

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 42
Thursday, November 4, 2021

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 42
le jeudi 4 novembre 2021

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Thursday, November 4, 2021

Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. Crossman, Ms. Thériault	3473
Mr. K. Arseneau, Mr. LeBlanc	3474
Mrs. Bockus, Mr. Mallet	3476
Mr. Coon, Hon. Mr. Allain	3477
Ms. Mitton	3478
Statements by Members	
Mrs. F. Landry, Mr. Coon	3478
Mr. Austin, Mr. Hogan	3479
Mr. C. Chiasson, Mr. K. Arseneau	3480
Mrs. Conroy, Mr. Carr	3481
Mr. D'Amours, Ms. Mitton	3482
Mrs. Bockus	3483
Oral Questions	
Collective Bargaining	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs	3483
Stumpage Fees	
Mr. Mallet, Hon. Mary Wilson, Hon. Mr. Holland	3489
Property Tax	
Mr. LeBlanc, Hon. Mr. Steeves	3491
Education	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Cardy	3492
Climate Change	
Ms. Mitton, Hon. Mr. Crossman	3493
Public Transportation System	
Ms. Mitton, Hon. Mr. Higgs	3494
COVID-19	
Mrs. Conroy, Hon. Mrs. Shephard	3495
Government	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs	3496
Statements by Ministers	
Hon. Mr. Holland	3498
Mr. Legacy, Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy	3499
Bills—Introduction and First Reading	
No. 73, <i>An Act to Amend the Safer Communities and Neighbourhoods Act</i>	
Hon. Mr. Flemming	3499
No. 74, <i>An Act to Amend the Electrical Installation and Inspection Act</i>	
Hon. Mr. Flemming	3499
No. 75, <i>An Act to Amend the Mining Act</i>	
Hon. Mr. Holland	3500
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie	3500, 3515

TABLE DES MATIÈRES

le jeudi 4 novembre 2021

Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M. Crossman, M ^{me} Thériault	3473
M. K. Arseneau, M. LeBlanc	3474
M ^{me} Bockus, M. Mallet	3476
M. Coon, L'hon. M. Allain	3477
M ^{me} Mitton	3478
Déclarations de députés	
M ^{me} F. Landry, M. Coon	3478
M. Austin, M. Hogan	3479
M. C. Chiasson, M. K. Arseneau	3480
M ^{me} Conroy, M. Carr	3481
M. D'Amours, M ^{me} Mitton	3482
M ^{me} Bockus	3483
Questions orales	
Négociations collectives	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs	3483
Droits de coupe	
M. Mallet, l'hon. Mary Wilson, l'hon. M. Holland	3489
Impôt foncier	
M. LeBlanc, l'hon. M. Steeves	3491
Éducation	
M. Melanson, l'hon. M. Cardy	3492
Changement climatique	
M ^{me} Mitton, l'hon. M. Crossman	3493
Système de transport collectif	
M ^{me} Mitton, l'hon. M. Higgs	3494
COVID-19	
M ^{me} Conroy, l'hon. M ^{me} Shephard	3495
Gouvernement	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs	3496
Déclarations de ministres	
L'hon. M. Holland	3498
M. Legacy, M. K. Arseneau, M ^{me} Conroy	3499
Projets de loi—Dépôt et première lecture	
N ^o 73, <i>Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages</i>	
L'hon. M. Flemming	3499
N ^o 74, <i>Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques</i>	
L'hon. M. Flemming	3499
N ^o 75, <i>Loi modifiant la Loi sur les mines</i>	
L'hon. M. Holland	3500
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Savoie	3500, 3515

Bills—Second Reading

No. 70, <i>An Act to Amend the Beverage Containers Act</i>	
Debated	3501
Second Reading	3508
No. 71, <i>An Act to Amend the Pension Benefits Act</i>	
Debated	3508
Second Reading	3511
No. 72, <i>An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships</i>	
Debated	3511
Second Reading	3515
No. 16, <i>An Act to Amend the Elections Act</i>	
Debated	3515
Second Reading	3552
No. 46, <i>Life Partners in Long-Term Care Act</i>	
Debated	3552

Projets de loi—Deuxième lecture

N° 70, <i>Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson</i>	
Débat	3501
Deuxième lecture	3508
N° 71, <i>Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension</i>	
Débat	3508
Deuxième lecture	3511
N° 72, <i>Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée</i>	
Débat	3511
Deuxième lecture	3515
N° 16, <i>Loi modifiant la Loi électorale</i>	
Débat	3515
Deuxième lecture	3552
N° 46, <i>Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée</i>	
Débat	3552

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-21
Speaker: Hon. Bill Oliver
Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac		Vacant
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin		Vacant
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2021

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac		Vacant
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin		Vacant
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Social Development / ministre du Développement social

Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace

Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes

Hon. / l'hon. Jill Green

Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Mike Holland

Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 42

Assembly Chamber,
Thursday, November 4, 2021.

10:01

(The House met at 10:01 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Mr. Crossman: Thank you, Mr. Speaker. It is with heavy hearts that we announce the passing of John Adolphus Bettie of Titusville on September 27, 2021. John was born on July 11, 1957, to Irene (Gillis) Bettie and the late Gerald Bettie. He is survived by his wife of 37 years, Jayne (Odell); his children, Jason, Josh, Jolene, Jordan, and Jackson; and his granddaughter, Morgan. He was predeceased by his brother David and his sisters Linda and Susan. He is survived by his brothers Bill and Mike and his sisters Marilyn, Dorothy, and Heather.

10:05

John grew up in Hampton, where he attended school and graduated from Kennebecasis Valley High School. He worked at the Hampton Pharmasave for 44 years. John had a passion for sports and was very involved with his church. He was actively involved with the Hampton Lions Club, where he believed in the power of “we” and served his community well in a number of capacities. John will be greatly missed by all who knew him. Thank you.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, I will need a few extra seconds, please.

Monsieur le président, c’est avec tristesse que je me lève à la Chambre pour annoncer la disparition, hier soir, de Robert Melanson, homme de théâtre et de cinéma, libraire et militant de la cause acadienne.

Après des études en art dramatique à l’Université de Moncton, M. Melanson a été le premier Acadien à être admis à l’École nationale de théâtre du Canada. Libraire respecté, il a fondé et opéré la Librairie La Grande Ourse. Durant plus de 25 ans, il a parcouru

Jour de séance 42

Chambre de l’Assemblée législative
le jeudi 4 novembre 2021

(La séance est ouverte à 10 h 1, sous la présidence de **l’hon. M. Oliver**.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

L’hon. M. Crossman : Merci, Monsieur le président. C’est le cœur lourd que nous annonçons le décès de John Adolphus Bettie, de Titusville, survenu le 27 septembre 2021. John est né le 11 juillet 1957. Il était le fils d’Irene (Gillis) Bettie et de feu Gerald Bettie. Il laisse dans le deuil son épouse pendant 37 ans, Jayne (Odell), ses enfants, Jason, Josh, Jolene, Jordan et Jackson, et sa petite-fille, Morgan. Il a été précédé dans la mort par son frère, David, et ses soeurs, Linda et Susan. Il laisse derrière lui ses frères, Bill et Mike, et ses soeurs, Marilyn, Dorothy et Heather.

John a grandi à Hampton, où il est allé à l’école et a obtenu son diplôme de la Kennebecasis Valley High School. Il a travaillé au Pharmasave de Hampton pendant 44 ans. John était passionné de sports et il a joué un rôle très actif au sein de son église. Il a participé activement aux activités du Lions Club de Hampton, où il croyait au pouvoir d’un groupe uni et a bien servi sa collectivité à plus d’un titre. John manquera grandement à tous ceux qui l’ont connu. Merci.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, je vous saurais gré de m’accorder quelques secondes de plus.

Mr. Speaker, I rise in the House with sadness to announce the passing last night of Robert Melanson, man of theatre and film, bookseller, and advocate for the Acadian cause.

After studying drama at the Université de Moncton, Mr. Melanson was the first Acadian to be admitted to the National Theatre School of Canada. A respected bookseller, he founded and ran Librairie La Grande Ourse. For more than 25 years, he travelled tirelessly

inlassablement les villes et villages de l'Atlantique, charroyant des centaines de caisses de livres et attirant la foule de sa voix de stentor pour instiller chez des milliers de personnes le goût de la lecture et l'amour de notre langue.

Figure incontournable du monde culturel, M. Melanson a donné d'innombrables heures au Festival Frye, aux Éditions Perce-Neige, au Festival international du cinéma francophone en Acadie et au Festival Inspire. Il a joué au cinéma, au théâtre et tout récemment dans une remarquable mise en scène de *La Duchesse de Langeais*, au Théâtre populaire d'Acadie.

Ancien candidat du Parti acadien, dans les années 1980, M. Melanson a été président de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, donnant plus de 300 entrevues par année. Son esprit, son élégance et son énergie auront marqué durablement les milieux culturel et militant. Nous offrons nos condoléances à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de la communauté acadienne. Merci.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, I stand in the House today to offer my condolences to the family and friends of Louise Francis of Elsipogtog, who passed away at the Stella-Maris-de-Kent Hospital at the age of 97.

Mrs. Francis was the eldest member in the community of Elsipogtog First Nation. For many in her community, Mrs. Francis was a woman of unparalleled kindness and strength. She was a gentle, kindhearted, loving woman who enjoyed weaving baskets, making wreaths, and playing bingo and poker. She was especially known for her pie-baking skills and for making cookies for the neighbourhood children.

She married Anthony Francis, who was chief of the First Nation in the late 1950s and early 1960s. Mrs. Francis played a pivotal role in keeping her family strong and united, while Mr. Francis was involved in Native politics. Louise Francis is survived by 6 daughters, 3 sons—one of which is my friend Brian—and 88 grandchildren, great-grandchildren, and great-great-grandchildren. I invite all members of the House to join me in expressing condolences to the family and friends of Louise Francis.

Mr. LeBlanc: Mr. Speaker, I would ask for additional time, please.

through cities, towns, and villages in the Atlantic Region, carrying hundreds of boxes of books and attracting crowds with his loud voice to instill a taste for reading and a love for our language in thousands of people.

A prominent figure in the cultural sphere, Mr. Melanson gave countless hours to the Frye Festival, Les Éditions Perce-Neige, the Festival international du cinéma francophone en Acadie, and the Festival Inspire. He acted in films and theatre, most recently in a remarkable production of *La Duchesse de Langeais* at the Théâtre populaire d'Acadie.

A former candidate for the Parti acadien in the 1980s, Mr. Melanson served as president of the Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, giving more than 300 interviews a year. His spirit, elegance, and energy will leave a lasting mark in the fields of culture and advocacy. We offer our condolences to his family, his loved ones, and the entire Acadian community. Thank you.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour offrir mes condoléances à la famille et aux amis de Louise Francis d'Elsipogtog, qui est décédée à l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent à l'âge de 97 ans.

M^{me} Francis était la membre la plus âgée de la Première Nation d'Elsipogtog. Pour un grand nombre de personnes de sa collectivité, M^{me} Francis était une femme d'une gentillesse et d'une force incomparables. C'était une femme douce, gentille et aimante qui aimait tresser des paniers, faire des couronnes et jouer au bingo et au poker. Elle était surtout connue pour ses talents en confection de tartes et pour les biscuits qu'elle préparait pour les enfants du quartier.

M^{me} Francis a épousé Anthony Francis, qui était le chef de la Première Nation à la fin des années 1950 et au début des années 1960. M^{me} Francis a joué un rôle essentiel pour garder sa famille unie et forte pendant que M. Francis participait à la politique autochtone. Louise Francis laisse dans le deuil 6 filles, 3 fils — dont l'un d'entre eux est mon ami Brian — et 88 petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour exprimer des condoléances à la famille et aux amis de Louise Francis.

M. LeBlanc : Monsieur le président, je vous prie de m'accorder plus de temps.

Monsieur le président, je me lève à la Chambre aujourd'hui pour rendre hommage à l'honorable juge Alfred Landry, de Shediac, décédé le 6 octobre dernier. Né à Robichaud, il était le fils de feu Albert et Agnès Landry. Il a étudié à l'Université Saint-Joseph, à Memramcook, et à l'Université d'Ottawa.

He also studied law at the University of New Brunswick and at Oxford as a Rhodes scholar. He received an honorary doctorate from St. Thomas University.

L'Université de Moncton lui a aussi conféré le grade de docteur honoris causa.

A senior partner of the law firm Landry & McIntyre for 21 years, Judge Landry was appointed Justice of the Court of Queen's Bench of New Brunswick in 1985 and served as the Conflict of Interest Commissioner of New Brunswick.

Il a activement pris part à la vie publique, notamment en qualité de maire de Shediac, de président du conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, de membre du conseil d'administration de l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont et de membre fondateur de la Villa Providence Shediac Inc.

Judge Landry was named Chairman of the New Brunswick Liquor Corporation, the first Chairman of the New Brunswick Extra-Mural Hospital, and Chairman of the New Brunswick Bicentennial Commission.

10:10

M. Landry était membre de l'Ordre des Régentes et des Régents de l'Université de Moncton. Il est un récipiendaire de la Médaille du jubilé de la reine et commandant dans l'Ordre Militaire et Hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem.

M. Landry laisse dans le deuil sa femme, Alfreda ; deux enfants, Christian (Marilène) et Chantal (Ronald Soucy) ; quatre frères et sœurs ; quatre belles-sœurs, une petite-fille, Sarah, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour offrir les condoléances de la Chambre à la famille et aux amis du juge Landry.

Mr. Speaker, I rise in the House today to pay tribute to the Honourable Judge Alfred Landry, of Shediac, who passed away on October 6. Born in Robichaud, he was the son of the late Albert and Agnès Landry. He studied at Université Saint-Joseph, in Memramcook, and at the University of Ottawa.

M. Landry a aussi étudié le droit à l'Université du Nouveau-Brunswick et à Oxford en tant que boursier Rhodes. Il a reçu un doctorat honorifique de la St. Thomas University.

The Université de Moncton also awarded Judge Landry an honorary doctorate.

Associé principal du cabinet d'avocats Landry & McIntyre pendant 21 ans, le juge Landry a été nommé, en 1985, juge à la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick et a été commissaire aux conflits d'intérêts du Nouveau-Brunswick.

He was actively involved in public life, including as Mayor of Shediac, Chair of the Board of Governors of the Université de Moncton, member of the Board of Directors of Dr. Georges-L.-Dumont Regional Hospital, and founding member of Villa Providence Shediac Inc.

Le juge Landry a été nommé président de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick, premier président de l'Hôpital extra-mural du Nouveau-Brunswick et président de la Commission du bicentenaire du Nouveau-Brunswick.

Mr. Landry was a member of the Ordre des Régentes et des Régents de l'Université de Moncton. He is a recipient of the Golden Jubilee Medal and a Commander of the Military and Hospitaller Order of Saint Lazarus of Jerusalem.

Mr. Landry is mourned by his wife, Alfreda, two children, Christian (Marilène) and Chantal (Ronald Soucy), four brothers and sisters, four sisters-in-law, a granddaughter, Sarah, and several nephews and nieces.

I ask my colleagues to join me in offering the condolences of the House to Judge Landry's family and friends.

Mrs. Bockus: Thank you, Mr. Speaker. I am proud to say that I know one person who has definitely responded to our Premier putting out the call to step up for our New Brunswick. Today, I want to thank and congratulate Charlotte County businessman Greg Hooper, who has stepped up in a big way for affordable housing in St. Stephen. Greg is creating 14 apartment units from the old St. Stephen Inn that will be targeted for affordable living. These apartments will be energy-efficient, with new windows, high-efficiency insulation, and heat pumps. There is a lot of need for affordable housing in the town but not a lot in the way of accommodations. Greg hopes that this project will help solve the problem a little bit, not only by supplying apartments but also by offering month-to-month, single-room rental units. I ask my colleagues to join me in congratulating Greg Hooper for stepping up for affordable housing. Thank you.

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I may need a few extra moments for my tribute.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous présenter une dame qui a célébré ses 98 ans le 1^{er} novembre : ma maman, Elza Mallet. Née en 1923, ma mère est extraordinaire, car elle est autonome en vivant seule dans sa maison. Elle a fait son grand bonhomme de chemin de son lieu natal de Haut-Shippagan en atteignant une 10^e année d'étude à l'école supérieure de Shippagan. En 1943, elle est partie pour Montréal, où elle a travaillé pour la compagnie Canadair, usine de la Seconde Guerre mondiale, comme commis de bureau, en côtoyant des joueurs des Canadiens de Montréal, soit Elmer Lach, Émile « Butch » Bouchard, Glen Harmon et Ray Getliffe. En 1945, après la guerre, elle a travaillé pour Bell Telephone Company comme téléphoniste. En 1946, elle est revenue à Shippagan et elle a travaillé pour New Brunswick Telephone Company.

Par la suite, en 1963, ma mère a débuté un emploi avec Emploi et Immigration Canada, comme agente à la Commission d'assurance-chômage, et ce, jusqu'en 1978. Pendant cette période, au-delà de 35 000 personnes visitent notre maison. Même aujourd'hui, ma mère est connue dans la région de Shippagan comme M^{me} Mallet. Très forte en généalogie, elle a une mémoire phénoménale, même à son âge avancé. Elle aime bien cuisiner en faisant des biscuits à la

M^{me} Bockus : Merci, Monsieur le président. Je suis fière de dire que je connais une personne qui a effectivement répondu à l'appel lancé par notre premier ministre demandant de redoubler nos efforts pour le Nouveau-Brunswick. Je veux remercier et féliciter aujourd'hui Greg Hooper, un homme d'affaires du comté de Charlotte, qui a vraiment intensifié ses efforts en matière de logement abordable à St. Stephen. Greg aménage 14 appartements dans l'ancien St. Stephen Inn, lesquels seront ciblés pour la vie abordable. Ces appartements seront écoénergétiques et seront dotés de nouvelles fenêtres, d'un isolant à haute efficacité et de thermopompe. Il y a un grand besoin en logements abordables dans la ville, mais il n'y en a pas beaucoup. Greg espère que le projet permettra de résoudre quelque peu le problème, non seulement en fournissant des appartements, mais aussi en offrant la location au mois de logements à une chambre. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour féliciter Greg Hooper d'avoir redoublé d'efforts en matière de logement abordable. Merci.

M. Mallet : Monsieur le président, j'aurai peut-être besoin de quelques instants de plus pour mon hommage.

Today, I am honoured to introduce to you a lady who celebrated her 98th birthday on November 1: my Mum, Elza Mallet. Born in 1923, my mother is extraordinary, since she is independent and lives alone at home. She accomplished a lot in her hometown, Haut-Shippagan, reaching Grade 10 at the école supérieure in Shippagan. In 1943, she left for Montreal, where she worked as an office clerk for the Canadair company, a Second World War factory, and rubbed shoulders with Montreal Canadiens players Elmer Lach, Émile "Butch" Bouchard, Glen Harmon, and Ray Getliffe. In 1945, after the war, she worked for the Bell Telephone Company as an operator. In 1946, she came back to Shippagan and worked for the New Brunswick Telephone Company.

Later on, in 1963, my mother started a job at Employment and Immigration Canada as an Unemployment Insurance Commission agent, where she stayed until 1978. During that time, more than 35 000 people visited our house. Even today, my mother is known as Ms. Mallet in the Shippagan area. Very good at genealogy, she has a phenomenal memory, even at her advanced age. She likes to bake

mélasse, et mes collègues sont témoins de leur bon goût. Je vous remercie, Monsieur le président.

M. Coon : Monsieur le président, j'aimerais féliciter les lauréats des Prix du Lieutenant-gouverneur pour l'excellence dans les arts de 2021.

Le lauréat de cette année dans la catégorie des arts visuels est l'artiste visuel Mathieu Léger, de Moncton. Le prix dans la catégorie des arts littéraires en français a été décerné au poète et artiste interdisciplinaire Daniel Dugas, également de Moncton. Enfin, la chanteuse Sandra Le Couteur, de Lamèque, a reçu l'honneur dans la catégorie des arts de la scène. J'ai eu le plaisir de rencontrer Sandra, alors qu'elle se rendait à un spectacle au phare de Miscou.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter les lauréats de ces prix du lieutenant-gouverneur de cette année pour leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine des arts. Merci, Monsieur le président.

10:15

L'hon. M. Allain : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis très heureux de me lever à la Chambre aujourd'hui pour féliciter les trois plus récents récipiendaires de l'Ordre de Moncton. Il s'agit de Dennis Cochrane, de Carol Doucet et de Donald J. Savoie.

Mr. Cochrane, a well-known leader in our community, has always answered the call to lead the people of Moncton when they need it the most.

Depuis plusieurs années, Carol Doucet joue un rôle très important dans la promotion de la ville de Moncton ainsi que de notre belle province sur la scène culturelle, notamment avec son agence Le Grenier musique.

Professeur à l'Université de Moncton, Donald J. Savoie a su jouer un rôle important en faveur du développement économique de notre province ainsi que de la région du Canada atlantique.

All three exceptional individuals have one thing in common, which is that their contributions to and their love for the city of Moncton and our province will be remembered for many years to come. Once again,

molasses cookies, and my colleagues can attest to their deliciousness. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I would like to congratulate the winners of 2021 Lieutenant-Governor's Awards for High Achievement in the Arts.

Visual artist Mathieu Léger, of Moncton, won the award this year for High Achievement in Visual Arts. The Award for High Achievement in French was given to the poet and interdisciplinary artist Daniel Dugas, also from Moncton. Lastly, singer Sandra Le Couteur, of Lamèque, received the honour in the Performing Arts category. I had the pleasure of meeting Sandra while she was on her way to a show at the Miscou Lighthouse.

I invite all members to join me in congratulating this year's recipients of Lieutenant-Governor's Awards for their outstanding achievements in the arts. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Allain: Thank you very much, Mr. Speaker. I am very pleased to rise in the House today to congratulate the three most recent Order of Moncton recipients. They are Dennis Cochrane, Carol Doucet, and Donald J. Savoie.

M. Cochrane, un dirigeant bien connu dans notre collectivité, répond toujours à l'appel pour guider les gens de Moncton au moment où ces derniers en ont le plus besoin.

For the past several years, Carol Doucet has played a very important role in promoting the city of Moncton as well as our beautiful province on the cultural scene, particularly with her agency Le Grenier musique.

A professor at the Université de Moncton, Donald J. Savoie has played an important role in the economic development of our province and the Atlantic Canada region.

Les trois personnes exceptionnelles que je viens de nommer ont une chose en commun : leur contribution à la ville de Moncton et à notre province et leur amour pour celles-ci resteront dans la mémoire des gens pour

congratulations to Dennis Cochrane, Carol Doucet, and Donald Savoie for being recipients of the Order of Moncton.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I would like to congratulate Alana Morouney for winning the provincial prize in the BMO 1st Art! competition. The art competition celebrates outstanding achievements in visual arts among undergraduate students from across Canada. Alana graduated from Mount Allison University in the spring, and her winning piece was part of an exhibition of graduating students at the Owens Art Gallery. Now, people from across Canada will get to see the installation, titled *I'll get you next time / I keep letting you win so that I can hold your hand*, as part of a virtual exhibition hosted by the University of Toronto. I invite all members of the House to join me in congratulating Alana Morouney for winning the provincial prize in the BMO 1st Art! competition. Congratulations, Alana.

Déclarations de députés

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, le gouvernement Higgs n'a jamais été fort en matière d'environnement. Mardi dernier, le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement a soumis un premier rapport contenant une vingtaine d'excellentes recommandations sur l'utilisation des pesticides et des herbicides au Nouveau-Brunswick.

The government needs to act on some recommendations right now, such as the one that requests NB Power to immediately begin phasing out the spraying of pesticides under transmission lines. Unfortunately, a majority of the committee members rejected the recommendation from our caucus to stop paying for spraying, which would mean that the aerial application of glyphosate on Crown lands would cease being funded by New Brunswick taxpayers, which would save \$2.5 million in taxpayer money.

Aujourd'hui, plusieurs personnes dans la province demandent au premier ministre de lire le rapport et de répondre rapidement aux recommandations du comité.

Mr. Coon: Mr. Speaker, for most of our history, the stability of the climate and the rich diversity of life in our forests, rivers, and oceans have permitted humans

encore bien des années. Encore une fois, je félicite Dennis Cochrane, Carol Doucet et Donald Savoie d'avoir été nommés lauréats de l'Ordre de Moncton.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter Alana Morouney d'avoir remporté le prix provincial du concours 1res Oeuvres! de BMO. Le concours d'oeuvres d'art vise à souligner les réalisations exceptionnelles d'étudiants de premier cycle inscrits en arts visuels des quatre coins du Canada. Alana a obtenu ce printemps son diplôme de la Mount Allison University, et son oeuvre gagnante faisait partie d'une exposition d'étudiants de dernière année à la Owens Art Gallery. D'ailleurs, les gens d'un bout à l'autre du Canada pourront voir l'installation, intitulée *I'll get you next time/I keep letting you win so that I can hold your hand*, dans le cadre d'une exposition virtuelle présentée par la University of Toronto. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Alana Morouney d'avoir remporté le prix provincial du concours 1res Oeuvres! de BMO. Félicitations, Alana.

Statements by Members

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, for the Higgs government, the environment has never been a strong suit. Last Tuesday, the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship submitted its first report with some twenty excellent recommendations on the use of pesticides and herbicides in New Brunswick.

Le gouvernement doit immédiatement donner suite à certaines recommandations, comme celle exhortant Énergie NB à commencer sur-le-champ à éliminer progressivement l'épandage de pesticides sous les lignes de transport d'énergie. Malheureusement, la majorité des membres du comité ont rejeté la recommandation de notre caucus visant à cesser le paiement des frais liés à l'épandage, c'est-à-dire que l'épandage aérien de glyphosate sur les terres de la Couronne ne serait plus financé par les contribuables du Nouveau-Brunswick, ce qui permettrait d'économiser 2,5 millions de dollars en fonds publics.

Today, a significant number of people in the province are calling on the Premier to read the report and respond quickly to the committee's recommendations.

M. Coon : Monsieur le président, pendant presque toute notre histoire, la stabilité climatique et la riche biodiversité des forêts, rivières et océans ont permis

to flourish. That is no longer the case. The scale of fossil fuel use and resource extraction has destabilized our climate and precipitated the sixth great extinction. We see it in our stormy weather, hear it in the silence of our forests, and sense it in our empty oceans. If our children are to thrive rather than inherit an inhospitable climate and barren world, we must see, in this decade, the most profound transformation the world has ever known. To ensure that we make the transition by design and not by disaster in New Brunswick, it is time for the Premier to immediately establish a Cabinet committee on the climate emergency as committed to in the now five-year-old Climate Change Action Plan. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Mr. Speaker, I was pleased to hear that the Premier and CUPE leadership will discuss the ongoing labour dispute this afternoon. As I have said before, New Brunswick has many issues and challenges that must be confronted, and a labour dispute should not be one of them. The two groups are not that far apart. Again, I want to implore both sides to find common ground to end this strike. Indeed, our workers deserve a fair contract that respects the work that they do and that provides a sustainable future. I urge both sides to lock themselves in that room this afternoon and to stay there until a deal is finalized. Thank you, Mr. Speaker.

10:20

Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. The *Safer Communities and Neighbourhoods Act*, or SCAN Act, enables our citizens to play a role in keeping our homes and neighbourhoods safe. It provides a confidential process for people to use if they believe that illegal activity is taking place in their neighbourhoods. The SCAN Unit can be contacted through a toll-free number, 1 877 826-2122, or the email address <SCAN@gnb.ca>. The types of issues, among others, that can be reported include producing, selling, or using illegal drugs; unlawful activities linked to organized crime; and possessing illegal explosives. We are amending this legislation to strengthen the evidence accepted and the notice required in the investigation process while maintaining the protection of a complainant's identity.

l'épanouissement des humains. Ce n'est plus le cas. L'ampleur de la consommation de combustibles fossiles et de l'extraction des ressources a déstabilisé le climat et précipite la sixième grande extinction. Nous le constatons par les intempéries que nous subissons, nous l'entendons dans le silence des forêts et le ressentons dans nos océans vides. Pour que nos enfants prospèrent au lieu d'hériter d'un climat inhospitalier et d'une planète aride, nous devons entreprendre au cours de la présente décennie la transformation la plus profonde que le monde ait connue. Afin de garantir une transition délibérée et non désastreuse au Nouveau-Brunswick, il est temps que le premier ministre établisse immédiatement un comité du Cabinet sur l'urgence climatique, conformément à l'engagement pris dans le Plan d'action sur les changements climatiques maintenant vieux de cinq ans. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Monsieur le président, j'ai été content d'entendre que le premier ministre et les dirigeants du SCFP discuteront cet après-midi du conflit de travail en cours. Comme je l'ai déjà dit, le Nouveau-Brunswick doit faire face à de nombreux enjeux et défis, mais un conflit de travail ne devrait pas en faire partie. Les deux groupes ne sont pas très loin de s'entendre. Encore une fois, je veux implorer les deux camps de trouver un terrain d'entente pour mettre fin à la grève. En effet, les employés de notre province méritent une convention équitable au titre de laquelle leur travail est respecté et qui leur assure un avenir viable. J'exhorte les deux camps à s'enfermer dans la pièce cet après-midi et à y rester jusqu'à ce qu'un accord soit conclu. Merci, Monsieur le président.

M. Hogan : Merci, Monsieur le président. La *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* permet aux gens de jouer un rôle pour protéger leur domicile et leur voisinage. Elle prévoit un processus confidentiel pour les personnes qui croient que des activités illégales se déroulent dans leur voisinage. L'Unité d'enquête chargée de l'application de la *Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages* peut être jointe au numéro sans frais 1 877 826-2122 ou par courriel à l'adresse <SCAN@gnb.ca>. Parmi les types de problèmes qui peuvent être signalés, il y a la production, la vente ou l'utilisation de drogues illicites, les activités illégales liées au crime organisé et la possession illégale d'explosifs. Nous modifions la loi pour renforcer les preuves qui sont acceptées et l'avis qui est exigé dans le processus d'enquête tout en

Let's all work together to help make our communities safer.

Mr. Speaker: Thank you. Time.

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, the disrespect, ineptitude, and disorganization of this government knows no bounds. It has come to my attention that government employees who may wish to support their colleagues who are legally striking are receiving messages indicating that they are not permitted to do so. Some are questioning the legitimacy of this directive, especially if the activities are taking place outside work hours. I questioned it as well, so I looked into the policy in the *GNB Administration Manual System*, under Strike Procedures. Here is what the policy says:

UNDER REVIEW

For more information, please contact the Department of Finance and Treasury Board

How convenient. What are they trying to hide? They had 100 days' notice of strike action. Collective agreements have lapsed for upwards of five years, and it is not as though they did not know this was coming. When did this policy review begin and why? Is the plan to completely muzzle and restrict public servants? Bullying, Mr. Premier, is not a management style. It is just wrong, and it has to stop. Thank you.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, aujourd'hui, les Conservateurs gouvernent en détenant 100 % du pouvoir malgré le fait que seulement 26 % des électeurs éligibles ont voté pour eux lors des élections de 2020 — 100 % du pouvoir, 26 % des votes. Il y a un problème avec notre système électoral, Monsieur le président.

Les Conservateurs et les Libéraux ont commandé des rapports qui n'ont jamais rien donné. Il y a eu Renforcer la démocratie au Nouveau-Brunswick, sous Lord, et la Commission du Nouveau-Brunswick sur la réforme électorale, sous Gallant. Les partis traditionnels hésitent à rendre notre système démocratique plus juste et plus représentatif, parce que ce système brisé est à leur avantage. Ils se partagent

continuant à protéger l'identité du plaignant. Travaillons tous ensemble pour rendre nos collectivités plus sûres.

Le président : Merci. Le temps est écoulé.

M. C. Chiasson : Monsieur le président, le manque de respect, l'incompétence et la désorganisation du gouvernement actuel sont sans bornes. J'ai appris que des employés du gouvernement qui aimeraient peut-être appuyer leurs collègues légalement en grève reçoivent des messages indiquant qu'ils n'en ont pas le droit. Certains employés remettent en question la légitimité de la directive, surtout si les activités se déroulent en dehors des heures de travail. J'ai également remis la directive en question ; j'ai donc consulté la politique dans le *Système de Manuel d'administration* du GNB, sous « Procédures applicables aux grèves ». Voici ce qu'énonce la politique :

SOUS RÉVISION

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor

Comme c'est commode. Que cherchent à cacher les gens d'en face? Ils ont reçu un préavis de grève de 100 jours. Les conventions collectives sont échues depuis plus de cinq ans ; ce n'est pas comme si les gens d'en face ne savaient pas ce qui s'en venait. Quand la révision de la politique a-t-elle commencé et pourquoi fait-elle l'objet d'une révision? Le plan consiste-t-il à museler et à limiter complètement les employés des services publics? Monsieur le président, l'intimidation n'est pas un style de gestion. C'est tout simplement inacceptable, et cela doit cesser. Merci.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, today, the Conservatives are governing with 100% of the power, even though only 26% of eligible voters voted for them in the 2020 election—100% of the power, 26% of the votes. There is a problem with our electoral system, Mr. Speaker.

The Conservatives and the Liberals have commissioned reports that led nowhere. There were reports called *Strengthening New Brunswick's Democracy*, under Lord, and *New Brunswick Commission on Electoral Reform*, under Gallant. The traditional parties are hesitant to make our democratic system fairer and more representative because this broken system works to their advantage. They share

l'entière du pouvoir avec très peu d'appui. Les grands perdants de l'inaction entourant la réforme électorale sont les gens de la province. Une réforme obligerait les groupes à former des gouvernements de coalition, ce qui conduirait inévitablement à des gouvernements plus transparents, plus créatifs, plus responsables et plus proches de la population.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, New Brunswick has worked really hard and has really come together since the pandemic began. But there have been some negative impacts in the province as well. Vaccine mandates have been a very contentious issue that everyone on either side feels very strongly about, and it has caused a lot of friction among people. I get a lot of calls from people sharing completely different views on what they feel is right for vaccine mandates. Some feel that vaccines should be mandated and are concerned that unvaccinated workers are looking after our seniors and children and putting them at risk. Others just do not trust the safety of this new vaccine and feel that it is still in the experimental stages, but they cannot afford to be put off work without pay because of a personal choice they feel they have the right to make.

But everyone shares the same concern in wondering what is going to happen to the services in New Brunswick after November 19. People on both sides of this issue have the right to their beliefs, and everyone should be open and accepting of that. But at the end of the day, when this mandate is dropped on November 19, it is going to put a real strain on our system that we really cannot afford to have. Thank you, Mr. Speaker.

10:25

Mr. Carr: Mr. Speaker, our government is doing all it can to do business with New Brunswick companies. Our election platform's economic recovery plan includes prioritizing New Brunswick businesses in our procurement policy. With the launch of the New Brunswick First Procurement Strategy, more homegrown businesses are being given those opportunities.

all the power with very little support. The ones who are losing the most from the lack of action on electoral reform are the people of this province. A reform would require the parties to form coalition governments, which would inevitably lead to governments that are more transparent, more creative, more accountable, and closer to the people.

M^{me} Conroy : Monsieur le président les gens du Nouveau-Brunswick travaillent très fort et ont véritablement uni leurs efforts depuis le début de la pandémie. Toutefois, il y a également eu des conséquences négatives dans la province. La question des exigences en matière de vaccination, qui tient vraiment à coeur aux gens des deux côtés, demeure un sujet très controversé et cause beaucoup de friction entre les gens. Je reçois beaucoup d'appels de gens qui ont des points de vue complètement différents sur ce qu'ils jugent être appropriés concernant les exigences en matière de vaccination. Certaines personnes jugent que la vaccination devrait être exigée et sont préoccupées par le fait que des travailleurs non vaccinés s'occupent de personnes âgées et d'enfants dans la province et les mettent à risque. D'autres personnes ne croient pas que le nouveau vaccin est sécuritaire et estiment qu'il est toujours en phase expérimentale, mais elles n'ont pas les moyens d'être en congé sans solde en raison d'un choix personnel que, à leur avis, elles devraient avoir le droit de faire.

Or, tous partagent la même préoccupation à l'égard de l'avenir des services au Nouveau-Brunswick après le 19 novembre. Chaque personne, peu importe son camp, a le droit d'avoir ses croyances, et tout le monde devrait avoir l'esprit ouvert et l'accepter. Toutefois, au bout du compte, lorsque l'exigence en matière de vaccination sera imposée le 19 novembre, de véritables pressions s'exerceront sur notre système, et nous ne pouvons vraiment pas nous les permettre. Merci, Monsieur le président.

M. Carr : Monsieur le président, notre gouvernement prend tous les moyens pour faire affaire avec des compagnies du Nouveau-Brunswick. En ce qui concerne notre politique d'approvisionnement, le plan de relance économique de notre plateforme électorale priorise les entreprises du Nouveau-Brunswick. Grâce à la Stratégie d'approvisionnement Le Nouveau-Brunswick d'abord, davantage d'entreprises de chez nous se voient offrir des occasions.

Many of my colleagues will remember the canceled snowplow contract of the previous government and the struggle to get New Brunswick road salt back on our highways in the winter. The Leader of the Opposition and many of his colleagues were directly responsible for that disastrous economic policy. We do not ever want to return to those days. On this side of the House, we are moving New Brunswick forward, and New Brunswick businesspeople, their companies, and their employees will move forward with us.

M. D'Amours : Monsieur le président, cette semaine, le gouvernement devait présenter son discours du trône. Au même moment, tous les projets de loi non adoptés, incluant le projet de loi 61, la *Loi d'Avery*, auraient disparu. Le 21 mai, le leader parlementaire du gouvernement disait ce qui suit :

À la suite de négociations menées de bonne foi par le gouvernement et l'opposition, nous avons convenu d'entreprendre les travaux nécessaires afin que le projet de loi 61, Loi modifiant la Loi sur le don de tissus humains, soit adopté par l'Assemblée d'ici décembre.

Over the past few weeks, the law amendments committee heard testimony in favour of this bill. The Department of Health came to present potential amendments. Since then, there has been absolute silence on the government's part. Will the government honour its commitment to good faith negotiations, or will it wait until the next speech from the throne to ensure that this legislation does not pass?

Monsieur le président, le gouvernement doit sortir de son silence et clarifier sa position. Une parole, c'est une parole, n'est-ce pas?

Ms. Mitton: Mr. Speaker, we are sorely lacking justice in this province, and no, I am not talking about courts and cops. I am talking about social justice, racial justice, climate justice, and labour justice, and they all intersect.

While we still need pay equity in the private sector and a minimum wage that is a living wage, there is one area of labour justice that the Premier could fix today. Some 60% of CUPE members are women, and 72% of the public-sector workers who have been forced to take labour action by this Premier are women, including social workers and court stenographers.

Un grand nombre de mes collègues se rappelleront le contrat d'achat de chasse-neige annulé par le gouvernement précédent et la difficulté que nous avons eue à mettre de nouveau sur les routes du Nouveau-Brunswick du sel de voirie. Le chef de l'opposition et bon nombre de ses collègues étaient directement responsables de cette politique économique désastreuse. Nous ne voulons jamais revenir à cette époque. De ce côté-ci de la Chambre, nous faisons progresser le Nouveau-Brunswick, et les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick, leur compagnie et leurs employés iront de l'avant avec nous.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, this week, the government was supposed to deliver its throne speech. At the same time, all bills not yet passed, including Bill 61, *Avery's Law*, would have disappeared. On May 21, the Government House Leader said this:

After negotiations carried out in good faith by the government and the opposition, we have agreed to do the necessary work to ensure that Bill 61, An Act to Amend the Human Tissue Gift Act, is passed by the Assembly by December.

Ces dernières semaines, le Comité de modification des lois a entendu des témoignages en faveur du projet de loi. Le ministère de la Santé a proposé des changements. Le gouvernement n'a dit absolument rien sur le sujet depuis. Le gouvernement respectera-t-il son engagement à négocier de bonne foi ou attendra-t-il le prochain discours du trône pour faire en sorte que ce projet de loi ne soit pas adopté?

Mr. Speaker, the government must break its silence and clarify its position. To give your word is to give your word, is it not?

M^{me} Mitton : Monsieur le président, la justice fait cruellement défaut dans la province, et je ne parle pas des tribunaux ni de la police. Je parle de justice sociale, de justice raciale, de justice climatique et de justice du travail, et elles se chevauchent toutes.

Bien qu'il nous faut toujours l'équité salariale au sein du secteur privé et un salaire minimum correspondant à un salaire de subsistance, le premier ministre pourrait, aujourd'hui, régler un aspect de la justice du travail. Environ 60 % des membres du SCFP sont des femmes, et 72 % des employés du secteur public, qui, à cause du premier ministre, ont dû recourir à des

Some professions with a majority of women workers, such as educational assistants and laundry service workers, have been undervalued and underpaid because these jobs have historically been done by women. These public-sector workers need real wage increases. Premier, you can make this happen and end this strike today.

Mrs. Bockus: Mr. Speaker, our government is constantly trying to improve this province for New Brunswickers. One of the most important aspects of improvement is listening to what needs to be improved the most. This government has demonstrated time and time again just how closely we are listening to the public, and we have acted dynamically and responsibly throughout these past few years.

Keeping on trend, we continue to listen to New Brunswickers on what they think the biggest issues are. That is why this government is amending the *Residential Tenancies Act* to increase the authority of the tribunal by allowing it to review all rent increases, not only those that apply to long-term tenancies. This government is strengthening the Act in response to feedback from tenants and landlords. This government continues to listen and to do what needs to be done. Thank you, Mr. Speaker.

Questions orales

Négociations collectives

M. Melanson : Monsieur le président, c'est une septième journée de grève ici, au Nouveau-Brunswick. C'est une grève qui est non voulue. Je dirais qu'aujourd'hui est une journée extrêmement importante pour essayer de résoudre la situation. À 13 h, cet après-midi, il y aura une rencontre. Le premier ministre a finalement réalisé et pris ses responsabilités, suite aux manifestations qui ont eu lieu dans toute la province et suite à la pression soutenue par l'opposition officielle. La réunion aura lieu cet après-midi.

moyens de pression, sont également des femmes, ce qui comprend les travailleuses sociales et les sténographes judiciaires. Des postes au sein de certaines professions majoritairement exercées par des femmes, par exemple les assistantes en éducation et les préposées aux services de buanderie, sont sous-estimés et sous-payés, car, traditionnellement, ces postes sont occupés par des femmes. Ces employés du secteur public ont besoin d'une véritable augmentation de salaire. Monsieur le premier ministre, vous pouvez faire en sorte que cela se produise et mettre fin à la grève aujourd'hui.

M^{me} Bockus : Monsieur le président, notre gouvernement cherche continuellement à améliorer la province pour les gens du Nouveau-Brunswick. L'un des aspects les plus importants de l'amélioration, c'est d'écouter l'avis des gens sur les éléments qui ont le plus grand besoin d'amélioration. Le gouvernement actuel a montré, à maintes reprises, jusqu'à quel point il écoute le public, et il a agi de façon dynamique et responsable au cours des dernières années.

Nous poursuivons sur la même voie et continuons à écouter l'avis des gens du Nouveau-Brunswick sur ce qu'ils estiment être les questions les plus importantes. Voilà pourquoi le gouvernement apporte des modifications à la *Loi sur la location de locaux d'habitation* pour accroître le pouvoir du tribunal en l'autorisant à réviser toutes les augmentations de loyer, et pas seulement celles qui s'appliquent aux locations de longue durée. En réponse à la rétroaction des locataires et des propriétaires, le gouvernement renforce la loi. Le gouvernement reste à l'écoute de la population et prend les mesures qui s'imposent. Merci, Monsieur le président.

Oral Questions

Collective Bargaining

Mr. Melanson: Mr. Speaker, this is the seventh day of the strike here in New Brunswick. This is a strike nobody wants. I would say that today is a very important day to try to resolve this situation. There will be a meeting at 1 o'clock this afternoon. The Premier has finally come to a realization and assumed his responsibility, after the protests that have taken place throughout the province and the sustained pressure from the official opposition. The meeting will be held this afternoon.

J'aimerais bien comprendre, comme tout le monde, quelle sera l'attitude du premier ministre ce matin. Quel sera l'objectif qu'il voudra accomplir lors de cette réunion? Nous savons que Rome n'a pas été construite en une journée, mais nous sommes convaincus que la grève peut se terminer en une journée, soit aujourd'hui. Monsieur le premier ministre, expliquez-nous clairement quels sont vos objectifs pour cette réunion qui aura lieu à 13 h.

10:30

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, my objectives would be the same as what I would expect my colleagues, not only on this side of the House but also on the other side of the House, to have—that any deal discussed and developed in the past and going forward would be based on the reality of the situation, on the issues and the facts that need to be discussed and presented, and on making rational decisions following that. I would expect that is what will happen today and likely for days to come in relation to discussing all the facts around this, presenting all the information around it, and deciding on how to move forward in the best interest of all New Brunswickers.

Mr. Speaker, that is what we do not often do in this House. In this House, we often speak for the moment. We often hear from the opposition that to be in opposition, its members oppose, and of course, that has been the tradition. When we talk about traditions, they have caused our province to go around and around and around but not forward in a way that we are progressing right today, as we have seen coming out of the pandemic. Let's get the facts right, and let's have good—

Mr. Melanson: The Premier forgets about how he acted when he was in opposition, on this side of the House.

You had three years to discuss and to try to make your case, and you have not yet resolved it. You have an opportunity today to stop digging a hole for yourself. You are digging a hole, and the Minister of Education and Early Childhood Development is trying to fill in the hole because he wants to distance himself. Stop digging. Get to this meeting today in good faith. Again, you had three years to make your case, and it is

Like everyone else, I would like to know what the Premier's attitude will be today. What will he aim to accomplish at this meeting? We know that Rome was not built in a day, but we are convinced the strike can be over in a day, today. Mr. Premier, give us a clear explanation of your objectives for this meeting to take place at 1 o'clock.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je m'attends à ce que mes collègues et moi ayons les mêmes objectifs, non seulement de ce côté-ci de la Chambre, mais aussi de l'autre côté, à savoir que toute entente ayant fait l'objet de discussions et élaborée dans le passé, comme ce sera le cas dans l'avenir, s'appuie sur les circonstances, les enjeux et les faits réels dont il faut discuter et qu'il faut présenter ainsi que sur la prise de décisions rationnelles par la suite. Je m'attends à ce que cela se produise aujourd'hui et probablement dans les jours à venir par rapport aux discussions sur tous les enjeux pertinents, à la présentation de toute l'information nécessaire et à la décision sur la façon d'aller de l'avant pour servir aux mieux l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous ne prenons pas souvent des mesures de ce genre à la Chambre. À la Chambre, nous parlons souvent du moment présent. Nous entendons souvent des parlementaires du côté de l'opposition dire qu'il faut s'opposer pour incarner l'opposition, et bien sûr, cela appartient à la tradition. Lorsque nous parlons de traditions, il faut rappeler que les parlementaires du côté de l'opposition ont freiné le progrès dans notre province au lieu de le favoriser comme nous le faisons actuellement et comme nous le constatons grâce aux efforts déployés pour passer au travers de la pandémie. Rectifions les faits et ayons de bonnes...

M. Melanson : Le premier ministre oublie comment il a agi lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition, de ce côté-ci de la Chambre.

Vous avez eu trois ans pour discuter et pour essayer de faire valoir vos arguments, mais vous n'avez pas encore résolu la situation. Vous avez aujourd'hui l'occasion d'arrêter de vous empêtrer dans des difficultés. Vous creusez un trou alors que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance cherche à le combler parce qu'il veut prendre ses distances. Arrêtez de creuser. Participez

still not resolved. I mean, leadership is about making decisions and getting this resolved. We all want to get back to some kind of normality, even outside the pandemic and, certainly, outside this labour dispute. Can you make a commitment today to be there in good faith and to get this resolved so that we can all get back to normal?

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mr. Higgs: I can absolutely make the commitment that I will be there in good faith, Mr. Speaker. I will be there in good faith for the entire province, to represent every taxpayer and every employee and to do the right thing for them so that they want to live and work here in our province. We will be discussing what we are facing collectively, not only in this House but also in every part of the province.

I know that in relation to the health care system and our current situation with COVID-19, it is extremely unfortunate that there is action of any type being taken in a pandemic. We will have those discussions because we cannot let our health care system fail us at this time and because we know that there are many dedicated workers who have held all of that together throughout the pandemic.

Mr. Speaker, I am hoping for some very frank discussions on the issues we are all facing. The only way that we, as a province, are going to succeed is to face all the issues—the real issues—together.

Mr. Melanson: Mr. Premier, if you want to be frank, you are keeping the pension issue on the table. You said that 5 000 part-time employees would now have access to a pension. It was quite a bit distorted, because we learned afterward from you that 3 000 of them do have access to a pension. They all have access to a pension, but 40% of them opted not to be part of it. How can you not take that off the table? On top of that, this whole pension issue is in front of the courts. It is being dealt with in the court system. Normally, you do not touch issues that are in front of the courts. You let the final ruling come from the courts, and then you deal with it. Can you take it off the table, Premier?

aujourd'hui de bonne foi à la réunion. Encore une fois, vous avez eu trois ans pour faire valoir vos arguments, et la situation n'est toujours pas résolue. Après tous, pour diriger, il faut prendre des décisions et résoudre des problèmes. Nous voulons tous revenir à une certaine forme de normalité, même après la pandémie et, certainement, après le conflit de travail. Pouvez-vous prendre aujourd'hui l'engagement de participer de bonne foi et de résoudre la situation pour que nous puissions tous revenir à une situation normale?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je peux absolument prendre l'engagement de participer de bonne foi au processus. Je participerai de bonne foi au processus et je le ferai pour l'ensemble de la province, pour représenter chaque contribuable et chaque employé et pour faire ce qu'il faut pour eux afin qu'ils puissent vivre et travailler dans notre province. Nous discuterons de la situation qui nous préoccupe collectivement, non seulement à la Chambre, mais aussi aux quatre coins de la province.

Je sais que, par rapport au système de santé et en raison de la situation actuelle liée à la COVID-19 dans notre province, il est extrêmement malheureux que des mesures de toute nature soient prises en période de pandémie. Nous aurons des discussions à ce sujet parce que nous ne pouvons pas laisser notre système de santé nous faire défaut en ce moment et parce que nous savons qu'il y a beaucoup de travailleurs dévoués qui tiennent bon depuis le début de la pandémie.

Monsieur le président, j'espère que nous aurons des discussions très franches sur les questions qui nous touchent tous. Notre seule façon de réussir, c'est de surmonter ensemble les défis qui se posent à nous dans la province, à savoir les véritables défis.

M. Melanson : Monsieur le premier ministre, vous voulez des discussions franches et vous remettez la question des pensions sur la table. Vous avez dit que 5 000 employés à temps partiel pourraient maintenant participer à un régime de pension. C'était un peu inexact, car vous nous avez appris par la suite que 3 000 d'entre eux participent effectivement à un régime de pension. Ils peuvent tous participer à un régime de pension, mais 40 % d'entre eux ont choisi de ne pas le faire. Pourquoi n'écarterez-vous pas la question? En plus de cela, toute l'affaire concernant les pensions est devant les tribunaux. Elle est traitée par le système judiciaire. Normalement, vous ne devez pas toucher aux affaires dont les tribunaux sont saisis.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, this is where the facts come into the process. First of all, this item regarding pensions has been in the negotiations from the very beginning. Presentations were made in 2019. I know that it was said earlier that it just came on. Well, it did not just come on. It has been on from the very beginning.

Not unlike the 5% situation, there was refusal to talk about anything other than the 5% and refusal to talk about anything regarding the pensions. In the discussion about what the pensions will do, for those women who are primarily affected by this change that we are proposing, this will give them a pension. As far as this issue being in the courts, these are negotiated pensions. They are not subject to what is being discussed in the courts.

I know, as we discussed before, that it would not be the role of the Leader of the Opposition to actually learn about the topic prior to speaking, but I encourage the Leader of the Opposition to be informed. We can connect him with all kinds of help with that process.

10:35

Mr. Speaker: Time.

Mr. Melanson: Premier, you have said so many different things over the last few months that a lot of people do not really know what to believe. The last time I checked, you did not have any legal background. I do not either, but I do know one thing: common sense and good judgment say that when a matter is in front of a court, you do not touch it before the court deals with it.

The union representatives said that it was not part of the negotiation from the get-go. It was a last-minute thing that you, I suspect, brought in and put on the table. It obviously helped derail a whole bunch of discussions around this collective agreement. Why do

Vous devez attendre que la décision définitive soit rendue par les tribunaux avant de pouvoir vous en occuper. Monsieur le premier ministre, pouvez-vous écarter la question des pensions?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, c'est ici que les faits entrent en jeu. Tout d'abord, la question des pensions fait partie des négociations depuis le début. Des présentations ont été faites en 2019. Je sais qu'il a été dit plus tôt qu'il s'agissait d'un nouvel élément. Eh bien, ce n'est pas le cas. La question des pensions a été soulevée dès le début.

Un peu comme dans le cas des 5 %, il y avait un refus de parler d'autre chose que des 5 % et un refus de parler de tout ce qui concernait les pensions. Les discussions portent sur l'incidence des pensions, et les personnes touchées par le changement que nous proposons, lesquelles sont principalement des femmes, auront ainsi un régime de pension. Par rapport à l'affaire dont les tribunaux sont saisis, les aspects dont il est ici question font l'objet de négociations. Ils ne concernent pas l'affaire devant les tribunaux.

Je sais que, comme nous en avons déjà discuté, le rôle du chef de l'opposition n'est pas d'en apprendre sur un sujet avant de prendre la parole, mais je l'encourage à se renseigner. Nous pouvons l'orienter vers toutes sortes de ressources pour faciliter le processus.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Melanson : Monsieur le premier ministre, vous avez tant dit de choses différentes dans les quelques derniers mois que de nombreuses personnes ne savent pas vraiment ce qu'elles doivent croire. Aux dernières nouvelles, vous n'avez suivi aucune formation dans le domaine juridique. Je n'en ai pas suivi non plus, mais je sais une chose : le bon sens et le bon jugement veulent que, lorsqu'une affaire est devant les tribunaux, nul ne doit s'en mêler avant que les tribunaux l'aient traitée.

Les représentants du syndicat ont dit que la question n'avait pas été soulevée dès le début. Je soupçonne que c'est un ajout de dernière minute de votre part. Cela a manifestement mis un frein à de nombreuses discussions sur la convention collective. Pourquoi ne

you not let the court deal with it, as it is now in that process?

Get the wage mandate resolved, get workers good working conditions, and respect them. Try to respect them. I think that is the minimum that we should ask. You have an opportunity today at one o'clock to get it resolved. You are the leader of the government. Resolve it.

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. At the risk of repeating myself, as I just said . . . The Leader of the Opposition quoted the union leader saying that it was not there from the beginning. Mr. Speaker, the presentation on this was in 2019. We are going back three years, and it was on the table prior to that to discuss it when the presentation was made on the state of the pensions. I did not introduce this at the last minute at all.

The other situation that I want to clarify is that these are not the pensions that are in front of the courts. These are negotiated pensions. Also, something else that I would like to clarify is that we are very happy—because it only involves two groups—to take the other seven groups and say: Let's complete the wage mandate on those seven and let them go and be back to normal. Then let's work on the two groups that we have other issues with, because it does not impact everybody.

Mr. Speaker, it is the right thing to do—to have every person working for government have access to a pension plan. That is what we are trying to accomplish.

Mr. Speaker: Time.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the 5 000 part-time employees in the education system do have access to a pension. It is voluntary—but they do have access—and 40% chose not to take part. The Premier wants to convert them over to a new system, which the union does not agree with. Put that aside for now, Premier. Resolve the wage issue and the working conditions. They already have access to a pension. They said so, and you said so here yesterday, quite frankly. Do not be obsessed with that, because it has derailed the

laissez-vous pas les tribunaux traiter l'affaire, maintenant que le processus est entamé?

Réglez la question des prescriptions salariales, fournissez de bonnes conditions de travail au personnel et respectez-le. Essayez de le respecter. À mon avis, c'est le minimum que nous devrions demander. Vous avez l'occasion, aujourd'hui, à 13 h, de régler la situation. Vous êtes le chef du gouvernement. Réglez la situation.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Au risque de me répéter, comme je viens de le dire... Le chef de l'opposition a cité le dirigeant syndical en disant que la question n'avait pas été soulevée dès le début. Monsieur le président, la présentation sur le sujet a eu lieu en 2019. Cela remonte à trois ans, et la question était sur la table auparavant afin qu'elle puisse faire l'objet de discussions lors de la présentation sur l'état des pensions. Je ne l'ai pas du tout soulevé à la dernière minute.

J'aimerais également préciser que les aspects liés aux régimes de pension dont il est question ne sont pas ceux qui sont liés à l'affaire ayant été portée devant les tribunaux. Il s'agit d'aspects faisant l'objet de négociations. J'aimerais également préciser que — puisque cela ne concerne que deux groupes — nous serions très contents de travailler avec les sept autres groupes et de dire : Réglons la question des prescriptions salariales pour les sept groupes et laissons-les revenir à la normale ; ensuite, travaillons avec les deux groupes pour lesquels il reste d'autres questions à régler, car la situation ne touche pas tous les groupes.

Monsieur le président, offrir un régime de pension à chaque employé du gouvernement, c'est la bonne chose à faire. Voilà ce que nous visons.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Melanson : Monsieur le président, les 5 000 membres du personnel à temps partiel au sein du système d'éducation peuvent effectivement participer à un régime de pension. La participation au régime est volontaire — mais les employés peuvent y participer —, et 40 % des employés choisissent de ne pas le faire. Le premier ministre veut convertir leur régime en un nouveau système, mais le syndicat s'y oppose. Mettez cela de côté pour le moment, Monsieur le premier ministre. Réglez la situation concernant les

whole process. It is hurting the ability to get a positive outcome in the collective bargaining negotiations. You know that. You want to try to impose your way of thinking and what you believe is best. But there are other people around the province who also know what is best and what is better. Can you resolve this at one o'clock today and take this pension issue off the table for now?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, again, talking about the facts, what I said yesterday was that 3 000 part-time workers, who are not able to do so today, would be able to participate in a plan. That is what this is all about, and 80% of government employees—maybe higher, at 90%—are in this plan. It has proven to be valuable. It has proven to be flexible for anybody to participate in any way. All the discussion about it causing high contribution rates is not true. The Opposition Leader can do what he feels he must do, and he can echo what he has heard in the press or what he has maybe heard when talking to folks from the rally. All that I am asking is that the CUPE leadership review the details. That is all that I am asking, to not simply say no, as it has done—

Mr. Speaker: Time, Premier.

10:40

Mr. Melanson: Premier, you are saying that it is all about that, but in reality, if you stop and think about it, it is all about you and you knowing best. That is the problem right now in trying to get this thing resolved.

You said a few times—actually, even before we came back to the Legislature—that you were thinking about bringing in legislation that would include a wage mandate. Well, Mr. Speaker, I think that would be a huge mistake—a huge mistake—because we are not even sure, based on the ruling of the Supreme Court in 2015, that you actually have the authority to do so. Also, the Nurses' Union said this morning that it

salaires et les conditions de travail. Les employés peuvent déjà participer à un régime de pension. Ils l'ont dit, et, bien franchement, vous l'avez dit ici hier. Ne pensez pas qu'à cela, car la question a perturbé tout le processus. Elle nuit à la possibilité que les négociations collectives aboutissent à un résultat positif. Vous le savez. Vous voulez essayer d'imposer votre façon de penser et ce que vous croyez être la meilleure mesure à prendre. Toutefois, d'autres personnes dans la province savent ce qui est mieux et ce qui convient le mieux. Pouvez-vous régler la situation, aujourd'hui, à 13 h, et, pour le moment, mettre de côté la question des pensions?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, encore une fois, puisqu'il est question de faits, ce que j'ai dit hier, c'est que 3 000 membres du personnel à temps partiel qui ne peuvent actuellement pas participer au régime de pension pourraient y participer. Voilà l'objectif, et je souligne que 80 % — voire 90 % — du personnel du gouvernement participe à ce régime. Il s'est avéré efficace. Il assure une certaine souplesse pour toute personne qui y participe. La discussion selon laquelle le régime entraîne des taux de cotisation élevés n'est pas fondée sur des faits. Le chef de l'opposition peut faire ce qu'il estime devoir faire et il peut reprendre les propos qu'il a entendus dans les médias ou peut-être de la part des manifestants. Tout ce que je demande, c'est que les responsables du SCFP réexaminent les détails. Je leur demande uniquement de ne pas dire non, comme ils l'ont fait...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson : Monsieur le premier ministre, vous dites que le tout se résume à la participation au régime, mais, en réalité, prenons un moment pour y penser et nous constaterons que le tout relève entièrement de vous et se résume au fait que vous décidiez ce qui convient le mieux. Voilà le problème qui empêche actuellement la résolution de la situation.

Vous avez dit quelques fois — en fait, même avant que nous revenions à l'Assemblée législative — que vous pensiez à présenter une loi qui comprendrait des dispositions au sujet des salaires. Eh bien, Monsieur le président, à mon avis, ce serait une grave erreur — une grave erreur —, car, compte tenu de l'arrêt rendu en 2015 par la Cour suprême, nous ne sommes même pas sûrs que vous avez le pouvoir de le faire. De plus, le Syndicat des infirmières et infirmiers a indiqué, ce

would be a huge mistake to apply a wage mandate across the board.

Did you already draft that piece of legislation? I want to know whether it is drafted, and I want to know whether you are going to table it.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, it is nice to hear that the Leader of the Opposition actually wants to know something because there are a lot of things that we could share with him so that he would know more. Then he could speak with factual information about the concerns.

I do not want to introduce wage legislation. I am hopeful that today will be the start of meaningful discussions with the CUPE leadership and that we can actually put all the facts on the table with regard to what we are facing economically and how we can better the working conditions and lifestyle of our employees. This is not about any particular desire of mine. This is not about any issue other than our not walking away as so many governments have done in the past—kick it down the road and hope for the best—Mr. Speaker, because that has been the history of our province. Right now, we are in a situation where we are growing like never before. People are coming here like never before, they are investing like never before, and they want to see a path like one they have never before seen—

Mr. Speaker: Time.

Droits de coupe

M. Mallet : Monsieur le président, les prix du bois d'œuvre ont atteint un nouveau record au cours de la dernière année, mais le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie n'a pas augmenté les redevances sur le bois d'œuvre, et les évaluations des scieries n'ont pas subi de hausse importante. Le ministre semble laisser entendre que la montée en flèche des prix du bois d'œuvre pourrait être un phénomène isolé. Pourquoi Services Nouveau-Brunswick traite-t-il la hausse des prix de l'habitation de la même façon? Pourquoi ne pas envisager un gel des prix ou un ajustement modeste jusqu'à ce que Services Nouveau-Brunswick sache si cette hausse des prix de l'habitation est à court terme?

matin, que ce serait une grave erreur d'imposer des prescriptions salariales.

Avez-vous déjà rédigé la mesure législative? Je veux savoir si elle a été rédigée et si vous allez la présenter.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, il est bien d'entendre que le chef de l'opposition veut vraiment obtenir des renseignements, car nous pouvons lui en donner beaucoup afin qu'il en apprenne davantage. Il pourrait ainsi parler des préoccupations en s'appuyant sur des faits.

Je ne veux pas présenter de mesure législative à l'égard des salaires. J'espère que débiteront aujourd'hui d'importantes discussions avec les responsables du SCFP et que nous pourrions vraiment présenter tous les faits en ce qui concerne notre situation économique et la façon dont nous pouvons améliorer les conditions de travail et la qualité de vie de notre personnel. Il n'est pas question de ce que je souhaite personnellement accomplir. Il est uniquement question du fait que nous ne lâchons pas prise — nous ne remettons pas la situation dans l'espoir que tout ira pour le mieux —, comme l'ont fait dans le passé tant de gouvernements, et je le souligne, car c'est ce qu'a connu notre province dans le passé, Monsieur le président. Actuellement, nous connaissons une croissance sans précédent. Plus de personnes que jamais viennent s'installer ici, les investissements atteignent des sommets et les gens veulent que soit tracée une nouvelle voie...

Le président : Le temps est écoulé.

Stumpage Fees

Mr. Mallet: Mr. Speaker, lumber prices have set a new record over the last year, but the Minister of Natural Resources and Energy Development has not raised timber royalties, and sawmill assessments have not increased substantially. The minister seems to be suggesting that the skyrocketing lumber prices may be an anomaly. Why does Service New Brunswick treat rising housing prices the same way? Why not consider a price freeze or a modest adjustment until Service New Brunswick is sure this is a short-term increase in housing prices?

Hon. Mary Wilson: Thank you very much for the question. I just need to explain that assessors use mass appraisals for these properties by analyzing assessment values annually and that trained assessors, who are unbiased, highly qualified professionals, follow guidelines to make sure that this is done right and follow industry best practices. Real and true market value for these properties is the value of the real property itself, Mr. Speaker. Properties such as mills are not assessed based on their ability to generate profit. The Act is very clear in stating that assessors assess real property—buildings and land. Thank you.

M. Mallet : Compte tenu de la vigueur des marchés du bois d'œuvre, pouvons-nous nous attendre à ce que le gouvernement envisage de revenir sur certains des allègements fiscaux et sur l'évaluation accordés par le ministre des Finances de l'époque, M. Higgs, à la grande industrie, en 2014-2015?

L'hon. M. Holland : Merci pour la question.

It was a little confusing over on this side, where we were trying to figure out in which direction the opposition member was going with that. The member opposite talked about anomalies within the forestry industry and changes within appraisal values. At the end of the day, what exactly are you trying to accomplish with those questions? Are you looking to have us change the scale with which we appraise stuff based on floating markets? I do not think that anyone in the province would agree that taking a knee-jerk reaction to something that important would be a prudent or smart way to go.

As it relates to what we are doing with the forestry industry, we have adopted stable, steady approaches toward that, and that is proven. If the member opposite had done a little research on the anomalies of the forestry industry and had realized that the board price of wood went down as fast as it went up, he would realize that our approach was prudent. Our approach had the best interest of New Brunswickers at heart. Forgive us for trying to take a confusing, all-over-the-map approach. We are good with where we are going. Thank you.

L'hon. Mary Wilson : Merci beaucoup de la question. Je dois simplement expliquer que les évaluateurs effectuent des évaluations de masse pour les biens en examinant, chaque année, la valeur des évaluations et que les évaluateurs formés, à savoir des professionnels hautement qualifiés et impartiaux, suivent des directives afin que les évaluations soient bien faites et qu'elles soient conformes aux pratiques exemplaires de l'industrie. La valeur marchande réelle et exacte de ces biens équivaut à la valeur des biens réels, Monsieur le président. Les biens comme les scieries ne sont pas évalués en fonction de leur capacité à générer des profits. La loi indique clairement que les évaluateurs évaluent les biens réels, c'est-à-dire les terrains et les bâtiments. Merci.

Mr. Mallet: Considering the strength of the lumber markets, can we expect the government to review some of the tax breaks and the assessment the then Minister of Finance, Mr. Higgs, granted to big industry in 2014-15?

Hon. Mr. Holland: Thank you for the question.

Il y avait un peu de confusion de ce côté-ci, et nous essayions de comprendre où le député de l'opposition voulait en venir au moyen de ses questions. Le député d'en face a parlé d'anomalies au sein de l'industrie forestière et de changements dans les valeurs d'évaluations. En fin de compte, que cherchez-vous exactement à accomplir avec les questions soulevées? Voulez-vous que nous changions l'échelle d'évaluation à laquelle nous avons recours en fonction de la fluctuation des marchés? À mon avis, personne dans la province ne conviendrait qu'une réaction impulsive à une question aussi importante serait une façon prudente ou intelligente d'agir.

Nous avons adopté des approches stables et constantes par rapport aux activités de l'industrie forestière et cela a été prouvé. Si le député d'en face avait fait de petites recherches sur les anomalies liées à l'industrie forestière et qu'il s'était rendu compte que le prix du bois par pieds-planche a baissé aussi vite qu'il avait augmenté, il aurait compris que notre approche était prudente. Notre approche visait à servir au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Excusez-nous d'avoir adopté une approche globale qui pourrait porter à confusion. Nous savons ce que nous avons à faire. Merci.

10:45

Property Tax

Mr. LeBlanc: Mr. Speaker, my question to the minister is simple: How much additional tax revenue does the province expect to receive as a result of the property assessment hike? Thank you.

Hon. Mr. Steeves: Do you know what? There is still a lot of work to be done. Thank you for the question—sorry.

We are taking care of the assessments one at a time. There is some spike protection in place. There are different things that we have to work out in the assessment process. The bills have not even been sent out yet. They will be coming out in the new year. We will take care of that. We will actually address the assessment issue, and we will get you the numbers. We do not have them right now, obviously, with the bills not even having been sent out. Thank you.

Mr. LeBlanc: Mr. Speaker. I was not sure that I was going to get a proper answer. Thank you.

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick voient l'évaluation de leur propriété augmenter à des taux sans précédent, ce qui entraînera une hausse considérable de leur impôt foncier. Quand la ministre annoncera-t-elle un programme d'allègement fiscal pour soulager les gens du Nouveau-Brunswick qui sont touchés par ces augmentations massives?

Hon. Mr. Steeves: Thank you for the question, Mr. Speaker, to the member opposite. I just started to talk about that. Yes, there are some situations available to people where they can certainly get an assessment review. If people aged 65 or older want to defer their tax, they have that. They have spike protection to protect them from having their taxes raised over 10%. There are a number of different protections out there, a number of different ways for people to save money, and a number of different ways to get reassessments and to get an adjudication on their assessments.

Impôt foncier

M. LeBlanc : Monsieur le président, ma question à la ministre est simple : Combien de recettes fiscales supplémentaires la province s'attend-elle à recevoir à la suite de la hausse de l'évaluation foncière? Merci.

L'hon. M. Steeves : Savez-vous quoi? Il y a encore beaucoup de travail à faire. Merci pour la question — désolé.

Nous nous occupons des évaluations une par une. Certaines mesures de protection contre les hausses marquées d'évaluation sont en place. Nous devons résoudre différents problèmes dans le processus d'évaluation. Les factures n'ont même pas encore été envoyées. Elles seront envoyées au début de l'année. Nous nous en occuperons. Nous réglerons la question de l'évaluation, et nous vous fournirons les chiffres. Nous ne les avons pas pour le moment, évidemment, puisque les factures n'ont même pas été envoyées. Merci.

M. LeBlanc : Monsieur le président. Je n'étais pas sûr que j'aurais une réponse appropriée. Merci.

Mr. Speaker, New Brunswickers are seeing their property assessments increase at unprecedented rates, which will mean big increases in their property taxes. When will the minister be announcing a tax relief program to assist New Brunswickers affected by these massive increases?

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, je remercie le député d'en face pour sa question. Je viens de commencer à en parler. Effectivement, les gens peuvent certainement obtenir une révision de l'évaluation en fonction de certaines situations. Si des personnes âgées de 65 ans ou plus désirent reporter leur impôt, elles peuvent le faire. Elles bénéficient de la protection contre les hausses marquées d'évaluation, soit celles supérieures à 10 %. Il existe un certain nombre de mesures de protection différentes, un certain nombre de moyens différents pour permettre aux gens d'économiser de l'argent, et un certain nombre de moyens différents pour obtenir une réévaluation et pour qu'une décision soit rendue concernant leur évaluation.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Steeves: But it is not the time right now when we would do that. I mean, they have to get their tax bills first, and those are going to come out in the new year.

Education

Mr. Melanson: Mr. Speaker, there are more and more groups coming out and, certainly, parents, who are saying they are very tired of this reactive, impulsive government when it comes to the education system. We now have virtual learning that has been made available because of this labour dispute. We know that the Minister of Education and Early Childhood Development said a few weeks ago that a circuit breaker for schools—moving online—would be the worst idea because kids would be spread out in their homes and day cares and with their relatives. The Teachers' Federation said it was against this. There are school districts that are saying they are against this.

Now that the EAs who were locked out are back on the payroll, why do we not go back to learning in the schools so that we can get some order in our society?

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, to the member opposite, let me be clear: The Leader of the Opposition is suggesting that we cross picket lines? He is suggesting that we send kids back into schools where we do not have the janitors that we need to keep the kids safe from COVID-19, and he is suggesting that we impose on the already overburdened educational assistants.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Cardy: He is suggesting that those kids not be given the care that they need because they would be in classrooms with not enough EAs and with a teacher who is already responsible for a huge amount of additional work, which has built up and built up over the years, while this government, through the green

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Steeves : Toutefois ce n'est pas le moment de le faire. Je veux dire que les gens doivent d'abord recevoir leur facture d'impôt, et celles-ci seront envoyées au début de l'année.

Éducation

M. Melanson : Monsieur le président, de plus en plus de groupes se manifestent, et certainement des parents, pour exprimer leur ras-le-bol par rapport à un gouvernement réactif et impulsif relativement au système d'éducation. Nous avons maintenant recours à l'apprentissage virtuel qui a été adopté en raison de l'actuel conflit de travail. Nous savons que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a déclaré il y a quelques semaines qu'une mesure coupe-circuit pour les écoles — le passage à l'apprentissage en ligne — serait la pire des idées, car les enfants seraient dispersés chez eux, dans les garderies et chez leurs proches. La Fédération des enseignants a dit qu'elle était contre cette mesure. Des districts scolaires ont exprimé leur opposition à une telle mesure.

Maintenant que les assistants en éducation qui ont été mis en lock-out sont de retour au travail, pourquoi ne pas revenir à l'apprentissage dans les écoles afin de remettre de l'ordre dans notre société?

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, permettez-moi d'être clair avec le député d'en face : Le chef de l'opposition propose-t-il que nous franchissions les lignes de piquetage? Il propose que nous renvoyions les enfants dans des écoles où nous n'avons pas les concierges dont nous avons besoin pour protéger les enfants contre le virus causant la COVID-19, et il propose que nous imposions du travail aux assistants en éducation déjà surchargés.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Cardy : Alors que le gouvernement, grâce à la publication du livre vert sur l'éducation il y a quelques années, fait de son mieux pour réduire la charge des enseignants, le chef de l'opposition propose que les enfants ne reçoivent pas l'attention dont ils ont besoin, car ils se retrouveraient dans une

paper on education a couple of years back, is doing its best to reduce the load on teachers. In a time of pandemic, when it comes to our children's safety, this government has one priority, which is acting in its best interest.

I am tired of the opposition trying to politicize the school system. Let the government negotiate, let the union negotiate, let them reach a resolution, and leave the kids out of it.

Mr. Speaker: Time, minister. Order. Order.

10:50

Climate Change

Ms. Mitton: Mr. Speaker, at today's COP26 meeting in Glasgow, world leaders are discussing phasing out coal by 2030. Just last week, our neighbours in Nova Scotia committed to do just that, along with committing to source 80% of the province's energy from renewable sources by 2030.

Yesterday, the Premier said that phasing out coal in New Brunswick by 2030 was dependent on the Atlantic Loop. While this is an important initiative, the Premier does not have to wait. Instead, he can invest now in locally owned renewable energy sources. People want to be able to put solar panels on their houses, small businesses, and community centres. Despite a lack of government leadership, Amlamgog, also known as Fort Folly First Nation, has taken the lead by investing in solar for its community on unceded Mi'kmaw territory. Will the Premier commit today to ending the use of coal by 2030 and to investing right now in locally owned renewable energy sources?

Hon. Mr. Crossman: Thank you for the question. The renewed climate change plan will be coming out. As I mentioned yesterday, there will be more information coming out as well early in the new year. With all the

classe où il n'y a pas assez d'assistants en éducation et où l'enseignant est déjà responsable d'une énorme quantité de travail supplémentaire qui s'est accumulée au fil des ans. En cette période de pandémie, lorsqu'il s'agit de la sécurité des enfants, le gouvernement n'a qu'une seule priorité, celle d'agir dans leur intérêt supérieur.

J'en ai assez d'entendre l'opposition chercher à politiser le système scolaire. Laissez le gouvernement négocier, laissez le syndicat négocier, laissez-les résoudre le conflit et laissez les enfants en dehors du débat.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. À l'ordre. À l'ordre.

Changement climatique

M^{me} Mitton : Monsieur le président, à la séance d'aujourd'hui de la 26^e Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques qui se déroule à Glasgow, les dirigeants mondiaux parlent de l'élimination progressive du charbon. Pas plus tard que la semaine dernière, nos voisins en Nouvelle-Écosse se sont engagés à faire précisément cela, en plus de s'engager à ce que, d'ici à 2030, 80 % de l'énergie de la province provienne de sources renouvelables.

Hier, le premier ministre a dit que, au Nouveau-Brunswick, l'élimination progressive du charbon d'ici à 2030 dépendait de la boucle de l'Atlantique. Même s'il s'agit d'une importante initiative, le premier ministre n'a pas à attendre. Il peut plutôt investir dès maintenant dans des sources d'énergie renouvelable locales. Les gens veulent être en mesure d'installer des panneaux solaires sur leur maison, leur petite entreprise et leur centre communautaire. Malgré un manque de volonté gouvernementale, Amlamgog, aussi connue sous le nom de Première Nation de Fort Folly, a pris les devants en investissant dans le secteur de l'énergie solaire pour sa collectivité située sur un territoire mi'kmaq non cédé. Le premier ministre s'engagera-t-il aujourd'hui à mettre fin, d'ici à 2030, à l'utilisation du charbon et à investir dès maintenant dans les sources d'énergie renouvelable locales?

L'hon. M. Crossman : Merci de la question. Le plan renouvelé sur les changements climatiques sera publié prochainement. Comme je l'ai mentionné hier, plus de renseignements seront aussi fournis au début de la

commitments in place, there is a lot happening. It will not happen overnight, but things will move ahead for lower emissions. We are working hard on that. The government has committed to the climate change solution, for sure, and we know that through our committee work.

As well, the Climate Change Secretariat is working with our deputy minister through the department and the Climate Change Fund to address many of these projects on an ongoing basis. Of the \$36 million in the Climate Change Fund, some is not being used, but they are readjusting that right now to accommodate other projects to make sure that we are moving ahead with reducing emissions and making things green. Thank you.

Public Transportation System

Ms. Mitton: Well, Mr. Speaker, I did not hear any clear, firm commitments. We are falling behind not only our neighbours in Nova Scotia on renewable energy but also our neighbours in Prince Edward Island on affordable and accessible public transportation to serve the common good. Earlier this fall, Premier King announced a toonie transit system that will begin offering services on two bus routes, with a goal of expanding across the province. Best of all, Premier King called the initiative an easy investment for the government to make, costing only a couple hundred thousand dollars to get it rolling.

New Brunswickers would greatly benefit from an accessible public transportation system that would not only help them to reduce their carbon emissions but also help rural residents to access jobs and health care appointments. New Brunswick has a public transportation strategy from 2017, but it has been collecting dust for years because no minister has the mandate to implement it. Will the Premier fix this by assigning the mandate for public transportation to one of his Cabinet ministers?

nouvelle année. En raison de tous les engagements déjà pris, beaucoup de choses se produisent. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais des progrès seront accomplis pour réduire les émissions. Nous travaillons fort à cet égard. Le gouvernement s'est engagé en faveur de la solution visant les changements climatiques, bien sûr, comme le montre notre travail en comité.

De plus, le Secrétariat des changements climatiques travaille avec notre sous-ministre par l'intermédiaire du ministère et du Fonds pour les changements climatiques pour s'occuper de façon suivie d'un grand nombre des projets. Une partie des 36 millions de dollars consacrés au Fonds pour les changements climatiques n'est pas utilisée, mais des modifications sont en cours à cet égard pour réaliser d'autres projets afin que nous fassions des progrès au chapitre de la réduction des émissions et de l'adoption de pratiques écologiques. Merci.

Système de transport collectif

M^{me} Mitton : Eh bien, Monsieur le président, je n'ai entendu aucun engagement clair et ferme. Nous prenons du retard non seulement sur nos voisins en Nouvelle-Écosse au chapitre de l'énergie renouvelable, mais aussi sur nos voisins à l'Île-du-Prince-Édouard au chapitre du transport collectif abordable et accessible pour servir le bien commun. Plus tôt cet automne, le premier ministre King a annoncé un réseau de transport en commun où l'aller simple coûtera 2 \$ et qui offrira deux trajets d'autobus dans le but d'étendre le service à l'ensemble de la province. Mieux encore, le premier ministre King a qualifié l'initiative d'investissement facile à réaliser pour le gouvernement, puisque sa mise en oeuvre ne coûte que deux ou trois centaines de milliers de dollars.

Les gens du Nouveau-Brunswick profiteraient grandement d'un système de transport collectif accessible qui non seulement les aiderait à réduire leurs émissions de carbone, mais aiderait aussi les gens des régions rurales à se rendre à des emplois et à des rendez-vous médicaux. Le Nouveau-Brunswick dispose d'une stratégie de transport collectif datant de 2017, mais elle s'empoussière depuis des années, car aucun ministre n'a le mandat de la mettre en oeuvre. Le premier ministre réglera-t-il le problème en confiant le mandat relatif au transport collectif à l'un de ses ministres?

Hon. Mr. Higgs: You know, I will discuss that point because I think that there is an opportunity throughout this province to establish a better transit system. There is an opportunity to look at our entire network and how we manage it in its entirety, to say, What should we do differently?

When we talk about a wage mandate for 55 000 employees, that is why the point is to be fair and reasonable. It is so that we pay the right amount to ensure not only that we are being competitive with our counterparts in the Atlantic Region but also that we can invest in things—not just wages, Mr. Speaker—because we need to do better. We need to do more, and we need to have access for everyone throughout this province, whether it be for health care services or for just getting around to see family for those who cannot. The more people we have on the bus, the better it is.

I am very committed to doing something differently in that regard and so are my colleagues. But do you know what? We cannot have it all. To drive change, we have to manage with what we have. How do we innovate? Just sitting here and suggesting that throwing money at it is going to fix it—

Mr. Speaker: Time.

COVID-19

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, staff shortages have been an issue for some time in New Brunswick, especially in our health care system, and the pandemic has now completely heightened that. With the new vaccine mandate coming up on November 19, I have had many calls from workers who are not going to be able to work. These people are not anti-vaxxers. Some are nurses and paramedics. They are citizens who are genuinely concerned about the risks of a vaccine and who feel that they should be able to be tested and still go to work.

Considering that we are critically short-staffed as it is and we cannot lose any workers, we know that your deadline is coming up. We have seen Quebec and

L'hon. M. Higgs : Vous savez, je vais parler de l'élément en question, car, selon moi, une occasion d'établir un meilleur système de transport en commun se présente dans la province. Une occasion se présente d'examiner l'ensemble de notre réseau et la façon dont nous le gérons dans son intégralité pour nous poser la question suivante : Que devrions-nous faire différemment?

Lorsque nous parlons de consignes au sujet des salaires pour 55 000 employés, voilà pourquoi l'objet est d'être juste et raisonnable. Nous visons à payer la somme nécessaire non seulement pour être concurrentiels par rapport à nos homologues dans la région de l'Atlantique, mais aussi pour pouvoir réaliser des investissements — pas que dans les salaires, Monsieur le président —, car nous devons mieux faire. Nous devons en faire davantage et assurer l'accès universel dans la province, qu'il s'agisse de services de santé ou de la simple possibilité, pour les gens qui ne peuvent pas le faire, de se déplacer pour rendre visite à leur famille. Plus l'autobus a de passagers, mieux c'est.

Je suis très déterminé, comme le sont mes collègues, à innover à cet égard. Toutefois, savez-vous quoi? Nous ne pouvons pas tout avoir. Pour réaliser des changements, nous devons nous débrouiller avec ce que nous avons. Comment innover? Le simple fait d'être assis ici à suggérer que l'argent est la solution...

Le président : Le temps est écoulé.

COVID-19

M^{me} Conroy : Monsieur le président, des pénuries de personnel se font sentir depuis quelque temps au Nouveau-Brunswick, surtout au sein de notre système de santé, et la pandémie n'a fait qu'aggraver la situation. J'ai reçu de nombreux appels de personnes qui, en raison des nouvelles exigences en matière de vaccination devant entrer en vigueur le 19 novembre, ne pourront plus travailler. Ces personnes ne sont pas contre la vaccination. Certaines d'entre elles font partie du personnel infirmier ou du personnel paramédical. Ce sont des personnes de la province qui sont vraiment préoccupées par les risques liés à la vaccination et qui estiment qu'elles devraient pouvoir continuer à travailler si elles subissaient des tests de dépistage.

Puisque nous manquons déjà gravement de personnel, nous ne pouvons pas nous permettre de perdre davantage d'employés et nous savons que votre date

Ontario abandon their vaccine mandates. My question is for the Premier: Can you tell us what is coming up for November 19? Will you haul back on the vaccine mandate for workers, or will you go through with it? If you do go through with it, what are your plans to keep our services, our hospitals, and our surgeries going forward?

10:55

Hon. Mrs. Shephard: Thank you very much for the question. We are aware of the Quebec and Ontario decisions. I have to emphasize that we have seen what happens when COVID-19 gets into our hospitals and into our long-term care sectors. It is a very difficult time, and we know that the best way to prevent that is through vaccination. We are still working diligently with everyone—with those who are resistant to getting their vaccines. We are trying to use every piece of information that we can to suggest that this is our best way. We are reviewing the decisions of our partners across this country and staying in touch with medical officers of health throughout. We will not have a decision on that until into the forthcoming days. Thank you, Mr. Speaker.

Government

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Yesterday, I asked a question of the Premier about the role of his Cabinet and caucus colleagues in the decision-making process of government policies and decisions. The Premier answered a few things, but one thing that he did say—and I quote—was this: he's been more tolerant than most premiers of diverging views. Well, I think he should step back and think about what he said just yesterday. He should ask the member for Fundy-The Isles-Saint John West and the member for New Maryland-Sunbury because they were not in agreement with some of the government policies and he punished them. They are not in Cabinet anymore.

I want to know from the Premier, What actually is the role of his caucus and Cabinet colleagues in the decision-making of this government?

limite approche. Nous avons vu que les exigences en matière de vaccination ne seraient pas imposées au Québec et en Ontario. Je pose ma question au premier ministre : Pouvez-vous nous dire ce qui se passera le 19 novembre? Reviendrez-vous sur la décision concernant les exigences liées à la vaccination pour les travailleurs ou irez-vous de l'avant à cet égard? Si vous allez de l'avant, comment comptez-vous assurer le maintien de nos services, le fonctionnement de nos hôpitaux et la prestation des soins chirurgicaux dans l'avenir?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci beaucoup de la question. Nous sommes au courant des décisions prises au Québec et en Ontario. Je dois souligner que nous avons vu ce qui se passe lorsque la COVID-19 se propage dans nos hôpitaux et dans nos foyers de soins de longue durée. C'est une situation très difficile, et nous savons que la meilleure mesure préventive, c'est la vaccination. Nous travaillons encore diligemment avec les gens — avec les personnes qui hésitent à se faire vacciner. Nous présentons tous les renseignements que nous pouvons pour monter qu'il s'agit de la meilleure mesure que nous puissions prendre. Nous examinons les décisions de nos partenaires d'un bout à l'autre du pays et restons en contact avec des médecins-hygiénistes tout au long du processus. La décision sera prise dans un proche avenir. Merci, Monsieur le président.

Gouvernement

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Hier, j'ai posé une question au premier ministre au sujet du rôle que jouent ses collègues du Cabinet et du caucus dans le processus décisionnel relatif aux politiques et aux décisions gouvernementales. Le premier ministre a donné quelques réponses, mais une chose qu'il a dite — et je reprends ses propos —, c'est qu'il a été plus tolérant que la plupart des autres premiers ministres à l'égard des points de vues divergents. Eh bien, je pense qu'il devrait prendre du recul et penser à ce qu'il a dit pas plus tard qu'hier. Il devrait en parler à la députée de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest et au député de New Maryland-Sunbury, lesquels il a punis pour ne pas avoir appuyé certaines des politiques gouvernementales. Ils ne font plus partie du Cabinet.

Je veux que le premier ministre réponde à ceci : Quel rôle jouent effectivement ses collègues du caucus et du

Cabinet dans la prise de décisions par le gouvernement actuel?

Hon. Mr. Higgs: Well, Mr. Speaker, it is interesting to watch the Leader of the Opposition try his very best to continue to divide, create wedges, create differences, create emotions within, create a division in caucus, and create a division in government—just divide and conquer and separate. If he would spend just half the time trying to think about how he could actually make improvements in this province rather than trying to think about how he could get back into government and continue to waste the opportunities that we have in front of us . . .

I am hoping that through this session, a lot of things actually come out that were done in the days of the previous Gallant government, because it makes Atcon look like a walk in the park. Let's get all the facts on the table. Let's spend our time working for the best in this province and not spend our time trying to divide people who are trying to make a difference here. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Melanson: I guess I touched a nerve, Mr. Speaker. You know, the most constructive thing that we can do as an opposition and, certainly, as a province is to get rid of this Premier. But there are still three years, and we respect the mandate that he has. New Brunswickers have spoken.

Ce que j'aimerais savoir de la part du premier ministre — il ne répond jamais à la question —, c'est si les membres de son Cabinet et de son caucus jouent réellement un rôle significatif. Car, je suis encore convaincu... Je connais plusieurs parlementaires du côté du gouvernement qui ne veulent pas voir cette situation actuelle en ce qui a trait à la dispute en matière de relations de travail. Ils veulent une solution. Ils reçoivent tous des appels des parents dans leur circonscription. Le premier ministre a maintenant une occasion, à 13 h, de régler la situation. Va-t-il régler la situation, aujourd'hui, à 13 h?

Hon. Mr. Higgs: Well, Mr. Speaker, look who got revved up there.

We all want resolution to this. There is no debate there. We all want to see this resolved and behind us—absolutely. I would say that we are in the same

L'hon. M. Higgs : Eh bien, Monsieur le président, il est intéressant d'observer le chef de l'opposition faire tout son possible pour continuer de diviser, de semer la discorde, de mettre en évidence des différences, de provoquer des émotions au sein du groupe et de créer des divisions au sein du caucus et du gouvernement — il n'est question que de diviser pour mieux régner et de séparer les gens. S'il ne passait que la moitié de son temps à essayer de trouver des façons dont il pourrait effectivement apporter des améliorations dans la province au lieu d'essayer de trouver des façons de revenir au pouvoir et de continuer à gaspiller les occasions qui se présentent à nous...

J'espère que, au cours de la session, de nombreuses mesures prises à l'époque de l'ancien gouvernement Gallant seront rendues publiques, car elles donnent à Atcon des airs de futilité. Exposons tous les faits. Consacrions notre temps au travail visant à servir au mieux les intérêts de la province au lieu de tenter de diviser les gens qui essaient d'accomplir des progrès ici. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson : Je suppose que j'ai touché une corde sensible, Monsieur le président. Vous savez, la chose la plus constructive que nous pouvons faire en tant qu'opposition et, certainement, en tant que province, c'est de nous débarrasser du premier ministre actuel. Il reste toutefois trois ans, et nous respectons le mandat qui lui a été confié. Les gens du Nouveau-Brunswick se sont prononcés.

What I would like to know from the Premier—he never answers the question—is if members of his Cabinet and caucus really play any significant role. I am still not sure... I am acquainted with several government members who do not want to see this happening with the labour relations dispute. They want a solution. They are all getting calls from parents in their ridings. The Premier has an opportunity now, at 1 o'clock, to resolve the situation. Is he going to resolve the situation at 1 o'clock today?

L'hon. M. Higgs : Eh bien, Monsieur le président, regardez qui s'emballe.

Nous voulons tous que le conflit se règle. Cela est indiscutable. Nous voulons tous que le conflit soit résolu pour passer à autre chose, c'est certain. C'est

situation. That may be one thing we in this House agree on completely, across all party lines.

But we have a process where we are trying to say, How do we get better? Do you know what? You could look today and say that New Brunswick cannot meet the future needs going down the road. We cannot meet them in terms of our ability to attract new labour. It is because the labour does not exist. It is the ability of what we can do differently because we must. It is the ability of how we can be better in our health care system and have better working environments for nurses. And it is not going to be difficult. It means paying attention to nurses because they have been crying out for years. It means that when you put money into, for instance, the universities, you want more students coming out as a result. But that never mattered to the Liberals. It was, I invested in this, and that is all that is necessary.

Mr. Speaker: Time, Mr. Premier.

11:00

Déclarations de ministres

L'hon. M. Holland : Merci, Monsieur le président.

I stand in the House today to celebrate what I consider to be one of the best times of the entire year in New Brunswick—hunting season. That is a time when all New Brunswickers have an opportunity to enjoy the outdoors, explore our natural landscape, and make memories that are going to last a lifetime.

C'est vrai. Tous les parlementaires représentent les chasseurs du Nouveau-Brunswick.

That is why today I invite everybody here in the House and all throughout the province to wish our hunting community in New Brunswick a safe and successful hunting season.

Merci, Monsieur le président.

aussi notre cas. Il s'agit probablement de la seule chose sur laquelle nous, les parlementaires de tous les partis, sommes tout à fait d'accord à la Chambre.

Toutefois, nous réfléchissons et nous nous demandons souvent : Comment pouvons-nous nous améliorer? Savez-vous quoi? Selon le contexte actuel, on pourrait dire que le Nouveau-Brunswick ne pourra pas répondre aux besoins à venir. Nous ne pourrons pas y répondre parce que nous n'arrivons pas à attirer une nouvelle main-d'œuvre. C'est parce qu'il manque de main-d'œuvre. Il faut savoir faire les choses autrement parce que nous le devons. Il faut chercher à améliorer notre système de santé ainsi que le milieu de travail du personnel infirmier. La tâche ne sera pas difficile. Il faut prêter attention aux membres du personnel infirmier, car ils réclament des mesures depuis des années. Par exemple, si on investit dans les universités, il faut par conséquent que davantage d'étudiants obtiennent leur diplôme. Cependant, pour les Libéraux, cela n'a jamais été important. Ils se disaient qu'ils avaient fait tel investissement et que c'était tout ce qui était nécessaire.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Holland: Thank you, Mr. Speaker.

Je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour célébrer ce qui est, selon moi, l'un des meilleurs moments de l'année au Nouveau-Brunswick — à savoir, la saison de la chasse. Il s'agit d'un moment où tous les gens du Nouveau-Brunswick ont l'occasion de profiter du grand air, d'explorer la nature et de vivre des moments inoubliables.

It is true. All members represent New Brunswick hunters.

Voilà pourquoi j'invite aujourd'hui toutes les personnes à la Chambre et tous les gens de la province à souhaiter à la communauté de chasseurs du Nouveau-Brunswick une saison de chasse sécuritaire et fructueuse.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Legacy: I would like to start, first of all, by wishing happy birthday to the honourable member. I think we all agree that he looks very good for a young man in his late thirties, so good for him.

I agree with the sentiment that hunting season in New Brunswick is a great time to strengthen family ties, to go out and rekindle long-standing friendships, and to actually make new friends. I do not know how it is for the minister, but back home, if you get a moose license, you have a lot of friends. I echo the sentiments, and I wish him a successful season. Good hunting, and be safe.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je me lève avec mon collègue pour dire, absolument, que je souhaite une bonne saison de la chasse aux gens. Nous souhaitons une saison de la chasse en toute sécurité à tout le monde. Je sais que, chez nous, la chasse fait partie de notre ADN. Cela fait partie de notre mode de vie.

Je vais prendre cette occasion pour encourager fortement le gouvernement à entreprendre de façon très ouverte les négociations de cet après-midi, et ce, afin de permettre aux chasseurs qui doivent être le long de la rue pour manifester de retourner à la chasse avec leurs familles et leurs amis, Monsieur le président.

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. I, too, want to wish the minister a very happy birthday today from all of us in the entire House.

Thank you for bringing this forward. I am new to hunting. I got my first hunting license in 2012. Being in the woods, especially through the pandemic, is good for the soul, good for the mind, and good for mental health. I want to echo wishing all the hunters a very safe and exciting season. I hope to be out there with them.

Introduction and First Reading of Bills

(Hon. Mr. Flemming moved that Bills 73, *An Act to Amend the Safer Communities and Neighbourhoods Act*, and 74, *An Act to Amend the Electrical*

M. Legacy : J'aimerais commencer, tout d'abord, par souhaiter au député un joyeux anniversaire. Je pense que nous convenons tous qu'il paraît très bien pour un jeune homme à la fin de la trentaine, alors bravo pour lui.

Je suis d'accord pour dire que la saison de la chasse au Nouveau-Brunswick est un moment idéal pour resserrer les liens familiaux, aller à l'extérieur, renouer des amitiés de longue date et en nouer en fait de nouvelles. J'ignore quelle est la situation chez le ministre, mais, chez nous, si l'on obtient un permis de chasse à l'original, on a beaucoup d'amis. Je me fais l'écho des sentiments exprimés, et je souhaite au ministre une saison de chasse fructueuse. Bonne chasse, et soyez prudent.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I rise with my colleague to say that I absolutely wish people a good hunting season. We wish everyone a safe hunting season. I know that, back home, hunting is part of our DNA. It is part of our way of life.

I will take this opportunity to strongly encourage the government to undertake the negotiations this afternoon openly so that hunters who have to be out in the streets protesting can get back to hunting with their families and friends, Mr. Speaker.

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Je tiens moi aussi à souhaiter aujourd'hui un très joyeux anniversaire au ministre de la part de nous tous à la Chambre.

Je vous remercie d'avoir soulevé le sujet. La chasse, c'est nouveau pour moi. J'ai obtenu mon premier permis de chasse en 2012. Se trouver dans les bois, surtout pendant la pandémie, est bon pour l'âme, pour l'esprit et pour la santé mentale. Je veux me faire l'écho des vœux formulés et souhaiter à tous les chasseurs une saison de chasse très sécuritaire et palpitante. J'espère être dans les bois avec eux.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(L'hon. M. Flemming propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 73, *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des communautés et des voisinages*, et 74, *Loi modifiant la*

Installation and Inspection Act, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Flemming** gave the following explanations:

Bill 73: I am pleased to introduce a bill that will promote community safety, protect the identities of those making complaints under the Act, and strengthen the ability to provide evidence in support of applications before the court. Thank you, Mr. Speaker.

11:05

Bill 74: Mr. Speaker, I am pleased to introduce a bill that will allow the Minister of Justice and Public Safety to enter into agreements with supply authorities, such as NB Power, to issue electrical permits on behalf of the department. The proposed amendments will formalize the successful pilot project that has been in effect since 2019. Thank you, Mr. Speaker.

(**Hon. Mr. Holland** moved that Bill 75, *An Act to Amend the Mining Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Holland** said: Mr. Speaker, the proposed changes to the *Mining Act* are small in nature and will provide clarity around allowed activities during prospecting and exploration work on private land. In addition, this amendment will remove outdated language around ground staking, which was replaced by online and GPS mapping some time ago. I look forward to speaking on this bill in greater detail during second reading.

Merci.

Thank you, Mr. Speaker.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you very much, Mr. Speaker. The House will be continuing work on second reading of Bills 70, 71, and 72. All bills introduced today will go for second reading tomorrow. All bills through second reading today stand referred to the Standing

Loi sur le montage et l'inspection des installations électriques.)

L'hon. M. Flemming donne les explications suivantes :

Projet de loi 73. Je vais présenter un projet de loi qui favorisera la sécurité des communautés, protégera l'identité des personnes qui déposent une plainte en vertu de la loi et renforcera la capacité de fournir des preuves à l'appui des demandes présentées à la cour. Merci, Monsieur le président.

Projet de loi 74. Monsieur le président, j'ai le plaisir de présenter un projet de loi qui habilitera le ministre de la Justice et de la Sécurité publique à conclure avec des distributeurs d'électricité, comme Énergie NB, des accords permettant à ces derniers de délivrer pour le compte du ministère des permis relatifs à l'électricité. Les modifications proposées permettront d'officialiser le projet pilote réussi qui est en vigueur depuis 2019. Merci, Monsieur le président.

(**L'hon. M. Holland** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 75, *Loi modifiant la Loi sur les mines*.)

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, les modifications de la *Loi sur les mines* qui sont proposées sont mineures et fourniront des précisions au sujet des activités permises pendant les travaux de prospection et d'exploration sur des terres privées. En outre, les modifications élimineront le libellé désuet concernant le jalonnement au sol, qui a été remplacé il y a quelque temps par la cartographie en ligne et par GPS. Je me réjouis à la perspective de parler du projet de loi de façon plus détaillée à l'étape de la deuxième lecture.

Thank you.

Merci, Monsieur le président.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci beaucoup, Monsieur le président. La Chambre poursuivra ses travaux à l'étape de la deuxième lecture des projets de loi 70, 71 et 72. Les projets de loi déposés aujourd'hui feront l'objet d'une deuxième lecture demain. Les projets de

Committee on Economic Policy. Thank you, Mr. Speaker.

Debate on Second Reading of Bill 70

Hon. Mr. Crossman, after the Speaker called for second reading of Bill 70, *An Act to Amend the Beverage Containers Act*: Mr. Speaker, I move that a bill entitled *An Act to Amend the Beverage Containers Act* be now read a second time. The proposed amendments are an important step in the process of modernizing New Brunswick's Beverage Containers Program. Over the past three decades, trends in waste management have evolved, new technologies have been developed, and costs have increased. Both alcohol and nonalcohol beverage distributors are currently experiencing financial shortfalls, or they soon will be.

Mr. Speaker, the proposed amendments to the Act will improve the short-term and long-term financial stability of this aging program by transferring the responsibility for recycling alcohol containers from ANBL to individual alcohol distributors, adding new recycling plan requirements, and allowing for alternative refund methods at redemption centres. These amendments will also increase recycling opportunities, divert more material from the landfills, and provide more opportunities for consumers to return their beverage containers.

11:10

Mr. Speaker, our government has also recently announced an extended producer responsibility program for packaging and paper products, which is a major waste-diversion initiative for the province. We are proud of the work that has been done to enhance and protect New Brunswick's environment. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le président. Je suis très fière de me lever pour parler à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi. Monsieur le président, une modernisation de la loi est traditionnellement une bonne chose, mais ce n'est pas

loi qui sont lus une deuxième fois aujourd'hui seront d'office renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci, Monsieur le président.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 70

L'hon. M. Crossman, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 70, *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson* : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson*. Les modifications proposées constituent une étape importante du processus de modernisation du Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick. Au cours des trois dernières décennies, les tendances en matière de gestion des déchets ont évolué, de nouvelles technologies ont été élaborées et les coûts ont augmenté. Les distributeurs de boissons alcooliques et non alcooliques sont actuellement aux prises avec des défis financiers ou le seront bientôt.

Monsieur le président, les modifications proposées de la loi amélioreront la stabilité financière à court terme et à long terme du programme vieillissant, car elles prévoient le transfert de la responsabilité liée au recyclage des récipients à boisson alcoolique d'ANBL aux distributeurs individuels de boissons alcooliques, l'établissement de nouvelles exigences liées aux plans de recyclage et l'autorisation d'autres modes de paiement dans les centres de remboursement. Les modifications permettront également d'accroître les possibilités de recyclage, de diminuer la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement et de fournir aux consommateurs plus d'occasions de retourner leurs récipients à boisson.

Monsieur le président, notre gouvernement a aussi récemment annoncé un programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et les produits de papier, ce qui est une initiative importante de réacheminement des déchets dans la province. Nous sommes fiers du travail en cours visant à protéger et à améliorer l'environnement au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mrs. F. Landry: Thank you, Mr. Speaker. I am very proud to rise to speak on this bill at second reading. Mr. Speaker, modernizing an Act is traditionally a good thing, but that is not always the case. This bill seems to add extra administrative and financial

toujours le cas. Ce projet de loi semble ajouter des fardeaux administratifs et financiers supplémentaires à de nombreuses industries du Nouveau-Brunswick, notamment aux brasseurs artisanaux et aux producteurs d'alcool artisanal.

Nous voudrions sûrement examiner les détails du projet de loi et les raisons pour lesquelles ces changements sont proposés. Nous voudrions également avoir des informations sur les consultations qui ont été tenues et sur les commentaires qui ont été reçus.

Les centres d'échange ont dû faire face à une augmentation des coûts, mais les montants qu'ils reçoivent ne reflètent pas cette réalité. Les petites entreprises n'ont pas besoin d'obstacles supplémentaires à surmonter ou de coûts supplémentaires à prendre en compte. En fait, le transfert de la responsabilité liée au recyclage des récipients à boisson alcoolisée de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick aux distributeurs individuels est vraiment ce dont nous parlons ici.

Ce que nous avons entendu, c'est qu'un montant de 4 millions de dollars sera transféré aux petits producteurs et aux distributeurs locaux. Il s'agit donc en fait de transférer sur le dos des petits producteurs et des producteurs artisanaux du Nouveau-Brunswick des coûts qui sont actuellement absorbés par le budget de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick. Je pense que nous aurons certainement des questions à ce sujet. Nous serons donc certainement prêts à poser des questions lors de l'évaluation de ce projet de loi en comité. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today at second reading of Bill 70, *An Act to Amend the Beverage Containers Act*. Certainly, there needs to be a change with regard to how we manage waste and recycling and all these things in New Brunswick. At a societal level, we have, frankly, done a terrible job of dealing with the different products that are produced. Sometimes, it is by-products. Sometimes, it is actual garbage. I would say that over the recent centuries and recent decades, we really have created a lot of problems and a lot of waste.

I think it is important to understand the history of recycling and the history of where the responsibility lies. Huge corporations—we are talking about really big, billion-dollar corporations—lobbied governments to ensure that the responsibility and the cost for

burdens to many New Brunswick industries, including craft brewers and craft alcohol producers.

We will surely want to examine the details of the bill and why these changes are being proposed. We will also want to get information on the consultations that were held and the feedback received.

The redemption centres have had to deal with an increase in costs, but the amounts they receive do not reflect this reality. Small businesses do not need more hurdles to overcome or additional costs to take into account. In fact, the transfer of the responsibility for recycling liquor containers from the New Brunswick Liquor Corporation to individual distributors is really what we are talking about here.

What we have heard is that \$4 million will be transferred to small producers and local distributors. So, this is in fact about downloading costs currently absorbed by the New Brunswick Liquor Corporation budget onto New Brunswick small producers and craft producers. I think we will certainly have questions about this. So, we will certainly be ready to ask questions when this bill is under consideration in committee. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 70, *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson*. Il faut certainement modifier la façon dont nous gérons les déchets, le recyclage et tout ce genre de choses au Nouveau-Brunswick. À l'échelle de la société, franchement, nous avons très mal réussi à nous occuper des divers produits qui sont fabriqués. Parfois, ce sont des sous-produits. Parfois, ce sont de véritables déchets. Je dirais que, au cours des derniers siècles et des dernières décennies, nous avons vraiment créé beaucoup de problèmes et de déchets.

Je pense qu'il est important de comprendre l'histoire du recyclage et celle des parties responsables. D'énormes sociétés — nous parlons de très grosses sociétés valant des milliards de dollars — ont exercé des pressions sur les gouvernements pour faire en sorte

recycling these products that they were producing was downloaded onto governments and onto individual consumers.

This idea that we are each responsible for recycling and that we need to make sure that we throw our bottles in the recycling bin . . . Sure, the responsibility and the cost have been downloaded onto us, but it is the huge corporations that are really responsible. They have figured out the psychology of how to make certain drinks addictive, and they have really focused on moving toward plastic for their bottles. All these things have shied away from reusable containers. What I am going to be looking for in committee and in this legislation is how we can ensure that small businesses and individuals are not ultimately responsible and do not bear the cost and environmental responsibility for recycling and that it is put onto corporations as much as possible.

11:15

I also want to give the context. These bills are introduced, and about 24 hours later, we are doing second reading. That also means that, as opposition members, we have just started to be able to dig in. We will be able to dig in more in committee.

This downloading of costs onto smaller businesses is a concern. I think that the other thing is to look at the big picture of what we are trying to do. Can we have more reusable containers? Can we look at using more uniform containers so that they are easier to reuse and recycle? When you go into stores, you see not only beverage containers but also hundreds and thousands of different types of containers. It becomes impossible. In my community, it is not being done. We are not recycling glass properly. People have to drive to a container with all their glass, and that is an improvement on what was happening.

We need to make sure that each individual household is not having to take responsibility. We need to make some systemic changes to make it easier for people, to make the system work better, to not download costs, and to not download responsibility to an individual level, because that is the problem when it comes to

que la responsabilité et le coût du recyclage des produits qu'elles fabriquaient soient refilés aux gouvernements et aux consommateurs individuels.

L'idée que nous sommes tous responsables du recyclage et que nous devons nous assurer de jeter nos bouteilles dans le bac de recyclage... Bien sûr, la responsabilité et le coût nous ont été refilés, mais ce sont les énormes sociétés qui en sont vraiment responsables. Ces sociétés ont compris la façon de rendre certaines boissons addictives, et elles ont vraiment mis l'accent sur le choix du plastique pour fabriquer leurs bouteilles. Voilà autant de facteurs qui ont permis d'éviter les récipients réutilisables. Ce que je vais chercher en comité et dans la mesure législative, c'est une façon de nous assurer que les petites entreprises et les particuliers ne seront pas, au bout du compte, responsables du recyclage et n'auront pas à en assumer les coûts et la responsabilité environnementale et de faire en sorte que la responsabilité incombe le plus possible aux sociétés.

Je veux aussi expliquer le contexte. Les projets de loi en question sont déposés, et, environ 24 heures plus tard, nous sommes rendus à l'étape de la deuxième lecture. Cela signifie d'ailleurs que, en tant que parlementaires du côté de l'opposition, nous venons à peine de commencer à approfondir le sujet. Nous pourrions l'approfondir davantage en comité.

Le fait de refiler les coûts aux petites entreprises soulève des préoccupations. Je pense qu'il faut aussi avoir une vue d'ensemble de ce que nous tentons d'accomplir. Pouvons-nous avoir plus de récipients réutilisables? Pouvons-nous envisager d'utiliser des récipients plus uniformes pour qu'ils soient plus faciles à réutiliser et à recycler? Dans les magasins, l'on voit non seulement des récipients à boisson, mais aussi des centaines et des milliers de types de récipients. La tâche devient impossible. Dans ma collectivité, le recyclage ne se fait pas. Nous ne recyclons pas le verre comme il se doit. Les gens doivent se rendre en voiture jusqu'à un conteneur avec tous leurs contenants en verre, ce qui constitue une amélioration par rapport à ce qui se passait auparavant.

Nous devons faire en sorte que chaque ménage n'ait pas à assumer la responsabilité à cet égard. Nous devons apporter des changements systémiques pour faciliter la tâche aux gens, pour améliorer le fonctionnement du système et pour ne pas refiler les coûts et la responsabilité aux particuliers, car c'est là

environmental issues. For decades and decades, we have said that each one of us is responsible, but we really need to be looking at the corporations and the systems. That is what I am going to be looking for when we are addressing this in committee. I look forward to that. Thank you for the time, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the Minister of Environment and Climate Change for bringing this bill forward. There is no question that any way that we could modernize recycling in New Brunswick would be a good thing. I guess the question is always within the details of it and how it would unfold.

From a very personal level, a couple of times per year, my son and I load up the cans and the bottles, put them in the back of a utility trailer, and take them down to our local recycling depot, and I encourage other people to do that. Usually, this gives my son around \$150 per trip, money that he can use for whatever he chooses to use it for. It is always a good thing. It helps the environment and gives a little extra income for those who do recycle, which is important.

The last time that we were at our local recycling depot, I noticed the struggle that the depots are facing. At that time, in the community next door to where I was, there was another recycling depot that had closed down, I believe, for a period. Whether that was COVID-19-related or due to some issues related to the business operation, I am not sure. But I do know the importance of this and of ensuring that it is done as efficiently as possible. Especially now that technology is changing the way that we work and live and how programs operate and are run, the more that technology can be implemented in a program such as recycling, the better off I think it would be for everybody.

I look forward to asking more questions related to this bill and to getting into the details of exactly what it entails. Thank you, Mr. Speaker.

le problème lorsqu'il s'agit des questions environnementales. Depuis de nombreuses décennies, nous disons que nous sommes tous responsables, mais nous devons vraiment examiner les sociétés et les systèmes. Voilà ce que je vais chercher à savoir lorsque nous étudierons le projet de loi en comité. J'attends ce moment avec impatience. Je vous remercie du temps qui m'a été accordé, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre de l'Environnement et du Changement climatique d'avoir présenté le projet de loi. Il ne fait aucun doute que la modernisation du recyclage d'une manière ou d'une autre au Nouveau-Brunswick serait une bonne mesure. Je suppose que la question se trouve toujours dans les détails du projet de loi et dans son application.

J'aimerais parler de mon expérience personnelle : deux à trois fois par année, mon fils et moi chargeons l'arrière d'une remorque utilitaire de canettes et de bouteilles pour les emporter au centre de recyclage de notre localité, et j'encourage d'autres personnes à faire de même. En général, l'activité que nous faisons rapporte à mon fils environ 150 \$ par voyage, de l'argent qu'il peut utiliser à sa guise. C'est toujours une bonne chose. L'activité de recyclage contribue à la protection de l'environnement et procure un petit revenu supplémentaire aux personnes qui le font, ce qui est important.

La dernière fois que nous nous sommes rendus au centre de recyclage de notre localité, j'ai remarqué les difficultés que les centres rencontrent. À l'époque, dans la collectivité voisine de celle où je me trouvais, un autre centre de recyclage avait fermé ses portes, je crois, pendant un certain temps. Je ne sais pas trop si la fermeture était liée à la pandémie de COVID-19 ou si elle était causée par des problèmes liés à l'exploitation. Toutefois, je connais bien l'importance de l'activité de recyclage et l'importance de faire en sorte qu'elle soit aussi efficace que possible. À mon avis, plus la technologie peut être mise en œuvre dans un programme comme le recyclage, mieux ce sera pour tout le monde, surtout maintenant que la technologie change notre façon de travailler et de vivre ainsi que la façon dont les programmes fonctionnent et sont gérés.

J'ai hâte de poser d'autres questions sur le projet de loi à l'étude et d'entrer dans les détails de ce qu'il implique exactement. Merci, Monsieur le président.

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak on Bill 70 not only as an opposition MLA but also as someone who has quite close relations to the industry, especially small producers. I honestly cannot express whether I would be for or against this bill. Honestly, my big concern is that I know so little about it.

Going through some of my colleagues in the industry, I am worried about the process. Whom did the government talk to? Who was consulted? What was presented? I see a statement about how both alcoholic and nonalcoholic beverage distributors are currently or will be experiencing financial shortfalls, and then right after that, I see that we are transferring the responsibility for recycling alcoholic containers to distributors. Well, does that mean that we are transferring the shortfalls to different people? I know that NB Liquor has not really been wanting to take care of this file for a long time, so I hope that this is not just dumping it on the industry.

11:20

There are other concerns around the recycling plan requirements that I will be addressing in committee. NB Liquor has been taking care of this file for 30 years. We have not been involved in that process, so how will that knowledge be transferred? How will the execution of this file be done? What will the timelines be? The devil is in the details, as usual. I will reserve any kind of judgment on this file until we get to dig deeper. I think that we will have to have some serious discussions in committee on how this will all play out. It has impact. There is concern. Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. It is interesting and timely, I guess, that this bill was tabled by the minister today because it was perhaps three years ago this month that this government agreed to a waste reduction goal with the other provinces and territories across the country to get our waste production down to 490 kg per person by the end of this decade and, furthermore, to 350 kg per person by 2040. I am not sure where we started from, Mr. Speaker, because the last data that I could find was for 2012 when New Brunswickers were producing 651 kg of waste per

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. J'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi 70, non seulement en tant que député du côté de l'opposition, mais aussi en tant que personne qui entretient des relations assez étroites avec les gens de l'industrie, notamment les petits producteurs. Honnêtement, je ne peux pas dire si je voterais pour ou contre le projet de loi. Honnêtement, ma grande préoccupation est le fait d'en savoir si peu à son sujet.

Lorsque je consulte certains de mes collègues de l'industrie, je m'inquiète du processus. À qui le gouvernement a-t-il parlé? Qui a été consulté? Qu'est-ce qui a été présenté? Je vois une déclaration selon laquelle les distributeurs de boissons alcoolisées et non alcoolisées connaissent actuellement ou connaîtront des manques à gagner financiers, puis, juste après, je constate que nous transférons la responsabilité du recyclage des récipients à boisson alcoolisée aux distributeurs. Eh bien, cela signifie-t-il que nous transférons les manques à gagner à des personnes différentes? Je sais que cela fait longtemps qu'Alcool NB ne veut pas vraiment s'occuper du dossier à cet égard, et j'espère donc qu'il ne s'agit pas simplement de le refiler à l'industrie.

Il y a d'autres préoccupations liées aux exigences du plan de recyclage que j'aborderai en comité. Alcool NB s'occupe du dossier depuis 30 ans. Étant donné que nous n'avons pas été consultés dans le cadre du processus en question, comment les connaissances en la matière seront-elles transférées? Comment se fera l'exécution du dossier? Quels seront les délais? Le diable est dans les détails, comme d'habitude. Je m'abstiendrai de donner un quelconque point de vue sur le dossier jusqu'à ce que nous puissions l'étudier de manière plus approfondie. Je pense que nous devons discuter sérieusement en comité de la manière dont le tout se déroulera. Le projet de loi a une incidence. Il suscite des préoccupations. Merci.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Il est intéressant et fort à-propos, je suppose, que le ministre ait déposé le projet de loi aujourd'hui, car c'est ce mois-ci, il y a peut-être trois ans, que le gouvernement actuel a convenu d'un objectif de réduction des déchets avec les autres provinces et territoires du pays afin de réduire notre production de déchets pour que, d'ici à la fin de la décennie, elle se fixe à 490 kg par personne, puis que, d'ici à 2040, elle se fixe à 350 kg par personne. Je ne connais pas exactement notre point de départ, Monsieur le président, car les dernières

person. How are we doing in achieving this target? Well, we do not know because the minister has not shared anything since his predecessor made this agreement to aim for achieving this waste reduction goal. How are we doing? I do not know. How does this bill contribute to achieving that goal of getting down to 490 kg of waste per person? In the bill, it is not clear.

Has there been a public review of the *Beverage Containers Act* since its inception in 1992? No, I do not think that there has been. Well, I know that there has not been. It was established in 1992 to reduce the amount of waste going into landfills and to reduce the amount of packaging. At the time, one of the things that it was trying to encourage was an increase in the number of containers that were refillable, such as Moosehead beer bottles. They are refillable. They get washed, reused, and refilled so that we are not continually increasing the consumption of raw materials and all the energy that goes with producing those materials. We are reusing those containers.

We had refillable soft drink containers at the time, Mr. Speaker—at the time. When this was brought in, the intent was to increase the volume of refillable soft drink containers on the market, and it failed. You cannot find a refillable soft drink container today. Young people would not imagine that they ever existed. In fact, we have seen a tremendous shift away from glass containers to aluminum containers. Those aluminum containers have an extremely high carbon content because of the extremely high energy content involved in aluminum production. This is an important issue that we need to consider in the grand scheme of things.

There actually needs to be a proper review of the *Beverage Containers Act*, and there has not been one. We know that the deposits have not gone up since 1992—since 1992. You could see the impact back in 1992 when the *Beverage Containers Act* was brought in. Litter—beverage container litter—disappeared from the sides of our roads because no one was going to throw money away, but it is back. There is a lot. I clean up Forest Hill Road as part of the Fredericton cleanup when we have it, and I can tell you that a lot

données que j'ai pu trouver dataient de 2012, année où la production de déchets par personne au Nouveau-Brunswick était de 651 kg. Où en sommes-nous quant à l'objectif visé? Eh bien, nous ne le savons pas, car le ministre n'a fourni aucune information depuis que son prédécesseur a conclu l'entente visant à atteindre l'objectif de réduction des déchets. Où en sommes-nous? Je ne le sais pas. Comment le projet de loi contribue-t-il à la réalisation de l'objectif de réduction visé, soit 490 kg de déchets par personne? Le projet de loi ne le montre pas clairement.

Y a-t-il eu un examen public de la *Loi sur les récipients à boisson* depuis son entrée en vigueur en 1992? Non, je ne le pense pas. Eh bien, je sais qu'il n'y en a pas eu. La loi a été instaurée en 1992 pour réduire la quantité de déchets envoyés dans les décharges et pour réduire la quantité d'emballage. À l'époque, elle visait notamment à favoriser l'augmentation du nombre de récipients réutilisables, comme les bouteilles de bière Moosehead. Elles sont réutilisables. Elles sont lavées, réutilisées et remplies de nouveau, ce qui nous évite d'augmenter continuellement la consommation de matières premières et de l'énergie nécessaire à la production des matériaux. Nous réutilisons les récipients.

Monsieur le président, nous avons des récipients à boissons gazeuses à remplissages multiples, à l'époque. Lorsqu'ils ont été introduits, l'intention était d'augmenter le volume de récipients à boissons gazeuses à remplissages multiples sur le marché, mais cela a échoué. Aujourd'hui, il est impossible de trouver un récipient à boisson gazeuse à remplissages multiples. Les jeunes ne pourraient imaginer qu'il y en ait eu. En fait, les récipients en verre ont été largement délaissés pour faire place aux récipients en aluminium. Les récipients en aluminium ont une teneur en carbone extrêmement élevée en raison de la quantité d'énergie extrêmement élevée que requiert la production d'aluminium. C'est une question importante que nous devons prendre en compte en ce qui concerne la situation globale.

La *Loi sur les récipients à boisson* doit faire l'objet d'un examen en bonne et due forme, et il n'y en a pas eu. Nous savons que les consignes n'ont pas augmenté depuis 1992 — depuis 1992. L'instauration, en 1992, de la *Loi sur les récipients à boisson* a eu des effets évidents. Les déchets — les déchets des récipients à boissons — ont disparu du bord de nos routes, car personne n'était prêt à jeter son argent par les fenêtres, mais ils sont de retour. Il y en a beaucoup. Je nettoie le chemin Forest Hill lorsqu'a lieu le nettoyage de

of beverage containers are tossed out windows because the deposits are now small, relatively speaking. Since 1992, inflation has eaten up their value, and that needs to be looked at. That should be part of the review. I was hoping that we would see movement on the deposit system in the *Beverage Containers Act* to reestablish the value that the deposits had back in 1992. They were working in terms of reducing litter, and that is not happening anymore.

11:25

I did try to find information on the minister's website about waste reduction and diversion and the effectiveness of the *Beverage Containers Act*. What I found was *Waste Reduction & Diversion: An Action Plan for New Brunswick*, dated fall 2001, and here we are 20 years later. Now, to be fair, I know that his staff is working, 20 years later, on a new waste reduction and diversion plan for New Brunswick, which is great. We have to start somewhere, and that is encouraging. But how this all fits together is unclear, so we will have a lot of questions about that at the committee stage. There is no question about that in my mind.

Right now, with beverage containers, one of the other things that have happened is that we, as consumers, are actually paying for some of the recycling costs through our deposits, whereas the original idea was that the producers of the products would pay for the recycling costs. This beverage containers bill does not seem to address that either, as is the case for some other waste streams. That needs to be addressed because, as I said, one of the original ideas was to increase the use of refillable containers. Incidentally, we have seen a reduction in the use and the availability of growlers, which was a very popular way of refilling beer containers so that you would not have huge volumes of waste containers produced. We do not see those much anymore.

Again, there are a lot of questions around what is happening in the area of waste production and waste recycling. With respect to refillable containers, the original idea was to make a 10¢ deposit on a beverage

Fredericton, et je peux vous dire que beaucoup de récipients à boissons sont jetés par les fenêtres, car la valeur des consignes est maintenant proportionnellement minime. Depuis 1992, leur valeur s'est effritée en raison de l'inflation, et il faut examiner la question. Cela devrait faire partie de l'examen. J'espérais que le système de consignation prévu par la *Loi sur les récipients à boisson* serait modifié pour rétablir la valeur que les consignes avaient en 1992. Elles permettaient de réduire les déchets, mais ce n'est plus le cas.

J'ai essayé de trouver sur le site Web du ministre des renseignements sur la réduction et le réacheminement des déchets ainsi que sur l'efficacité de la *Loi sur les récipients à boisson*. Ce que j'ai trouvé, c'est le document intitulé *Réduction & réacheminement des déchets : Un plan d'action pour le Nouveau-Brunswick*, daté de l'automne 2001, et nous voici 20 ans plus tard. Eh bien, il est vrai que, 20 ans plus tard, le personnel du ministère travaille à un nouveau plan de réduction et de réacheminement des déchets pour le Nouveau-Brunswick, ce qui est formidable. Il faut bien commencer quelque part, et c'est encourageant. Toutefois, la façon dont tout cela s'imbrique n'est pas claire ; nous aurons donc beaucoup de questions à ce sujet à l'étape de l'étude en comité. Il n'y a aucun doute à ce sujet dans mon esprit.

À l'heure actuelle, en ce qui concerne les récipients à boisson, l'une des autres choses qui se sont produites c'est que nous, en tant que consommateurs, assumons en fait une partie des coûts de recyclage par l'intermédiaire des consignes, mais l'idée initiale était que les producteurs assument les coûts de recyclage. Le projet de loi sur les récipients à boisson ne semble pas non plus traiter de la question, comme c'est le cas pour certains autres flux de déchets. Il faut traiter de la question, car, comme je l'ai dit, l'une des idées initiales était d'accroître l'utilisation de récipients à remplissages multiples. Soit dit en passant, nous avons constaté une réduction de l'utilisation et de la disponibilité des cruchons, qui étaient un moyen très populaire de remplir les récipients de bière et d'éviter de produire d'énormes volumes de déchets de récipients. Nous n'en voyons plus beaucoup.

Encore une fois, il y a beaucoup de questions sur ce qui se passe dans le domaine de la production et du recyclage des déchets. En ce qui concerne les récipients à remplissages multiples, l'idée initiale était

container and to get it all back on refillable containers, but they largely disappeared. You get only half of it back. Where does that nickel go? Well, that nickel goes to subsidizing the recycling of those containers that the industry is supplying. So that needs to be fixed.

In a way, it is a little discouraging, really, that the minister has brought forward this bill to amend the *Beverage Containers Act* ahead of a major new initiative to deal with an update of the 2001 *Waste Reduction & Diversion: An Action Plan for New Brunswick*. It seems to me that the right way around that would have been to do that first and to have had the information in front of us about how manufacturers are actually going to carry out their recycling under the new extended producer responsibility program for packaging and paper. Then we could look at the *Beverage Containers Act* in that context. It seems to be a half measure. It seems very focused on trying to reduce costs to NB Liquor rather than trying to reduce the actual generation of waste as a result of beverage containers and ensuring that those that are produced are diverted. We will have lots to talk about in committee. Thank you very much.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 70, *An Act to Amend the Beverage Containers Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 71

Hon. Mr. Steeves, after the Speaker called for second reading of Bill 71, *An Act to Amend the Pension Benefits Act*: Thank you, Mr. Speaker. The proposed amendments to the *Pension Benefits Act* will do the following: enable the modernization of provisions, enhance communication with members, exempt compulsory membership for religious reasons, allow for statutory discharge, allow for reserve accounts, and provide the authority to address overpayment errors. It will make housekeeping amendments and grant rulemaking authority for the Financial and Consumer Services Commission to protect pension plan members. It will strengthen the ability of the Financial and Consumer Services Commission to oversee

de payer une consigne de 10 ¢ pour un récipient à boisson et de la récupérer pour les récipients à remplissages multiples, mais ceux-ci ont largement disparu. Vous n'en récupérez que la moitié. Où va le montant des consignes? Eh bien, l'argent sert à payer une partie du recyclage des récipients que l'industrie fournit. Il faut donc régler la question.

D'une certaine façon, il est un peu décourageant, vraiment, que le ministre ait présenté le projet de loi pour modifier la *Loi sur les récipients à boisson* avant une nouvelle initiative majeure visant à mettre à jour le document de 2001 intitulé *Réduction & réacheminement des déchets : Un plan d'action pour le Nouveau-Brunswick*. Il me semble que la bonne façon de faire aurait été de procéder d'abord à la mise à jour pour que nous ayons l'information devant nous sur la façon dont les fabricants effectueront concrètement leurs activités de recyclage dans le cadre du nouveau programme de responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et le papier. Nous pourrions alors examiner la *Loi sur les récipients à boisson* dans un tel contexte. Le tout semble être une demi-mesure. La mesure semble très axée sur la réduction des coûts d'Alcool NB plutôt que sur la réduction de la production réelle de déchets liés aux récipients à boissons et sur la nécessité de leur réacheminement. Nous aurons beaucoup de choses à discuter en comité. Merci beaucoup.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 70, *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 71

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 71, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension* : Merci, Monsieur le président. Les modifications proposées de la *Loi sur les prestations de pension* permettront de faire ce qui suit : actualiser la loi, notamment pour améliorer la communication avec les participants aux régimes, exempter certains salariés de la participation obligatoire au régime pour des raisons religieuses, permettre l'exécution des obligations statutaires, autoriser les comptes de réserve et conférer l'autorité de corriger les trop payés. Elles permettront d'apporter des modifications d'ordre administratif, de renforcer la capacité de la Commission des services financiers et

pensions in the province and to respond quickly to changes in industry, technology, and regulatory practices.

11:30

The amendments will obviously modernize the *Pension Benefits Act*, primarily in areas where there have been recent industry developments. The amendments will also clarify some sections where interpretations have differed, which will lead to more efficient compliance with the *Pension Benefits Act*. Rulemaking authority is granted to the Financial and Consumer Services Commission, and it gives it the agility, I would say, to respond to changing technology and industry needs. We should note that some of these improvements and amendments will come into force immediately upon receiving royal assent. Others will come into force upon proclamation. Thank you.

Merci, Monsieur le président.

Mr. McKee: Thank you. We have heard so much about pensions this week, so how can we trust this government with anything when it comes to pensions? The government has threatened to ram things down the throat of CUPE during these negotiations. It is not settling the strike when it can end it today. Mr. Speaker, the government can end it today, but it is taking CUPE hostage and threatening to ram it down CUPE's throat. As a result of this, we cannot trust it when it comes to any proposed amendments to the pension benefits legislation.

There are some good things, though, that the minister did mention. Modernization can be good, yes. Bringing clarity can be good, yes, as can strengthening the Financial and Consumer Services Commission. However, again, there is mistrust with this government when it comes to pensions and legislation. Last year, not even 12 months ago, it brought in amendments to the regulations. There was very little consultation done with the workers and with industry. What consultations have taken place with this bill? We will be asking that and seeking to question whether the

des services aux consommateurs à établir des règles afin de protéger les participants aux régimes de pension. Elles permettront de renforcer la capacité de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs à encadrer des régimes de retraite dans la province et à réagir rapidement à l'évolution du secteur, de la technologie et des pratiques réglementaires.

Les modifications de la *Loi sur les prestations de pension* permettront d'actualiser la loi, particulièrement dans les domaines où le secteur a connu de récents changements, de clarifier des articles dont l'interprétation ne fait pas l'unanimité, ce qui permettra une meilleure application de la loi, et de conférer à la Commission des services financiers et des services aux consommateurs le pouvoir d'établir des règles, ce qui lui donnera, à mon avis, la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution de la technologie et des besoins du secteur. Nous soulignons que certaines des modifications proposées entreront en vigueur dès qu'elles auront reçu la sanction royale, tandis que d'autres entreront en vigueur dès leur proclamation. Merci.

Thank you, Mr. Speaker.

M. McKee : Merci. Nous avons tellement entendu parler des pensions cette semaine ; alors comment pouvons-nous faire confiance au gouvernement actuel en ce qui concerne les pensions? Le gouvernement a menacé d'imposer de force des mesures au SCFP pendant les négociations. Il ne règle pas la grève alors qu'il pourrait y mettre fin aujourd'hui. Monsieur le président, le gouvernement peut y mettre fin aujourd'hui, mais il prend le SCFP en otage et le menace de lui imposer de force des mesures. Par conséquent, nous ne pouvons pas faire confiance au gouvernement en ce qui concerne les modifications proposées de la loi sur les prestations de pension.

Le ministre a toutefois mentionné de bons éléments. La modernisation peut être utile, oui. Des éclaircissements peuvent être utiles, oui, comme le renforcement de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs. Néanmoins, encore une fois, la méfiance règne à l'endroit du gouvernement actuel en ce qui concerne les pensions et la loi. L'année dernière, il n'y a même pas 12 mois, le gouvernement a proposé des modifications des règlements. Très peu de consultations ont été menées auprès des employés et

amendments will have a significant impact on the actual pension plans and whether the workers that will be affected by this will have any changes to how their pension benefits look. Thank you, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Tout comme mon collègue, c'est certain que, avec ce qui se passe et le fait que nous entendons souvent le premier ministre parler des régimes de pension dernièrement, j'ai eu un peu le même réflexe. Heureusement, j'ai pu communiquer avec une connaissance qui travaille comme avocat spécialisé dans le droit syndical. Il m'a rassuré en m'indiquant que, du moins, à première vue, il n'y a rien qui semble faire partie des doléances du premier ministre et des grévistes. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de questions à poser à travers tout cela. Quelle est l'incidence exacte de ce projet de loi sur les régimes de pension? Quel genre de pouvoir voulons-nous donner à la FCNB? Et pourquoi voulons-nous les donner à FCNB? Voilà des questions qui, je pense, mériteront des réponses.

Toutefois, comme je l'ai dit, je pense que, au bout du compte, nous allons rester extrêmement vigilants et nous allons scruter le projet de loi de très près. Toutefois, je suis au moins rassuré après les commentaires de mon ami juriste qui a fait la vérification pour moi. Merci, Monsieur le président. Nous allons attendre le passage du projet de loi en comité.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I am always interested when these bills come forward as to whether they are just housekeeping, as we often hear, or whether there is more to them. Just based on the face value that is presented here today, this one seems to be somewhat of a mixture of both, but it will be important, of course, to question the minister on this bill when we go to committee.

11:35

When we are talking about pensions, we know that it is hard not to acknowledge those who manage the pension fund, specifically Vestcor, as well as the Auditor General's report from back in February in which she made it very clear that her access to Vestcor was significantly limited. That raises further questions as to why the Auditor General, at that time, was unable to have unfettered access to some of the information she required with regard to the pension fund. I mean,

de l'industrie. Quelles consultations ont été menées à l'égard du projet de loi à l'étude? Nous poserons la question et chercherons à savoir si les modifications auront une incidence importante sur les régimes de pension et si les prestations de pensions des employés touchés changeront. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. Like my colleague, with what is going on and the fact that we have often heard the Premier talk about pension plans lately, I certainly had the same reflex. Fortunately, I was able to contact an acquaintance who works as a lawyer specializing in labour law. He reassured me that, at least at first glance, nothing seems related to the Premier's or strikers' grievances. That does not mean that there are no questions to ask about all of this. What is the exact effect of this bill on pension plans? What kind of powers do we want to give to the FCNB? Furthermore, why do we want to give them to the FCNB? Those are questions that, I think, deserve answers.

However, as I said, I think that, at the end of the day, we are going to remain extremely vigilant, and we are going to examine the bill very closely. However, I am at least reassured by the comments made by my lawyer friend, who checked for me. Thank you, Mr. Speaker. We will wait for the bill to go to committee.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Quand de tels projets de loi sont présentés, cela m'intéresse toujours de voir s'ils sont simplement d'ordre administratif, comme nous l'entendons souvent, ou s'il y a plus. Simplement d'après ce qui est présenté ici aujourd'hui, le projet de loi à l'étude semble en quelque sorte être un mélange des deux, mais il sera important, bien entendu, de poser des questions au ministre à l'étape de l'étude en comité.

Quand nous parlons des pensions, nous savons qu'il est difficile de ne pas souligner le travail des personnes qui gèrent le fonds de pension, particulièrement Vestcor, et de ne pas mentionner le rapport de la vérificatrice générale paru en février, dans lequel cette dernière indique très clairement que son accès aux renseignements de Vestcor a été considérablement limité. Voilà qui soulève d'autres questions quant à savoir pourquoi la vérificatrice générale, à ce moment-

we are talking about a huge budget here, a massive budget, that affects anyone in the public service—across the board.

Of course, there is a lot of discussion now on defined benefit pension plans versus the shared risk model. Yesterday, actually, out on the front lawn of the Legislature, I was questioned by some CUPE members about pensions and how MLA pensions work. I know that there have been some positive changes for the taxpayers in relation to how pensions for MLAs are now operating. I remember that back in 2018, there was a significant bump in pensions. But since then, MLAs have gone to a shared risk model, which is certainly fairer to the taxpayers.

So, yes, I am sure that there will be a lot of questions around pensions. I suspect that Vestcor will be part of the questioning in terms of how this bill affects its management of those pensions. But I did want to highlight the Auditor General's report from back in February, when she raised those concerns. We will, I am sure, dig a little bit deeper when the bill comes before the Committee of the Whole. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 71, *An Act to Amend the Pension Benefits Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 72

Hon. Mary Wilson, after the Speaker called for second reading of Bill 72, *An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships*: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to speak on the second reading of *An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships*. I am pleased to provide members with additional information regarding this bill.

These proposed amendments have resulted from stakeholder recommendations that were received during the 2015 consultation process and that were

là, n'a pas pu bénéficier d'un libre accès à certains des renseignements dont elle avait besoin au sujet du fonds de pension. Nous parlons ici d'un budget énorme, colossal, qui touche les employés de l'ensemble des services publics.

Bien entendu, il est beaucoup question en ce moment de régimes de pension à prestations déterminées par rapport au modèle à risques partagés. Hier, en fait, devant l'Assemblée législative, des membres du SCFP m'ont posé des questions sur les pensions et les pensions des parlementaires. Je sais que des changements positifs ont été apportés dans l'intérêt des contribuables en ce qui a trait à la gestion des pensions des parlementaires. Je me souviens que, en 2018, des changements importants ont été apportés aux pensions. Depuis, les parlementaires sont passés au modèle à risques partagés, ce qui est certainement plus équitable pour les contribuables.

Alors, oui, je suis sûr qu'il y aura beaucoup de questions au sujet des pensions. J'imagine que les questions porteront en partie sur Vestcor pour ce qui est de l'incidence du projet de loi sur sa gestion des pensions. Je tenais toutefois à attirer l'attention sur le rapport de la vérificatrice générale paru en février, lorsque cette dernière a soulevé les préoccupations. Je suis sûr que nous approfondirons le sujet quand le Comité plénier sera saisi du projet de loi. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix ; le projet de loi 71, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 72

L'hon. Mary Wilson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 72, *Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée* : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée*. Je suis heureuse de donner aux parlementaires plus de renseignements sur ce projet de loi.

Les modifications proposées découlent de recommandations formulées par les parties prenantes pendant le processus de consultation mené en 2015 et

reaffirmed through further consultations in 2021. The main issue raised during both sessions was that liability insurance is difficult to obtain due to the way it is defined in the *Partnerships and Business Names Registration Act*. This has therefore limited the number of limited liability partnerships formed since 2004.

To address this issue, we are proposing amendments to the *Partnerships and Business Names Registration Act* and the *Partnership Act* that will change the definition of “liability insurance” so that the governing body, instead of government, determines an insurance policy; change the definition of “professional liability claim” to refer specifically to a claim against a partner or an employee regarding an act or an omission; and remove the certificate of change form registration requirement when there is a change in the membership or name of a firm.

Additionally, we propose amendments to the *Business Corporations Act* to clarify that an extra-provincial corporation that is a partner in a limited liability partnership in New Brunswick but is not carrying on business will no longer be required to register as an extra-provincial corporation to be part of the limited liability partnership. This will eliminate an unnecessary regulatory burden to limited liability partnerships that have corporations outside of New Brunswick as partners or investors.

Mr. Speaker, we believe that these proposed amendments will result in the creation of more limited liability partnerships in the province with less regulatory burden. These changes support our government’s priorities to energize the private sector and to grow our economy. Thank you.

11:40

Mr. Mallet : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de me lever à la Chambre pour parler à l’étape de la deuxième lecture du projet de loi 72, la *Loi*

réitérées pendant d’autres consultations menées en 2021. Durant les deux séances de consultation, la principale question soulevée portait sur la difficulté d’obtenir une assurance responsabilité en raison de sa définition dans la *Loi sur l’enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales*. De ce fait, le nombre de sociétés à responsabilité limitée créées depuis 2004 est restreint.

Pour remédier à la situation, nous proposons des modifications de la *Loi sur l’enregistrement des sociétés en nom collectif et des appellations commerciales* et de la *Loi sur les sociétés en nom collectif* qui permettront de changer la définition d’« assurance responsabilité » pour que ce soit l’organisme dirigeant qui détermine les exigences liées à une police d’assurance au lieu du gouvernement, de changer la définition de « demande d’indemnité pour faute professionnelle » pour qu’elle renvoie expressément à une demande d’indemnité contre un associé ou un employé en raison d’une action ou d’une omission commise par lui et de supprimer l’exigence d’enregistrer un certificat de changement en cas de changement dans la composition ou de la raison sociale d’une firme.

De plus, nous proposons des modifications de la *Loi sur les corporations commerciales* pour préciser qu’une corporation extraprovinciale, qui est un associé d’une société à responsabilité limitée au Nouveau-Brunswick mais n’y exerce pas son activité, ne sera plus tenue de s’enregistrer en tant que corporation extraprovinciale pour faire partie de la société à responsabilité limitée. Voilà qui permettra d’éliminer un fardeau réglementaire inutile pour les sociétés à responsabilité limitée qui ont comme associé ou investisseur une société de l’extérieur du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous croyons que les modifications proposées se traduiront par la création de plus de sociétés à responsabilité limitée dans la province et l’allègement de leur fardeau réglementaire. Les modifications appuient la priorité de notre gouvernement de dynamiser le secteur privé et de faire croître notre économie. Merci.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House to speak on the second reading of Bill 72, *An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships*.

concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée.

Monsieur le président, la ministre a indiqué que l'objet de ce projet de loi est tel que le suggère son titre et tel que recommandé par les intervenants lors des consultations de 2015 et de 2021. À première vue, cela semble être un pas en avant positif, mais nous voudrions obtenir des informations quant à l'impact des changements, au processus de consultation et à la raison pour laquelle ces recommandations spécifiques qui ont été faites sont incluses dans ce projet de loi. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. C'est encore un autre projet de loi qui nous est envoyé et que le gouvernement essaie encore de faire adopter très rapidement. C'est toujours décevant, surtout quand il y a plusieurs projets de loi déposés sur plusieurs jours. Donc, il y a beaucoup de recherche à faire. Je suis passé au travers de ce processus et je peux voir que nous avons besoin de changements. Nous avons besoin de beaucoup de changements dans beaucoup de secteurs, Monsieur le président.

Je pense ici... En parlant... La ministre a discuté de l'assurance-responsabilité et de tout cela. Je pense entre autres à la difficulté — c'est seulement un exemple que je donne — d'avoir, au Nouveau-Brunswick, une coopérative pour partager des véhicules. Je vous donne un exemple. Il y a certaines lois au Nouveau-Brunswick qui font en sorte que c'est extrêmement difficile d'assurer un véhicule comme celui-là qui est utilisé par plusieurs foyers.

Je suis toujours ouvert à ce genre de projet de loi et à voir des changements qui peuvent parfois éliminer des formalités administratives, mais j'aimerais que le gouvernement soit lui aussi plus ouvert à discuter des différentes formalités administratives dans les différents secteurs. Il ne faut pas seulement s'occuper de ce que le gouvernement voit comme étant des formalités administratives. Il y a d'autres secteurs et d'autres lois auxquelles nous pourrions faire de petits changements qui pourraient faire une grande différence.

C'est clair que j'aurai des questions en comité. J'espère que ce projet de loi est en train de proposer plus de transparence à savoir à qui appartient les entreprises. Donc, le plus d'information que nous pouvons avoir, le mieux ce sera pour éviter le blanchiment d'argent, les entreprises qui sont utilisées comme des sociétés-écrans, et ainsi de suite. Alors, je

Mr. Speaker, the minister indicated that the purpose of this bill is as its title suggests and as recommended by the stakeholders during the 2015 and 2021 consultations. At first glance, it seems to be a positive step forward, but we will want to obtain information as to the impact of the changes, the consultation process, and the reason those specific recommendations have been included in this bill. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. This is yet another bill that is thrown at us and that the government is trying, again, to get passed very quickly. It is always disappointing, especially when there are several bills tabled over several days. So, there is a lot of research to do. I went through this process, and I can see that we need changes. We need a lot of changes in many sectors, Mr. Speaker.

I am thinking here... Speaking... The minister discussed liability insurance and all that. I am thinking, among other things, about the difficulty—this is just an example—of having a cooperative to share vehicles in New Brunswick. I will give you an example. There are some Acts in New Brunswick that make it extremely difficult to insure vehicles used by a significant number of households.

I am always open to this kind of bill and to seeing changes that can sometimes eliminate red tape, but I would like the government to also be more open to discussing different red tape in various sectors. What the government sees as red tape is not the only thing that has to be dealt with. There are other sectors and other Acts to which we could make small changes that could make a big difference.

Clearly, I will have questions in committee. I hope this bill is proposing more transparency as to who owns the businesses. Therefore, the more information we can get, the better it will be, to avoid money laundering, businesses that are used as shell companies, and so on. So I hope these changes are also reinforcing this. I will

souhaite que ces changements sont aussi en train de renforcer cela. J'aurai des questions en comité par rapport à cela, Monsieur le président. C'est tout pour moi pour aujourd'hui. Merci.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker, and thank you, minister, for presenting this bill. There is no question that any opportunity to reduce some of the regulations in regard to insurance, I think, would be seen as a positive thing. Of course, at the end of the game, really, the idea should always be to ensure that premiums are fair and accessible. That is what the end results should be in any changes that we make in relation to legislation surrounding liability insurance. I am not sure this bill is going to attain that goal, but it may be part of cutting through some of the red tape, which hopefully will give direction to the end user.

11:45

Insurance is no simple subject or topic. When you look at insurance rates currently in New Brunswick . . . I have gotten several calls in my office about the increasing rates and how they are affecting people. We talk about inflation on products across the board. The price of everything seems to be going up. To have insurance rates increase also affects the end user in regard to the cost of living.

We did have an opportunity to meet with the insurance advocate some time ago, and that is someone that New Brunswickers may not be aware of and should be. There is an insurance advocate that can help to at least give some direction or guidance if they feel they are not getting proper service from their insurance companies. I encourage New Brunswickers to check that out whether it applies to them or whether they feel that they are not getting a good rate or being properly serviced by the companies that insure them.

At the end of the day, this bill will be presented to the whole House, and we will have the chance to ask questions on it. I look forward to having a little more information at that time. Thank you, Mr. Speaker.

have questions in committee about that, Mr. Speaker. That is it for me today. Thank you.

M. Austin : Merci, Monsieur le président, et merci, Madame la ministre, d'avoir déposé le projet de loi. Il ne fait aucun doute que toute occasion d'assouplir certaines des règles concernant l'assurance, à mon avis, serait perçue positivement. Bien sûr, au bout du compte, vraiment, l'objectif devrait toujours être de faire en sorte que les primes soient justes et abordables. Cela devrait être le résultat final de toute modification que nous apportons aux mesures législatives liées à l'assurance responsabilité. Je ne suis pas sûr que le projet de loi permettra d'atteindre cet objectif, mais il pourrait éliminer une partie des formalités administratives, ce qui, je l'espère, guidera l'utilisateur final.

La question de l'assurance n'est pas un sujet simple. Un examen des tarifs d'assurance actuels au Nouveau-Brunswick... À mon bureau, j'ai reçu plusieurs appels concernant l'augmentation des tarifs et son incidence sur les gens. Nous parlons de l'inflation qui touche tous les produits. Le prix de tout semble augmenter. L'augmentation des tarifs d'assurance a également une incidence sur l'utilisateur final en ce qui concerne le coût de la vie.

En fait, il y a un certain temps, nous avons eu l'occasion de rencontrer la défenseure en matière d'assurances, une personne que les gens du Nouveau-Brunswick ne connaissent peut-être pas, mais qu'ils devraient connaître. Il y a une défenseure en matière d'assurances qui peut au moins guider ou conseiller les gens qui ont l'impression de recevoir de leur compagnie d'assurance un service inadéquat. J'encourage les gens du Nouveau-Brunswick à se renseigner davantage sur le sujet s'ils pensent obtenir un mauvais tarif ou recevoir de leur compagnie d'assurance un service inadéquat.

Au bout du compte, le projet de loi sera présenté au Comité plénier, et nous aurons l'occasion de poser des questions à son sujet. J'ai hâte d'avoir un peu plus de renseignements à ce moment-là. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 72, *An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House: Thank you, Mr. Speaker. We are a couple of minutes shy of noon, when we normally have lunch. The government business for the day has concluded, so I am asking for unanimous consent, if the opposition is okay with this, to our changing the time of opposition business from 2:30 p.m. to 1 p.m. We would just start an hour and a half earlier and finish an hour and a half earlier. I just need unanimous consent of the House to do that.

Mr. Speaker: Do we have unanimous consent?

Hon. Members: Agreed.

Mr. Speaker: So be it. We shall take a recess until one o'clock. Enjoy your lunch. See you then.

(The House recessed at 11:47 a.m.)

The House resumed at 1:01 p.m., with **Mrs. Anderson-Mason** in the chair as Deputy Speaker.)

13:01

Madam Deputy Speaker: Please be seated. We are starting opposition members' business, and we will be resuming the adjourned debate on Bill 16.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 16

M. LePage, à la reprise de la deuxième lecture du projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi électorale* : Merci, Madame la vice-présidente. Je m'attendais à ce que le parlementaire du côté du gouvernement utilise le temps de parole qui lui restait de la dernière fois.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 72, *Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie, après avoir demandé au président de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre : Merci, Monsieur le président. Il ne reste que quelques minutes avant midi, heure à laquelle nous prenons habituellement une pause-repas. L'ordre du jour des affaires émanant du gouvernement est maintenant épuisé ; je demande donc le consentement unanime, si l'opposition est d'accord, pour changer l'heure à laquelle nous traitons des affaires émanant de l'opposition, aujourd'hui, de 14 h 30 à 13 h. Nous ne ferions que commencer et terminer une heure et demie plus tôt que prévu. J'ai simplement besoin du consentement unanime de la Chambre pour le faire.

Le président : Avons-nous le consentement unanime?

Des voix : Oui.

Le président : D'accord. La séance sera suspendue jusqu'à 13 h. Bon appétit. Nous nous reverrons tantôt.

(La séance est suspendue à 11 h 47.)

La séance reprend à 13 h 1, sous la vice-présidence de **M^{me} Anderson-Mason**.)

La vice-présidente : Veuillez vous asseoir. Nous allons étudier les affaires émanant de l'opposition et reprendre le débat ajourné sur le projet de loi 16.

Debate on Second Reading of Bill 16

Mr. LePage, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I expected the government member to use the speaking

Étant donné qu'il ne veut pas le prendre, je vais le faire.

(Exclamation.)

M. LePage : Vous ne m'entendez pas?

(Exclamation.)

M. LePage : Excusez-moi, Madame la vice-présidente. Je devrais probablement parler plus fort, car je réalise qu'il y a du bruit à l'extérieur provenant des 22 000 syndiqués qui sont actuellement en grève.

Cela me fait plaisir, Madame la vice-présidente, de parler sur le projet de loi 16 intitulé *Loi modifiant la Loi électorale*. J'aimerais peut-être, étant donné que ce projet de loi date quand même de novembre 2020, rappeler qu'il avait été déposé par mon collègue, le député de Tracadie-Sheila, alors que nous avions connu un retard de la part de ce gouvernement pour déclencher des élections partielles après la déclaration d'une vacance au sein de l'Assemblée législative. À ce moment-là, nous voulions absolument corriger le tir. Aujourd'hui, Madame la vice-présidente, deux circonscriptions sont privées de leur représentant à l'Assemblée législative, soit la circonscription de Baie-de-Miramichi—Neguac et celle de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin, et cela, depuis les 16 et 18 août 2021.

Madame la vice-présidente, ces circonscriptions laissent près de 30 000 personnes de cette province sans député et sans voix à l'Assemblée législative. Ce sont aussi 22 000 électeurs qui attendent d'élire leur représentant. C'est bizarre, mais ces 22 000 électeurs de la région de Miramichi me rappellent les 22 000 personnes que ce gouvernement force à faire la grève aujourd'hui. Si nous faisons le calcul, cela fait 44 000 personnes qui sont sans représentation avec un gouvernement comme celui que nous avons de l'autre côté.

Madame la vice-présidente, je vous lis l'article 15(1) de la *Loi électorale* telle qu'elle est actuellement en vigueur :

15(1) Lorsqu'il est déclaré au président de l'Assemblée législative ou au greffier de l'Assemblée législative, de la façon prévue à l'article 27 de la Loi sur l'Assemblée législative, qu'il existe une vacance au sein de l'Assemblée législative, le lieutenant-gouverneur en conseil doit, dans les six mois de cette

time he had left from last time. Since he does not want to use it, I will.

(Interjection.)

Mr. LePage: You are not hearing me?

(Interjection.)

Mr. LePage: Excuse me, Madam Deputy Speaker. I should probably talk louder, since I realize there is noise outside from the 22 000 unionized workers who are currently on strike.

I am pleased to speak today, Madam Deputy Speaker, on Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*. Since this bill dates back to November 2020, I would perhaps like to note that it was tabled by my colleague, the member for Tracadie-Sheila, at a time when we had experienced a delay on the part of this government in calling a by-election after a vacancy was certified in the Legislative Assembly. At that time, we absolutely wanted to set things right. Today, Madam Deputy Speaker, two ridings—Miramichi Bay-Neguac and Southwest Miramichi-Bay du Vin—have been deprived of representation in the Legislative Assembly since August 16 and 18, 2021.

Madam Deputy Speaker, these ridings leave close to 30 000 people of this province without an MLA and without a voice in the Legislative Assembly. There are also 22 000 voters who are waiting to elect their representative. It is strange, but these 22 000 voters from the Miramichi area remind me of the 22 000 people this government is forcing to strike today. If we add it up, that is 44 000 people who are without representation with a government like the one we have opposite.

Madam Deputy Speaker, let me read subsection 15(1) of the current *Elections Act* to you:

15(1) Where a vacancy in the Legislative Assembly is certified to the Speaker of the Legislative Assembly or the Clerk of the Legislative Assembly as provided by section 27 of the Legislative Assembly Act, the Lieutenant-Governor in Council shall within six months from the date upon which the vacancy was so

déclaration, ordonner l'émission d'un bref d'élection pour la circonscription électorale pour laquelle la vacance s'est produite.

Donc, Madame la vice-présidente, dans le cas présent, où nous avons deux circonscriptions qui sont orphelines depuis août, le gouvernement doit, selon cet article, avant le 16 février 2022, émettre le bref d'élection — en anglais, « writ ».

13:05

Par contre, le règlement actuel ne donne pas d'échéance pour tenir une élection. Par conséquent, le gouvernement pourrait théoriquement...

J'ai un rayon de soleil dans le visage. Merci.

Donc, théoriquement, le gouvernement n'a pas à appeler des élections partielles avant les élections générales prévues en 2024, s'il le veut. Cela laisserait potentiellement plusieurs mois ou plusieurs années s'écouler sans que 22 000 électeurs de la région de la Miramichi soient représentés à l'Assemblée législative.

Vous comprendrez, Madame la vice-présidente, que, dans un contexte démocratique, le fait de ne pas avoir de représentant élu pour nous représenter, je pense, c'est pire qu'un handicap. C'est priver les gens d'un lien direct entre leur circonscription et la province. Cette fois-ci, ce sont des circonscriptions rurales. C'est les empêcher d'avoir accès aux services gouvernementaux par l'entremise de leur représentant élu. Nos bureaux de circonscription servent — j'ose croire que vous le savez, Madame la vice-présidente — comme lien et comme contact direct avec Fredericton.

Pour les gens... Pouvons-nous empêcher la lumière d'entrer, s'il vous plaît, Madame la vice-présidente?

(Exclamation.)

M. LePage : Bonne fête en passant. C'est seulement que la lumière m'aveuglait.

Je pense que nous devons absolument permettre à chaque personne du Nouveau-Brunswick d'avoir une représentation. La loi actuelle permet à un gouvernement d'attendre des mois et des mois sans permettre à certaines personnes du Nouveau-Brunswick d'avoir ce privilège. C'est plat d'en être

certified, direct the issue of a writ of election for the electoral district for which the vacancy occurred.

So, Madam Deputy Speaker, in this case, where we have two ridings that have been without representation since August, the government must, under this section, issue the writ for an election before February 16, 2022.

However, the current regulation does not give a deadline for holding an election. Therefore, the government could theoretically...

I have sunlight in my face. Thank you.

So, theoretically, the government does not have to call by-elections before the general election scheduled for 2024 unless it wants to. This would potentially mean a number of months or years going by without the 22 000 Miramichi-area voters having representation in the Legislative Assembly.

You will understand, Madam Deputy Speaker, that, in a democratic context, a lack of an elected representative is more, I think, than a disadvantage. People are deprived of a direct link between their riding and the province. In this case, they are rural ridings. They are prevented them from having access to government services through their elected representative. Our constituency offices—I dare say you know, Madam Deputy Speaker—serve as links and direct contacts with Fredericton.

For people... Can we keep the light out, please, Madam Deputy Speaker?

(Interjection.)

Mr. LePage: Happy birthday, by the way. It is just that the light was blinding me.

I think we absolutely must enable every New Brunswicker to be represented. The current Act allows a government to wait months and months without giving certain New Brunswickers this privilege. It is unfortunate to have reached this point, but what we absolutely want to do is to ensure that elections are

venu là, mais ce que nous voulons absolument faire, c'est nous assurer que, dans les plus brefs délais possibles, des élections sont déclenchées lorsqu'il y a des sièges vacants à l'Assemblée législative.

Madame la vice-présidente, je vous rappelle que le premier ministre actuel a exploité cette échappatoire pour empêcher le déclenchement des élections partielles à Sainte-Croix et à Baie-de-Shediac—Dieppe.

Le siège de Sainte-Croix était vacant à compter du 10 septembre 2019. Le premier ministre aurait dû demander la tenue d'une élection partielle en mars, donc dans le délai de six mois, mais il ne l'a pas fait. En mars, le premier ministre a demandé que des élections partielles aient lieu le 15 juin. Cela aurait représenté une période de neuf mois. Il est inacceptable de laisser une circonscription non représentée pendant si longtemps.

Quant au siège de Baie-de-Shediac—Dieppe, il est devenu vacant le 9 octobre. La date du 15 juin représentant huit mois, à partir de la date où le siège était vacant. Encore une fois, c'était une durée inacceptable.

Les élections partielles prévues pour le 15 juin 2020 ont finalement été reportées en raison de la pandémie. Les élections générales du Nouveau-Brunswick ont eu lieu le 14 septembre 2020. Cela signifie que les gens de Sainte-Croix n'ont pas été représentés pendant un an et que les gens de Baie-de-Shediac—Dieppe ne l'ont pas été pendant presque un an eux aussi. Ce que nous voulons faire, c'est mettre un terme à ce long délai de non-représentativité pour les gens du Nouveau-Brunswick.

En déposant ce projet de loi, l'année dernière, nous ne nous attendions pas à ce qu'il y ait deux sièges vacants en 2021. Mais, encore là, nous voulons prévenir aujourd'hui. Je veux que les gens comprennent bien que l'objectif est de s'assurer que, dès mars 2022, au plus tard, les élections partielles aient eu lieu pour s'assurer que ces 22 000 électeurs de la région de Miramichi se trouvent une personne pour les représenter à l'Assemblée législative.

13:10

J'aimerais aussi préciser, Madame la vice-présidente, que, dans un rapport d'Élections Nouveau-Brunswick, publié en juin 2019 et intitulé *Moderniser la législation électorale du Nouveau-Brunswick*, il a été

called as soon as possible when there are vacant seats in the Legislative Assembly.

Madam Deputy Speaker, I remind you that this Premier exploited this loophole to prevent by-elections from being called in Saint Croix and Shediac Bay-Dieppe.

The Saint Croix seat was vacant as of September 10, 2019. The Premier should have asked for a by-election in March, within the six-month deadline, but he did not do it. In March, the Premier asked for by-elections to be held on June 15. That would have been a nine-month period. It is unacceptable to leave a riding without representation for so long.

As for the Shediac Bay-Dieppe seat, it became vacant on October 9. The date of June 15 is eight months from the date the seat became vacant. Once again, it was an unacceptable length of time.

The by-elections scheduled for June 15, 2020, were finally postponed because of the pandemic. The New Brunswick general election was held on September 14, 2020. That means that people in Saint Croix had no representation for one year and people in Shediac Bay-Dieppe had no representation either for almost a year. What we want to do is to put an end to this long period without representation for New Brunswickers.

When tabling this bill, last year, we did not expect that there would be two vacant seats in 2021. Here again, we want to take preventive action today. I want people to understand clearly that the objective is to ensure that, as of March 2022, at the latest, by-elections take place so that the 22 000 Miramichi-area voters find someone to represent them in the Legislative Assembly.

I would also like to note, Madam Deputy Speaker, that, in an Elections New Brunswick report published in June 2019 and titled *Modernizing New Brunswick's Electoral Legislation*, it was recommended to

recommandé de supprimer justement cette échappatoire. C'est ce que nous avons proposé en 2020 et c'est ce que nous allons débattre aujourd'hui. Et j'espère que mes collègues de l'autre côté de la Chambre pourront approuver, justement, ce processus. Le but est de s'assurer que les élections partielles sont déclenchées le plus rapidement possible.

Madame la vice-présidente, cette modification vise la faille spécifique qui permet au premier ministre de reporter une élection partielle au-delà du délai de six mois. La date du décret doit se situer au sein de la période de six mois, et le jour du scrutin doit être un lundi pas plus de 38 jours ni moins de 28 jours après la date du décret.

Enfin, Élections Nouveau-Brunswick croit que cette faille doit être éliminée, et les gens du Nouveau-Brunswick le pensent aussi. Madame la vice-présidente, permettre qu'un siège reste vacant pendant plus de six mois, en l'absence d'un décret d'urgence, est un affront à la démocratie.

Vous comprendrez que nous avons aussi fait nos recherches. Nous nous sommes inspirés de ce qui se fait dans les provinces de l'Atlantique. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador ont actuellement ces règlements. Au cours d'une période de six mois, l'élection doit être déclenchée et elle doit être appelée au cours d'une période de 30 jours ou de 60 jours, selon la réglementation individuelle dans chacune des provinces. C'est un processus qui est sain et qui se fait ailleurs. Il assure, Madame la vice-présidente, qu'un premier ministre ne fera pas de la petite politique pour faire élire des représentants de son parti dans ces circonscriptions lorsqu'il aura trouvé des candidats.

Le fait de permettre une démocratie fixe où tout le monde comprend la partie avant qu'elle commence, c'est ce que nous souhaitons. Ce projet de loi, qui a été déposé par mon collègue de Tracadie-Sheila, qui pourra en parler encore plus tout à l'heure, je pense que c'est la clé du succès pour s'assurer que les gens de la région de Miramichi puissent avoir, dès le début de 2022, une personne pour les représenter assise ici avec nous, à la Chambre.

Ce n'est pas seulement pour ces deux circonscriptions. Nous avons vu qu'il y a plein de circonstances qui peuvent faire en sorte que nous serons malheureusement obligés de quitter notre siège de député. Il peut y avoir la maladie. Je pense à mes deux collègues qui ont passé de mauvais moments dans la

eliminate this very loophole. That is what we proposed in 2020 and will be debating today. I hope my colleagues on the other side of the House will be able to approve this process. The goal is to make sure that by-elections are called as quickly as possible.

Madam Deputy Speaker, this amendment is intended for the specific flaw that allows the Premier to delay by-elections beyond the six-month period. The date of the writ must be within the six-month period, and the polling day must be a Monday not more than 38 nor less than 28 days from the date of the writ.

Lastly, Elections New Brunswick believes that this flaw must be eliminated, and New Brunswickers think so too. Madam Deputy Speaker, allowing a seat to stay vacant for more than six months, in the absence of an emergency order, is an insult to democracy.

You understand that we also did our research. We have looked at what is being done in the Atlantic Provinces. Prince Edward Island, Nova Scotia, and Newfoundland and Labrador currently have these rules. Within a six-month period, the election must be called and polling day must take place between 30 and 60 days later depending on the individual regulation in each province. This is a healthy process that is being done elsewhere. It ensures, Madam Deputy Speaker, that a Premier will not play petty politics to get representatives of his party elected in these ridings when he has found candidates.

The establishment of a democracy in which everyone understands the game before it starts is what we want. This bill, which was tabled by my colleague from Tracadie-Sheila, who can speak again on it later, is, I think, the key to success in making sure people in the Miramichi area have someone to represent them here with us in the House in early 2022.

The bill is not only for these two ridings. We have seen that there are many circumstances where we may, unfortunately, be forced to resign as MLAs. There may be illness. I think of my two colleagues who went through hard times in the last year. We lost another colleague, last year or the year before. I think that, on

dernière année. Nous avons perdu un autre collègue, l'année dernière ou l'année précédente. Je pense que, en leur nom et en notre nom, nous devons nous assurer qu'il y a une relève le plus rapidement possible pour défendre les intérêts de notre population, de nos personnes âgées et des gens plus vulnérables. Ce sont ces derniers qui font appel à nos bureaux. Il y a aussi nos entreprises et nos entrepreneurs. Nous devons pouvoir être leur voix ici, à Fredericton.

Nous ne voulons pas en faire une guerre politique. Nous voulons en faire une guerre qui vise à s'assurer qu'il y a une représentation le plus rapidement possible après la déclaration d'un siège vacant à l'Assemblée législative.

Si mes collègues d'en face peuvent réaliser que cela peut leur arriver à eux aussi, comment voudraient-ils que la population de leur circonscription soit représentée le plus rapidement possible? Cette modification de la loi le permettrait.

Aujourd'hui, je demande à tous les parlementaires actuels de voter non pas pour eux-mêmes mais pour leur succession. Il faut s'assurer que, dès qu'il y aura un poste vacant ici, à l'Assemblée législative, dans les plus brefs délais, au cours d'une période de sept mois, il y aura une personne pour occuper le siège vacant. Il faut permettre cela.

La faille que nous avons trouvée dans la loi actuelle, nous la corrigeons aujourd'hui avec la modification que nous vous proposons. Personnellement, je vous dirais que c'est encore plus vrai, Madame la vice-présidente, dans des circonscriptions éloignées de Fredericton. S'il m'arrive quelque chose chez nous, de Balmoral à Fredericton, c'est loin.

13:15

Toutefois, nous avons réalisé une chose : C'est encore plus loin de Fredericton à Balmoral. Comment voulons-nous que les gens qui n'ont même pas Internet, qui n'ont pas de véhicule et qui n'ont pas accès à du transport en commun puissent se déplacer et communiquer avec un représentant du gouvernement pour être servis, un, dans leur langue, et deux, pour répondre à leurs besoins? C'est impossible. Les laisser sept mois ou plus sans représentation est une insulte.

J'ose croire que chacun aujourd'hui pourra réaliser cela et appuyer la modification de la loi que nous proposons, afin que nous accélérions le processus.

their behalf and on our behalf, we must ensure succession as quickly as possible to defend the interests of the people of our province, our seniors, and the most vulnerable. They are the ones who rely on our offices. There are also our businesses and our entrepreneurs. We need to give them a voice here in Fredericton.

We do not want to turn this into a political war. We want to make it a war aimed at ensuring there is representation as quickly as possible after a vacant seat is certified in the Legislative Assembly.

If my colleagues opposite realize that this can also happen to them, how would they want their constituents to be represented as quickly as possible? This change to the Act would allow it.

Today, I am asking all current members to vote not for themselves but for the people who come after them. It is important to ensure that, as soon as a position becomes vacant here, at the Legislative Assembly, as soon as possible, within a seven-month period, there is someone to fill the vacant seat. It is important to enable this to happen.

Today, we are closing the flaw we found in the current Act with the amendment that we are proposing to you. Personally, I would tell you the bill is even more important, Madam Deputy Speaker, in ridings that are far from Fredericton. If something should happen to me at home, it is a long way from Balmoral to Fredericton.

However, this is what we have realized: Fredericton is even farther from Balmoral. How can we expect people who do not even have Internet access, who do not have a vehicle, and who do not have access to public transit to travel and communicate with a government representative to get service in their own language and have their needs met? It is impossible. To leave them without representation for seven months or more is an insult.

I would hope that everyone today will realize that and support our proposed amendment to the Act, so that we speed up the process. When this bill is passed, I

J'espère que le premier ministre, dès l'adoption du présent projet de loi, pourra nous dire une date pour déclencher les élections partielles dans les deux circonscriptions et qu'il n'attendra pas absolument le délai de six mois. Il pourrait le faire tout de suite. Nous sommes en temps de pandémie. C'est le moment de déclencher ces deux élections partielles. Il a déclenché des élections générales, alors pourquoi ne pas déclencher deux élections partielles le plus rapidement possible, et cela, Madame la vice-présidente, toujours de façon sécuritaire, mais le plus rapidement possible? Merci, et je cède la parole.

L'hon. M. Allain : Madame la vice-présidente, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 16, intitulé *Loi modifiant la Loi électorale*.

The proposed bill will repeal and replace the existing provision in subsection 15(1) of the *Elections Act*.

Cette disposition stipule que, lorsqu'un siège devient vacant, la date de l'élection partielle doit être rendue publique dans les six mois suivant la vacance. Cela veut dire que cet article de la loi n'ordonne pas ou n'exige pas que le gouvernement tienne une élection partielle dans les six mois suivant la déclaration de la vacance, mais seulement qu'il annonce la date de l'élection partielle dans un délai de six mois.

Le projet de loi reflète en partie la recommandation 34 du rapport d'Élections NB intitulé *Moderniser la législation électorale du Nouveau-Brunswick*, daté de juin 2019, qui a été déposé devant le Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée.

However, the bill does not address the consequences of a vacancy that occurs in the year prior to a scheduled general election. The proposed bill as written would result in two elections being held in the same riding within a year.

I became Minister of Local Government and Local Governance Reform in September 2020. I traveled, when possible, while following the Public Health guidelines, to engage with New Brunswickers about the most important and positive local governance reform in the province since 1960. We had in-person meetings and quickly switched to virtual meetings when necessary.

hope that the Premier can tell us when by-elections will be called in the two ridings and that he does not wait for the entire six-month period to pass. He could do it right now. We are in the midst of a pandemic. This is the time to call the two by-elections. He called a general election, so why not call two by-elections as soon as possible, and still safely, Madam Deputy Speaker, but as quickly as possible? Thank you, and I will give the floor to the next speaker.

Hon. Mr. Allain: Madam Deputy Speaker, I am pleased to rise today to talk about Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*.

Le projet de loi proposé abrogera et remplacera le paragraphe 15(1) de la *Loi électorale*.

This provision stipulates that, when a seat becomes vacant, the date of the by-election must be made public within six months of the vacancy. This means that this section of the Act does not prescribe or require that the government hold a by-election within six months after the vacancy is certified, but only that it announce the date of the by-election within six months.

The bill partly reflects recommendation 34 in the Elections NB report entitled *Modernizing New Brunswick's Electoral Legislation*, dated June 2019, which was tabled before the Standing Committee on Procedure, Privileges and Legislative Officers.

Toutefois, le projet de loi ne traite pas des conséquences d'une vacance qui survient dans l'année précédant des élections générales programmées. Dans un tel cas, le projet de loi proposé, compte tenu de son libellé actuel, donnerait lieu à la tenue en un an de deux élections dans la même circonscription.

Je suis devenu ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale en septembre 2020. J'ai voyagé, dans la mesure du possible et en respectant les directives de Santé publique, afin de discuter avec les gens du Nouveau-Brunswick de la réforme de la gouvernance locale la plus importante et la plus positive à avoir lieu dans la province depuis 1960. Nous avons tenu des réunions

Madame la vice-présidente, j'ai parlé à des centaines et des centaines de personnes, virtuellement et en personne, et aucune n'a jamais soulevé cette question. Alors, pourquoi l'opposition veut-elle parler de ce projet de loi? Les Libéraux, comme d'habitude, ne sont pas au courant des questions importantes en ce moment. Madame la vice-présidente, laissez-moi vous dire que je suis en contact avec les gens de la province.

13:20

We have held 36 engagement sessions—some in person, when possible, and some virtually, when Public Health rules changed to curb the spread of the virus. Hundreds of people took part in both stakeholder and public sessions. More than 200 people emailed us or sent briefs, and another 1 200 did our online survey. We have reached far more people with virtual meetings than we would have if we had held in-person meetings. Being nimble and able to adapt to following the Public Health guidelines have been necessary. We have pivoted quickly.

Je suis allé à Neguac, à Miramichi, à Blackville et à Doaktown. Nous sommes tous allés à Doaktown en septembre et nous avons eu de bonnes discussions avec les gens de ces deux circonscriptions. Nous avons eu de bonnes discussions et des pourparlers sur la situation dans leurs circonscriptions. Nous publierons bientôt un livre blanc qui constituera un plan de la réforme, un plan positif. Une chose est sûre : Le statu quo n'est pas une option. Des changements audacieux s'annoncent, et le Nouveau-Brunswick aura une allure différente dans les années à venir, avec un impact positif.

We know that New Brunswickers want elected representatives at the local level.

À l'heure actuelle, près de 30 % de la population n'a pas de représentant élu à l'échelle locale. La démocratie est un droit pour tous en 2021.

As we all know, the *Elections Act* sets the rules and regulations for the conduct of the election of Members of the Legislative Assembly. It also establishes the

en personne et nous avons rapidement fait la transition vers les réunions virtuelles lorsque c'était nécessaire.

Madam Deputy Speaker, I talked to hundreds and hundreds of people, virtually and in person, and nobody ever raised this issue. So, why does the opposition want to talk about this bill? The Liberals, as usual, are not aware of the important issues right now. Madam Deputy Speaker, let me tell you that I am in contact with the people of this province.

Nous avons tenu 36 séances de consultation ; certaines ont été tenues en personne, dans la mesure du possible, et d'autres, virtuellement, lorsque les directives de Santé publique ont changé pour ralentir la propagation du virus. Des centaines de personnes ont participé à des séances publiques et à des séances avec les parties prenantes. Plus de 200 personnes ont communiqué avec nous par courriel ou nous ont envoyé un mémoire, et 1 200 autres personnes ont participé à notre sondage en ligne. Les séances virtuelles nous ont permis de consulter bien plus de gens que nous aurions pu consulter au moyen de réunions en personne. Il a été nécessaire de faire preuve de souplesse et d'être capable de s'adapter pour respecter les directives de Santé publique. Nous nous sommes adaptés rapidement.

I went to Neguac, Miramichi, Blackville, and Doaktown. We all went to Doaktown in September and we had good discussions with people in the two ridings. We had good discussions and talks on the situation in their ridings. We will soon release a white paper, which will be a plan for the reform, a positive plan. One thing is for sure: The status quo is not an option. Bold changes are coming, and New Brunswick will look different in the years to come, with this positive impact.

Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick veulent des représentants élus à l'échelle locale.

Right now, close to 30% of the people in the province do not have an elected representative at the local level. Democracy is a right for everyone in 2021.

Comme nous le savons tous, la *Loi électorale* établit les règles et les règlements liés au déroulement de l'élection des députés à l'Assemblée législative. Elle

Chief Electoral Officer as an independent officer of the Legislative Assembly and establishes the office of Elections New Brunswick. If adopted as written, the proposed amendment to the *Elections Act* would create the potential of a by-election being called in the year preceding a general election only to have the seat declared vacant again, forcing electors in the riding to go back to the polls a second time in less than a year. Does this make sense? No, it does not. It is a waste of hundreds of thousands of taxpayer dollars.

In June 2019, Elections New Brunswick published a report entitled *Modernizing New Brunswick's Electoral Legislation*, with overarching recommendations to repeal and replace the three Acts that set out the office's mandate. The purpose was to have a more user-friendly arrangement of the legislation that follows the logical progression of an election.

It is a widely held belief that by-elections must be scheduled to occur within a six-month period following a member's resignation. However, this is not the case. The report says:

Although subsection 15(1) of the Elections Act has been amended over the years, the relevant phrase has remained constant since 1967 and requires the Lieutenant-Governor in Council to direct the issue of a writ of election for a by-election within six months after the date on which the vacancy was certified to the Speaker.

The Act does not specifically direct that the by-election must be held within six months of the vacancy, only that the date for the by-election be identified within the six months.

For example, if a vacancy is certified on January 1, an Order-in-Council could be issued as late as June 30 ordering that a writ of election be issued by the Chief Electoral Officer at some date several months in the future. This could result in the residents of an electoral district being without representation in the Legislative Assembly for a significant period of time.

The report recommends

désigne en outre le directeur général des élections comme étant un fonctionnaire indépendant de l'Assemblée législative et donne à son bureau le nom d'Élections Nouveau-Brunswick. Si elle est adoptée dans sa forme actuelle, la modification de la *Loi électorale* pourrait donner lieu au déclenchement d'une élection partielle dans l'année précédant des élections générales, puis à une vacance subséquente, ce qui obligerait les électeurs de la circonscription à se rendre aux urnes une deuxième fois en moins d'un an. Est-ce sensé? Non, ce ne l'est pas. Cela entraînerait un gaspillage de l'argent des contribuables à hauteur de centaines de milliers de dollars.

En juin 2019, Élections Nouveau-Brunswick a publié un rapport, intitulé *Moderniser la législation électorale du Nouveau-Brunswick*, dans lequel sont formulées des recommandations globales visant à abroger et à remplacer les trois lois établissant le mandat du bureau. L'objet du travail consistait à assurer des mesures législatives mieux adaptées en ce qui concerne la progression logique des élections.

De nombreuses personnes croient qu'une élection partielle doit être tenue dans les six mois suivant la démission d'un parlementaire. Cependant, ce n'est pas le cas. Le rapport indique :

Le paragraphe 15(1) de la Loi électorale a été modifié au fil des ans, mais la phrase pertinente n'a pas changé depuis 1967. Le lieutenant-gouverneur en conseil doit ordonner l'émission d'un bref d'élection pour une élection partielle dans les six mois de la date à laquelle la vacance a été déclarée au président de l'Assemblée législative.

La loi ne précise pas que l'élection partielle doit avoir lieu dans les six mois qui suivent la date à laquelle un siège devient vacant, mais uniquement que la date de l'élection partielle doit être établie dans les six mois.

À titre d'exemple, si une vacance est déclarée le 1^{er} janvier, un décret en conseil peut, aussi tard que le 30 juin, ordonner au directeur général des élections d'émettre un bref d'élection à une date plusieurs mois plus tard. Les résidents d'une circonscription électorale pourraient alors ne pas être représentés à l'Assemblée législative pendant une longue période de temps.

Le rapport recommande

that when a vacancy in the Legislative Assembly is certified to the Speaker of the Legislative Assembly, the Lieutenant-Governor in Council be required to direct the issue of a writ of election to fill the vacancy so that the date fixed for the ordinary polling day is within six months after the date on which the vacancy was certified.

The report further recommends

that a by-election should not be required to be held during the 12 month period prior to a scheduled general election, although the Lieutenant-Governor in Council should have the option to call a by-election during this period if desired.

13:25

The bill does not address the issue of a vacancy that occurs in the year prior to a scheduled general election, which could have a significant economic impact in the province. By-elections can cost as little as \$150 000 to as much as a maximum of \$300 000. This could create a scenario where electors in the electoral district would have to go to the polls during a by-election to elect their Member of the Legislative Assembly in the year prior to a general election, only to have to do it all over again within that year.

Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

M. Coon : Madame la vice-présidente, oui, j'aimerais parler sur ce projet de loi 16, intitulé *Loi modifiant la Loi électorale*, et remercier le député de Tracadie-Sheila. C'est la ville où se trouve la rue principale la plus célèbre du Nouveau-Brunswick pour son rituel de va-et-vient.

(Exclamation.)

M. Coon : Excellent. J'ai visité Tracadie quelques fois. En fait, j'ai joué à la balle molle à Tracadie avec les vedettes du baseball — pas moi, mais les autres, vous peut-être — et personnalités sportives du monde acadien.

Ce projet de loi est très important, Madame la vice-présidente, parce que nous parlons ici des enjeux de notre démocratie. La représentation ici, à l'Assemblée législative, est la partie la plus importante de notre démocratie. Il est donc très important de remplacer les

que, lorsqu'une vacance à l'Assemblée législative est déclarée au président de l'Assemblée législative, le lieutenant-gouverneur en conseil ordonne l'émission d'un bref d'élection pour pourvoir la vacance de sorte que la date du jour ordinaire du scrutin est fixée dans les six mois qui suivent la date à laquelle la vacance a été déclarée.

Le rapport recommande également

qu'il ne faudrait pas exiger qu'une élection partielle soit tenue dans les 12 mois qui précèdent une élection générale programmée, quoique le lieutenant-gouverneur en conseil devrait, s'il le désire, pouvoir déclencher une élection partielle pendant cette période.

Le projet de loi ne traite pas de la question d'une vacance déclarée dans l'année précédant des élections générales programmées, ce qui pourrait avoir des répercussions économiques considérables dans la province. Les coûts liés à une élection partielle pourraient varier entre 150 000 \$ et 300 000 \$. Dans une telle situation, les électeurs d'une circonscription pourraient, dans l'année précédant des élections générales, devoir se rendre aux urnes pour élire un parlementaire à l'occasion d'une élection partielle, puis devoir s'y rendre à nouveau la même année.

Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

Mr. Coon: Madam Deputy Speaker, yes, I would like to speak on Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*, and thank the member for Tracadie-Sheila. That is the town with the most famous main street in New Brunswick for its "up'n down" ritual.

(Interjection.)

Mr. Coon: Excellent. I have visited Tracadie a few times. In fact, I played softball in Tracadie with baseball stars—not me, but the others, you perhaps—and Acadian sports personalities.

This bill is very important, Madam Deputy Speaker, because we are talking here about issues with our democracy. Representation here in the Legislative Assembly is the most important part of our democracy.

personnes qui quittent leur siège pour une raison ou une autre.

(Exclamation.)

M. Coon : Merci beaucoup.

This is so important. I do want to thank the member for Tracadie-Sheila for introducing this bill because at the centre of our democracy is representation of the people. When a seat becomes empty for one reason or another, it should not remain empty for very long because it leaves people with their democratic right to be represented in this House of Assembly infringed upon. That is why I believe that this bill is so important—to ensure that a by-election is actually held within six months. Perhaps it should be sooner. I do not think there is anything particularly magic about six months. Perhaps it should be sooner to ensure that the citizens of this province are represented in the Legislative Assembly and have a voice in this House.

Since I have been here, constituencies have been vacant a number of times, including right now. Ridings are vacant and without members of the Legislature, and the people have no direct representation. We have seen it in the past, and it can go on for months and months and months. Government after government has sometimes used the current legislation, which just requires that a by-election be called within six months, for political, strategic purposes. This would get rid of that as well, which would be nice to see. I am not sure why the Liberals did not bring this forward as a government bill when they were in government. It would have been good. But here it is now. That is excellent.

13:30

I do not see why the government members would not support this. I mean, if they see some need to provide some technical amendment to it to recognize an election year, that is fine. I do not think that is a big deal. You know, when I present bills, I am quite happy to see constructive amendments made because we in the opposition parties do not have access to the legal drafters that the government does. Of course, we do our best, and we have great help from the Clerk's

So it is very important to replace people who vacate their seats for one reason or another.

(Interjection.)

Mr. Coon: Thank you very much.

Il s'agit d'un aspect tellement important. Je tiens à remercier le député de Tracadie-Sheila d'avoir présenté le projet de loi, car la représentation du peuple est au cœur de notre démocratie. Lorsqu'un siège se libère pour une raison ou pour une autre, il ne devrait pas rester vide très longtemps, car cela revient à brimer le droit démocratique des gens d'être représentés à la Chambre. C'est pourquoi je pense que le projet de loi à l'étude est si important pour permettre qu'une élection partielle soit effectivement organisée dans un délai de six mois. Peut-être qu'elle devrait être tenue plus tôt. Je ne pense pas qu'il y ait quelque chose de particulièrement magique à propos du délai de six mois. Peut-être qu'une élection partielle devrait être tenue plus tôt pour que des gens de la province soient représentés à l'Assemblée législative et qu'ils aient une voix à la Chambre.

Depuis que je suis ici, des sièges de circonscription ont été vacants à plusieurs reprises, y compris en ce moment. Des circonscriptions sont vacantes et sans parlementaire, et la population n'a pas de représentation directe. Nous avons constaté une telle situation dans le passé, et elle pouvait durer pendant des mois et des mois. Les gouvernements successifs ont eu parfois recours à la loi en vigueur, laquelle exige simplement qu'une élection partielle soit déclenchée dans un délai de six mois, à des fins politiques et stratégiques. Le projet de loi à l'étude permettrait d'empêcher également une telle situation, ce qui serait une bonne mesure. Je ne sais pas pourquoi les Libéraux n'ont pas présenté un projet de loi d'initiative ministérielle lorsqu'ils étaient au pouvoir. Cela aurait été une bonne chose. Or, voici maintenant la situation. C'est excellent.

Je ne vois pas pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement refuseraient d'appuyer le projet de loi. Enfin, s'ils jugent nécessaire d'y apporter un amendement de forme pour justifier une année électorale, c'est très bien. Je ne pense pas que cela pose problème. Vous savez, lorsque je présente un projet de loi, je suis très heureux que des amendements constructifs soient apportés, car nous, les partis d'opposition, n'avons pas accès aux rédacteurs

Office, no question. However, it is not exactly the same. I would say that, in the past, I have appreciated it when government has seen some merit in a private member's bill that I brought forward and has proposed some amendments that are constructive, perhaps fixing some technical legal problems that were inadvertently injected into the bill just for lack of access to the proper resources.

I certainly support this bill, Madam Deputy Speaker. That is the beauty of private member's bills—that private members can bring forward bills on topics that may not make it to being within the priorities of government. You know, government members have a long list of work they have to do. They have particular priorities as a result of their commitments to the people during the election campaign. We know that the Office of the Attorney General has two lawyers who are working diligently on law reform and looking at existing legislation to determine what needs to be upgraded, overhauled, transformed, or replaced in some way. That is a lot of work, and that gets added to the government's legislative agenda as well. So private member's bills enable issues that otherwise might not get to the floor of the Legislature to be brought here, to be debated at second reading, as we are doing, and, when the bills have merit, as this bill does, to be adopted by the Legislative Assembly. I hope that is the fate of this bill.

We need this bill. The straight face test is the one that often gets used. Does this meet the straight face test for the citizens of this province? I would say, yes, absolutely. The only thing that people might say, especially if they are in a riding that is without an MLA right now, is, Why not sooner, like tomorrow? And that is understandable because, in that situation, you do not have your voice. You have lost your all-important voice in the democratic process, whether it is in the Chamber here or perhaps in committee, where your MLA might be participating as well.

juridiques que possède le gouvernement. Bien sûr, nous faisons de notre mieux, et nous bénéficions de l'aide précieuse du bureau du greffier, cela ne fait aucun doute. Toutefois, ce n'est pas exactement la même situation. Je dirais que, dans le passé, j'ai apprécié le fait que le gouvernement ait reconnu le bien-fondé d'un projet de loi d'initiative parlementaire que j'avais présenté et pour lequel il a proposé des amendements constructifs, en réglant peut-être certains problèmes juridiques techniques qui avaient été introduits par inadvertance dans le projet de loi simplement en raison d'un manque d'accès à des ressources appropriées.

J'appuie bien sûr le projet de loi, Madame la vice-présidente. C'est ce qui fait le charme des projets de loi d'initiative parlementaire, à savoir que les simples parlementaires peuvent présenter des projets de loi sur des sujets qui ne font peut-être pas partie des priorités du gouvernement. Vous savez, les parlementaires du côté du gouvernement ont une longue liste de tâches à accomplir. Ils ont des priorités particulières en raison des engagements qu'ils ont pris envers la population pendant la campagne électorale. Nous savons que le Cabinet du procureur général compte deux avocats qui travaillent assidûment à la réforme du droit et à l'examen des lois en vigueur pour déterminer ce qui doit être amélioré, révisé, transformé ou remplacé d'une manière ou d'une autre. Tout cela représente beaucoup de travail, et à cela s'ajoute également le programme législatif du gouvernement. Les projets de loi d'initiative parlementaire permettent donc que des questions qui, autrement, n'auraient pas été abordées à l'Assemblée législative, soient présentées, débattues en deuxième lecture, comme nous le faisons, et que des projets de loi soient adoptés par l'Assemblée législative si elle les juge bien fondés, comme c'est le cas du projet de loi dont nous sommes saisis. J'espère que tel sera le sort réservé au projet de loi à l'étude.

Nous avons besoin du projet de loi. Le test de l'honnêteté est celui qui est souvent utilisé. Le projet de loi répond-il au critère de l'honnêteté dans l'intérêt des gens de la province? Je dirais, oui, absolument. La seule chose que les gens pourraient dire, surtout s'ils sont dans une circonscription qui n'a pas de député en ce moment, c'est : Pourquoi pas plus tôt, comme demain? Et c'est compréhensible parce que, dans une telle situation, les gens n'ont pas de voix. Ils sont privés d'une voix de la plus haute importance dans le processus démocratique, que ce soit à la Chambre ou peut-être en comité, où leur député pourrait également participer.

It is a good bill. It is long overdue, I would say. It is actually great, since the Premier canceled the throne speech, that it did not die on the Order Paper, come to think of it. Here it is. What a benefit. We had to give up the throne speech, but there will be more throne speeches in the future. This bill remains alive and active, so that gives us the opportunity to adopt it. I know that it will have to go through the committee process, but usually, when it comes to private member's bills, which generally are quite modest in terms of their length and substance . . . They are often short, which is a wise thing. Something I have learned after a number of years in this House is that you should not bring in a private member's bill that tries to completely rewrite existing legislation because it will not go anywhere. It is not going to go anywhere. But a short bill that is focused like a laser beam on a really important need such as this—or such as rent control, to give another example—should be adopted.

So, Madam Deputy Speaker, I am just as pleased as Punch. That is a good saying in English—"pleased as punch". I do not know where that comes from, and I do not think that there is a French version of it. Maybe the translators came up with something. But pleased as punch is how I feel in my heart right now when it comes to this bill, and I encourage the members opposite to support it. Thank you.

13:35

Mrs. Conroy: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am very pleased to rise in the House, on the floor today instead of up in the gallery—this is nice too—to talk about Bill 16. As has already been said, everyone has a right to representation and everyone has a right to a voice in the Legislature. Right now, being the only representative in those three ridings, this really hits home for me. I have always gotten calls from other people in different ridings in our community. Now, obviously, that number has gone up because I am the only representative across the entire region. It puts a lot of people without a voice not only in the Legislature but also for the day-to-day help with housing and all the regular stuff that people need help with. They have no one to turn to, and they always turn to us. This really hits home.

Il s'agit d'un bon projet de loi. Il était attendu depuis longtemps, je dirais. En fait, puisque le premier ministre a annulé le discours du trône, c'est une bonne chose que le projet de loi ne soit pas mort au Feuilleton, quand on y pense. Voilà le résultat. Quel avantage. Nous avons dû renoncer au discours du trône, mais il y aura d'autres discours du trône dans l'avenir. Le projet de loi reste vivant et actif, ce qui nous donne l'occasion de l'adopter. Je sais qu'il devra passer par le processus du comité, mais, habituellement, lorsqu'il s'agit de projets de loi d'initiative parlementaire, lesquels sont généralement assez modestes pour ce qui est de la longueur et du contenu, les projets de loi d'initiative parlementaire sont souvent courts, ce qui est une sage façon de procéder. Après un certain nombre d'années passées à l'Assemblée, j'ai appris qu'il ne faut pas présenter un projet de loi d'initiative parlementaire qui tente de réécrire complètement la loi en vigueur, car il n'ira nulle part. Il n'ira nulle part. En fait, un projet de loi court braqué comme un rayon laser sur un besoin vraiment important comme celui-ci — ou comme le contrôle des loyers, pour donner un autre exemple — devrait être adopté.

Madame la vice-présidente, je suis donc heureux comme un poisson dans l'eau. C'est un bon dicton en anglais : « pleased as punch ». Je ne sais pas d'où vient le dicton, et je ne pense pas qu'il en existe une version française. Peut-être que les traducteurs ont trouvé un équivalent. Alors, tel qu'un poisson dans l'eau, j'éprouve un grand plaisir en ce moment au sujet du projet de loi à l'étude, et j'encourage les parlementaires d'en face à l'appuyer. Merci.

M^{me} Conroy : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai le grand plaisir de prendre la parole à la Chambre, sur le parquet aujourd'hui plutôt qu'à la tribune — ce qui est bien aussi — au sujet du projet de loi 16. Comme on l'a déjà dit, chaque personne a droit à une représentation et chaque personne a droit à une voix à l'Assemblée législative. En ce moment, en tant que seule représentante des trois circonscriptions concernées, cela me touche particulièrement. J'ai toujours reçu des appels de personnes de différentes circonscriptions de notre collectivité. À l'heure actuelle, évidemment, le nombre d'appels a augmenté parce que je suis la seule représentante de toute la région. La situation en question empêche non seulement beaucoup de gens d'exprimer leur voix à l'Assemblée législative, mais aussi d'obtenir l'aide quotidienne en matière de logement et de toutes les

We do not have to wait six months to do this. I really agree with this bill, and obviously, I support it. It does not have to be six months. Nobody should be, at any time, without having somebody to speak up for them. I agree with this bill. We now have two vacancies in the three ridings in the Miramichi, which is a majority of our region. I would like to see this bill go through, and I am looking forward to it going through committee quickly. I completely support it. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Guitard : Merci, Madame la vice-présidente. Le projet de loi 16, *Loi modifiant la loi électorale*, a été déposé pour une première lecture le 18 novembre 2020.

Pour les gens qui nous écoutent, je vais en faire la lecture. Il s'agit de trois paragraphes seulement ; donc, cela va être vite fait et permettre de mettre les choses au clair.

Au début de ce projet de loi, on peut lire ceci :

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, édicte :

1 La Loi électorale, chapitre E-3 des Lois révisées de 1973, est modifiée par l'abrogation du paragraphe 15(1) et son remplacement par ce qui suit :

En d'autres mots, on élimine le paragraphe 15(1) dans la loi actuelle et on le remplace par celui-ci :

15(1) Lorsqu'il est déclaré au président de l'Assemblée législative ou au greffier de l'Assemblée législative, de la façon prévue à l'article 27 de la Loi sur l'Assemblée législative, qu'il existe une vacance au sein de l'Assemblée législative, le lieutenant-gouverneur en conseil doit fixer :

a) la date du bref, laquelle doit être dans les six mois suivant la survenance de la vacance;

choses ordinaires nécessaires. Les gens ne savent plus à quel saint se vouer, et ils se tournent toujours vers nous. Cela me touche particulièrement.

Nous n'avons pas besoin d'attendre six mois pour tenir des élections partielles. J'adhère vraiment au projet de loi et, évidemment, je l'appuie. Il n'est pas nécessaire d'attendre six mois. Personne ne devrait être, à un moment quelconque, sans représentant, car alors, personne ne parle en son nom. J'approuve le projet de loi. Nous avons maintenant deux postes vacants dans les trois circonscriptions de la Miramichi, qui représentent la plupart de notre région. J'aimerais que le projet de loi soit adopté, et j'espère qu'il passera rapidement l'étape du comité. J'appuie sans réserve le projet de loi. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Guitard: Thank you, Madam Deputy Speaker. Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*, was tabled for first reading on November 18, 2020.

For people who are listening to us, I am going to read it. There are only three paragraphs, so it will not take long and will help clarify things.

The beginning of the bill reads as follows:

Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of New Brunswick, enacts as follows:

1 The Elections Act, chapter E-3 of the Revised Statutes, 1973, is amended by repealing subsection 15(1) and substituting the following:

In other words, subsection 15(1) is removed from the current Act and is replaced by the following:

15(1) Where a vacancy in the Legislative Assembly is certified to the Speaker of the Legislative Assembly or the Clerk of the Legislative Assembly as provided by section 27 of the Legislative Assembly Act, the Lieutenant-Governor in Council shall fix

a) the date of the writ, which shall not be more than six months from the date the seat becomes vacant; and

b) la date du jour ordinaire du scrutin, laquelle doit être un lundi dans la période de 28 à 38 jours suivant la date du bref.

C'est assez simple comme modification.

Laissez-moi vous faire un petit historique de la raison pour laquelle nous en sommes rendus là aujourd'hui. Cela a débuté en 2003 avec un gouvernement conservateur qui a été élu avec une très faible majorité. Vous pouvez comprendre que, lorsqu'un gouvernement a une faible majorité et qu'un de ses parlementaires qui doit siéger en tant que président de la Chambre, cela ne lui laisse aucune marge de manœuvre.

À l'époque, heureusement pour le gouvernement en place, il y a eu une vacance du côté de l'opposition — un siège de moins. Donc, cela donnait une marge de manœuvre au gouvernement en place. Cela a duré un an avant que le gouvernement déclenche une élection pour pourvoir cette vacance. En passant, on a même eu recours à certaines petites stratégies durant cette période, qui a été un peu difficile pour le gouvernement du temps, soit celui de Bernard Lord. Par exemple, à un moment donné, on a laissé sonner les cloches pendant toute la journée au lieu de 10 minutes, afin de permettre à une parlementaire absente de se présenter à la Chambre. Elle était absente à ce moment-là pour des raisons de travail, je ne sais pas, mais on avait laissé sonner les cloches pendant une pleine journée — une première dans l'histoire de la province.

13:40

Donc, après avoir attendu pendant un an et vu ce que le gouvernement pouvait faire — un gouvernement serré qui n'avait pas une grande marge de manœuvre —, un projet de loi privé a été déposé par mon bon ami, Victor Boudreau, qui nous a présenté l'article 15(1) tel que nous l'avons aujourd'hui et que nous voulons modifier. La raison était d'empêcher un gouvernement d'abuser de cette marge de manœuvre dans la *Loi électorale*, qui était légale. Il n'y avait rien d'illégal dans ce qui était fait, mais cela ne donnait aucune chance aux gens d'une collectivité, qui restaient pendant un an sans représentant.

Comme l'a dit mon collègue du Parti vert, les parlementaires du côté de l'opposition n'ont pas l'avantage d'avoir des personnes spécialisées dans la rédaction de projets de loi. Nous le faisons avec les moyens du bord. Nous utilisons parfois des projets de

b) the date of the ordinary polling day, which shall be a Monday not more than 38 nor less than 28 days from the date of the writ.

This is a fairly simple amendment.

Let me give you a little background on why we are in this situation today. It started in 2003 with a Conservative government that was elected with a very slim majority. You will understand that, when a government has a slim majority and one of its members has to serve as Speaker of the House, the government is left with little room to maneuver.

At the time, fortunately for the government, there was a vacancy on the opposition side—one less seat. So that gave the government some room to maneuver. It took a year for the government to call an election to fill this vacancy. By the way, certain little tactics were used during that period, which made things somewhat difficult for the government of the day under Bernard Lord. For example, at one point, the bells were left ringing all day instead of for 10 minutes, to allow an absent member to come to the House. She was absent at that time for work reasons or something, but the bells were allowed to ring for an entire day—a first in the history of the province.

So, after waiting a year and seeing what the government could do—a government under pressure with little room to maneuver—my good friend Victor Boudreau tabled a private bill, giving us subsection 15(1) in its current form, which we want to amend. The rationale was to prevent a government from taking advantage of the room to maneuver provided by the *Elections Act*, which was legal. There was nothing illegal in what was being done, but it was not giving any opportunity to the people of a community, who remained without representation for a year.

As my Green Party colleague said, opposition members do not have the benefit of having people who specialize in drafting bills. We do it with limited means. We sometimes use bills drafted elsewhere and we also have the assistance of the clerks of the

loi rédigés ailleurs et nous avons aussi l'aide des greffiers de l'Assemblée législative. Cela ouvre donc la porte à de petits accrochages ou à de petits manquements. Nous avons la preuve aujourd'hui qu'il y a eu une faille dans le projet de loi de l'époque. Ce qui fait que, oui, le gouvernement peut convoquer les élections, mais cela pendant trois ans. Imaginez que, demain matin, le premier ministre convoque des élections dans les deux circonscriptions qui sont vacantes pour octobre 2024. C'est légal. Il n'y a rien d'illégal dans ce que ferait le premier ministre, sauf que, en théorie, il pourrait laisser deux circonscriptions totalement vacantes sans aucun soutien pour les trois prochaines années. C'est ce que l'opposition a tenté de régler.

Je suis d'accord avec le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale pour dire qu'il y a eu un oubli. C'est vrai que, après deux élections dans une année au bout d'une année électorale, ce serait difficile pour une région. Cela coûterait cher. Je suis entièrement d'accord avec lui. La seule chose que je dis, c'est : Adoptez le projet de loi aujourd'hui. Passons à la prochaine étape. Proposez un amendement. Si vous proposez une modification, nous l'accepterons entièrement. Nous serons fiers de voter avec vous. Cela se corrige assez facilement. Élections NB nous a donné le libellé dans son rapport. Ce serait simple à faire.

Donc, s'il y a de la bonne volonté du côté du gouvernement, il suffit d'adopter le projet de loi. En comité, vous soumettrez un amendement. Et nous vous disons à l'avance que nous allons l'accepter, et que nous allons corriger ce problème. Parce que ce n'est pas nécessairement la situation idéale pour la région de Miramichi.

Comme je l'ai dit, cette petite faille dans la loi a été utilisée à quelques reprises. Le gouvernement l'a utilisée en 2018-2019. À l'époque, les gens de Baie-de-Shediac-Dieppe ont été sans représentant pendant huit ou neuf mois, et ceux de Sainte-Croix, pendant un an. Le gouvernement a utilisé la pandémie. Je peux croire que, durant la pandémie, c'était compliqué, mais il y a tout de même eu des élections générales pendant cette période. Le gouvernement aurait donc pu convoquer des élections partielles à ce moment-là. Toutefois, comme je l'ai dit tout à l'heure, le gouvernement n'est pas dans l'erreur en termes d'obligation légale. C'est simplement une obligation morale.

Legislative Assembly. That opens the door to small issues or shortcomings. We have proof today that there was a flaw in the bill at that time. So, yes, the government can call an election, but it has three years to do so. Imagine that, tomorrow morning, the Premier called an election for October 2024 in the two ridings left vacant. It is legal. There is nothing illegal in what the Premier would be doing, except that, in theory, he could leave two ridings completely vacant without any support for the next three years. That is what the opposition tried to fix.

I agree with the Minister of Local Government and Local Governance Reform that there was an oversight. It is true that, after two elections in one year and at the end of an election year, it would be difficult for a region. It would be expensive. I agree wholeheartedly with him. The only thing I am saying is this: Pass the bill today. Let's move on to the next step. Propose an amendment. If you propose an amendment, we will accept it fully. We will be proud to vote with you. This can be easily fixed. Elections NB gave us the wording in its report. It would be simple to do.

So, if there is good will on the government side, all that has to be done is to pass the bill. In committee, you will move an amendment. We are telling you ahead of time that we will agree to it, and we will fix this problem. This is not necessarily the ideal situation for the Miramichi.

As I said, this small flaw in the legislation was used a few times. The government used it in 2018-19. At the time, people in Shediac Bay-Dieppe were without representation for eight or nine months, and people in Saint Croix, for a year. The government used the pandemic as an excuse. I can believe that, during the pandemic, it was complicated, but general elections were still held during that time. The government could have called by-elections then. However, as I said earlier, the government did not err in terms of its legal obligations. It is simply a moral obligation.

Quand je parle d'obligation morale, je fais référence aux paroles du premier ministre. Souvent, le premier ministre va dire à la Chambre : Nous ne voulons pas balayer un problème sous le tapis. Nous profitons de l'occasion pour trouver de bonnes solutions. Je suis d'accord avec lui. Je suis d'accord avec lui pour dire que, quand il y a des situations où nous pouvons corriger quelque chose, il faut en profiter pour faire les bonnes choses. Nous avons ici un exemple flagrant où nous pourrions faire les bonnes choses. Les ministres et les parlementaires du côté du gouvernement suivront-ils l'exemple de leur négociateur en chef, porte-parole et leader? Voilà ce que nous dit le premier ministre : Profitons des occasions qui nous sont données non seulement pour faire des petits changements cosmétiques mais aussi pour apporter des changements utiles. Nous en profitons pour que ce soit mieux pour les gens du Nouveau-Brunswick

13:45

Il faut que ce soit mieux pour la population. C'est ce que nous proposons ici. Je suis d'accord que ce n'est pas parfait. Il y a quelque chose qui manque. Nous n'avions pas prévu les élections de la dernière année ou qu'un gouvernement pourrait tenir deux élections. Nous vous le disons. Si vous amenez un amendement en comité, nous sommes prêts à l'accepter. Nous allons tous voter, et je suis convaincu que mes collègues du Parti vert et de l'Alliance des gens vont faire la même chose.

Nous réglerions ainsi une situation qui est difficile pour les gens de la région de Miramichi. Mettez-vous dans les souliers des gens de la région de Miramichi. Ce sont d'ailleurs des gens, très, très, très brillants. Y a-t-il des gens ici qui regardent *Family Feud*? Hier, il y avait la version canadienne de *Family Feud*. Il y avait une équipe de la Miramichi contre une équipe de Brampton, en Ontario. Chapeau aux gens de la Miramichi, qui ont gagné. Ils ont gagné, et pas à peu près. C'était environ 200 à 0. C'était un balayage. En fait, c'était comme les Canadiens de Montréal contre les Islanders de New York ; les Canadiens se sont fait planter royalement. Si j'ai des membres de ma famille, dans le Nord-Est, qui m'écoutent, j'aurai droit à un petit discours la semaine prochaine.

Au cours des prochains mois, il y aura le dépôt d'un projet de loi visant la réforme électorale. Les gens de la région de Miramichi ne pourront pas aller voir leurs députés pour leur dire qu'ils sont d'accord ou pas d'accord, ou encore qu'ils aimeraient cela. Ils vont devoir traverser deux ou trois circonscriptions pour se

When I talk about moral obligation, I am referring to the Premier's words. The Premier often says this in the House: We do not want to sweep the problem under the carpet. We will take the opportunity to find good solutions. I agree with him. I agree with him that, when we have the opportunity to fix something, it is important to do the right thing. We have here a prime example of a situation where we could do the right thing. Will the ministers and government members follow the lead of their chief negotiator, spokesperson, and leader? This is what the Premier is telling us: Let's take advantage of the opportunities we have, not only to make small cosmetic changes, but also to make meaningful changes. We are taking the opportunity to improve things for New Brunswickers.

It is important to make things better for people. That is what we are proposing here. I agree that it is not perfect. Something is missing. We did not expect the election last year or that a government could hold two elections. We are telling you. If you propose an amendment in committee, we are ready to accept it. We will all vote, and I am sure that my colleagues from the Green Party and the People's Alliance will do the same thing.

That way, we would resolve a situation that is difficult for the people in the Miramichi. Put yourselves in the shoes of the people in the Miramichi. These are in fact very, very, very smart people. Does anyone here watch *Family Feud*? Yesterday, there was the Canadian version of *Family Feud*. There was a team from Miramichi against a team from Brampton, Ontario. Hats off to the people from Miramichi, who won. They won, and by a lot. The score was about 200 to 0. It was a sweeping victory. In fact, it was like the Montreal Canadiens against the New York Islanders; the Canadiens were completely clobbered. If some of my family members in the Northeast are listening to me, I will be getting a little lecture next week.

Over the next few months, an electoral reform bill will be tabled. People in the Miramichi will not be able to go see their MLAs to tell them whether or not they agree, or if they would like that. They will have to go

rendre quelque part et essayer d'expliquer leurs doléances.

La ministre a confirmé que, au cours des prochains jours, il y aura la présentation d'une réforme en santé. Vous vous souvenez du grabuge qu'il y a eu devant l'Assemblée législative la dernière fois qu'un gouvernement a essayé de faire une réforme en santé. C'était encore le gouvernement Lord. Nous avons même un ancien collègue, Bill Fraser, qui s'est fait connaître à Miramichi pour avoir défendu les gens de la région. Il a été député pendant plusieurs mandats, ici, suite à cela. Allons-nous déposer une réforme en santé sans avoir des personnes pour représenter les gens de cette collectivité?

Dans la prochaine année, il y aura la présentation d'une réforme de la carte électorale. Qu'y a-t-il de plus démocratique qu'une carte électorale? Les gens de la région de Miramichi ne pourront même pas parler à leurs députés des complications ou des bons côtés d'une réforme électorale.

Il y a l'éducation. Il y aura possiblement des changements dans le secteur de l'éducation. Un livre vert a été présenté il y a un an. Je sais que des choses sont faites derrière des portes closes, mais, éventuellement, des choses deviendront publiques. Les gens de la région de Miramichi n'auront pas la chance d'avoir quelqu'un pour les représenter.

Nous faisons partie de ce que nous appelons un système de démocratie représentative. En d'autres mots, nous nous choisissons des personnes pour nous représenter. Je sais que mes collègues du Parti vert diront que ce n'est pas représentatif, mais nous faisons quand même partie d'une démocratie représentative parce que nous avons des personnes pour nous représenter. Nous ne nous entendons pas sur la façon d'élire ces personnes. Nous ne nous entendons pas sur la forme. Cependant, nous faisons quand même partie d'une démocratie représentative.

Là, il y a deux régions, soit 30 000 personnes et plus de 20 000 personnes ayant le droit de vote... Ce sont deux circonscriptions qui sont collées l'une sur l'autre. Je prends ma circonscription comme exemple. Ma circonscription commence dans les subdivisions à Bathurst. Si je l'ajoute à celle à Gilles LePage, nous nous rendons jusqu'à Saint-Quentin. En théorie, il pourrait y avoir un territoire allant de Bathurst à Saint-Quentin sans aucune représentation à l'Assemblée législative. C'est la situation actuelle. Cela n'avait pas été prévu. À l'époque, l'intention du projet de loi était

through two or three ridings to get somewhere and try to explain their grievances.

The minister has confirmed that, in the next few days, health reform will be introduced. You remember the ruckus in front of the Legislative Assembly the last time a government tried to undertake health reform. That was the Lord government too. We even have a former colleague, Bill Fraser, who became well known in Miramichi for having stood up for the people in the region. He then served as a member for several mandates here. Are we going to table health reform without having representatives in this community?

In the coming year, a reform of the electoral map will be introduced. What is more democratic than an electoral map? People in the Miramichi will not even be able to talk to their MLAs about the complications or the positive aspects of electoral reform.

There is education. There may be changes in the education sector. A green paper was released a year ago. I know that things are being done behind closed doors, but eventually, they will become public. People in the Miramichi will not have the opportunity of having someone representing them.

We are part of what we call a system of representative democracy. In other words, we chose individuals to represent us. I know that my Green Party colleagues will say that it is not representative, but we are still part of a representative democracy because we have individuals to represent us. We do not agree on how to elect these individuals. We do not agree on the form. However, we are still part of a representative democracy.

There are two regions, one with 30 000 people and one with more than 20 000 eligible voters... The two ridings are right next to each other. I will take my riding as an example. My riding starts in the subdivisions in Bathurst. If I add it to Gilles LePage's riding, we go all the way to Saint-Quentin. In theory, there could be an area stretching from Bathurst to Saint-Quentin without any representation in the Legislative Assembly. That is the current situation. It was not planned. At the time, the intent of the bill was

de s'assurer qu'il y avait un encadrement de ce processus pour que des personnes soient élues pour représenter la population dans un délai de six mois.

13:50

Si on regarde le libellé du projet de loi, on parle de 6 mois et même de 38 jours additionnels ; donc, on parle pratiquement de 7 mois.

Alors, saisissez l'occasion. Faites comme votre premier ministre, qui profite de l'occasion pour supposément corriger des choses, bien que, parfois, ça brasse un peu. Ici, vous avez l'occasion de corriger une situation qui n'est pas juste pour les gens de la Miramichi. Ce n'est vraiment pas juste, car ces personnes ont le droit d'avoir un représentant, étant donné que cela fait partie de notre système démocratique. Saisissez l'occasion, comme le dit souvent le premier ministre, et faites quelque chose de mieux.

D'ailleurs, nous avons un rapport provenant d'Élections Nouveau-Brunswick. Si nous sommes tous assis ici aujourd'hui, c'est parce que nous nous fions à Élections Nouveau-Brunswick, une entité indépendante, une entité dans laquelle nous avons entièrement confiance. Je mets ma carrière politique dans les mains d'Élections Nouveau-Brunswick, car je lui fais confiance ; alors, pourquoi ne pas accepter son rapport et l'intégrer dans un projet de loi?

Si vous apportez des amendements en comité, nous allons voter en faveur de ceux-ci ; nous allons être fiers de vous appuyer. Pourquoi? Parce que les gens de la région de Miramichi ont le droit d'avoir des représentants à la Chambre.

Sur ce, Madame la vice-présidente, je vais passer la parole à la prochaine personne qui veut intervenir sur ce dossier. Merci et bon après-midi.

Mr. Cullins: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure to rise in the House representing the people of New Brunswick and, as always, the people of Fredericton-York. We have been having some nice fall weather, and it is so great to see so many of my constituents enjoying the great outdoors. We are so lucky to live in a province with so many natural wonders. There are not too many provincial Legislatures where you can walk 30 seconds out of the front door and find yourself knee-deep in a beautiful river such as ours. I am so glad to live here and so glad

to provide a framework for this process so that representatives were elected within six months.

The wording of the bill indicates 6 months and even 38 additional days, so practically 7 months.

So, seize the opportunity. Do like your Premier who is taking the opportunity to supposedly fix things, even though, sometimes, things get a bit shaken up. You have the opportunity here to resolve a situation that is unfair to people in the Miramichi. It is really not fair, since these people have the right to representation as part of our democratic system. Seize the opportunity, as the Premier often says, and do something better.

In fact, we have a report from Elections New Brunswick. If we are all sitting here today, it is because we rely on Elections New Brunswick, an independent body, in which we have full confidence. I put my political career in the hands of Elections New Brunswick, since I trust it, so why not accept its report and put it in a bill?

If you propose amendments in committee, we will vote for them; we will be proud to support you. Why? It is because people in the Miramichi have a right to representation in the House.

On that note, Madam Deputy Speaker, I will give the next person who wants to speak on this a chance to do so. Thank you, and good afternoon.

M. Cullins : Merci, Madame la vice-présidente. Je suis content de prendre la parole à la Chambre pour représenter les gens du Nouveau-Brunswick et, comme toujours, les gens de Fredericton-York. Il fait un beau temps automnal et il est très bien de voir tant de gens de ma circonscription profiter du plein air. Nous sommes si chanceux de vivre dans une province où il y a tant de merveilles naturelles. Il n'y a pas beaucoup de corps législatifs provinciaux où une personne peut quitter les lieux, marcher pendant 30 secondes et se trouver dans un beau fleuve comme le nôtre avec de l'eau jusqu'aux genoux. Je suis

to be back in this House trying to make New Brunswick a better place.

It is refreshing to be back here after our break, and I hope my colleagues had a great summer and fall—at least, as great as possible, given the circumstances. I know that I had a good summer, and I am proud that our province and my riding of Fredericton-York have so much to offer. I enjoy walks downtown by the Saint John River, watching otters swim in the Nashwaak River, and getting some craft beers in so many of our great microbreweries. There were many warm evenings spent watching the sunset from the beautiful patio at Picaroons Roundhouse or from the deck at the new and improved Lighthouse by 540.

But I know that while there has been a lot to enjoy over the last few months, the pandemic took an ugly turn this fall. I know it affected a lot of families in many different ways, but New Brunswickers are resilient, and we are already coming out on the other side of it stronger than ever. New Brunswick is doing so well with vaccine rates, and our cases just keep going down while recoveries go up. It is very encouraging to see.

It is also great to be able to see my colleagues here in person. The energy in the room just is not the same when many of us are not physically here. To my colleagues on the other side of the floor, the members opposite, thank you for being here.

Now, the question is why. Why are we here? We are here because the opposition has targeted our electoral system and is attempting to fundamentally change how our by-elections work while trying to file this bill under “housekeeping”. Clearly, this is not housekeeping, and it is disingenuous to frame it that way. The change proposed is an important one for our by-elections, and it is important that we discuss the issues and move forward in a pragmatic manner instead of trying to push it through as housekeeping. This bill would change the way we run our entire by-election system, deviating from the way we have always done it. Now I am not saying that we should or should not make this change in general, but it needs to

tellement heureux d’habiter ici et d’être de retour à la Chambre pour chercher à améliorer le Nouveau-Brunswick.

Il est rafraîchissant d’être de retour après notre pause de l’Assemblée, et j’espère que mes collègues ont passé un très bel été et un très bel automne — du moins, le plus beau possible, étant donné les circonstances. Personnellement, j’ai passé un bel été, et je suis fier que notre province et ma circonscription de Fredericton-York aient tant de choses à offrir. J’aime me promener au centre-ville près du fleuve Saint-Jean, observer les loutres nager dans la rivière Nashwaak et me procurer des bières artisanales chez les si nombreuses et excellentes microbrasseries de la ville. De nombreuses soirées chaleureuses ont été passées, le coucher du soleil en vue, sur la magnifique terrasse à la Roundhouse de Picaroons ou sur celle du nouveau Lighthouse by 540 amélioré.

Bien qu’il y ait eu beaucoup d’activités plaisantes au cours des derniers mois, la pandémie a pris un affreux tournant cet automne. Je sais qu’elle a touché beaucoup de familles de nombreuses façons, mais les gens du Nouveau-Brunswick sont résilients, et nous nous en sortons déjà plus forts que jamais. Les taux de vaccination au Nouveau-Brunswick sont excellents, et le nombre de cas ne fait que descendre pendant que le taux de rétablissement augmente. C’est très encourageant à voir.

Il est également merveilleux de pouvoir voir mes collègues en personne. L’atmosphère dans la salle n’est simplement pas la même lorsque beaucoup d’entre nous ne sont pas ici en personne. Je remercie mes collègues de l’autre côté, les parlementaires d’en face, d’être ici.

Bon, la question qui se pose, c’est pourquoi. Pourquoi sommes-nous ici? Nous sommes ici parce que l’opposition a ciblé notre système électoral et tente de modifier fondamentalement la façon dont les élections partielles fonctionnent, tout en cherchant à dire que le projet de loi est une mesure « d’ordre administratif ». Manifestement, ce n’est pas une mesure d’ordre administratif, et il est surnois de la présenter ainsi. La modification proposée des élections partielles est importante, et il importe que nous discutons des questions et que nous allions de l’avant de façon pragmatique au lieu de faire avancer le projet de loi sous prétexte qu’il est d’ordre administratif. Le projet de loi modifierait complètement la façon dont fonctionne notre système d’élections partielles et l’écarterait de la façon dont il a toujours fonctionné.

be properly discussed, not shoved through as housekeeping.

13:55

The current form of this change is one that I cannot support. This is not just an everyday procedural change. This bill would cut in half the time allowed for by-elections. A change such as this would have wide-ranging effects on our electoral system and would need to be coordinated within departments, between departments, with Elections New Brunswick, and so on. This would be a complex change needing lots of collaboration. That is not to say it could not be done, but, again, this is not the appropriate method to make these changes. Pushing it through as housekeeping really strips down a complicated matter to a simplistic form, and it does not check out.

If we are going to get down to the roots of this, what is the point of the bill? It reduces time for by-elections by half, from 12 months to 6 months, sure. But why? What is the purpose of the change? Governments have used the full time period before, and it has not been just one party that has done it. It has been both PCs and Liberals. But although governments have used the full time, I do not think you could say that any government has ever abused it. If we look back at the history of by-elections, we must ask, How many of them have used the full 12 months?

Due to the general election being called last year, we were unable to call by-elections. But before that, the last by-election in New Brunswick was in 2015. There were only 4 months between the seats coming available and the by-election. The rule was always up to 12 months, but it is not as if that was utilized every time. Why now, during a pandemic, does the opposition raise an issue about the amount of time before a by-election, especially in the past year when things were complicated, unsure, and new? Is the opposition suggesting that this government is purposely using the 12-month window to gain political advantage? I am not sure how that would work because, for me at least, I cannot see how we could

Or, je ne dis pas de façon générale que nous devrions ou non effectuer ce changement, mais il faut en discuter comme il se doit, et non pas adopter la mesure hâtivement sous prétexte qu'elle est d'ordre administratif.

Je ne peux pas appuyer le changement dans sa forme actuelle. Il ne s'agit pas d'un changement de procédure ordinaire. Le projet de loi réduirait de moitié le délai imparti pour la tenue des élections partielles. Un tel changement aurait une incidence de grande ampleur sur notre système électoral, et il faudrait coordonner sa mise en oeuvre notamment au sein de ministères, entre ministères et au sein d'Élections Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un changement complexe qui demanderait beaucoup de collaboration. Je ne dis pas qu'il est impossible de le faire, mais, encore une fois, la méthode choisie n'est pas la bonne façon d'opérer le changement. Faire avancer le projet de loi sous prétexte qu'il est d'ordre administratif, c'est réduire un sujet complexe à une forme simpliste et ce n'est pas sensé.

Étant donné que nous voulons nous attaquer au coeur du sujet, que vise le projet de loi? D'accord, il réduit de moitié le délai prévu pour les élections partielles, c'est-à-dire il le fait passer de 12 à 6 mois. Pourquoi? Quelle est l'utilité du changement? Dans le passé, des gouvernements ont utilisé tout le temps prévu, et ce n'est pas juste un seul parti qui l'a fait. Les Progressistes-Conservateurs et les Libéraux l'ont tous les deux fait. Toutefois, bien que des gouvernements aient utilisé tout le temps prévu, je ne pense pas qu'on puisse dire qu'un gouvernement en ait abusé. Examinons l'histoire des élections partielles et posons-nous la question : Combien de gouvernements ont utilisé toute la période de 12 mois?

En raison du déclenchement des élections générales l'année dernière, nous n'avons pas pu tenir d'élections partielles. Toutefois, avant ce moment-là, la dernière élection partielle au Nouveau-Brunswick avait eu lieu en 2015. Il n'y a eu que 4 mois entre le moment où la vacance est survenue et l'élection partielle. La règle a toujours prévu une période maximale de 12 mois, mais ce n'est pas comme si la période complète a été utilisée chaque fois. Pourquoi, pendant une pandémie, l'opposition soulève-t-elle maintenant une question concernant le délai prévu pour une élection partielle, surtout dans la dernière année, où il y a eu des complications, de l'incertitude et des nouveautés? L'opposition laisse-t-elle entendre que le

possibly use that to our advantage. I think it is important, especially during a pandemic, that we take the time to do things right and carefully instead of rushing to meet an arbitrary, self-imposed deadline. I really think that could only make things worse in the short term.

The reality is that, more often than not, the full 12 months are not used, so why not leave the option on the table in case there are circumstances that require it? I think it would be better to be able to use the full 12 months than it would be to have to say this: We are bound to hold this election by this date, so any extenuating contexts and circumstances are irrelevant.

The questions around the motivation for this bill remain. If the purpose is truly by-election reform and fear that there is too much time between by-elections, then why not make it a true reform instead of simply dividing the time period in half? Why not take the British model, which our system is based on, where the time window opens as soon as the member is no longer in office and closes three weeks later? That sounds more reformative and impactful than changing the window from 12 months to 6 months. So I ask again, What does this reduction to 6 months actually accomplish? I cannot help but feel as though this is just a change for the sake of change. It does not actually do anything.

I admire the drive by the members opposite to try to improve and adjust our electoral system. I just have an issue with this way of going about it. I think changes such as this are some of the most impactful that we could make because they impact our electoral system itself. Since these changes are so important and impactful, I think it would be important for us to have a more serious, deliberate, and nuanced conversation about what should be changed, why, and when. We need to do it properly. This bill is not the proper way, in my opinion, and it seems as though it was almost rushed.

gouvernement actuel utilise sciemment le délai complet de 12 mois pour marquer des points politiques? Je ne sais pas exactement comment cela fonctionnerait, car, personnellement, je ne peux pas imaginer comment nous pourrions l'utiliser à notre avantage. À mon avis, il est important, surtout pendant une pandémie, que nous prenions le temps de bien faire les choses avec attention au lieu de les faire à la hâte pour respecter une date limite arbitraire que nous nous imposons à nous-mêmes. À mon avis, cela ne ferait qu'aggraver la situation à court terme.

La réalité, c'est que, la plupart du temps, seulement une partie de la période de 12 mois est utilisée ; ainsi, pourquoi ne pas l'accorder au cas où des circonstances l'exigeraient? Je pense qu'il vaudrait mieux avoir l'occasion d'utiliser les 12 mois au lieu d'être obligés de dire : Nous devons respecter la date limite pour tenir l'élection, peu importe le contexte ou les circonstances atténuantes.

Des questions concernant le motif du projet de loi se posent toujours. Si le motif du projet de loi consiste à véritablement effectuer une réforme des élections partielles et que des gens craignent que trop de temps passe avant qu'une élection partielle ait lieu, pourquoi ne pas mener une vraie réforme au lieu de simplement réduire de moitié le délai imparti? Pourquoi ne pas adopter le modèle sur lequel notre système est fondé, le modèle britannique, qui prévoit une période de trois semaines commençant dès qu'un parlementaire quitte son poste? Cela me semble plus réformateur et percutant que de faire passer le délai prévu de 12 mois à 6 mois. Ainsi, je demande encore une fois : Qu'accomplit vraiment la réduction à 6 mois du délai prévu? Je ne peux m'empêcher d'avoir l'impression qu'il s'agit d'un changement pour le simple plaisir de changer. Le changement, en fait, n'aboutit à rien.

J'admire la volonté des parlementaires d'en face d'essayer d'améliorer et d'adapter notre système électoral. Ce n'est que la façon de faire qui me pose problème. À mon avis, parmi tous les changements que nous pourrions effectuer, un tel changement aura les effets les plus concrets, car il aura une incidence directe sur le système électoral. Puisque ces changements sont si importants et ont une si grande incidence, je pense qu'il serait important pour nous de tenir une discussion plus sérieuse, délibérée et nuancée en ce qui concerne ce qui devrait changer, les raisons et le moment de procéder. Nous devons bien le faire. À mon avis, le projet de loi ne constitue pas la bonne

façon de procéder, et j'ai l'impression qu'il a peut-être été élaboré à la hâte.

14:00

(**Ms. Sherry Wilson** took the chair as Deputy Speaker.)

As my colleague pointed out months ago, this bill would allow for a general election the day after a by-election is held. That does not make much sense, and we have to flesh out such things in a more complete way, Madam Deputy Speaker. Elections are a wonderful thing. They are the basis of our democracy, and free and fair elections are the cornerstone of any free and fair country. Elections and the way that they are conducted should not be set in stone.

We see meaningful changes being made in the name of electoral reform throughout Canada and around the world as well. Look at Toronto, which had the first ranked ballot election in Canada. It was an experiment that was regarded as a universal success. That also serves my point. Was the experiment in Toronto a success? Yes, but it was also a very limited pilot project that was used for research as much as it was used to elect people. They went about their changes in a deliberate, careful, and nuanced way, and I think that we should too. Changing the function of the foundation of our democracy is anything but housekeeping, Madam Deputy Speaker. I think that legislation should reflect that. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure to stand today and speak a little bit about Bill 16, an amendment that we hope will change part of our electoral process. This is a change that has been highly recommended by Elections New Brunswick. Contrary to what you have heard from the government members, it is a commonsense bill. It is an amendment to the *Elections Act*.

I listened carefully. I sat through the debate this afternoon and listened to all the members speak, particularly the Minister of Local Government and Local Governance Reform. I guess that is what they

(**M^{me} Sherry Wilson** prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Comme l'a indiqué mon collègue il y a des mois, le projet de loi permettrait la tenue d'élections générales la journée suivant une élection partielle. Cela n'est pas très sensé, Madame la vice-présidente, et c'est pourquoi nous devons mieux tenir compte de ce genre de situation dans l'élaboration des mesures. Les élections, c'est formidable. Elles sont le fondement de notre démocratie, et des élections libres et équitables sont au cœur de tout pays libre et équitable. Les élections et leur déroulement ne devraient pas être gravés dans le marbre.

Des changements importants s'opèrent en ce qui concerne la réforme électorale au Canada et ailleurs dans le monde. Pensons à Toronto, où ont été tenues les premières élections au Canada selon un mode de scrutin préférentiel. Cela a été une expérience considérée comme un succès sur toute la ligne. Cela renforce mon argument. L'expérience effectuée à Toronto a-t-elle été couronnée de succès? Oui, mais elle a également été un projet pilote d'une portée très limitée qui a servi tant à la recherche qu'à l'élection de représentants. Les responsables ont opéré leur changement de façon délibérée, prudente et nuancée, et, à mon avis, nous devrions agir de même. Le fait de changer le fonctionnement de la base de notre démocratie est tout sauf une mesure d'ordre administratif, Madame la vice-présidente. À mon avis, la mesure législative devrait en tenir compte. Merci.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour prononcer quelques mots au sujet du projet de loi 16, lequel comprend une modification qui, nous l'espérons, changera en partie notre processus électoral. Il s'agit d'un changement qui a été vivement recommandé par Élections Nouveau-Brunswick. Contrairement à ce que vous avez entendu de la part des parlementaires du côté du gouvernement, il s'agit d'un projet de loi logique. Il s'agit d'une modification de la *Loi électorale*.

J'ai écouté attentivement. J'ai assisté au débat cet après-midi et j'ai écouté tous les parlementaires, en particulier le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale. Je suppose que

call it. I am not too sure. That is a different title than I am used to. I was disappointed that the minister talked about . . . With all due respect, I am not criticizing him personally at this point. The content of his speech seemed to say that there is something missing in this, that there could be an amendment, and that it does not include all that should be fixed. I would say that is a good point if he feels that way and if the other members feel that way. The best way to do that, rather than throwing the baby out with the bathwater, is to pass this today.

This is only second reading. That is what we did with the government bills this morning. We had a number of government bills at second reading yesterday and today. We could have debated them and we could have said, Oh, we cannot accept that because there has to be an amendment or this or that. We could have just thrown it all out and said, No, we are going to stay here and debate it all week. But we did not. We said, We will have time to fix those bills in committee. That is how the process works. You know that as well as I do, Madam Deputy Speaker. You have sat on those committees. You have chaired committees. That is what happens with bills, and the same thing could happen here.

The other thing that disappoints me is the title “municipal reform”. The minister of municipal reform does not seem to be open to reform. This is a commonsense change. Elections New Brunswick recommended it some time ago in one of its reports. I believe that was in 2019. I do not have that in front of me, but it has been mentioned off and on again this afternoon during the debate.

14:05

The other thing that really disappoints me is that democracy should not have a price on it. It seems as though the Minister of Local Government and Local Governance Reform does not like elections. They cost too much money. Let’s remove them. He did not say that exactly, but the underlying tone is that we have too many elections. You can never have enough elections. Every election is good.

c’est le bon titre. Je n’en suis pas trop sûr. C’est un titre différent de celui auquel je suis habitué. J’ai été déçu du fait que le ministre parle de... Si je peux me permettre, je ne lui adresse actuellement aucune critique personnelle. Le contenu de son discours semblait indiquer qu’un élément manquait au projet de loi, qu’un amendement pourrait être apporté et que toutes les questions qui devraient être résolues n’y étaient pas réunies. Je dirais que c’est bien si le ministre ainsi que les autres parlementaires sont de cet avis. La meilleure façon de procéder, plutôt que de jeter le bébé avec l’eau du bain, c’est d’adopter le projet de loi aujourd’hui.

Le projet de loi n’en est qu’à l’étape de la deuxième lecture. Les projets de loi d’initiative ministérielle ont franchi ce matin l’étape de la deuxième lecture. Nous avons procédé hier et aujourd’hui à la deuxième lecture d’un certain nombre de projets de loi d’initiative ministérielle. Nous aurions pu en débattre et dire : Ah, nous ne pouvons pas accepter les mesures en question, car il faut un amendement ou telle ou telle chose. Nous aurions pu tout rejeter et dire : Non, nous resterons ici et en débattons toute la semaine. Toutefois, nous n’avons pas procédé ainsi. Nous avons dit : Nous aurons le temps de corriger les projets de loi à l’étape de l’étude en comité. Voilà comment fonctionne le processus. Vous le savez aussi bien que moi, Madame la vice-présidente. Vous avez siégé aux comités. Vous avez présidé des comités. Voilà la filière d’un projet de loi, et le processus peut être le même pour ce qui est du projet de loi à l’étude.

L’autre chose dont je suis déçu, c’est le titre « réforme municipale ». Le ministre chargé de la réforme municipale ne semble pas disposé à procéder à une réforme. Il s’agit d’un changement logique. Elections Nouveau-Brunswick l’a recommandé il y a quelque temps dans l’un de ses rapports. Je crois que c’était en 2019. Je n’ai pas le rapport sous les yeux, mais il a été évoqué à diverses reprises cet après-midi au cours du débat.

J’éprouve aussi une déception, car la démocratie ne devrait pas avoir de prix. Il semble que le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale n’aime pas les élections. Elles coûtent trop cher. Éliminons-les. Il n’a pas dit cela exactement, mais le ton employé laisse entendre qu’il y a trop d’élections. Or, il n’y a jamais assez d’élections. Chaque élection est bonne.

I know that it was mentioned by the minister and by the member for Fredericton-York, who spoke just before me, that you should not have by-elections just before a general election. Well, you can make that amendment, and I think that is what the minister is hoping to do. Again, I implore the members who listened today—and all of you have—to just move the bill forward. You all agreed—and even the minister agreed—that the intent here is good but that it does not go far enough. Now, you have a chance to put it to committee and then go that much further. I hope that this would do it for that item.

The other thing is that there seems to be some confusion with regard to the wording. That is what we are trying to fit in. I do not know whether I can explain it properly because it is a difficult thing, but the wording is sort of tricky. That is not intentional, but it is tricky in the sense that it is saying there are six months to call an election. That is where there is a myth out there. Even people who know politics, people who are involved in politics, when they read that, they say, Oh, we are going to have an election in six months. That is not the case. You have to call or to announce, within six months, when that election will be held. Within six months of the time the two vacant seats in the Miramichi became empty, with the writ and all the technicalities of going to the Lieutenant-Governor and declaring them vacant, within six months, you must announce an election to be held at some future date. It could be held two months after that announcement. It could be in two years. It could be in three years. There is no guarantee that the election will be held within six months. What we are saying is: Let's correct that. Let's correct it and give the people proper representation.

My colleague from Restigouche-Chaleur . . . When I was first elected as a Member of Parliament at a very young age in 1988—I am still at a young age—my riding was called Restigouche-Chaleur. It was changed. I liked my colleague's argument, and I hope that members listened to it. There are three seats in the Miramichi, and two of them are vacant. We do not know when the by-elections will be held, but if we knew that they would be held within six months of the seats becoming vacant, we would find it reasonable. However, the government members know that the health care reforms will be released next week. There are two ridings over there that will not have a voice

Je sais que le ministre ainsi que le député de Fredericton-York, qui a parlé juste avant moi, ont indiqué qu'il ne devrait pas y avoir d'élections partielles juste avant des élections générales. Eh bien, vous pouvez proposer l'amendement en question, et je pense que c'est ce que le ministre compte faire. Encore une fois, j'implore les parlementaires qui ont écouté le débat aujourd'hui — et vous l'avez tous écouté — de simplement faire avancer le projet de loi. Vous avez tous convenu — et même le ministre en a convenu — du bien-fondé du projet de loi et du fait que celui-ci ne va pas assez loin. Maintenant, vous avez la possibilité de le renvoyer à un comité et de l'étudier de manière plus approfondie. J'espère que cela réglera la question.

Par ailleurs, il semble y avoir une certaine confusion en ce qui concerne le libellé. C'est ce que nous essayons d'intégrer. Je ne sais pas si je peux l'expliquer correctement, car ce n'est pas facile, mais le libellé est en quelque sorte délicat. Le tout n'est pas intentionnel, mais il est délicat dans le sens où il indique qu'il y a un délai de six mois pour déclencher une élection. C'est là qu'il y a un mythe. Même les gens qui connaissent la politique, les gens qui participent à la vie politique, lorsqu'ils lisent le libellé, se disent : Ah, nous aurons une élection dans six mois. Cela n'est pas le cas. Il faut indiquer ou annoncer dans les six mois la date du scrutin. Il faut, dans les six mois suivant la déclaration des deux vacances dans la région de Miramichi, ordonner l'émission de brevets, suivre tout le processus, aller voir la lieutenant-gouverneure et déclarer les sièges vacants, c'est-à-dire annoncer, dans les six mois la tenue d'élections à une date ultérieure. Elles pourraient avoir lieu deux mois après l'annonce. Elles pourraient avoir lieu dans deux ans. Elles pourraient avoir lieu dans trois ans. Il n'y a aucune garantie que l'élection aura lieu dans les six mois. Ce que nous disons, c'est : Corrigeons la situation. Corrigeons cela et assurons à la population une représentation appropriée.

Mon collègue de Restigouche-Chaleur... Lorsque j'ai été élu pour la première fois à la Chambre des communes, alors que j'étais très jeune, soit en 1988 — je suis toujours jeune —, ma circonscription s'appelait Restigouche—Chaleur. Il y a eu un changement. J'ai aimé l'argument de mon collègue et j'espère que les parlementaires lui ont prêté attention. Il y a trois circonscriptions dans la région de Miramichi, mais deux des sièges sont vacants. Nous ne savons pas quand les élections partielles auront lieu, mais si nous savions qu'elles auraient lieu dans les six mois suivant la date à laquelle les sièges sont devenus vacants, nous trouverions cela raisonnable. Cependant, les

here when it comes to health reform. So when the members opposite decide to take the Miramichi Regional Hospital and make it a super clinic, there will be no one to represent them here and to object to it.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: It is fearmongering, but you tried to close emergency rooms already. You got caught. You got caught, and you had to reverse your decisions.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: Other than that, I hear the minister of municipal reform. I hear him once in a while, and I like the way that he handles himself. I like his energy. I like that. I like the way he traveled the province. I like that because we do not get enough of that. It is a good sign from the minister. I like that. The only thing is that the minister is going to be announcing some municipal reforms too, and I wonder with the two vacant seats in the Miramichi, whether those people will have a chance to give input.

14:10

We talked about democracy a while ago, and the minister was very strong on democracy. We hear the Premier talk about democracy. Well, you know, democracy demands that by-elections be held in the right time frame.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: Anyway, when we look at this amendment—

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: Does the minister want to speak? I can sit down and give him a little extra time. Okay?

When we talk about the municipal elections and the reform, it is obvious that the minister is not ready for

parlementaires du côté du gouvernement savent que les réformes des soins de santé seront présentées la semaine prochaine. Deux circonscriptions n'auront pas de voix ici en ce qui concerne la réforme de la santé. Ainsi, lorsque les parlementaires d'en face décideront de transformer l'Hôpital régional de Miramichi en super clinique, il n'y aura personne pour représenter les gens de la circonscription ici et s'opposer à la mesure.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : C'est de l'alarmisme, mais vous avez déjà essayé de fermer les urgences. Vous vous êtes fait prendre. Vous vous êtes fait prendre et vous avez dû revenir sur vos décisions.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : J'entends par ailleurs le ministre de la réforme municipale. Je l'entends de temps en temps et j'aime la façon dont il se comporte. J'aime son énergie. Cela me plaît. J'aime la façon dont il a parcouru la province. J'aime cela, car nous ne voyons pas suffisamment d'initiative du genre. C'est un bon signe de la part du ministre. Cela me plaît. Toutefois, le ministre annoncera également des réformes municipales, et je me demande, compte tenu des deux sièges vacants dans la région de Miramichi, si les gens auront la chance de donner leur avis.

Nous avons parlé de démocratie il y a quelque temps, et le ministre s'est montré très favorable à la démocratie. Nous entendons le premier ministre parler de démocratie. Eh bien, vous savez, la démocratie exige que les élections partielles soient tenues dans des délais appropriés.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : De toute façon, lorsque nous examinons la modification proposée...

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Le ministre veut-il parler? Je peux m'asseoir et lui donner un peu plus de temps. D'accord?

Lorsque nous parlons des élections municipales et de la réforme, nous constatons que le ministre n'est

reform because he has sort of closed off his mind today. He closed it up. He said it costs too much to have elections. It costs too much. What an excuse—it costs too much to have an election. Can we cancel the elections now because they cost too much? Is that a precedent that the minister wants to put out there? I am looking forward to those reforms. My gosh, if that is the direction in which we are going, we are in trouble. I will tell you that right now.

Now, Elections New Brunswick, which is the independent group, has recommended this amendment. It has given us the wording, and there is no reason that we could not accept this, move it into committee, and make the amendments there.

Both governments have delayed by-elections. Both parties have delayed these when they have been in government. That happens, and sometimes there are reasons for it. I do not know why, but I lived through that. I lived through that when my seat was vacant for a year and a half, with no member. The people were asking: Who can we call? What can we do?

The same thing is going to happen now. And we all know what happened in 2018 and 2019 with the two ridings that were empty for a while. The seat of the member for Saint Croix and the one in the Shediac area were vacant. I know that the Conservatives have a hard time to find candidates. You know, if you had an election in six months, you probably would not have any candidates to run. Maybe that is why you delayed it. I do not know. I do not know. All the good candidates are here, so that is your limit. You are all here. That is it—there are none left out there. Especially after what we are hearing today with the way that you are handling your public servants, there is going to be no one. That is amazing. Now I understand. Now I understand why you want to delay that election. I really understand that.

Anyway, let's get back to where we are going with this. I have a page. I am just checking my notes, Madam Deputy Speaker.

manifestement pas prêt à instaurer une réforme, car il ne fait pas preuve d'ouverture à cet égard aujourd'hui. Il ne fait pas preuve d'ouverture. Il a dit que les élections coûtaient trop cher. Cela coûte trop cher. Quelle excuse — la tenue d'élections coûte trop cher. Pouvons-nous annuler maintenant les élections parce qu'elles coûtent trop cher? S'agit-il d'un précédent que le ministre veut créer? J'ai hâte de voir les réformes se concrétiser. Mon doux, si c'est la direction dans laquelle nous nous dirigeons, nous sommes dans le pétrin. Je vous le dis maintenant.

Écoutez, Élections Nouveau-Brunswick, le groupe indépendant, a recommandé la modification. L'organisme nous a fourni le libellé, et nous n'avons aucune raison de ne pas l'accepter, de ne pas le renvoyer au comité et de ne pas y apporter les changements nécessaires à cette étape.

Les deux gouvernements ont retardé des élections partielles. Les deux partis ont retardé des élections partielles lorsqu'ils étaient au pouvoir. Cela arrive, et il y a parfois des raisons qui expliquent ces retards. Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai vécu une telle situation. Je l'ai vécue lorsque mon siège est resté vacant pendant un an et demi, sans député. Les gens se demandaient : Qui pouvons-nous appeler? Que pouvons-nous faire?

Une situation semblable se présentera maintenant. En plus, nous savons tous ce qui s'est passé en 2018 et 2019 lorsque le siège de deux circonscriptions est resté vacant pendant un certain temps. Celui de Sainte-Croix et celui dans la région de Shediac étaient vacants. Je sais que les Conservateurs ont du mal à trouver des candidats. Vous savez, si vous teniez une élection dans six mois, vous n'auriez probablement pas de candidats à présenter. C'est peut-être la raison pour laquelle vous avez retardé les élections. Je ne le sais pas. Je ne le sais pas. Tous les bons candidats sont ici ; vous avez donc des possibilités plus restreintes. Vous êtes tous ici. C'est tout — il n'en reste plus. Surtout après ce que nous avons entendu aujourd'hui sur la façon dont le gouvernement traite les employés des services publics, il n'y aura personne. C'est incroyable. Maintenant, je comprends. Je comprends maintenant pourquoi vous voulez retarder les élections. Je le comprends vraiment.

De toute façon, revenons à nos moutons. J'ai une feuille. Je vérifie simplement mes notes, Madame la vice-présidente.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: I plan to. I see that I am getting some encouragement from the minister of reform. That is why I am trying to give him a little bit of reform, in the sense of saying, Let's move it. I listened to your speech this afternoon. It was well put together. You know, you did not give me a comment about whether or not you enjoyed Larry's Gulch. You did not tell me that, but I heard you say that elections cost too much money. That is what I heard: Elections cost too much money. Besides that, there is also a danger that you may lose, especially if you were to go now. I challenge you to go to the Miramichi. Go to the Miramichi and call a by-election. Find out what those people think about this government and about health reform. Find out what they think about municipal reform. Go to the Miramichi and challenge them.

(Interjections.)

Madam Deputy Speaker: Member. Member.

Mr. G. Arseneault: Sorry.

Madam Deputy Speaker: Okay, let's get back to business. Continue with your speech, and we will have some decorum, please.

14:15

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Deputy Speaker. We get carried away sometimes, and it does not help that my fan club over there is encouraging me.

I am going to conclude just by saying that I hope that the minister, in all sincerity, will look at this. He is the gatekeeper over there when it comes to this because this is his portfolio. I would say that he would recognize that there is value in this amendment. Move it to committee, and in that committee, put in the amendments that are necessary to add what he wanted to add a while ago. Then bring it back here, and we will vote on it. We will support it in committee, and we will support it here in the House. It is a commonsense approach. This has to be done. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Oui, j'en ai l'intention. Je vois que le ministre responsable de la réforme m'encourage un peu. Voilà pourquoi j'essaie de lui proposer quelques réformes, notamment en disant : Poursuivons les travaux. J'ai écouté votre discours cet après-midi. Il était bien préparé. Vous savez, vous ne m'avez pas dit si vous aviez passé de bons moments à Larry's Gulch. Vous n'avez rien dit à ce sujet, mais je vous ai entendu dire que les élections coûtaient trop cher. C'est ce que j'ai entendu : Les élections coûtent trop cher. En plus de cela, il y a aussi un risque de les perdre, surtout si vous deviez les déclencher maintenant. Je vous mets au défi d'aller dans la région de Miramichi. Allez à Miramichi pour déclencher des élections partielles. Découvrez ce que ces gens pensent du gouvernement actuel et de la réforme de la santé. Cherchez à savoir ce qu'ils pensent de la réforme municipale. Allez à Miramichi et voyez ce que les gens pensent.

(Exclamations.)

La vice-présidente : Monsieur le député. Monsieur le député.

M. G. Arseneault : Désolé.

La vice-présidente : D'accord, reprenons le travail. Continuez votre discours, et nous aurons l'obligeance d'observer le décorum.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la vice-présidente. Nous nous laissons parfois emporter, et mon cercle d'admirateurs là-bas qui m'encourage ne facilite pas les choses.

Je conclurai en disant simplement que j'espère que le ministre, en toute sincérité, examinera la question. Il est responsable du dossier là-bas, car la question relève de son portefeuille. À mon avis, il verra le bien-fondé de la modification. Qu'il renvoie le projet de loi au comité et qu'il y apporte alors les modifications nécessaires pour ajouter ce qu'il voulait ajouter il y a quelque temps. Ensuite, ramenez-le ici, et nous le mettrons aux voix. Nous l'appuierons en comité et nous l'appuierons ici à la Chambre. C'est une approche logique. Le travail doit être fait. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup. Je pense que nous devrions peut-être ajouter un amendement à tout cela et faire en sorte de ne pas siéger la semaine suivant l'Halloween, parce mes collègues ont mangé un peu trop de sucre cette semaine.

Madame la vice-présidente, c'est un plaisir pour moi de me lever à la Chambre pour parler sur la modification proposée. Je pense qu'il s'agit d'un petit changement important, mais qui découle, comme l'a mentionné, je pense, un député d'en face, de la question plus large de la réforme de notre système démocratique. Nous sommes toujours dans un système démocratique archaïque qui date de 1867. Il s'agit d'un système uninominal à un tour où nous voyons des gouvernements détenir la totalité des pouvoirs avec seulement 26 % des votes des électeurs admissibles de la province. Pour moi, c'est une question énorme. Nous n'avons pas d'autre choix que de la poser.

En ce qui concerne spécifiquement ce que propose le présent projet de loi, il est clair, Madame la vice-présidente, que nous ne devrions jamais nous engager dans des jeux politiques avec la démocratie. Quelqu'un s'en va. Dans un délai raisonnable... C'est ce que le président de la Chambre disait cette semaine à propos du débat d'urgence. Il répétait « délai raisonnable » et il revenait avec « délai raisonnable ». J'aimerais que nous soyons en mesure de définir ce qu'est un délai raisonnable. J'aimerais savoir ce qu'est un délai raisonnable ici, à la Chambre, et j'aimerais savoir ce qu'est un délai raisonnable pour des élections.

Je pense que c'est exactement ce que nous essayons de faire aujourd'hui. Malheureusement, les parlementaires du côté du gouvernement se cachent derrière le fait de prétendre que nous n'avons pas assez discuté. C'est exactement ce que nous sommes en train de faire. J'ai souvent l'impression que, dans les arguments du gouvernement, c'est comme s'il y avait un manque de respect total pour la Chambre, ici, pour l'institution et pour la façon dont les choses devraient fonctionner. C'est comme si les parlementaires du côté du gouvernement nous considéraient, au sein de l'Assemblée législative, comme un groupe réduit à tout adopter sans discussion. C'est vraiment l'impression que j'ai. Ils sont les seuls à pouvoir rédiger des projets de loi et à pouvoir les déposer ici. Quand d'autres qu'eux proposent quelque chose : Ah, ce n'est pas responsable. Ce n'est rien de bon. Ce n'est rien de bon.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much. I think we should maybe add an amendment to all that and ensure we do not sit the week after Halloween, because my colleagues have had a bit too much sugar this week.

Madam Deputy Speaker, I am pleased to rise in the House and speak on the proposed amendment. I think it is a small, significant change that stems, as I think a member opposite mentioned, from the broader issue of the reform of our democratic system. We still have an archaic democratic system that dates back to 1867. It is a first-past-the-post system that allows governments to hold all the power with support from only 26% of eligible voters in the province. For me, it is a huge question. We have no other choice but to ask it.

With regard specifically to what the bill proposes, it is clear, Madam Deputy Speaker, that we should never engage in political games with democracy. Someone is leaving. Within a reasonable time... That is what the Speaker of the House was saying this week about the emergency debate. He was repeating "reasonable time" and answering with "reasonable time". I would like us to be able to define what constitutes a reasonable time. I would like to know what constitutes a reasonable time here, in the House, and I would like to know what constitutes a reasonable time for elections.

I think that is exactly what we are trying to do today. Unfortunately, government members hide behind the pretense that we have not discussed the matter enough. That is exactly what we are doing. I often have the impression that, in what government members say, there is a complete lack of respect for the House, here, for the institution, and for the way things should work. It is as if government members consider us, in the Legislative Assembly, as a group that is reduced to adopting everything without discussion. It is really the impression I have. They are the only ones who can draft bills and table them here. When anyone else proposes something, they say: Oh, it is not responsible. It is nothing good. It is nothing good.

Seulement 26 % de la population a voté pour eux, Madame la vice-présidente. C'est incroyable. Nous avons un système démocratique brisé. Les parlementaires du côté du gouvernement disent que nous n'avons pas assez réfléchi à cette question. Madame la vice-présidente, il y a eu le rapport *Renforcer la démocratie au Nouveau-Brunswick*, publié par le gouvernement Lord. Ensuite, sous le gouvernement Gallant, il y a eu la Commission du Nouveau-Brunswick sur la réforme électorale. Cela fait 20 ans que l'on discute de cette question, Madame la vice-présidente. Désolé, je n'en ai pas après vous, Madame la vice-présidente.

14:20

(Exclamation.)

M. K. Arseneau : Ce sont les bonbons qui commencent à faire effet.

Madame la vice-présidente, cela fait des années que nous en discutons. Je ne parle pas spécifiquement de ce changement. Mais, il y a des années et des années que nous discutons de réformes démocratiques dans la province. Il y a eu des propositions. Nous avons parlé de la représentation. Je pense qu'une des propositions était le système mixte avec compensation proportionnelle. Une des discussions a porté sur le « ranked ballot ». J'ai seulement le terme en anglais en tête.

(Exclamation.)

M. K. Arseneau : Oui, il y a la représentation proportionnelle. Mais, l'autre, c'est « ranked ballot ». L'interprète est en train de la traduire comme il faut.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau : C'est le vote préférentiel. Merci beaucoup. Je devrais mettre mon oreillette, et les interprètes pourraient me le dire.

Il y a déjà eu ces discussions, Madame la vice-présidente. Mais, il n'y a jamais eu d'action — il n'y a jamais eu d'action. Nous n'avons rien changé. Encore aujourd'hui, en 2021, nous sommes pris avec un gouvernement qui a 100 % du pouvoir avec 26 % des votes. Là, le gouvernement entre à la Chambre. N'importe quand que nous discutons de quoi que ce soit, ce n'est jamais assez bon pour lui. C'est lui qui décide — c'est lui qui décide. Je trouve que c'est un

Only 26% of the people in the province voted for them, Madam Deputy Speaker. It is incredible. We have a broken democratic system. Government members are saying that we have not given enough thought to this issue. Madam Deputy Speaker, a report titled *Strengthening New Brunswick's Democracy* was published by the Lord government. Then, under the Gallant government, there was the New Brunswick Commission on Electoral Reform. This issue has been discussed for 20 years, Madam Deputy Speaker. I am sorry, I am not angry with you, Madam Deputy Speaker.

(Interjection.)

Mr. K. Arseneau: The candy is beginning to have an effect.

Madam Deputy Speaker, we have been discussing this for years. I am not referring specifically to this change. However, we have been discussing democratic reform in the province for years and years. There have been proposals. We have talked about representation. I think that one of the proposals was a mixed member proportional representation system. One of the discussions was on the “vote préférentiel”. I can only remember the term in the other language.

(Interjection.)

Mr. K. Arseneau: Yes, there is proportional representation. However, the other is the “vote préférentiel”. The interpreter is translating it properly.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: It is the ranked ballot. Thank you very much. I should put in my earpiece, and the interpreters could tell me the term.

There have already been discussions, Madam Deputy Speaker. However, no action was ever taken—no action was ever taken. We did not change anything. Still today, in 2021, we are stuck with a government that has 100% of the power with 26% of the votes. In this case, the government comes into the House. Whenever we discuss anything, it is never good enough for the government. The government is the one

système démocratique qui est malade, Madame la vice-présidente.

Nous avons vraiment un système démocratique qui est malade. Je souhaite que les parlementaires de tous les partis... Car, nous nous entendons pour dire que les deux partis qui se partagent le pouvoir n'ont jamais agi à cet égard. Pourquoi ne le font-ils pas? Parce que c'est bon pour eux. Ils sont capables de former des gouvernements qui ont 100 % du pouvoir avec moins de 50 % des votes. Là, nous sommes pris avec un gouvernement qui a 26 % des votes. Il y en a eu d'autres à 30 %. Je dis que c'est 26 %, mais je sais que, parfois, les gens se posent des questions sur cette donnée. Il y a des gens qui choisissent de ne pas voter. C'est 26 % des personnes ayant le droit de vote.

Il y a des gens qui choisissent de ne pas voter, parce qu'ils sont rendus cyniques face à ce qu'ils voient ici. C'est très difficile de les blâmer, Madame la vice-présidente. J'encouragerais n'importe qui à aller voter n'importe quand. Je n'ai jamais manqué un vote de ma vie. Par contre, il y a des gens qui choisissent de s'abstenir, et ce, avec de très bonnes raisons. C'est une façon de démontrer que nous ne sommes pas d'accord.

L'Île-du-Prince-Édouard vient d'annoncer des assemblées citoyennes. Voilà le genre de réformes démocratiques que j'aimerais voir, Madame la vice-présidente. Il faut impliquer la population encore plus. La démocratie représentative peut fonctionner à certains égards. La démocratie directe devrait aussi avoir une place. Dans la réforme sur la gouvernance locale, j'espère, Madame la vice-présidente, qu'il y aura une composante qui encourage la démocratie directe et qui encourage les gens à s'impliquer activement dans la démocratie, dans le processus démocratique, dans la prise de décisions et dans l'habilitation de nos collectivités.

Moi, je pense qu'une réforme démocratique, Madame la vice-présidente, nous amènerait plus de gouvernements de coalition. Cela aurait des effets incroyables pour la population. Au lieu d'être un « boys club » ou l'autre « boys club », cela forcerait des gens de différentes places à travailler ensemble. Je pense que cela augmenterait la transparence. Un gouvernement arrive, l'autre gouvernement arrive. Nous l'entendons toujours : Il a nommé cette personne à la présidence d'Alcool NB ou il a nommé cette personne à un poste de sous-ministre. Dans un gouvernement de coalition, ce serait beaucoup plus

that decides—the government decides. I think it is an ailing democratic system, Madam Deputy Speaker.

We really have an ailing democratic system. I hope members from all parties... Since we agree that the two parties who share power have never acted on this. Why don't they act? It is because it is good for them. They can form governments that have 100% of the power with less than 50% of the votes. We are stuck with a government that has 26% of the votes. Other governments have had 30% of the votes. I say it is 26%, but I know that, sometimes, people wonder about this figure. Some people choose not to vote. It is 26% of eligible voters.

Some people choose not to vote because what they have seen here has made them cynical. It is very difficult to blame them, Madam Deputy Speaker. I would encourage anyone to go vote any time. I never missed voting in my life. However, some people choose to abstain with very good reason. It is a way to show that we disagree.

Prince Edward Island has just announced the creation of citizens' assemblies. That is the kind of democratic reform I would like to see, Madam Deputy Speaker. It is important to involve the public even more. Representative democracy can work in some respects. Direct democracy should also have a place. In the local government reform, I hope, Madam Deputy Speaker, that there will be a component that will promote direct democracy and encourage people to actively take part in democracy, the democratic process, decision-making, and empowering our communities.

I think that democratic reform, Madam Deputy Speaker, would give us more coalition governments. This would have incredible effects on people. Instead of being in one boys' club or another, people from different places would be forced to work together. I think it would increase transparency. One government takes office, then another. We always hear this: The government appointed this person President of NB Liquor or that person Deputy Minister. In a coalition government, it would be much more difficult to do that. People would be looking at what others were doing.

difficile de faire cela. Il y aurait des gens pour regarder les autres agir.

14:25

Il y aurait des gens qui seraient là pour dire : Si vous faites cela, on vous voit le faire, et cela sera rendu public. Il y a peut-être des parlementaires qui vont se protéger en disant : On n'a jamais fait cela, Madame la vice-présidente. Si c'est le cas, pourquoi aurions-nous peur de rendre le processus beaucoup plus transparent?

Un gouvernement de coalition amènerait non seulement de la responsabilité, Madame la vice-présidente, mais aussi de la créativité ; oui, cela amènerait de la créativité.

(Exclamation.)

M. K. Arseneau : J'entends un collègue nommer la Grèce. Il existe des systèmes, mais il y a aussi des façons de les arranger, car tout fonctionne très bien en Allemagne, parce que les autorités ont réfléchi à leurs affaires. Donc, cela amènerait de la créativité, Madame la vice-présidente, ainsi qu'une touche d'humanisme, ce qui manque énormément en politique. Ainsi, les gens seraient forcés de se parler pour en arriver à de vraies solutions.

Le premier ministre peut dire qu'il nous écoute, qu'il n'y a jamais eu un premier ministre aussi ouvert que lui, qu'il n'y a jamais eu un premier ministre qui écoute plus les gens que lui, mais je peux vous garantir une chose : Il peut ouvrir la porte à n'importe qui, mais il n'écoute personne — il n'écoute personne, Madame la vice-présidente. C'est beau d'ouvrir sa porte et de dire que n'importe qui a le droit d'entrer pour dépenser une heure de leur vie assis sur une chaise, en avant de lui, mais il n'écoute pas.

Nous avons aussi vu la même chose de la part d'autres gouvernements. Le premier ministre précédent s'est enfermé dans son bureau au cours des dernières années et a arrêté d'écouter les gens. On a entendu cela.

(Exclamation.)

M. K. Arseneau : Il sortait pour aller danser et jouer au Bingo.

Je pense que cette mesure apporterait une touche d'humanisme. Donc, c'est faux de dire que cela presse.

People would be there saying: If you do that, you will be seen, and it will be public. There may be members who will protect themselves by saying: We have never done that, Madam Deputy Speaker. If that is the case, why would we be afraid of making the process much more transparent?

A coalition government would lead not only to accountability, Madam Deputy Speaker, but also to creativity; yes, this would lead to creativity.

(Interjection.)

Mr. K. Arseneau: I hear a colleague mention Greece. There are systems, but there are also ways to organize them, since everything is working very well in Germany because authorities have thought things through. So, this would lead to creativity, Madam Deputy Speaker, and to a touch of humanism, which is very much lacking in politics. This way, people would be forced to talk to each other to find real solutions.

The Premier can say that he listens to us, that no Premier has ever been as open as he is, that no Premier has ever listened more to people than he has, but I can guarantee you one thing: He can open the door to anyone, but he listens to no one—he listens to no one, Madam Deputy Speaker. It is great to have an open door and say that anyone has the right to come in and spend an hour sitting on a chair in front of him, but he does not listen.

We have also seen the same thing from other governments. The previous Premier locked himself in his office over the last few years and stopped listening to people. That has been heard.

(Interjection.)

Mr. K. Arseneau: He went out to dance and play bingo.

I think this measure would bring a touch of humanism. So, it is not true to say that it is urgent. I will come

Je reviens à l'argument de certains parlementaires du côté du gouvernement voulant que cela se fait trop vite. Ils veulent juste dire n'importe quoi, mais ce n'est pas vrai du tout.

Au cours des 20 dernières années, deux rapports ont été soumis, mais aucune action n'a été prise. Cela, c'est un problème, Madame la vice-présidente. Moi, je serai très heureux d'appuyer le projet de loi. Je pense que l'on peut l'amener en comité et faire des changements. Je souhaiterais que l'on continue cette discussion concernant une réforme démocratique beaucoup plus grande.

Une autre question que je pourrais soulever serait la façon dont fonctionnent nos comités. Sincèrement, laissez de côté la rhétorique voulant qu'il s'agit du meilleur système au monde et tout cela. Sincèrement, y a-t-il un parlementaire qui pense que nos comités de l'Assemblée législative apportent quelque chose? Sincèrement, y a-t-il des parlementaires qui pensent que ces comités ont réussi à changer des choses? Le gouvernement arrive avec le programme de son parti et, étant majoritaire, fait à sa tête. Si un changement est proposé, cela a tout été discuté auparavant, quelque part, dans une salle avec la porte fermée. Quand on amène une bonne idée à un comité, on se fait dire : Voyons donc, vous ne nous avez jamais parlé de cela ; ça n'a pas d'allure. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici. C'est ce que nous sommes en train de faire ; nous sommes en train d'en parler.

(Exclamations.)

14:30

M. K. Arseneau : Ce sont mes bonbons Rockets qui viennent de faire effet.

Madame la vice-présidente, je pourrais parler de réforme démocratique pendant des jours. Je pense que c'est un des changements qui pourraient réellement faire une énorme différence dans la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Je pense que cela redonnerait à la population une énorme confiance dans la chose publique et dans la politique en tant que telle. Vous le voyez tous dans vos circonscriptions, j'en suis certain. Il y a de plus en plus de gens qui se désengagent. Il y a de plus en plus de gens qui ne croient plus dans ce que nous faisons ici. Il y a un niveau élevé de cynisme au sein de la population, et je pense que la réforme démocratique serait la façon la plus constructive de s'attaquer à ce cynisme.

back to the argument put forward by certain government members to the effect that things are being done too quickly. They just say whatever they want, but it is not true at all.

In the last 20 years, two reports were submitted, but no action was taken. That is a problem, Madam Deputy Speaker. I will be very pleased to support this bill. I think it can be taken to committee and changes can be made. I would hope this discussion regarding a much broader democratic reform could continue.

Another question I could raise would be about the way our committees work. Frankly, put aside the rhetoric about this system being the best in the world and all of that. Frankly, is there a member who thinks our Legislative Assembly committees contribute anything? Frankly, are there members who think these committees have succeeded in changing things? The government comes to power with its party's platform, and, having a majority, does as it pleases. If a change is proposed, it has all been discussed beforehand, somewhere, in a room behind closed doors. When a good idea is brought to a committee, people are told: Come on, you have never talked to us about that; it makes no sense. That is why we are here. That is what we are doing; we are talking about it.

(Interjections.)

Mr. K. Arseneau: My candy Rockets have just kicked in.

Madam Deputy Speaker, I could talk about democratic reform for days. I think this is one change that could really make a huge difference in the lives of New Brunswickers. I think it would give people back a great deal of confidence in public administration and in politics as such. You all see it in your ridings, I am sure. More and more people are disengaging from the process. More and more people no longer believe in what we are doing here. People are very cynical, and I think democratic reform would be the most constructive way to tackle this cynicism.

Merci beaucoup, Madame la vice-présidente, de m'avoir donné la parole. Je vous souhaite une belle journée.

Mr. Austin: Thank you, Madam Deputy Speaker. I believe that I have one minute. Is that correct? I will say that it was entertaining earlier. It is not very often that we are entertained in this House, but it was worth it. I just want to highlight a couple of things. I know that my time is very limited. I am down to about 30 seconds.

I support this bill. I can tell you that it is not very often . . . As a matter of fact, it is like trying to catch a unicorn to get the Liberals and me to agree on anything. This is a bill that makes sense. Within six months, the by-elections should be held. People in Miramichi are currently without representation. As the member for Miramichi said earlier, she is taking calls from people in these ridings. This bill needs to pass. I support it. Let's move it forward. Thank you.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je vois que ce projet de loi a fait en sorte que nous avons des discussions animées cet après-midi. Dans le fond, l'intention n'était pas d'avoir un gros débat sur une réforme électorale. C'était simplement de modifier un petit peu le langage utilisé dans la loi telle qu'elle existe présentement.

It is basically just to clean up the vocabulary that is being used in the *Elections Act*. It is not about this grandiose thing that would say, Okay, let's open the door to election reform. Obviously, I heard the member for Fredericton-York. You know, he was trying to scare the kids away because we are going to change the whole electoral system in Canada, and he was saying that Great Britain is . . . That is not the intention.

Obviously, this bill was brought forward during the last session. Actually, it was before the last election. We had two ridings that were vacant, and we just wanted to make sure that those vacant seats were filled in a reasonable time. Obviously, we did not know that a general election was going to be called, because we were at the beginning of a new mandate. We were pushing hard for this. As my colleagues have said, the people in every riding deserve good representation.

Thank you very much, Madam Deputy Speaker, for allowing me to speak. I hope you have a nice day.

M. Austin : Merci, Madame la vice-présidente. Je crois disposer d'une minute. Est-ce exact? Je dois dire que la situation plus tôt était divertissante. Il n'arrive pas souvent que nous soyons divertis à la Chambre, mais cela en valait la peine. Je veux simplement souligner deux ou trois choses. Je sais que mon temps est très limité. Il me reste environ 30 secondes.

J'appuie le projet de loi. Je peux vous dire qu'il n'arrive pas très souvent... En fait, il est presque impossible pour les Libéraux et moi d'arriver à nous mettre d'accord sur quoi que ce soit. Le projet de loi est logique. Les élections partielles devraient avoir lieu dans un délai de six mois. Des gens de la région de Miramichi ne sont actuellement pas représentés. Comme l'a dit plus tôt la députée de Miramichi, elle prend les appels de personnes des circonscriptions en question. Il faut adopter le projet de loi. Je l'appuie. Passons à la prochaine étape. Merci.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I see that this bill has resulted in us having lively discussions this afternoon. In fact, the intent was not to have a big debate on electoral reform. It was just to change the language a little bit in the current Act.

La mesure vise essentiellement à préciser le langage utilisé dans la *Loi électorale*. Il n'est pas question de dire de façon grandiose : Bon, ouvrons la voie à une réforme électorale. J'ai bien sûr entendu le député de Fredericton-York. Vous savez, il essayait d'effrayer les gens en parlant de modifier l'ensemble du système électoral au Canada, et il a dit que la Grande-Bretagne... Là n'est pas l'intention.

Évidemment, le projet de loi a été présenté au cours de la dernière session. En fait, c'était avant les dernières élections. Le siège de deux circonscriptions était vacant, et nous voulions simplement veiller à ce que ces sièges soient pourvus dans un délai raisonnable. Nous ne savions manifestement pas que des élections générales seraient déclenchées, car c'était au début d'un nouveau mandat. Nous avons déployé de grands efforts à cet égard. Comme l'ont dit mes collègues, les gens de chaque circonscription méritent d'être bien représentés.

(Mr. Speaker resumed the chair.)

There was a general election. That passed. It was always our intention to bring this bill back in the new session. Obviously, we were expecting a new session, but I guess your plan kind of got sidetracked because you guys dropped the ball when it came to CUPE, so now we have to continue with the last session, and here we are. It just so happens that there are two other vacant seats. Again, all we want to do is to make sure that those two seats are filled and that the people have proper representation here in the Legislature.

The way the bill is written . . . The Act says “the Lieutenant-Governor in Council shall within six months from the date upon which the vacancy was so certified, direct the issue”. It is the word “direct” in the Act that is the problem. Basically, it is housekeeping, as you guys call it all the time. We are just cleaning up the vocabulary to keep things honest. Yes, those seats are vacant while you guys are in government, and I am sure that it is going to happen when we are on the other side of the Legislature. It just keeps everybody honest.

14:35

Obviously, we were hoping, in good faith, that people would actually recognize the importance of not having vacant seats for too long. In this case, we are hearing rumours that the government cannot find candidates and all that kind of stuff and that it is waiting for the perfect timing to be able to win those two ridings. That is what we want to avoid.

I heard two arguments during the debate. They were two weak arguments, actually. I will address the first one. The member for Fredericton-York tried to scare us by saying that there was going to be electoral reform. That is not the case whatsoever. I did a jurisdictional scan. I wanted to see what other provinces are doing. Lo and behold, I was actually quite surprised. Now, this is going to have to be validated by a legal team probably, but I am almost confident . . . Actually, I am confident in saying that I think we are the only province in Canada that does not put a time limit on when the writ needs to be dropped for a by-election. We are the only province in Canada,

(Le président de la Chambre reprend le fauteuil.)

Des élections générales ont eu lieu. Elles se sont terminées. Nous avons toujours eu l'intention de présenter à nouveau le projet de loi au cours de la nouvelle session. Nous nous attendions bien sûr à une nouvelle session, mais j'imagine que votre plan a dû en quelque sorte être mis de côté, car vous n'avez pas été à la hauteur pour ce qui est du SCFP ; nous devons donc poursuivre la dernière session, et nous voilà. Il se trouve justement que deux autres sièges sont vacants. Encore une fois, tout ce que nous voulons, c'est veiller à ce que ces deux sièges soient pourvus et à ce que la population soit bien représentée à l'Assemblée législative.

Le libellé du projet de loi... La loi établit que « le lieutenant-gouverneur en conseil doit, dans les six mois de cette déclaration, ordonner l'émission ». C'est le mot « ordonner » dans la loi qui pose problème. Il s'agit essentiellement d'une mesure d'ordre administratif, comme vous le dites toujours. Nous précisons simplement le langage aux fins d'honnêteté. Oui, les sièges sont vacants alors que vous êtes au pouvoir, et je suis sûr que la même situation se produira quand nous serons de l'autre côté de l'Assemblée législative. Il s'agit d'assurer l'honnêteté de tout le monde.

Évidemment, nous espérons de bonne foi que les gens se rendraient bien compte qu'il est important de ne pas laisser des sièges vacants trop longtemps. Dans ce cas-ci, nous entendons des rumeurs selon lesquelles le gouvernement n'arriverait pas à trouver des candidats, entre autres, et selon lesquelles il attendrait le bon moment pour pouvoir remporter les sièges dans les deux circonscriptions. Voilà ce que nous voulons éviter.

J'ai entendu deux arguments pendant le débat. À vrai dire, les deux arguments étaient faibles. Je vais répondre au premier. Le député de Fredericton-York a essayé de nous faire peur en disant qu'il y aurait une réforme électorale. Ce n'est pas du tout le cas. J'ai analysé ce qui se fait ailleurs. Je voulais voir ce qui se fait dans les autres provinces. En fait, j'ai été vraiment surpris. Bon, le tout devra probablement être validé par une équipe juridique, mais j'ai bon espoir... En fait, je dis avec assurance que, à mon avis, notre province est la seule du Canada qui ne fixe pas de délai pour l'émission d'un bref d'élection partielle. Notre province est la seule du Canada, et voilà que le député

and here is the member for Fredericton-York trying to scare the bejesus out of us by saying that there is going to be electoral reform. Every single province in Canada has addressed this issue except New Brunswick.

Newfoundland has 60 days to address this issue. I actually spoke with Elections PEI, Elections Nova Scotia, and Elections Newfoundland and Labrador, and they all wished me good luck in passing this bill. They could not believe it. They could not believe that we do not have a time frame on the writ to be dropped. We actually modeled our bill on Nova Scotia's legislation. In Prince Edward Island, it is actually very clear. It says that when a member's seat becomes vacant, "the date of the writ . . . shall not be more than six months from the date the seat becomes vacant".

La province du Québec a elle aussi un règlement en place pour les élections partielles. Imaginez, je n'ai même pas de personnel pour m'aider. L'opposition a quand même pu faire ce travail en si peu de temps.

(Exclamations.)

M. K. Chiasson : Exactement.

Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, and British Columbia—all these provinces—have a clause or a line in their election Acts saying that the writ must be dropped within six months of a seat becoming vacant. I hope journalists are actually listening because this would be a great title for the *Telegraph-Journal*: The only province in Canada that does not specify when the writ needs to be dropped is New Brunswick. And the members opposite are trying to find these arguments, saying: No, we cannot do this. It is complicated, and it is going to change the entire system.

The other argument that I heard from the minister from Moncton East was that it does not address the question of what happens if there is a by-election in an election year. I will give it to him that it is actually a very good point. When I was doing my jurisdictional scan, I saw that most of the provinces actually addressed that situation. It varies, going from six months to a year. What they say is that if there is a by-election in a year of a fixed election date, then the rule does not apply.

de Fredericton-York essaie de nous effrayer en disant qu'il y aura une réforme électorale. La question a été traitée dans toutes les provinces canadiennes à l'exception du Nouveau-Brunswick.

À Terre-Neuve, le gouvernement dispose de 60 jours pour régler la question. J'ai en fait discuté avec des représentants de Elections PEI, de Elections Nova Scotia et de Elections Newfoundland and Labrador, et ils m'ont tous souhaité bonne chance pour faire adopter le projet de loi. Ils ne pouvaient pas le croire. Ils ne pouvaient pas croire que nous n'avions pas de délai pour l'émission d'un bref d'élection partielle. Nous avons en fait modelé notre projet de loi sur les dispositions en vigueur en Nouvelle-Écosse. À l'Île-du-Prince-Édouard, les dispositions sont d'ailleurs très claires. Elles prévoient que, lorsqu'un siège devient vacant, la date d'émission du bref doit être dans les six mois suivant la survenance de la vacance.

The province of Quebec also has regulations in place for by-elections. Imagine, I do not even have staff to help me. The opposition was nevertheless able to do this work in a short time.

(Interjections.)

Mr. K. Chiasson: Exactly.

Les lois électorales de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique — de toutes ces provinces — contiennent une disposition ou une ligne prévoyant que le bref doit être émis dans les six mois suivant une vacance de siège. J'espère que les journalistes sont bien à l'écoute, car voici qui ferait un excellent titre pour le *Telegraph-Journal* : Le Nouveau-Brunswick est la seule province du Canada qui ne précise pas à quel moment le bref doit être émis. Cherchant des arguments, les gens d'en face disent : Non, nous ne pouvons pas faire ceci ; c'est compliqué, et cela modifierait tout le système.

L'autre argument que j'ai entendu de la part du ministre de Moncton-Est, c'est que le projet de loi ne traite pas de la façon de procéder s'il faut tenir une élection partielle durant une année électorale. Je lui accorde qu'il s'agit là d'un très bon argument. Quand j'ai analysé ce qui se faisait ailleurs, j'ai constaté que la plupart des provinces ont effectivement tenu compte de la situation. Le délai varie, allant de six mois à un an. Selon les administrations, s'il faut tenir une

élection partielle l'année d'un scrutin à date fixe, alors la règle ne s'applique pas.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Excuse me, member. Could we have a little bit of decorum? I would like to hear.

Mr. K. Chiasson: Thank you very much. I am going to repeat that. Those provinces do have a clause that actually addresses what the member for Moncton East was saying. We have no issue with bringing in an amendment. We were actually going to bring forward an amendment when it goes to committee. Obviously, if the members opposite vote against it, it will not go to committee. But do not kid yourselves. If you guys vote this down, then, the next time you bring a session into play, we are going to bring it back and make sure that the amendment is there.

I have two minutes left. Obviously, my colleagues touched on why it is important to fill all the seats here. CUPE will be outside, depending on how the negotiations go today and whether the Premier decides that he wants to resolve this. If not, he is probably going to bring in back-to-work legislation, and everybody is going to have to vote. Behold, we are going to be asking for a standing vote. Each member on the other side is going to have to stand up, on camera, and actually vote in favour of their Premier forcing CUPE members back to work. It is obvious that the only people who will not be able to vote, who will not have representation, are the people from the ridings of Miramichi Bay-Neguac and Southwest Miramichi-Bay du Vin.

14:40

Obviously, if the Minister of Local Government and Local Governance Reform does not see it as a big issue, I would actually encourage everybody from those vacant ridings to contact the minister. You know how it is in our ridings. Every time people have an issue with government, need information, or want to share their opinions, they reach out to the MLAs. That is why we are in our ridings every single Monday of the year. Since those ridings do not have anybody in an office, the 22 000 people who actually vote in those ridings can reach out to the MLA for Moncton East.

(Exclamations.)

Le président : Excusez-moi, Monsieur le député. Pouvons-nous observer un certain décorum? J'aimerais entendre les propos.

M. K. Chiasson : Merci beaucoup. Je vais répéter mes propos. Les provinces en question ont bien une disposition qui traite de la situation décrite par le député de Moncton-Est. La proposition d'un amendement ne nous pose aucun problème. Nous allions en fait présenter un amendement à l'étape de l'étude en comité. Évidemment, si les gens d'en face votent contre, le projet de loi ne sera pas renvoyé au comité. Toutefois, ne vous leurrez pas. Si vous votez contre le projet de loi, alors, la prochaine fois que vous convoquerez une session, nous le présenterons de nouveau et veillerons à ce que l'amendement y soit inclus.

Il me reste deux minutes. Mes collègues ont visiblement mentionné pourquoi il est important que tous les sièges ici soient occupés. Les membres du SCFP seront à l'extérieur, selon le déroulement des négociations aujourd'hui et si le premier ministre décide qu'il veut résoudre la situation. Si ce n'est pas le cas, le premier ministre présentera probablement une loi de retour au travail, et tout le monde devra voter. Or, nous demanderons la tenue d'un vote par assis et debout. Chaque parlementaire de l'autre côté devra se lever, devant les caméras, et voter en faveur de leur premier ministre qui veut forcer les membres du SCFP à retourner au travail. De toute évidence, les seules personnes qui ne pourront pas voter, qui ne seront pas représentées, seront les personnes des circonscriptions de Baie-de-Miramichi—Neguac et de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

Dans le fond, si le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale ne considérerait pas la question comme un enjeu important, j'encouragerais tous les gens des circonscriptions dont le siège est vacant à communiquer avec le ministre. Vous savez ce que c'est dans votre circonscription. Chaque fois que les gens ne sont pas d'accord avec le gouvernement, ont besoin de renseignements ou veulent donner leur point de vue, ils s'adressent à leur député. C'est pourquoi nous sommes dans notre circonscription tous les lundis de l'année. Puisque les

His email address is <Daniel.J.Allain@gnb.ca>. His riding office phone number is 506 856-3228. Reach out to him. He has actually volunteered to be the MLA for those two vacant ridings. If he wants to do it for the next two years, then great, he will do it for the next two years. But if he wants to resolve this, he will vote in favour of this bill and send it to committee, Mr. Speaker. Thank you very much.

Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

M. Gauvin, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée* : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est toujours un plaisir de se lever et de représenter les gens de Baie-de-Shediac—Dieppe. Les discussions ont été animées cet après-midi. Cela fait parfois du bien.

Par contre, le projet de loi 46 représente quelque chose de beaucoup plus sérieux, qui touche tout le monde. Si cela ne touche pas tout le monde aujourd'hui, cela finira par toucher tout le monde, parce que nous parlons ici de couples de personnes âgées qui seront parfois séparées, alors que cela ne devrait pas être le cas. Je pense que c'est un sujet auquel nous devons porter une énorme attention.

Vous savez, ici, nous prenons beaucoup de décisions. Nous prenons des décisions importantes. Selon moi, celle-ci est une des plus importantes que nous allons prendre cette année, parce que c'est une façon de remercier les générations qui sont passées avant nous et qui nous ont donné l'abondance dans laquelle nous pouvons vivre. Elles nous ont donné une dignité et nos noms. Elles nous ont donné nos traditions. Elles se sont battues pour nos cultures. Maintenant, nous avons la chance d'agir à cet égard. Je pense que ce serait vraiment important.

circonscriptions en question n'ont pas de député, les 22 000 électeurs de ces circonscriptions peuvent communiquer avec le député de Moncton-Est. L'adresse courriel de ce dernier est <Daniel.J.Allain@gnb.ca>. Le numéro de téléphone de son bureau de circonscription est le 506 856-3228. Communiquez avec lui. Il s'est en fait porté volontaire pour être le représentant des deux circonscriptions dont le siège est vacant. S'il veut l'être pour les deux prochaines années, alors parfait, il le sera pour les deux prochaines années. Par contre, s'il veut remédier à la situation, il votera en faveur du projet de loi et le renverra au comité, Monsieur le président. Merci beaucoup.

Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix ; le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi électorale*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 46

Mr. Gauvin, after the Speaker called for second reading of Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*: Thank you very much, Mr. Speaker. It is always a pleasure to rise and represent the people of Shediac Bay-Dieppe. The discussions have been lively this afternoon. Sometimes that is good.

However, Bill 46 is something far more serious that affects everyone. If it does not affect everyone today, it ultimately will, because we are talking here about senior couples who will sometimes be separated, when that should not be the case. I think this is a subject to which we need to pay a great deal of attention.

You know, we make a lot of decisions here. We make important decisions. In my opinion, this is one of the most important decisions that we will make this year, because it is a way of thanking the generations that came before us and gave us the prosperity we enjoy. They gave us dignity and our names. They gave us our traditions. They fought for our cultures. Now, we have the opportunity to do something for them. I think it would be really important.

C'est aussi un projet de loi qui parle de gens qui n'ont pas peur de donner à autrui et de prendre soin de quelqu'un. Ils n'ont pas peur de donner de leur temps et de donner de leur passion. Ils ont choisi de faire leur passion de prendre soin des autres.

Je veux remercier deux personnes dans ma circonscription.

I am pretty sure that the members here have people like this in their ridings. You have people like this everywhere in New Brunswick.

Je veux dire merci à Vincent Gallant et à Ron Cormier, de la région de Grande-Digue. Ce sont deux amis. Ce que font ces deux amis, sans tambour ni trompette...

Without fanfare, they take care of others.

Ces deux amis prennent soin des gens dans leur maison, soit parce qu'ils ne peuvent plus conduire le soir, soit parce qu'ils doivent aller à l'hôpital ou soit parce qu'ils ont besoin de déneigement ou peu importe. Ces deux amis font ce travail.

14:45

I just want to take a quick minute to say that because we are talking about giving to and helping others, especially the generation that came before us. I want to thank those two guys for doing that. In the Grande-Digue region, it is very appreciated. We all have those people in our ridings. Think about them. If you have a chance to say thank you, do so, because they are angels in our communities. We have them.

C'est important de le souligner.

Cela étant dit, j'aimerais aussi remercier les gens qui travaillent dans les foyers de soins. Il y a à peu près un an, notre chef m'a demandé d'être le porte-parole en matière de développement social. Il y a des gens qui travaillent dans les foyers de soins. Nous ne nous le cacherons pas : c'est difficile partout dans la province d'avoir de la main-d'œuvre. C'est difficile d'avoir des gens pour faire ce travail. Comme je l'ai mentionné plus tôt, ces gens ont choisi de faire ce travail. Donc, c'est une passion pour eux. Leur passion est la plus haute et la plus noble possible. C'est la passion de

This bill also refers to people who are not afraid to give to others and take care of someone. They are not afraid to give of their time and share their passion. They have chosen to make caring for others their passion.

I want to thank two people in my riding.

Je suis pas mal sûr que les parlementaires ici comptent de telles personnes dans leur circonscription. Il y a de telles personnes partout au Nouveau-Brunswick.

I want to thank Vincent Gallant and Ron Cormier, from the Grande-Digue region. They are two friends. What these two friends are doing, without fanfare...

Sans tambour ni trompette, les deux amis prennent soin d'autrui.

These two friends take care of people in their homes, either because they can no longer drive at night, they have to go to the hospital, they need snow removal, or whatever. These two friends do this work.

J'aimerais prendre une petite minute pour remercier les personnes en question, car nous parlons de donner à autrui et d'aider les gens, surtout ceux de la génération qui nous a précédés. J'aimerais remercier les deux hommes en question de leur travail. Les gens de la région de Grande-Digue en sont très reconnaissants. Il y a de telles personnes dans chacune des circonscriptions de notre province. Pensez à elles. Si vous avez l'occasion de les remercier, faites-le, car elles sont des anges dans les collectivités. Elles sont tout autour de nous.

It is important to point that out.

That being said, I would also like to thank the people who work in nursing homes. About a year ago, our leader asked me to be the Critic for Social Development. There are people who are working in nursing homes. Let's face it: it is difficult to find workers anywhere in the province. It is difficult to get people to do this work. As I mentioned earlier, these people have chosen to do this work. So it is a passion for them. Their passion is the greatest and the noblest. It is the passion of taking care of others. This is about the noblest thing we can do in society. These people

s'occuper d'autrui. C'est à peu près la chose la plus noble que nous pouvons faire dans une société. Ces personnes prennent soin des gens qui, souvent, ne peuvent plus prendre soin d'eux-mêmes.

When you cannot take care of yourself anymore, you are very happy that you have people in those institutions who can take care of you.

Je suis sûr que les membres des familles qui n'ont pas pu aller visiter leurs proches, pendant la pandémie, pour les raisons que nous connaissons, apprécient ces gens au plus haut point. Je peux vous assurer que nous... Je sais que je parle pour notre parti mais aussi pour tous les parlementaires. Nous apprécions nous aussi ces personnes. Donc, un gros merci à ces gens-là.

Mr. Speaker, this Act is about respect and compassion—respect and compassion. That is what we are talking about here.

Nous parlons de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick qui, en raison de leur âge ou d'une infirmité, peuvent avoir besoin de soins de longue durée dans un établissement approprié. Ici, ce que nous voulons apporter, c'est que, à moins que ce soit absolument nécessaire et que ce soit une question de sécurité, ces personnes soient gardées ensemble le plus longtemps possible. Nous parlons ici des couples.

I met your wife, Mr. Speaker. You want to be with her as long as you can.

(Interjections.)

Mr. Gauvin: I did not say it. Mr. Speaker, I did not say it, but I appreciate... For all of us here, our partner is probably the first person we think of in the morning and the last person we think of in the evening. We want to stay with them as long as we can, and I know that is true for all of us here.

Ce projet de loi parle de cela, Monsieur le président. Le but est de garder les gens ensemble. Pouvez-vous imaginer? Souvent, la raison pour laquelle les couples sont séparés, c'est qu'une des deux personnes a vu une baisse de sa qualité physique. Son ou sa partenaire ne

are taking care of others who, often, can no longer take care of themselves.

Les personnes qui ne sont plus en mesure de prendre soin d'elles-mêmes sont très contentes que les gens qui travaillent dans les foyers de soins puissent s'occuper d'elles.

I am sure that family members who have not been able to go to visit their loved ones during the pandemic, for reasons we all know, highly appreciate these people. I can assure you that we... I know I speak for our party but also for all members. We also appreciate those people. So, a big thank you to them.

Monsieur le président, la loi est fondée sur le respect et la compassion — le respect et la compassion. Voilà ce dont nous discutons.

We are talking about many people in New Brunswick who, because of their age or a disability, may require long-term care in an appropriate facility. What we want to convey here is that, unless it is absolutely necessary and a matter of safety, these people should be kept together as long as possible. We are talking about couples here.

J'ai rencontré votre épouse, Monsieur le président. Vous voulez être auprès d'elle le plus longtemps possible.

(Exclamations.)

M. Gauvin : Je n'ai pas tenu les propos en question. Monsieur le président, je n'ai pas tenu de tels propos, mais je comprends... La première personne à laquelle les gens ici présents pensent le matin, c'est probablement leur conjoint ou leur conjointe, et il s'agit sans doute de la dernière personne à laquelle ils pensent le soir. Nous voulons rester avec cette personne le plus longtemps possible, et je sais que c'est vrai pour nous tous.

This bill refers to that, Mr. Speaker. The goal is to keep people together. Can you imagine? Often, the reason couples are separated is because one of the two people has seen a decline in their physical quality of life. Then, their partner can no longer take care of them. So,

peut alors plus en prendre soin. Donc, nous mettons ces gens dans des établissements et nous les séparons. Mais, ils ne sont pas un danger l'un pour l'autre. Ils ne sont pas un danger l'un pour l'autre, Monsieur le président.

Nous voulons tout simplement nous assurer, avec ce projet de loi, que nous prenons les bonnes mesures et que nous nous occupons de ces gens pour les garder ensemble le plus longtemps possible. Ils le méritent. Ils ont assez souffert dans les dernières années, avec le manque de main-d'œuvre. Parfois, les quarts de travail... Dans mon travail, en tant que porte-parole, je reçois des appels de gens qui sont sur le terrain. Parfois, les gens sont censés être cinq sur un même quart de travail, mais ils peuvent se retrouver à être trois ou deux. Parfois, la nuit, il peut même n'y avoir qu'une personne. Cela veut dire que ces gens qui travaillent dans les foyers travaillent extrêmement dur. Donc, les personnes âgées ont déjà assez souffert en raison de la pandémie et de toutes les autres situations que je ne vais pas énumérer, parce que ce n'est pas le but de mon discours ici.

Il y a d'autres choses qu'il faut mentionner. C'est un coup du sort très cruel, et cela crée de l'anxiété d'une profonde tristesse. Imaginons-nous tous que cela nous arrive un jour. Il y a un ministre qui célèbre son anniversaire aujourd'hui.

There is a minister who is not listening to me right now, but he has a birthday today. He is one year closer to that.

Imaginez que cela nous arrive un jour que nous ne pouvons plus nous occuper de notre propre personne et que nous sommes placés dans un établissement sans que nous ayons quoi que ce soit à dire à ce sujet. Imaginez que soyons alors séparés de nos partenaires de vie. Voilà ce que nous voulons éviter avec ce projet de loi, sur lequel nous sommes en train de parler aujourd'hui.

14:50

Le point que je veux faire aujourd'hui est le suivant : Imaginez la cruauté envers ces personnes et l'anxiété dans laquelle elles doivent vivre. Imaginez que cela vous arrive. Imaginez que vous ne pouvez plus vous servir de vos jambes, mais que votre femme ne peut marcher parce qu'elle n'a pas les capacités physiques. Toutefois, vous avez toute votre tête, et, à cause de

we put these people in facilities and we separate them. However, they present no danger to one another. They present no danger to one another, Mr. Speaker.

With this bill, we just want to make sure that we are on the right track and that we take care of those people to keep them together as long as possible. They deserve it. They have suffered enough in recent years, with the labour shortage. Sometimes, shifts... In my work, as a critic, I get calls from people who are on the ground. Sometimes, there are supposed to be five people on a shift, but there can end up being three or two. Sometimes, at night, there can even be only one person. This means that these people who work in homes are working extremely hard. So, seniors have suffered enough already due to the pandemic and all the other situations that I will not go into, because that is not the purpose of my remarks here.

There are other things that must be mentioned. This is a cruel twist of fate, and it creates anxiety and great sadness. Let's all imagine that this happens to us one day. There is a minister who is celebrating his birthday today.

Il y a un ministre qui ne m'écoute pas actuellement, mais qui célèbre aujourd'hui son anniversaire. Il vieillit donc d'un an.

Imagine that someday we can no longer take care of ourselves and we are placed in a facility without having any say in the matter. Imagine that we are then separated from our life partners. That is what we want to avoid with this bill we are speaking about today.

This is the point I want to make today: Imagine the cruelty to these people and the anxiety they must be experiencing. Imagine that this happens to you. Imagine that you can no longer use your legs, but your wife cannot walk because she is not physically able. However, you have all your wits about you, and, because of that, you are separated from your life partner. This bill addresses that.

cela, vous êtes séparé de votre partenaire de vie. Le présent projet de loi traite de cela.

It is very important. If you are lucky enough to have somebody to spend your life with, you want to have them as long as you can.

Donc, dans la mesure du possible, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que les partenaires ne soient pas séparés et placés dans des établissements de soins différents. C'est un acte compatissant à faire ; c'est la chose humaine à faire, et je doute que quelqu'un à la Chambre soit d'un avis différent.

If somebody does not agree with this, I would like to know why. I would certainly like to know why. For me, this is one of the greatest things that we can do for the people who came before us.

Le terme « partenaire de vie » peut être ouvert à la discussion, mais il est défini dans ce projet de loi comme l'une ou l'autre de deux personnes qui, selon le cas : sont mariées l'une à l'autre ; ont cohabité de façon continue dans une relation conjugale pendant au moins un an avant le placement de l'une de ces personnes dans un établissement ; sont des conjoints de fait au sens de la *Loi sur le droit de la famille* ou sont considérés par le ministre du Développement social comme ayant entre eux une relation analogue à celle visée dans les éléments précédents. Donc, c'est un sens assez large, et, si jamais, par nos définitions, nous en oublions, eh bien il faut s'assurer d'inclure tout le monde.

Monsieur le président, en politique ou à la Chambre parfois — trop souvent — les gouvernements examinent une initiative importante comme celle-ci, mais trouvent des excuses pour ne pas la réaliser. Toutefois, pour celle-ci, on devrait trouver toutes les excuses possibles pour la réaliser. La meilleure approche consiste à reconnaître que c'est une bonne chose à faire et à élaborer un plan pour y parvenir.

La Nouvelle-Écosse a trouvé un moyen de le faire. L'ancien premier ministre, Stephen McNeil, a dit que les couples qui se sont aimés et soutenus mutuellement ne devraient pas à avoir faire face à la séparation lorsqu'ils entrent dans un établissement de longue durée. Ce projet de loi permet d'assurer que les partenaires de vie peuvent demeurer ensemble lorsqu'ils vieillissent, même si l'une des personnes

Le tout est très important. Si une personne a la chance d'avoir une autre personne avec laquelle elle peut passer sa vie, elle veut être auprès de celle-ci le plus longtemps possible.

So, as much as possible, we must do everything in our power to ensure that partners are not separated and put in different care facilities. It is a compassionate act; it is the humane thing to do, and I doubt anyone in the House has a different opinion.

Si une personne n'est pas d'accord, j'aimerais savoir pourquoi. J'aimerais certainement savoir pourquoi. À mon avis, la mesure en question est l'un des meilleurs gestes que nous pouvons poser pour les personnes qui nous ont précédés.

The term “life partner” can be open for discussion, but it is defined in this bill as either of two persons who are married to each other, have cohabited continuously in a conjugal relationship for at least one year immediately prior to one of the persons being placed in a facility, are common-law partners as defined in the *Family Law Act*, or are considered by the Minister of Social Development to be in a relationship with each other analogous to that referred to above. So, its meaning is pretty broad, and, should we forget anything in our definitions, well, everyone must be included.

Mr. Speaker, in politics or in the House sometimes—too often—governments look at an important initiative like this one, but find excuses not to implement it. However, for this one, every excuse possible to implement it should be found. The best approach is to recognize that it is a good thing to do and to develop a plan to do it.

Nova Scotia found a way to do this. The former Premier, Stephen McNeil, said that couples who have loved and supported each other should not have to face separation when they go to a long-term care facility. This bill ensures that life partners can stay together when they get older, even if one of them may need a different level of long-term care; it is very clear.

peut avoir besoin d'un niveau différent de soins de longue durée ; c'est très clair.

We have all had parents. I lost my dad. We have all had parents. That is what we want for them. We want them to be able to spend the rest of their lives together. The sad fact is that, physically, they may not be able to do it in the homes that we grew up in. They cannot do it anymore. They cannot do it because, physically, it is not possible. Maybe you live too far away and nobody can take care of them, so you have to put them in those institutions. They should not be punished for that by separating them. We want to keep people at home, as do Vincent and Ron, whom I thanked earlier. With the little things that they do, they help these people stay in their homes—driving them to the hospital or whatever, as I mentioned. But people should not be punished because, physically, Father Time has taken his toll. They should not be punished.

We have a chance here today. We have a chance to rectify that. My colleague from Kent North was talking about humanity earlier. This is a more human thing that we could do right now for people who need it the most. This is a chance for everybody here to show that democracy works and that it works for the people of this province. This is a problem that affects us all. This is a chance. Let's not waste it. Let's not make this political. Let's make it work.

Alors, lorsque le moment de voter viendra, je vous demande...

I ask my colleagues all across the board to think about that. Think about these people who do not deserve to be separated. If they are not a danger to one another . . . I understand that, when you grow older . . .

Je comprends que certaines maladies peuvent arriver et que...

Nous avons tous eu des parents. J'ai perdu mon père. Nous avons tous eu des parents. Nous voulons qu'ils puissent rester ensemble. Nous voulons qu'ils puissent passer le reste de leur vie ensemble. La triste réalité, c'est que, pour des raisons de santé physique, il est possible qu'ils ne puissent pas le faire dans le domicile où ils ont grandi. Ils ne peuvent plus le faire. Ils ne peuvent pas le faire parce que c'est physiquement impossible. Il se peut qu'ils habitent trop loin de leur enfant et que personne ne puisse s'occuper d'eux ; il faut donc les placer dans un foyer de soins. Ces personnes ne devraient pas être punies, c'est-à-dire séparées, en raison des circonstances. Nous voulons, comme Vincent et Ron, que j'ai remerciés tout à l'heure, que ces personnes puissent rester chez elles. Par les petits gestes qu'ils posent, notamment, conduire des personnes à l'hôpital, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, ils les aident à rester chez elles. Toutefois, les gens ne devraient pas être punis en raison des effets du temps sur leur santé physique. Ils ne devraient pas être punis.

Aujourd'hui, une occasion se présente à nous. Nous avons l'occasion de corriger la situation. Tout à l'heure, mon collègue de Kent-Nord a parlé d'humanité. Il s'agit d'une mesure très humaine que nous pouvons prendre maintenant pour aider les gens qui en ont le plus besoin. Il s'agit d'une occasion pour toutes les personnes ici présentes de montrer que la démocratie fonctionne et qu'elle est favorable aux gens de la province. Il est question d'un problème qui nous touche tous. Une occasion se présente. Ne la ratons pas. Ne politisons pas la situation. Saisissons l'occasion.

So, when it is time to vote, I ask you...

Je demande à tous mes collègues de réfléchir à mes observations. Pensez aux personnes en question et au fait qu'elles ne méritent pas d'être séparées. Si elles ne constituent pas un danger pour leur conjoint... Je suis conscient que, lorsqu'une personne atteint un certain âge...

I understand that certain illnesses can occur and that...

14:55

People can be dangerous. Again, it is just Father Time taking his toll, and it can happen to anybody. But if the person does not pose a danger to his or her partner, let's keep them together. This is what this is all about. To me, I have never seen something so easy to consider.

J'espère sincèrement, Monsieur le président, que tous mes collègues m'ont entendu. Je sais que, parfois, ils se parlent entre eux. Nous faisons la même chose de ce côté-ci. Toutefois, je sais qu'ils écoutent et qu'ils ont entendu. Je vais le répéter : Ils entendent.

Maybe it does not look as though they are listening, but they understand. They hear. When we have debates in this House, I listen and everybody listens and more times than we would like to admit, somebody from another party has a good idea. I would like to know who thinks this is not a good idea. Who in this House thinks that keeping couples together for the rest of their lives, as long as we can, is not a good idea?

La personne qui pense le contraire devra s'expliquer, Monsieur le président. C'est ce que nous avons à faire. Les rares fois où nous pouvons faire du bien collectivement, aujourd'hui est l'un de ces jours.

Monsieur le président, lorsque nous voterons sur ce projet de loi, j'espère que les parlementaires voteront avec leur cœur, parce que cela nous concerne tous. Nous parlons de personnes qui nous ont mis au monde et qui ont été là pour nous. C'est à notre tour d'être là pour elles. Merci, Monsieur le président

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. It is a real pleasure for me to get up today and speak about Bill 46.

Monsieur le président, je suis très content de me lever à la Chambre aujourd'hui pour discuter avec mon collègue d'en face.

This is a very, very important bill. When we talk about lifetime partners in long-term care, we take it very, very seriously. We on this side have always held the care and well-being of seniors in long-term care facilities as being of the utmost importance. I know

Les gens peuvent être dangereux. Encore une fois, ce ne sont que les conséquences du temps, et elles peuvent toucher n'importe qui. Toutefois, si une personne ne constitue pas un danger pour son conjoint, permettons-leur de rester ensemble. Voilà l'objet du projet de loi. À mon avis, il n'y a jamais eu une solution plus facile à envisager.

I sincerely hope, Mr. Speaker, that all my colleagues have heard me. I know that, sometimes, they talk among themselves. We do the same on this side. However, I know that they are listening and they heard. I will repeat: They hear.

Il semble peut-être que mes collègues ne m'écoutent pas, mais ils me comprennent. Ils entendent. Lorsque nous avons des débats à la Chambre, nous sommes tous à l'écoute, moi y compris ; or, il arrive plus souvent que nous voulons l'admettre que des personnes d'un autre parti aient de bonnes idées. J'aimerais savoir qui pense que l'idée derrière la mesure n'est pas bonne. Qui à la Chambre pense que le fait de garder un couple ensemble pour le reste de leur vie, le plus longtemps possible, n'est pas une bonne idée?

The person who thinks otherwise will have some explaining to do, Mr. Speaker. This is what we have to do. Today is one of the rare occasions when we can do some good collectively.

Mr. Speaker, when we vote on this bill, I hope members will vote with their hearts, because this concerns all of us. We are talking about people who brought us into this world and were there for us. It is our turn to be there for them. Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46.

Mr. Speaker, I am very pleased to rise in the House today to have a discussion with my colleague opposite.

Le projet de loi est très, très important. Lorsqu'il est question de conjoints à vie dans les établissements de soins de longue durée, nous prenons la question très, très au sérieux. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons toujours accordé une importance primordiale au

that all the exceptional work being done at this point in our nursing homes is to make sure that the well-being of the residents is top of mind.

Mr. Speaker, every time I am in front of a microphone talking about this topic, I always take the chance to say thank you very much to all the staff who work in the long-term care facilities right across the province. There are many who, day in and day out, provide that care that our seniors so deserve.

Je veux dire merci beaucoup, merci beaucoup, pour le bon travail qui est fait jour après jour.

That is in the long-term care facilities.

I see that commitment and dedication day in and day out, especially over these past 18 months or more during COVID-19 because the pandemic has certainly hit our normal procedures. Again, I can talk from experience. In the past, I have had two of my in-laws go through the long-term care continuum, ending up in a nursing home. Presently, my mother is in care at a special care home. We have done the window visits. When the summer was nice, we sat outside, but the home chose again to battle the pandemic to make sure that the virus did not enter. It limited the visits, and when we were in a wave, it even restricted those visits as well. Everyone is feeling it. It has been difficult and challenging. Again, we hope that the decisions we make in getting out of this COVID-19 pandemic . . . That is something that we all look forward to.

15:00

Supporting seniors has been a priority of our government. Knowing that we have committed and dedicated staff in those facilities that we help fund helps us to realize that the job they are doing is certainly being seen in the response. You can just look on Facebook and see some pictures from some of the homes, pictures of seniors thriving. They are doing a great job. I know that there are so many. Everyone's

bien-être des personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée et aux soins qui leur sont fournis. Je sais que tout le travail exceptionnel qui est accompli en ce moment dans les foyers de soins de notre province prouve que le bien-être des pensionnaires est une priorité.

Monsieur le président, chaque fois que je parle du sujet devant un micro, je saisis l'occasion pour remercier vivement tout le personnel travaillant dans les établissements de soins de longue durée de la province. De nombreuses personnes prodiguent, jour après jour, les soins que méritent grandement les personnes âgées de notre province.

I want to say thank you very, very much for the good work being done day after day.

Je veux parler des établissements de soins de longue durée.

Je constate au quotidien l'engagement et le dévouement du personnel, en particulier au cours des 18 derniers mois et plus, depuis le début de la pandémie de COVID-19, car celle-ci a certainement eu une incidence sur nos processus habituels. Encore une fois, je parle en connaissance de cause. Dans le passé, j'ai eu deux beaux-parents qui sont passés par le continuum des soins de longue durée et se sont retrouvés dans un foyer de soins. Actuellement, ma mère est dans un foyer de soins spéciaux. Nous avons fait des visites à la fenêtre. Lorsqu'il faisait beau en été, nous nous asseyions à l'extérieur, mais le foyer a choisi une fois de plus de lutter contre la pandémie pour empêcher le virus d'y entrer. Les visites ont été limitées, et, lorsque survenait une vague, le foyer prenait même des mesures de restrictions de telles visites. Tout le monde ressent les répercussions de la pandémie. Cela est difficile et éprouvant. Encore une fois, nous espérons que les décisions que nous prendrons pour passer au travers de la pandémie de COVID-19... Nous avons tous hâte de voir la fin de la pandémie.

Le soutien aux personnes âgées demeure une priorité de notre gouvernement. Le fait de savoir que nous disposons d'un personnel enthousiaste et dévoué dans les établissements de soins qui reçoivent notre soutien financier nous aide à comprendre que le travail qu'il accomplit est certainement perçu dans les efforts d'intervention déployés. Il suffit de consulter Facebook pour voir des photos prises dans certains

experience is not the same. Again, the contributions that have been made by the seniors and by the staff have been significant to the communities and to society as well.

When we look at the continuum, Mr. Speaker, we know that seniors want to stay in their homes for as long as possible or as long as they should. They want to stay in their communities as long as possible because they have family there. They have friends there, I would hope. They would have supports nearby when they are aging in place. That is one of the reasons that we are dedicated to ensuring that the well-being, safety, and security of the seniors in our province are in place. Part of that is making sure that the seniors keep their independence for as long as possible as well as making sure that they get the right care, at the right place, at the right time, throughout their lives.

That is why the department includes the Home First Strategy, the aging-in-place strategy, and, again, the Aging Strategy for New Brunswick, which includes various departments throughout government. We have been working very closely with Health, the Extra-Mural Program, Public Health, and Public Safety during the pandemic. There has been significant collaboration among the departments and among the homes as well. After PROMT arrived, we saw some of the homes help with the outbreaks that have occurred, which, again, takes a lot of coordination. We even saw some other homes lending staff to those homes in which an outbreak occurred.

Our government recognizes that there is a lot going on. We have certainly responded to that call here in the last little while during the pandemic. But it goes beyond that—to the work that is done along with the strategies, again, to try to provide the care to seniors where they need it. Again, trying to keep seniors in their homes as long as it is safe and as long as they are getting the care that they need is very important. As seniors move along the continuum and perhaps end up in assisted care, assisted living, or, eventually, a nursing home, where they do receive high-quality

foyers, des photos de personnes âgées en pleine forme. Les membres du personnel font un excellent travail. Je sais qu'ils sont nombreux à faire un tel travail. L'expérience varie d'une personne à l'autre. Encore une fois, les personnes âgées et le personnel ont joué un rôle important pour les collectivités et pour la société également.

Monsieur le président, lorsque nous examinons le continuum, nous savons que les personnes âgées veulent rester chez elles le plus longtemps possible ou aussi longtemps qu'elles le devraient. Elles veulent rester au sein de leur collectivité le plus longtemps possible parce qu'elles y ont de la famille. Elles y ont des amis, je l'espère. Elles ont du soutien à proximité lorsqu'elles vieillissent chez elles. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes déterminés à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des personnes âgées dans notre province. Il s'agit notamment de faire en sorte que les personnes âgées conservent leur autonomie le plus longtemps possible et qu'elles reçoivent les soins qu'il faut, au bon endroit et en temps opportun, tout au long de leur vie.

C'est la raison pour laquelle le ministère a recours à la stratégie D'abord chez soi, à savoir la stratégie visant à aider les gens à vieillir chez eux, et, encore une fois, à la stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick, qui regroupe divers ministères du gouvernement. Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Santé, le Programme extra-mural, Santé publique et Sécurité publique depuis le début de la pandémie. Il y a eu une collaboration importante entre les ministères et entre les foyers de soins également. Grâce à la mise sur pied de l'équipe provinciale de gestion rapide des éclosions, nous avons vu certains foyers de soins prêter main-forte dans la lutte contre les éclosions qui se sont déclarées, ce qui, encore une fois, nécessite beaucoup de coordination. Nous avons même vu d'autres foyers prêter du personnel à ceux qui étaient touchés par une éclosion.

Notre gouvernement sait que beaucoup de choses se passent. Nous avons certainement répondu à l'appel lancé ces derniers temps, au cours de la pandémie. Toutefois, le travail ne s'arrête pas là — quant au travail qui se fait relativement aux stratégies, encore une fois, pour essayer de fournir les soins aux personnes âgées, là où elles en ont besoin. Encore une fois, il est très important de chercher à faire en sorte que les personnes âgées puissent rester chez elles aussi longtemps qu'elles y sont en sécurité et qu'elles reçoivent les soins dont elles ont besoin. Les soins

care, that is where they would have the highest demand for care.

It is a concern, as was mentioned by my colleague across the floor, the member for Shediac Bay-Dieppe, and we understand that life partners want to stay together even if they cannot maintain their independence, cannot remain in their homes, and require more care. We know that families and friends want that as well. They want to keep their parents or their aging relatives together because that would lead to better health and better situations.

That said, Mr. Speaker, you have to know that the Department of Social Development actually has a policy and a process in place for social admissions. This will actually keep life partners together when it is possible. It is a policy now, and if the partners want to stay together, it is based on social and humanitarian conditions. With the policy, social admissions determine where the folks are eligible to go into care. Again, that arrangement can be made.

15:05

In this province, that social or humanitarian admission into a nursing home is allowed regardless of the number of individuals who are on the waiting list. Again, we are going above and beyond to make sure that couples stay together in the nursing home if that is what they wish. Again, the process is very straightforward. Because we know that this is such an important decision, we have actually moved it from a policy to a regulation. That means that it is getting the strength of a regulation that is passed by Cabinet in order to see that through. The regulatory changes identified with regard to social admissions are actually allowing that process to keep couples together, and we are giving them the strength of a regulation that is passed here.

dont ont besoin les personnes âgées devraient évoluer à mesure qu'elles progressent dans le continuum et reçoivent peut-être un soutien en matière de soins, se retrouvent dans une résidence assistée ou se retrouvent éventuellement dans un foyer de soins, où elles reçoivent des soins de haute qualité qui répondent aux besoins les plus élevés.

La question soulevée est préoccupante, comme l'a mentionné mon collègue d'en face, le député de Baie-de-Shediac—Dieppe, et nous comprenons que les partenaires de vie veulent rester ensemble même s'ils ne peuvent pas conserver leur autonomie, ne peuvent pas rester chez eux et ont besoin de plus de soins. Nous savons que des familles et des amis le souhaitent également. Ils souhaitent que leurs parents ou leurs proches âgés restent ensemble, car cela favoriserait la santé de ces derniers et donnerait lieu à de meilleures conditions.

Voyez-vous, Monsieur le président, le ministère du Développement social dispose, en fait, d'une politique et d'un processus concernant les admissions pour raisons sociales. Cela permet en fait de garder les partenaires de vie ensemble lorsque c'est possible. Il s'agit actuellement d'une politique, ce qui fait que les partenaires qui veulent rester ensemble peuvent être admis à un foyer de soins en fonction de considérations sociales et humanitaires. L'admissibilité en matière de soins est déterminée en fonction de la politique concernant les admissions pour raisons sociales. Encore une fois, un tel arrangement est possible.

Dans la province, l'admission dans un foyer de soins pour raisons sociales ou humanitaires est autorisée, et ce, quel que soit le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente. Encore une fois, nous faisons tout notre possible pour nous assurer que les couples restent ensemble dans le foyer de soins si tel est leur souhait. Encore une fois, le processus est très simple. Puisque nous savons qu'il s'agit d'une décision si importante, nous avons en fait transformé la politique en règlement. Cela signifie que la politique a la force d'un règlement pris par le Cabinet, ce qui en assure la mise en oeuvre. Les changements réglementaires établis en ce qui concerne les admissions pour raisons sociales permettent en fait aux couples de demeurer ensemble, et nous conférons au processus la force d'un règlement adopté ici.

Again, this is where things get a little interesting. I know that without the throne speech this week, the opposition might have been caught off guard, so it was just going through the files to see what it can put up there.

(Interjections.)

Hon. Mr. Fitch: Well, now we hear the leader chirping in on the discussion. He will be able to speak to this later if he so wishes.

A draft regulation on this particular policy was posted from October 4 to November 1 of this year. Again, in order to be open and transparent, when a regulation is changed, it is posted on the website. Mr. Speaker, I will tell you that it was so well accepted within society that no one responded. Absolutely zero people responded.

Now, in my younger days as an MLA, I used to pound the table, yell, scream, and get excited. As I mature in the Legislature, and as we deal with this kinder, gentler legislation, in going back and forth, I will not hammer the opposition for not doing its proper research on this. It was posted that this is now going to be in regulation, so it has strength. It is not only a policy. It now has the strength of a regulation behind it. We will keep couples together in a nursing home if they so desire, in order to make sure that they can live together and enjoy that company. We do respect the suggestion of the opposition, but again, it is now becoming a regulation.

In the past, we have seen the separation where one is moved from one level of care to another. Again, this social admissions policy, which is now becoming a regulation, can be requested to prevent that separation from happening. Our long-term care facilities are important in our mandate to provide that care and support to our seniors and also to adults living with disabilities. We talk about special care homes in New Brunswick being privately run. The department takes very, very seriously the concerns of people who have loved ones living in these facilities. We know that special care residents require care and supervision that is on a different level than nursing home care. But as

Encore une fois, les choses deviennent maintenant un peu intéressantes. Je sais que, puisqu'il n'y a pas eu de discours du trône cette semaine, l'opposition a peut-être été prise au dépourvu ; elle a donc simplement parcouru les dossiers pour voir ce qu'elle pouvait soulever ici.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch : Eh bien, maintenant nous entendons le chef de l'opposition participer vivement à la discussion. Il pourra se prononcer plus tard sur le sujet s'il le souhaite.

Un projet de règlement sur la politique en question a été affiché du 4 octobre au 1^{er} novembre dernier. Encore une fois, par souci d'ouverture et de transparence, lorsqu'un règlement est modifié, il est affiché sur le site Web. Monsieur le président, je peux vous dire qu'il a été si bien accepté au sein de la société que personne n'a réagi. Absolument aucune personne n'a réagi.

En fait, en tant que jeune député, j'avais l'habitude de taper sur le pupitre, de crier, de hurler et d'être très enthousiaste. J'ai acquis de la maturité à l'Assemblée législative, et, puisque nous traitons de part et d'autre de dispositions législatives axées sur la bonté et la bienveillance, je ne reprocherai pas à l'opposition de ne pas avoir fait les recherches nécessaires à cet égard. Il a été affiché que la mesure figurerait désormais dans un règlement ; elle a donc de la force. Il ne s'agit pas seulement d'une politique. Elle aura maintenant la force d'un règlement. Nous garderons les couples ensemble dans un foyer de soins s'ils le veulent pour qu'ils puissent vivre ensemble et que toute personne puisse profiter de la compagnie de son ou de sa partenaire de vie. Nous respectons vraiment la proposition émanant de l'opposition, mais, encore une fois, la mesure figurera désormais dans un règlement.

Dans le passé, nous avons constaté que des couples devaient être séparés en raison du déplacement d'une personne d'un niveau de soins à un autre. Encore une fois, la politique d'admission pour raisons sociales deviendra maintenant un règlement, et il est possible d'y avoir recours pour empêcher qu'un couple soit ainsi séparé. Nos établissements de soins de longue durée jouent un rôle important dans le cadre de notre mandat qui consiste à fournir des soins et un soutien aux personnes âgées ainsi qu'aux adultes vivant avec une incapacité. Nous parlons des foyers de soins spéciaux au Nouveau-Brunswick gérés par le secteur privé. Le ministère prend très, très au sérieux les

individuals become more dependent on that care and need a higher level of care, we know that can be provided in special care homes. Sometimes, they are moved along, and their needs will be met appropriately in the nursing home or memory care home.

Mr. Speaker, we have other legislation coming as well. I am looking forward to putting additional things on the floor of this Legislature to help the folks who are at the end of their time here on earth and have to go to a nursing home to get the care. That is why in last year's budget, I was pleased to see that this government voted yes on moving hours of care in the nursing homes from 3.1 hours up to 3.3 hours. That is no small feat. I know that some of the members across the way were pounding on the desks and yelling quite loudly the other day about bills not being worth the paper that they are written on. I would suggest that this increase in care means an additional \$15 million for the care of seniors here in the province of New Brunswick. It is \$15 million.

15:10

Over half the budget of Social Development goes to the care of seniors in the province, and that is almost \$553 million. There is over \$500 million going to the care of seniors, and we are increasing it. We are increasing it as we look at the hours of care, and we will continue to put ideas on the floor of this Legislature. I hope that I get the support from the members across to make sure that we continue to have high-quality long-term care services while also increasing independent living, if that is what the senior wants to do. We can do that through a number of community-based ideas. We have a number of ideas. We are even moving toward nursing homes without walls. Again, we realize that there are always people who are not prepared to move into a nursing home but who may need some of those services. With the help of extra-mural and some of the staff within the nursing homes, we can have an arrangement where there are basically nursing homes without walls.

préoccupations des personnes dont les proches vivent dans un foyer de soins spéciaux. Nous savons que les pensionnaires des foyers de soins spéciaux ont besoin de soins et de supervision d'un niveau différent de celui qui est offert dans les foyers de soins. Toutefois, nous savons que, à mesure que les personnes deviennent plus dépendantes de tels soins et ont besoin d'un niveau de soins plus élevé, les foyers de soins spéciaux peuvent fournir les soins nécessaires. Parfois, elles sont déplacées et peuvent recevoir les soins dont elles ont besoin dans un foyer de soins ou un foyer de soins pour personnes atteintes de troubles de la mémoire.

Monsieur le président, nous présenterons d'autres projets de loi. J'ai hâte de présenter d'autres mesures à l'Assemblée législative pour aider les personnes qui sont à la fin de leur vie sur terre et qui doivent aller dans un foyer de soins pour obtenir les soins dont elles ont besoin. C'est pourquoi j'ai eu le plaisir de voir, au titre du dernier budget, le gouvernement voter en faveur de l'augmentation des heures de soins dans les foyers, pour que celles-ci passent de 3,1 heures à 3,3 heures. C'est grande réussite. Je sais que certains parlementaires d'en face tapaient sur leur pupitre et criaient très fort l'autre jour que les projets de loi ne valaient pas le papier sur lequel ils étaient écrits. Je dirais que l'augmentation des heures de soins correspond à 15 millions de dollars additionnels pour les soins aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de 15 millions de dollars.

Plus de la moitié du budget du ministère du Développement social est consacrée aux soins des personnes âgées dans la province, soit près de 553 millions de dollars. Plus de 500 millions de dollars sont consacrés aux soins des personnes âgées, et nous y consacrons davantage de fonds. Nous y consacrons davantage de fonds compte tenu des heures de soins et nous continuerons à présenter des idées à l'Assemblée législative. J'espère obtenir le soutien des parlementaires d'en face pour que nous continuions d'assurer des soins de longue durée de haute qualité tout en favorisant l'autonomie, si telle est la volonté de la personne âgée. Nous pouvons y parvenir grâce à un certain nombre d'initiatives communautaires. Nous avons un certain nombre d'idées. Nous envisageons même des foyers de soins sans murs. Encore une fois, nous sommes conscients qu'il y a toujours des personnes qui ne sont pas prêtes à s'installer dans un foyer de soins, mais qui peuvent avoir besoin de certains services. Grâce à l'appui du Programme extra-

We realize that we have an aging population. I know that I am the oldest I have ever been today, and we have some within our group who are aging more quickly than others. Anyway, happy birthday to my colleague the member from Albert County. Yes, it is the minister's birthday today.

The truth is that we have a number of seniors in our population, and that is why we have been responding. I announced a new 60-bed nursing home in the city of Moncton not too long ago, and on that same day, I went to Saint John and announced a nursing home in that city. We have an RFP out for the Shediac area, and we have had responses. We have an RFP for . . .

Il y a une demande de propositions pour 60 lits dans le nord-est du Nouveau-Brunswick.

Mr. Speaker, I know that time is running out. With respect to this policy that is being put forward today, we are making a regulation. People will be together. We do not need to make it a bill because we are doing it now in regulation.

Mr. Speaker: Time, minister.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today to speak to Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*.

Comme cela a déjà été dit, c'est vraiment important de respecter les droits des personnes âgées de notre province et d'assurer la dignité de ces gens-là, peu importe où ils vivent ou habitent. J'ai entendu le ministre dire que cette politique sera dans les règlements. Je pense que c'est bon, mais je me demande pourquoi ne pas adopter un projet de loi pour nous assurer de protéger ce droit d'habiter avec votre partenaire, que vous soyez mariés ou non. C'est très important dans la vie d'une personne qui cohabite avec une autre personne. Pourquoi ne pas nous assurer que ce soit garanti par l'entremise d'un projet de loi?

mural et des membres du personnel des foyers de soins, nous pouvons arriver à établir des foyers de soins sans murs.

Nous sommes conscients que notre population est vieillissante. Je sais que, aujourd'hui, je suis bien plus vieux que je ne l'ai été, et certaines personnes au sein de notre groupe vieillissent plus vite que d'autres. Quoi qu'il en soit, je souhaite un joyeux anniversaire à mon collègue le député du comté d'Albert. Oui, c'est l'anniversaire du ministre aujourd'hui.

En vérité, nous avons un certain nombre de personnes âgées au sein de notre population, et c'est pourquoi nous agissons. Il n'y a pas si longtemps, j'ai annoncé la construction d'un nouveau foyer de soins de 60 lits à Moncton, et, le même jour, je me suis rendu à Saint John pour y annoncer la construction d'un foyer de soins. Nous avons lancé une demande de propositions pour la région de Shediac et nous avons reçu des réponses. Nous avons lancé une demande de propositions pour...

There is a request for proposals for 60 beds in northeastern New Brunswick.

Monsieur le président, je sais que le temps presse. En ce qui concerne la politique qui est présentée aujourd'hui, nous élaborons un règlement. Les couples seront ensemble. Nous n'avons pas à en faire un projet de loi, puisque nous le faisons maintenant par voie réglementaire.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*.

As has already been said, it is really important to respect the rights of seniors in our province and to ensure they live in dignity, no matter where they reside. I heard the minister say that this policy will be in the regulations. I think that is good, but I am wondering why a bill could not be passed to make sure we protect the right to live with your partner, married or not. This is very important in the life of a person who lives with another person. Why not make sure it is guaranteed by passing a bill?

It is absolutely important to keep seniors together, to keep life partners together, and, as they age or if they have disabilities and are in a special care home or a nursing home, to ensure that they are able to stay together. I think that right absolutely has to be respected, and we need to ensure that dignity is a priority for the people who become residents of long-term care facilities.

What comes to mind as we discuss this issue is the care of people living in these residences and ensuring that there is enough space for this, whether it is a regulation, a law, or a policy, to be able to be implemented. There are already issues. I know that in my riding—and I am sure that other people have heard this as well—people have not been able to stay in their community. They have not been able to live in the nursing home or the special care home that is near their home. When their family members want to visit them, they have to travel quite far. I hear this often.

15:15

Par exemple, les gens de Memramcook disent qu'il n'y a pas assez de place dans les foyers de soins de cette région. Alors, il faut déménager des gens à Shediac ou à un autre endroit. Cela arrive aux gens de Sackville. Il n'y a pas d'espace à cet endroit, et certaines personnes doivent aller au Westford Nursing Home. Ce sont de beaux endroits où habiter, mais ces personnes ne sont pas dans leur localité. De plus, je me demande ceci : Si nous n'avons pas assez d'espace pour un citoyen de ces villes ou de ces régions, qu'en est-il des couples? Donc, c'est vraiment quelque chose de très important.

Je veux aussi ajouter que, souvent, quand on discute des différentes relations entre les gens, on parle d'être mariés et de cohabiter, mais il y a aussi des situations où il y a plus de deux personnes, soit des relations polyamoureuses. Je veux aussi mentionner que, dans une telle situation, il faut respecter les droits des personnes. Il y a plusieurs types de situations.

I want to take the opportunity to thank workers who have been on the front line of the pandemic. Frankly, they were stretched thin before the pandemic, often working understaffed in special care homes and

Il est absolument essentiel que les couples de personnes âgées restent ensemble, que les partenaires de vie restent ensemble et, à mesure que ces personnes vieillissent ou si elles ont une incapacité et vivent dans un foyer de soins spéciaux ou un foyer de soins, qu'on leur permette de rester ensemble. Je pense qu'il faut absolument respecter un tel droit, et nous devons veiller à ce que la dignité soit une priorité pour les gens qui deviennent pensionnaires dans un établissement de soins de longue durée.

Ce qui nous vient à l'esprit lorsque nous discutons de la question, ce sont les soins prodigués aux personnes vivant dans les foyers en question et la nécessité de veiller à ce qu'il y ait assez de places pour que la mesure en question, qu'il s'agisse d'un règlement, d'une loi ou d'une politique, soit mise en oeuvre. Des problèmes se posent déjà. Je sais que dans ma circonscription — et je suis certaine que d'autres personnes ont aussi entendu la même chose —, des gens n'ont pas pu rester dans leur collectivité. Ils n'ont pas pu aller vivre dans le foyer de soins ou le foyer de soins spéciaux situé près de chez eux. Lorsque les membres de leur famille veulent leur rendre visite, ils doivent parcourir de grandes distances. C'est quelque chose que j'entends souvent.

For instance, people in Memramcook say there is not enough room in nursing homes in the region. Therefore, people have to be moved to Shediac or somewhere else. It happens to people in Sackville, too. There is no room there, and people have to go to the Westford Nursing Home. These are beautiful places to live, but these people are not in their communities. Furthermore, I am wondering this: If we do not have enough room for individuals from these cities and regions, what about couples? So that is really something that is very important.

I also want to add that, often, when it comes to different relationships between people, married or living together, there are also situations where more than two people are involved in a polyamorous relationship. I also want to mention that, in a situation like this, people's rights must be respected. There are several types of situations.

Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier les membres du personnel qui sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Honnêtement, ils étaient débordés avant la pandémie et ils travaillaient souvent

nursing homes. There are other front lines we could talk about as well, but today, we are talking about long-term care. They have been squeezed and understaffed. The minister mentioned hours of care. There is clearly the need for the number of hours of care to increase even more. That has been said in various meetings and in various discussions that I have had.

Il faut augmenter le nombre d'heures de soins pour les pensionnaires des établissements de soins de longue durée.

As I said, I am concerned about there not being enough spaces for people to stay even in their communities, let alone for people to be able to be with their partners. While I support this, again, I wonder whether, if it is important enough to be a regulation, there is a reason that it cannot be enshrined in law. But I want to know exactly how this will be implemented because I think that is really the crucial piece—to ensure that it absolutely can be implemented, that there is enough funding, and that there are enough spaces, because we know that there are not enough spaces right now for everyone who needs to live in a nursing home or a long-term care facility of some sort.

This comes up continually when we are looking at health care. Often, they are referred to as just ALC beds, and that takes away the face of what we are talking about. There are people who are in hospitals who could be living somewhere else. They are not because they do not have the support that they are going to need either to go home and have adequate home care support . . . It is an alternate level of care. The alternate level of care is not being provided, so people end up staying in hospitals. That is not acceptable because they do not have the supports that they need to get up and move around to be able to live. When they live in a nursing home or a special care home, it is a home. A hospital is not a home. Ideally, you are only there for the amount of time that you need to be, and it does not become a long-term care facility. It is more for acute care, transitions, and maybe other things such as palliative care. But ideally, people who do not need to be in the hospital and who do not want to be in the hospital do not have to be there.

en situation de sous-effectif dans les foyers de soins spéciaux et dans les foyers de soins. Il y a d'autres combats dont nous pourrions aussi parler, mais, aujourd'hui, nous parlons des soins de longue durée. Les services ont été réduits et les foyers sont aux prises avec une pénurie de personnel. Le ministre a mentionné le nombre d'heures de soins. Il faut manifestement augmenter encore plus le nombre d'heures de soins. Cela a été dit lors de diverses réunions et de discussions que j'ai eues.

The number of hours of care for residents of long-term care facilities needs to be increased.

Comme je l'ai dit, ce qui me préoccupe, c'est qu'il n'y a pas assez de places pour que les gens puissent même rester dans leur collectivité, sans parler de la possibilité d'être avec leur partenaire. J'appuie le projet de loi, mais je me demande s'il y a une raison qui explique pourquoi la mesure, bien qu'elle soit assez importante pour faire partie d'un règlement, ne peut pas avoir force de loi. Toutefois, je veux savoir exactement comment la mesure sera mise en oeuvre, car je pense qu'il s'agit vraiment de l'élément essentiel, soit de veiller à ce qu'il soit tout à fait possible de la mettre en oeuvre, qu'il y ait un financement suffisant et qu'il y ait assez de places, car nous savons qu'il n'y a pas assez de places en ce moment pour toutes les personnes qui doivent vivre dans un foyer de soins ou un établissement de soins de longue durée quelconque.

Voilà une question qui revient continuellement lorsque nous examinons les soins de santé. Nous qualifions souvent les personnes en attente d'une place en foyer de soins simplement de lits ANS, et cela permet de masquer la réalité de ce dont nous parlons. Il y a des gens dans les hôpitaux qui pourraient vivre ailleurs. Ils ne vivent pas ailleurs parce qu'ils n'ont pas le soutien dont ils ont besoin pour retourner à la maison et avoir des soins à domicile appropriés ou... Il s'agit d'un autre niveau de soins. L'autre niveau de soins n'est pas fourni ; les gens finissent donc par rester à l'hôpital. Ce n'est pas acceptable, car ces gens n'ont pas le soutien dont ils ont besoin pour se lever, se déplacer et être en mesure de vivre convenablement. Lorsqu'ils vivent dans un foyer de soins ou dans un foyer de soins spéciaux, c'est un foyer. Un hôpital n'est pas un foyer. Idéalement, on est à l'hôpital que pour le temps nécessaire, et l'hôpital ne devient pas un établissement de soins de longue durée. Il sert davantage aux soins de courte durée, aux transitions et peut-être à d'autres soins comme les soins palliatifs.

We have a crisis with nursing homes, we have a crisis with special care homes, and we have a crisis with home care in that we do not have enough staff. We are not paying enough for this undervalued but essential and important work. I worry about that. I worry about what that means when we are talking about this. How is it going to be implemented? Even just right now, if this law were to be passed and be proclaimed, what is going to happen in the meantime? Maybe it is already happening, and people are being paired together. But what about those other people who are then not getting spaces? We need to ensure that happens.

15:20

If this bill goes to committee, I will have questions just to compare it to some other jurisdictions, like some of the language that is being used in the Nova Scotia bill, for example. I saw that the Nova Scotia government said it is going to make sure that this applies to veterans. I will have questions on how that would roll out in our province to ensure that the dignity of those living in nursing homes, special care homes, and long-term residences is respected.

That is all for me for now, Mr. Speaker.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole et de parler sur le projet de loi 46, que j'appuie. J'appuie l'esprit de ce projet de loi. Si le projet de loi est envoyé au comité, j'aurai des questions à poser.

J'aimerais aussi ajouter une chose. Effectivement, le règlement a changé, comme l'a dit le ministre, mais je dirais que nous pourrions améliorer la communication du gouvernement pour faire en sorte que les gens du public puissent répondre à des questions de ce genre. Je dirais que, si personne n'a répondu, c'est peut-être que personne ne savait qu'il y avait eu des changements dans le processus. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Idéalement, les gens qui n'ont pas besoin d'être à l'hôpital et qui ne veulent pas y être ne devraient pas y être.

Nous sommes aux prises avec une crise touchant les foyers de soins, une crise touchant les foyers de soins spéciaux et une crise touchant les soins à domicile, puisque nous n'avons pas assez de personnel. Nous ne payons pas assez les employés, et leur travail, même s'il est essentiel et important, est sous-estimé. Je m'inquiète à ce sujet. Ce qui m'inquiète lorsque nous parlons de la mesure proposée, c'est comment elle se traduira. Comment sera-t-elle mise en oeuvre? Même en ce moment, si le projet de loi était adopté et promulgué, que se passerait-il entre-temps? Cela se produit peut-être déjà, et des couples sont réunis. Toutefois, qu'arrive-t-il aux autres personnes qui n'obtiennent pas de place? Nous devons faire en sorte qu'il y ait des places à cette fin.

Si le projet de loi à l'étude est renvoyé à un comité, j'aurai des questions à poser simplement pour le comparer à ce qui est en vigueur ailleurs, comme le libellé utilisé dans le projet de loi de la Nouvelle-Écosse, par exemple. J'ai constaté que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse avait dit qu'il veillerait à ce que la mesure s'applique aux anciens combattants. Je poserai des questions sur la façon dont le tout serait mis en oeuvre dans notre province dans le respect de la dignité des personnes vivant dans un foyer de soins, un foyer de soins spéciaux ou un établissement de soins de longue durée.

Voilà tout ce que j'ai à dire à ce sujet pour l'instant, Monsieur le président.

Thank you very much for giving me the opportunity to rise and speak on Bill 46, which I support. I support the spirit of this bill. If the bill is sent to committee, I will have questions to ask.

I would also like to add one thing. The regulation has indeed changed, as the minister said, but I would say that we could improve government communication to ensure that the public can respond to that kind of issue. I would say that, if nobody responded, it might be because no one knew the process had changed. Thank you very much, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise and speak in relation to Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*. When we talk about long-term care, we in this province are really talking about a model that just frankly is no longer working. It is represented by the hospital system that we see and the many seniors who are in hospitals who really do not need to be there. What they need is dignified living in a proper nursing home or special care home or receiving some other form of care.

When seniors do get to the point of needing that extra care through government services, I fully agree that it is inhumane to separate those seniors, many of whom have lived together for decades. When the option is available, they need to be kept together. But the problem, I think, in what I read in the bill, is that the bill does not take into consideration the reality on the ground. What I would hate to see are empty beds maybe not being filled in nursing homes because of this legislation. A regulation, as the minister expressed earlier, seems to be the better approach because it allows, in my opinion, a little more wiggle room to ensure that seniors can get a bed first and foremost and, most importantly, to ensure that they can stay together.

Mr. Speaker, there is no question that there is a significant issue here. We can talk about nursing homes and whether they should be privatized or publicly run, but at the end of the day, there has to be a better model. There were several reports out of Denmark, I believe. Years ago, Denmark took on the strategy of enabling seniors to stay in their homes longer. I know that we in New Brunswick have talked about this for years, but in Denmark, a lot of programs were put forward. There was a lot of funding, and the country really went at this hard. When you look at the dollars and cents of the programs that other countries, not just Denmark, have, you can really see that in the long run, those countries and those jurisdictions actually saved money by putting resources into these programs to allow seniors who can stay in their homes to stay in their homes longer.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*. Lorsque nous parlons de soins de longue durée, dans notre province, nous parlons vraiment d'un modèle qui, honnêtement, ne fonctionne simplement plus. Ce modèle est représenté par le système hospitalier et les nombreuses personnes âgées qui sont à l'hôpital et ne devraient vraiment pas y être. Ce dont ces personnes ont besoin, c'est de pouvoir vivre dignement dans un foyer de soins ou un foyer de soins spéciaux convenable, ou de recevoir une autre forme de soins.

Lorsque des personnes âgées en viennent à avoir besoin de soins additionnels qui sont fournis par le truchement de services gouvernementaux, je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il est inhumain de les séparer, d'autant plus que bon nombre d'entre elles vivent ensemble depuis des décennies. Lorsque c'est possible, ces personnes doivent rester ensemble. Toutefois, le problème, selon moi, dans ce que je lis dans le projet de loi, c'est que ce dernier ne tient pas compte de la réalité sur le terrain. Ce que je n'aimerais pas du tout voir dans les foyers de soins, ce sont des lits vides qui ne seraient pas occupés en raison de la mesure législative. Un règlement, comme l'a dit le ministre plus tôt, semble être une meilleure approche, car il laisse, selon moi, un peu plus de marge de manœuvre pour veiller à ce que les personnes âgées puissent, d'abord et avant tout, obtenir un lit et, surtout, rester ensemble.

Monsieur le président, il ne fait aucun doute que l'enjeu est majeur. Nous pouvons parler des foyers de soins et nous demander s'ils devraient être privatisés ou exploités par l'État, mais, au bout du compte, il doit y avoir un meilleur modèle. Le Danemark a publié plusieurs rapports à ce sujet, je crois. Il y a des années, le Danemark a adopté la stratégie visant à permettre aux personnes âgées de rester chez elles plus longtemps. Je sais que, au Nouveau-Brunswick, nous en parlons depuis des années, mais au Danemark, beaucoup de programmes ont été lancés. Beaucoup d'argent a été investi, et le pays a vraiment pris des mesures énergiques à cet égard. Lorsque l'on examine les sommes consacrées à de tels programmes dans d'autres pays, pas seulement au Danemark, on peut vraiment constater que ces pays et ces administrations ont, en fait, économisé de l'argent à long terme en investissant des ressources dans les programmes permettant aux personnes âgées qui peuvent rester chez elles d'y rester plus longtemps.

15:25

Now, obviously, there comes a point where that is not an option for some. It is not an option to stay in the home. They need specialized care. We talk about seniors who are in the hospital today, and I think that would certainly apply. Many of them simply could not stay at home. If you are able to get the ones that have that level of independence but need the extra support to stay at home, that is where the focus really should be when we talk about long-term care and when we talk about seniors having the dignity they deserve in their elder years.

I am in my early forties. I know my grey hair may tell you differently. I am eventually going to get to a place where I am going to need the system to support me in the same way that I have supported the system throughout my life as a taxpayer and as a person who has contributed to society, as all New Brunswickers have. I guess what I am saying is that we are all going to get there. I want to know that seniors now have the care that they need and that the system is there to support me as well as my family and other New Brunswickers when we get to that point.

The whole issue around long-term care and senior care has to be bigger. I think we really have to rethink how we view this topic and this issue. They say that the definition of insanity is just doing the same thing over and over and expecting some type of different outcome. If we are going to chart New Brunswick on a different path with the challenges that we have, then we have to do things differently. We cannot just keep refurbishing the same old programs and ideas and hoping that something sticks. We cannot just simply throw money at these problems and hope that it is going to fix them. There really has to be some creative thinking, some outside-the-box thinking, and some looking at what other jurisdictions have been doing successfully. We need to bring those things here. It is not always about reinventing the wheel. Sometimes, it is just about seeing what people in other areas and regions around the world have done successfully and emulating that here at home.

Il reste que, évidemment, pour certaines personnes, ce n'est plus une option à un moment donné. Ce n'est plus une option pour certaines personnes de rester chez elles. Elles ont besoin de soins spécialisés. Nous parlons de personnes âgées qui sont à l'hôpital en ce moment, et je pense que cela s'appliquerait certainement dans leur cas. Un grand nombre d'entre elles ne pouvaient simplement plus rester chez elles. S'il est possible de trouver des personnes qui ont un certain niveau d'autonomie, mais qui ont besoin de soutien pour rester chez elles, c'est là où il faut concentrer les efforts lorsqu'il est question des soins de longue durée pour permettre aux personnes âgées de jouir de la dignité qu'elles méritent pendant leurs vieux jours.

Je suis au début de la quarantaine. Je sais que mes cheveux gris peuvent vous induire en erreur. Un jour ou l'autre, j'arriverai à un point où j'aurai besoin que le système me soutienne comme j'ai appuyé le système au cours de ma vie en tant que contribuable et personne ayant contribué à la société, comme l'ont fait tous les gens du Nouveau-Brunswick. Ce que j'essaie de dire, c'est que nous en arriverons tous là. Je veux avoir la certitude que les personnes âgées reçoivent maintenant les soins dont elles ont besoin et que le système est là pour m'appuyer et appuyer ma famille et d'autres personnes du Nouveau-Brunswick lorsque nous en arrivons là.

Toute la question liée aux soins de longue durée et aux soins aux personnes âgées doit être élargie. Selon moi, nous devons vraiment repenser la façon dont nous envisageons le sujet et la question. On définit le mot « folie » comme étant l'action de faire sans cesse la même chose et de s'attendre à un quelconque résultat différent. Si nous voulons mettre le Nouveau-Brunswick sur une autre voie en ce qui concerne les défis qui se posent à nous, il nous faut faire les choses différemment. Nous ne pouvons pas simplement continuer à dépoussiérer les mêmes vieux programmes et les mêmes vieilles idées et espérer que cela fasse l'affaire. Nous ne pouvons pas simplement consacrer de l'argent aux problèmes en question et espérer que cela les règle. Il faut vraiment faire preuve de créativité et d'imagination, et il faut examiner les exemples de réussite qui existent ailleurs. Nous devons appliquer de telles idées ici. Ce qui importe, ce n'est pas toujours de réinventer la roue. Parfois, il suffit d'examiner ce que les gens et les régions ailleurs dans le monde

New Brunswick, I would say, is unlike any other province in Canada, with maybe the exception of Nova Scotia, in that we have a much larger senior population demographically. That has a huge effect on everything—on the programs that are available, on long-term care, on the provincial finances to sustain these programs and the services that our seniors need, and on taxation. A government needs money to be able to provide these services, and that directly reflects the taxes that we pay. Most people in this Chamber would agree, I hope, that New Brunswick really cannot sustain any more taxes. We are already the highest-taxed province in Canada, so we have to find a way to utilize the revenue and resources that we have to make the system more efficient and to provide the better quality of care that seniors need.

In discussing Bill 46, I cannot see anybody in their right mind disagreeing with it. I cannot see anybody disagreeing with the concept that elderly persons who need special care should be kept together. I think any person with any conscience at all would agree with that. I guess the real question at the end of the day is how we do that. How does government do that? Do we pass legislation to make it law? What are the ramifications of that? Is there a downside to that as opposed to, as the minister said, regulations, which may have the same effect with less downside? That is what committees are for. That is where we drill down into the bill, and hopefully, the Minister of Social Development can also give us some further guidance on the regulation—what it means, when it is applied, and when it is not applied.

As much as we want seniors to be together in their latter years, we certainly do not want empty beds going unfilled either, especially with hospitals being as overcrowded as they are. There has to be a whole dynamic discussion around this. It is a complex issue, and there is no easy fix, as it is with a lot of other things

réussissent à faire et de le reproduire ici dans la province.

Je dirais que le Nouveau-Brunswick est différent de toutes les autres provinces du Canada, à l'exception peut-être de la Nouvelle-Écosse, puisque, d'un point de vue démographique, notre population compte une forte proportion de personnes âgées. Voilà qui a une incidence énorme sur tout — sur les programmes qui sont offerts, sur les soins de longue durée, sur les finances publiques qui permettent de maintenir les programmes et les services dont ont besoin les personnes âgées et sur l'imposition. Un gouvernement a besoin d'argent pour pouvoir fournir les services en question, et cela se reflète directement sur les taxes et impôts que nous payons. La plupart des gens à la Chambre conviendraient, je l'espère, que la population du Nouveau-Brunswick ne peut vraiment pas supporter d'autres taxes et impôts. Nous sommes déjà la province où les taxes et les impôts sont les plus élevés du Canada ; nous devons donc trouver une façon d'utiliser les recettes et les ressources dont nous disposons pour rendre le système plus efficace et fournir la meilleure qualité de soins dont ont besoin les personnes âgées.

En ce qui concerne le projet de loi 46, je ne vois pas comment une personne sensée pourrait être contre. Je ne peux m'imaginer que quelqu'un pourrait être contre le principe selon lequel les personnes ayant besoin de soins spéciaux devraient rester ensemble. Je pense que toute personne ayant moindrement une conscience appuierait ce principe. Je suppose que, au bout du compte, la vraie question est de savoir comment nous procéderons. Comment le gouvernement procédera-t-il? Adopterons-nous le projet de loi pour en faire une loi? Quelles en seront les répercussions? Une telle approche présente-t-elle un désavantage comparativement, comme l'a dit le ministre, à l'adoption de règlements, lesquels pourraient produire le même effet sans autant d'inconvénients? C'est précisément le rôle des comités. C'est là que nous examinerons en détail le projet de loi, et, espérons-le, le ministre du Développement social pourra aussi nous donner des précisions additionnelles sur le règlement — ce qu'il signifie, les cas où il s'applique et les cas où il ne s'applique pas.

Certes, nous voulons que les couples de personnes âgées passent leurs vieux jours ensemble, mais nous ne voulons certainement pas des lits inoccupés, surtout étant donné l'engorgement actuel des hôpitaux. Toute une discussion animée doit avoir lieu à ce sujet. Il s'agit d'une question complexe, et il n'y a pas de

and with the challenges that we deal with in New Brunswick and in this Legislature. I think there are solutions that can be had. Again, I commend the official opposition. I think it is a good bill. I am still stuck on whether the bill needs to go forward or whether we can rely on the regulation, but, again, that is what the committee is for. We can get more details then. Thank you, Mr. Speaker.

15:30

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le président, et merci également à mon collègue, le député de Baie-de-Shediac-Dieppe, d'avoir déposé ce projet de loi. Jusqu'à tout récemment, je vivais avec des parents âgés. Mon père est décédé en février et ma mère est décédée quelques mois plus tôt. Je dois dire que c'est déchirant pour les familles lorsque vient le temps de placer nos parents vieillissants dans des foyers de soins ou dans des endroits où ils seront bien traités.

Je peux simplement imaginer des familles où, pour des raisons de maladies ou de besoins en termes de soins différents, leurs parents ayant vécu ensemble pendant 40 ans, 50 ans ou 60 ans sont séparés et placés dans des foyers de soins différents. Je peux imaginer à quel point cela doit être déchirant pour leurs proches et pour leurs enfants, et à quel point cela doit être stressant pour les couples qui sont séparés, pour ces personnes qui ont vécu ensemble pendant toutes ces années de ne pas se voir, de ne plus pouvoir se reconforter mutuellement et de ne plus se parler des choses de la vie commune, parce qu'elles ne peuvent plus se voir. L'ennui et l'incompréhension s'installent souvent chez ces personnes, ce qui apporte souvent des limitations supplémentaires à leur qualité de vie et à leur vieillissement en bonne santé.

Monsieur le président, je salue notre parti pour avoir déposé ce projet de loi. Je pense que c'est très humain de penser que les couples qui ont vécu ensemble puissent demeurer ensemble en vieillissant en bonne santé. Comme vous le savez, la raison pour laquelle les couples sont séparés, c'est que les conjoints ont des maladies ou des besoins de soins différents. Comme vous le savez, les foyers de soin n'existaient pas il y a 60 ans ou 70 ans. Bien sûr, nous n'avions pas la population vieillissante que nous connaissons actuellement. Cela n'existait pas. Avec le phénomène des plus petites familles... Il y a même des sociétés encore à l'heure actuelle, dans d'autres pays, où les

solution facile, comme c'est le cas dans bon nombre de situations et de défis avec lesquels nous sommes aux prises au Nouveau-Brunswick et à l'Assemblée législative. Je pense qu'il est possible de trouver des solutions. Encore une fois, je félicite l'opposition officielle. Je pense qu'il s'agit d'un bon projet de loi. Je me demande encore si le projet de loi doit aller de l'avant ou si nous pouvons compter sur le règlement, mais, je le répète, c'est à cela que sert le comité. Nous pourrions obtenir plus de détails à ce moment-là. Merci, Monsieur le président.

Mrs. F. Landry: Thank you, Mr. Speaker, and thank you also to my colleague, the member for Shediac Bay-Dieppe, for tabling the bill. Until recently, I was living with elderly parents. My father passed away in February, and my mother passed away a few months earlier. I have to say that it is heartbreaking for families when the time comes to place our ageing parents in nursing homes or places where they will be treated well.

I can only imagine family situations where, due to illness or differing care needs, parents who have lived together for 40, 50, or 60 years are separated and put into different nursing homes. I can imagine how heartbreaking that must be for their loved ones or their children and how stressful it must be for couples who get separated, for these people who have lived together all these years to be unable to see each other, comfort each other, or talk to each other about daily life because they can no longer see each other. They are often affected by boredom and a lack of understanding, which often further restricts their quality of life and healthy ageing.

Mr. Speaker, I welcome this bill tabled by our party. I think it is very humane to think that couples who have lived together can stay together and age together in good health. As you know, the reason couples are separated is that partners have their own conditions or care needs. As you know, nursing homes did not exist 60 or 70 years ago. Of course, we also did not have the ageing population that we do now. There was no such thing. Given the trend of smaller families... There are even societies in other countries where, to this day, nursing homes do not exist. They do not exist. Families take care of ageing parents. Here, because

foyers de soins n'existent pas. Cela n'existe pas. Ce sont les familles qui prennent soin des parents vieillissants. Ici, comme nos familles sont devenues moins nombreuses, elles n'ont pas nécessairement toujours la capacité de prendre soin des parents vieillissants.

Toutefois, lorsque nous avons instauré un modèle de foyers de soins, cela ne veut pas dire que ce modèle ne doit pas changer. Lorsque vous séparez les couples, cela me fait un peu penser à une usine de production où les personnes âgées sont des matériaux sur une chaîne d'assemblage. Si vous avez telle ou telle pièce, vous allez à droite et si vous avez telle ou telle pièce, vous allez à gauche. Certains foyers ne traitent par exemple que les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, d'autres traitent les personnes de tel niveau ou de tel autre niveau. À mon avis, c'est comme des chaînes d'assemblage. Bien sûr, j'ai travaillé dans le domaine manufacturier, mais les foyers de soins que nous connaissons actuellement me font penser à cela.

15:35

Cela est dommage, car on ne prend pas en ligne de compte tout l'aspect humain et le vécu des gens qui arrivent dans ces foyers de soins. Ces personnes ont eu des enfants, ont vécu dans un voisinage et une collectivité, mais, maintenant, elles ont besoin de recevoir, c'est certain, des soins qui sont différents. En fait, si on essayait de mieux comprendre les besoins de ces personnes afin qu'elles aient une meilleure santé mentale, elles seraient en meilleure santé physique plus longtemps.

Donc, je me dis ceci : On doit trouver des moyens. J'ai lu un peu par rapport à cela, et, par exemple, le gouvernement du Québec, à un moment donné, s'est dit : Comment se fait-il que, en 2021, des couples se trouvent séparés et vivent dans différents foyers de soins? Il y a des spécialistes — des gériatres entre autres —, qui ont dit : C'est une question administrative ; c'est une question de gestion des différents soins. Écoutez, cela devrait pouvoir s'arranger. Comme mon collègue l'a mentionné, il faut trouver des solutions et mettre en place un projet de loi qui parle justement de cela et qui fait en sorte que les couples qui veulent demeurer ensemble aient cette possibilité. Je pense que c'est tout à fait normal de se diriger vers ce genre de soins pour les personnes vieillissantes, pour les personnes qui requièrent des soins.

our families have become smaller, they do not always have the ability to take care of ageing parents.

However, even though we have established a nursing home system, that does not mean that it cannot change. When you separate couples, it reminds me a bit of a factory where seniors are parts on an assembly line. If you have a particular part, you go right, and if you have another, you go left. Some homes, for instance, only provide care to people with Alzheimer's disease; others only provide one level of care or another. I think it is like an assembly line. Of course, I have worked in manufacturing, and the nursing homes that we know today remind me of that.

It is a shame, because we do not consider the whole human aspect and the lived experience of people admitted to nursing homes. They have had children, have lived in a neighbourhood and a community, but now they certainly need different kinds of care. In fact, if more efforts were made to understand their needs and improve their mental health, their physical health would be better longer.

So, I tell myself this: Ways must be found. I have read a bit about that, and, for example, at one point, the Quebec government asked this: How is it that, in 2021, couples are being separated and live in different nursing homes? There are specialists—geriatricians, among others—who have said this: It is an administrative issue; it is about managing different types of care. Listen, there should be some way to make it work. As my colleague said, solutions must be found and a bill passed that addresses the issue and ensures that couples who want to stay together can do so. I think it is completely normal to turn to this kind of care for ageing individuals, for people who need care.

J'ai même lu qu'une certaine dame qui ne voyait plus son mari a demandé à sa fille si son père s'était trouvé une autre copine. Il arrive souvent ceci : Les gens qui ont vécu ensemble pendant bien des années et qui, tout d'un coup, se retrouvent seuls ne comprennent pas toujours bien la situation.

Je vois aussi des avantages pour les couples à demeurer ensemble : Ils peuvent s'entraider et se soutenir mutuellement. Par exemple, le fait de manger ensemble, quelque chose qu'ils ont fait pendant des années, est un petit plaisir. En fait, souvent, l'autre personne, celle qui est moins touchée physiquement ou mentalement, peut aider et remplacer l'aide prévue. Par conséquent, le système gagnerait à s'humaniser, Monsieur le président. Je pense qu'on doit apporter cette dimension dans le système et dans les foyers de soins.

Ici, je veux certainement remercier les employés des foyers de soins et saluer le travail qu'ils font, étant donné que ce sont ces personnes qui apportent cette humanisation dans ces endroits. Je veux les saluer et leur dire que nous apprécions le travail qu'elles font pour les personnes vieillissantes. J'ai également appris une autre chose : Par exemple, une personne qui est atteinte de la maladie d'Alzheimer a une meilleure qualité de vie si elle demeure avec quelqu'un qu'elle connaît, soit un proche ou quelqu'un avec lequel elle a vécu pendant plusieurs années. Donc, encore là, la différence dans la qualité des soins est un élément qui, souvent, peut être un facteur pour améliorer la qualité de vie de ces gens-là.

Je dirais que nos personnes âgées dans les foyers de soins ne doivent pas être traitées comme dans des usines ou des chaînes d'assemblage. C'est un modèle qui doit changer, et ce projet de loi mérite d'être étudié plus en profondeur.

J'aimerais qu'on ait l'occasion de discuter davantage de tout cela en comité, étant donné que d'importantes questions doivent être posées. Le ministre a mentionné qu'il y avait des programmes et une politique, et que, maintenant, c'est devenu un règlement. Je voudrais rappeler au ministre que la première lecture de ce projet de loi a été faite le 19 mars. Donc, si la politique est récemment devenue un règlement, eh bien je remercie le ministre d'avoir pris notre idée en considération. Dans le fond, c'est l'idée qui avait été présentée en première lecture le 19 mars dernier. Donc, c'est l'idée de notre parti, mais, en fait, s'il a trouvé que c'était une bonne idée, eh bien, tant mieux.

I even read that a lady who was no longer seeing her husband asked her daughter if her father had found another girlfriend. This is what often happens: People who have lived together for many years and who suddenly find themselves alone do not always fully understand the situation.

I also see benefits for couples staying together: They can help and support each other. For example, eating together as they have done for years is a small pleasure. In fact, the person least affected physically or mentally can often help and provide care that would otherwise be needed. This way, the system would benefit from becoming more humane, Mr. Speaker. I think we need to add this dimension to the system and to nursing homes.

I certainly want to thank nursing home workers and acknowledge the work that they do, because they are the people who make these places more humane. I want to acknowledge them and tell them that we appreciate the work they do for ageing individuals. I also learned something else: For example, someone with Alzheimer's disease has a better quality of life if they live with someone they know, whether a loved one or a person they have lived with for a number of years. So, again, the difference in the quality of care is something that can often be a factor in improving their quality of life.

I would say that our seniors in nursing homes must not be treated as though they are in a factory or on an assembly line. This model has to change, and this bill is worth examining in greater detail.

I would like us to have a chance to discuss all of this more in committee, since important questions must be asked. The minister mentioned that there were programs and a policy, and that, now, it has become a regulation. I would like to remind the minister that the first reading of this bill was on March 19. So, if the policy has recently become a regulation, well, I thank the minister for taking our idea into account. That was essentially the idea presented at first reading on March 19. So, it is our party's idea, but, in fact, if he found it a good idea, well, so much the better.

15:40

Maintenant, je pense que, si le ministre a mis la politique en place par l'entremise d'un règlement, cela mérite peut-être de devenir un projet de loi. Écoutez, nous aimerions avoir l'occasion d'en discuter.

Sur ce, Monsieur le président, j'invite les parlementaires à voter pour que le projet de loi puisse continuer à faire l'objet d'un débat. Nous pourrions alors avoir des réponses et apporter des arguments additionnels. Merci, Monsieur le président.

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. It is a privilege to rise again in the people's House on behalf of all New Brunswickers and especially on behalf of the residents of Moncton South to speak on our government's ongoing mission to make life better for New Brunswickers and to speak on Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*, introduced by the official opposition. Just this week, we introduced legislation to make life better for New Brunswickers who rent and receive child support payments and for New Brunswick businesspeople who wish to do business with government. We also strengthened legislation to protect victims of intimate-image sharing.

I want to thank the opposition for bringing forward this idea for improving the lives of life partners. It stands to reason that as people are living longer, life partners will be together longer. As many of us say, we will be together forever. One of the great joys we have here in the Legislature is passing along congratulations to New Brunswickers on the milestones in their lives, and congratulating life partners on 30, 40, and 50 years together is not uncommon. New Brunswick's aging population has long been a topic of conversation, study, and opinion. Personally, I think that the province is lucky to have us. We boast some wonderful people among our numbers.

Mr. Speaker, this summer, one of our treasured New Brunswick PC ministers, former Senator Mabel DeWare, turned 95. Mabel remains a proud New Brunswicker and resides in Canterbury Hall. Canterbury Hall is a 60-suite assisted-living residence

Now, I think that, if the minister implemented the policy through regulation, it may be worth making it a bill. Listen, we would like the opportunity to discuss it.

On that note, Mr. Speaker, I ask all members to vote for allowing continued debate on the bill. We could then get some answers and raise some other points. Thank you, Mr. Speaker.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. C'est un privilège de prendre de nouveau la parole à la Chambre du peuple au nom de tous les gens du Nouveau-Brunswick et surtout au nom des gens de Moncton-Sud au sujet de la mission continue de notre gouvernement d'améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick et au sujet du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*, déposé par l'opposition officielle. Pas plus tard que cette semaine, nous avons déposé un projet de loi visant à améliorer la vie des locataires et des personnes qui reçoivent des aliments pour enfants au Nouveau-Brunswick ainsi que celle des gens d'affaires du Nouveau-Brunswick qui souhaitent faire affaire avec le gouvernement. Nous avons également renforcé la mesure législative visant à protéger les victimes de communication illégale d'images intimes.

Je tiens à remercier l'opposition d'avoir présenté l'idée en vue d'améliorer la vie des partenaires de vie. Il va de soi que, puisque les gens vivent plus longtemps, les partenaires de vie resteront ensemble plus longtemps. Comme beaucoup d'entre nous le disent, nous serons ensemble pour toujours. Féliciter des gens du Nouveau-Brunswick pour les étapes importantes de leur vie nous procure l'une des plus grandes joies à l'Assemblée législative, et il n'est pas rare de féliciter des partenaires de vie pour 30, 40 ou 50 ans de vie passés ensemble. Le vieillissement de la population du Nouveau-Brunswick est depuis longtemps un sujet de conversation, d'étude et d'opinion. Personnellement, je pense que la province est chanceuse d'avoir des gens comme nous. Nous pouvons nous vanter d'avoir des gens merveilleux parmi nous.

Monsieur le président, cet été, l'une de nos chères ministres progressistes-conservatrices du Nouveau-Brunswick, l'ancienne sénatrice Mabel DeWare, a eu 95 ans. Mabel demeure une fière Néo-Brunswickoise et réside à Canterbury Hall. Canterbury Hall est une

in Riverview, just across from Moncton South. I had the pleasure of presenting her with a certificate on her 95th birthday. I am also very proud because at one time, she was the representative for Moncton West. Currently, that is part of my riding, which is now known as Moncton South. I am very pleased to sort of walk in her shoes and in her territory.

We have some wonderful long-term care homes in the Moncton region. I was proud this June to share the news that we have another 60-bed nursing home being built and managed by Shannex in Moncton. I want to congratulate the minister—who obviously included us, as MLAs from the Moncton riding—for the work that he is doing in the province in getting more nursing homes available and online. It is really commendable.

The development will offer a full campus with Parkland Retirement Living options in addition to the nursing home. The home will be a two-story facility that will have neighbourhoods for 30 residents on each floor. The neighbourhoods will have their own dedicated nursing station, dining room, living room, library, and activity space. Each resident will have a private suite and washroom to help ensure privacy and to support infection prevention and control standards. A landscaped courtyard with plants, flowers, and an open space will also be available to residents.

Now, one of the great things about this new development is the location. It is located almost in the heart of the city in an area that has never been developed, so it is brand new for development. It is located sort of along Wheeler Boulevard, just to the east but between the Coliseum and the Northwest Centre on Mountain Road, so people will have an opportunity to take part in activities at the Coliseum. These activities could be recreational, or they could be entertainment. They can go shopping and visiting on Mountain Road at all the businesses and shops, and of course, there is public transportation. Codiac Transpo goes right by their door. It is a great, great area where this new campus is being built. Location is important, but it is going to be the quality of life that these folks will enjoy at this new campus.

résidence assistée de 60 suites située à Riverview, juste à côté de Moncton-Sud. J'ai eu le plaisir de lui remettre un certificat à l'occasion de son 95^e anniversaire. J'éprouve également une grande fierté, car elle a déjà été députée de Moncton-Ouest. Actuellement, la région fait partie de ma circonscription, qui s'appelle maintenant Moncton-Sud. Je suis très heureux de suivre en quelque sorte ses traces et de représenter sa région.

Nous avons de formidables foyers de soins de longue durée dans la région de Moncton. J'ai été fier, en juin dernier, de communiquer la nouvelle concernant la construction à Moncton d'un autre foyer de soins de 60 lits qui sera géré par Shannex. Je tiens à féliciter le ministre — qui nous a évidemment permis, en tant que députés des circonscriptions de la région de Moncton de participer à l'initiative — pour le travail qu'il accomplit dans la province afin qu'elle compte davantage de foyers de soins et son travail lié aux services en ligne. C'est un travail vraiment louable.

L'établissement fera partie d'un complexe Parkland Retirement Living offrant un continuum complet d'options, en plus du foyer de soins. Le foyer aura deux étages qui pourront accueillir 30 pensionnaires chacun au sein de leur voisinage. Les voisinages auront leur poste de soins infirmiers, une salle à manger, un salon, une bibliothèque et un espace d'activité. Chaque pensionnaire aura une suite et une salle de bain privées, ce qui permettra de préserver son intimité et de respecter les normes de prévention des infections et de lutte contre celle-ci. Les pensionnaires auront également accès à une cour paysagère où il y aura des plantes, des fleurs et un espace ouvert.

Bon, l'un des aspects les plus intéressants du nouvel établissement, c'est son emplacement. Le foyer de soins sera situé presque au coeur de la ville, dans une zone qui n'a jamais été aménagée ; le tout est donc tout à fait nouveau. Il sera situé en quelque sorte le long du boulevard Wheeler, juste à l'est, mais entre le Colisée et le Northwest Centre sur le chemin Mountain ; les gens auront donc l'occasion de participer à des activités au Colisée. Il pourrait s'agir d'activités récréatives ou de divertissement. Les gens pourront aller magasiner et visiter toutes les entreprises et les magasins sur le chemin Mountain, et bien sûr, il y a le transport en commun. Les autobus de Codiac Transpo passent juste devant la porte de l'établissement. Le nouveau complexe est en construction dans un endroit magnifique. L'emplacement, c'est important, mais

c'est surtout la qualité de vie qu'offrira le nouveau complexe qui plaira aux pensionnaires.

15:45

In addition to being part of a larger campus, the facility will also have an indoor Main Street, which is a feature now in place in a number of Shannex nursing homes in the province. This concept allows residents to enjoy the experience of spending time on a small-town street, complete with multipurpose rooms that will serve as a chapel, a theatre space, a hair salon, a café, a town hall, etc. It will all be there for them.

Nursing homes and retirement living residences continue to evolve to meet the needs of the people making them their home. Mr. Speaker, I believe that, in most circumstances, people want to remain in their homes and communities for as long as possible. We all want to be close to family and friends. The separation that COVID-19 has caused is one of the hardest things that folks have had to endure.

I am reminded of Bertha Higgs, our Premier's mom, who celebrated her 100th birthday in her home. With COVID-19 restrictions limiting the hugs and kisses she could get from all of those who loved her so much, Mrs. Higgs passed away, as we know, at home about a year or so ago. Bertha and her husband Carl, who passed at home at age 94, enjoyed life to its completion in their home.

I am also reminded of my mother-in-law, Margaret Boudreau. She is in her 93rd year, Mr. Speaker, still living at home and enjoying life to the fullest, going somewhere regularly every day, out to do her errands or chores. Once COVID-19 is over, she will be back to playing bingo. She enjoys life to the fullest at home, in her home, still, in her 93rd year.

This bill reflects the fact that many couples will not have the same experience. Quite frankly, it seems to be copied and pasted from Nova Scotia's legislation. I have not had a chance to find out whether the opposition gave consideration to how we might improve Nova Scotia's work or, in fact, whether we already have it in place here in New Brunswick. Our

En plus de faire partie d'un plus grand complexe, l'établissement sera également doté d'une rue principale intérieure, ce qui est maintenant une caractéristique présentée dans un certain nombre de foyers de soins Shannex dans la province. Le concept permet aux pensionnaires de vivre l'expérience de passer du temps dans une rue de petite ville, et ils auront accès à des salles polyvalentes qui serviront de chapelle, de salle de spectacle, de salon de coiffure, de café, de salle de conférence, etc. Ils pourront avoir accès à tout cela.

Les foyers de soins et les maisons de retraite continuent d'évoluer pour répondre aux besoins des personnes qui y vivent. Monsieur le président, je crois que, dans la plupart des cas, les gens veulent rester chez eux et dans leur collectivité le plus longtemps possible. Nous voulons tous être proches de notre famille et de nos amis. La séparation que la pandémie de COVID-19 a causée est l'une des choses les plus difficiles que les gens ont eu à endurer.

Je me souviens de Bertha Higgs, la mère de notre premier ministre, qui a célébré son 100^e anniversaire chez elle. Malgré les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 limitant les câlins et les accolades qu'elle pouvait recevoir de toutes les personnes qui l'aimaient tant, c'est chez elle que M^{me} Higgs est décédée, comme nous le savons, il y a environ un an. Bertha et son mari Carl, qui est décédé chez lui à l'âge de 94 ans, ont profité de la vie chez eux jusqu'à leur dernier souffle.

Je pense aussi à ma belle-mère, Margaret Boudreau. Monsieur le président, elle en est à sa 93^e année, vit toujours chez elle, profite pleinement de la vie et sort habituellement chaque jour pour faire ses courses ou vaquer à ses occupations. Une fois la pandémie de COVID-19 terminée, elle retournera jouer au bingo. Elle profite pleinement de la vie chez elle, à la maison, encore, dans sa 93^e année.

Le projet de loi à l'étude tient compte du fait que de nombreux couples ne vivront pas la même expérience. Très franchement, il semble être un copier-coller d'une mesure législative de la Nouvelle-Écosse. Je n'ai pas eu l'occasion de déterminer si l'opposition avait réfléchi à la façon dont nous pourrions améliorer le travail fait en Nouvelle-Écosse ou, en fait, avait

Premier has made it his business to always ask how we might do things better.

Mr. Speaker, the policy for social admissions now considers requests for partner placement on social or humanitarian concerns. There is a policy and a process for social admission that keeps life partners together when possible. I will give you an example. I had an aunt and uncle, Marilyn and Ken Fenwick. During their last 20 years or so, I took care of their financial and personal needs and that sort of thing. So, when they had to give up their apartment, their home, their residence, we found them space at what, at that time, was known as the castle on Mountain Road. I was able to find them a room there that they could share, where they could be in the same room together. That was wonderful until, unfortunately, the castle ceased operations. By that time, there was a new facility, called Golden Years Estate, being built off Salisbury Road. There, they had adjoining rooms in a brand-new facility. They had two rooms with a connecting doorway, with each room having its own bathroom and bed. They lived there together for years and years, and they enjoyed it. They went on bus trips, day outings to different events taking place. At the end of the day, they were together. That connectivity is so important, I think, if we can at all do it, and we are trying.

In addition to the policy, there are regulatory changes pending to identify social admissions as an exception to the usual chronological order of the wait-list so that social admissions, keeping partners together, will be prioritized. I will repeat that last line: Social admissions, keeping partners together, will be prioritized.

Mr. Speaker, supporting seniors has been a priority of this government from the word go. Our election platform had several highlights for seniors, including high-dose flu vaccines. As well, we committed to making it easier for seniors to stay in their homes. We will continue to introduce improvements to bridge the distance for seniors to connect with specialists and to

vérifié si nous avons déjà instauré une telle mesure ici au Nouveau-Brunswick. Notre premier ministre s'est fait un devoir de toujours demander comment nous pourrions améliorer les choses.

Monsieur le président, la politique d'admission pour raisons sociales tient maintenant compte des demandes de placement de partenaires pour des raisons sociales ou humanitaires. Il y a une politique et un processus d'admission pour raisons sociales qui permettent aux partenaires de vie de rester ensemble lorsque c'est possible. Je vais vous donner un exemple. J'avais une tante et un oncle, Marilyn et Ken Fenwick. Au cours de leurs quelque 20 dernières années, je me suis occupé de leurs besoins financiers et personnels et de choses du genre. Ainsi, lorsqu'ils ont dû quitter leur appartement, leur foyer, leur résidence, nous leur avons trouvé un espace dans ce que les gens appelaient à l'époque le château du chemin Mountain. J'ai pu leur trouver une chambre qu'ils pouvaient partager, et où ils pouvaient rester ensemble. C'était merveilleux jusqu'à ce que, malheureusement, le château cesse ses activités. À ce moment-là, un nouvel établissement, appelé Golden Years Estate, était en construction près du chemin Salisbury. Là, ils avaient des chambres contiguës dans un établissement tout neuf. Ils avaient deux chambres munies d'une porte communicante, et chaque chambre avait sa propre salle de bain et son propre lit. Ils y ont vécu ensemble pendant des années et ils s'y plaisaient. Ils ont fait des voyages en autobus, des excursions d'une journée pour assister à différentes activités. Au bout du compte, ils étaient ensemble. Une telle relation est si importante, à mon avis, si nous pouvons y arriver, et nous essayons.

En plus de la politique, des changements réglementaires à venir permettront de faire en sorte que les admissions pour raisons sociales fassent exception en ce qui concerne l'ordre chronologique habituel établi par la liste d'attente et que ces dernières, lesquelles permettent aux partenaires de rester ensemble, soient prioritaires. Je vais répéter ces derniers mots : Les admissions sociales, lesquelles permettent aux partenaires de rester ensemble, seront prioritaires.

Monsieur le président, le soutien aux personnes âgées est une priorité du gouvernement actuel depuis le début. Notre plateforme électorale comportait plusieurs éléments favorables aux personnes âgées, y compris des vaccins antigrippaux à haute dose. De plus, nous nous sommes engagés à faire en sorte qu'il soit plus facile pour les personnes âgées de rester chez

provide more timely support when they need care the most. We will continue to incorporate the use of technology and to expand virtual doctor appointments for specialist appointments and assessments.

We have to help connect seniors and rural residents with resources and specialists who are in urban centres. We will also add more extra-mural liaison nurses to support the transfer of seniors out of hospitals and back to their homes or special care homes. Their role is to coordinate with extra-mural staff so that when a patient is discharged, they perform a full assessment of what medical equipment may be needed in the home along with any other support that may be needed while the patient is recovering.

15:50

As people age, needs change and the need for long-term care often becomes part of reality. Our goals are to have the highest quality of care and to maintain quality of life. When a senior must move into one of our nursing homes, the concern of being separated from a loved one is one of the first things that come to mind. Life partners want to stay together, even if they can no longer maintain their independence, they can no longer remain in their own homes, and they require more care. As well, families want to keep parents or aging relatives together, healthy, safe, and happy. As I said, our Premier is committed to excellence and to learning how we might be better.

In February of this year, the provincial and federal governments announced 39 applied research projects that have been approved under the Healthy Seniors Pilot Project. These projects aim to support healthy aging for seniors in their homes—that is important—communities, and care facilities. We have the highest proportion of people over the age of 65 in Canada and a measurably higher proportion of women over the age of 65 relative to the Canadian average. This makes New Brunswick an ideal place to promote innovative

elles. Nous continuerons de réaliser des améliorations pour que les personnes âgées aient accès à des spécialistes et pour leur fournir un soutien plus rapide lorsqu'elles en ont le plus besoin. Nous continuerons d'intégrer des solutions technologiques et d'élargir l'utilisation des rendez-vous médicaux virtuels pour la consultation des spécialistes et les évaluations.

Nous devons favoriser l'accès, pour les personnes âgées ainsi que les gens des régions rurales, aux ressources et aux spécialistes qui se trouvent dans les centres urbains. Nous augmenterons également le nombre d'infirmières et d'infirmiers de liaison au sein du Programme extra-mural afin de soutenir le transfert des personnes âgées de l'hôpital à leur domicile ou à un foyer de soins spéciaux. Leur rôle est d'assurer une coordination avec le personnel du Programme extra-mural afin que, lorsqu'un patient obtient son congé de l'hôpital, on procède à une évaluation complète du matériel médical dont il pourrait avoir besoin chez lui ainsi que de tout autre soutien dont il pourrait avoir besoin pendant sa convalescence.

Les besoins changent en fonction de l'âge, et la nécessité de soins de longue durée devient souvent réalité. Nos objectifs sont de fournir des soins de la plus haute qualité et de préserver la qualité de vie. Lorsqu'une personne âgée doit emménager dans l'un de nos foyers de soins, le souci d'être séparée d'un être cher est l'une des premières choses qui viennent à l'esprit. Les partenaires de vie veulent rester ensemble, même s'ils ne peuvent plus conserver leur autonomie, s'ils ne peuvent plus rester dans leur propre maison et s'ils ont besoin de plus de soins. De même, les familles veulent que les parents ou les proches vieillissants restent ensemble, soient en bonne santé, soient en sécurité et soient heureux. Comme je l'ai dit, notre premier ministre est résolu à atteindre l'excellence et à déterminer comment nous pourrions réaliser des améliorations.

En février dernier, les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé 39 projets de recherche appliquée qui ont été approuvés dans le cadre du Projet pilote sur les aînés en santé. Ces projets visent à favoriser le vieillissement en santé des personnes âgées à domicile — c'est important —, en milieu communautaire et en établissement de soins. Nous avons la plus grande proportion de personnes âgées de plus de 65 ans au Canada et une proportion nettement plus élevée de femmes âgées de plus de 65 ans par rapport à la moyenne canadienne. Cela fait du Nouveau-

approaches to support seniors and healthy aging at the same time.

The various projects approved under this initiative will help us learn more about the effects of aging on our population. We can share the findings to benefit all jurisdictions in the country. Nursing home residents have greater needs today than in the past. Our network of nursing homes is now providing services to residents who have more severe cognitive and physical needs. I am proud to say that our government will increase the annual budget of Nursing Home Services by \$15 million, to increase the number of hours of care in nursing homes from 3.2 hours of care per resident, which started last month, to 3.3 hours of care per resident in April 2022. Thank you, minister. We are on the right track. This is the first increase of hours of care in nursing homes since 2008. Can you imagine that? Here we are, finally getting the job done.

Mr. Speaker, our seniors continue to live under the shadow of COVID-19. Those in long-term care are impacted more than many. Last December, our government recognized how critical it was for seniors to get access to clear and straightforward information. It is very, very important. We launched a website called Social Supports NB. New Brunswickers have a new option to learn more about services and programs. The website covers a wide range of governmental and community services and programs targeted toward seniors and their families, such as home repairs for seniors, seniors' drug programs, the Extra-Mural Program, the Minor Home Repairs Grant, and First Link, which is through the Alzheimer Society. The list goes on. The website also provides details on eligibility and application processes.

The website also includes a financial health calculator to help families and individuals determine how much they will likely contribute to the cost of in-home support through the Long Term Care Program and the Disability Support Program administered by the

Brunswick un endroit idéal pour promouvoir des approches novatrices visant à soutenir à la fois les personnes âgées et le vieillissement en santé.

Les divers projets approuvés dans le cadre de l'initiative nous aideront à en apprendre davantage au sujet des effets du vieillissement sur notre population. Nous pourrions présenter les résultats pour en faire profiter les gens d'un bout à l'autre du pays. Les pensionnaires des foyers de soins ont des besoins plus grands aujourd'hui que par le passé. Notre réseau de foyers de soins fournit maintenant des services à des pensionnaires qui ont de plus grands besoins sur le plan cognitif et le plan physique. Je suis fier de dire que notre gouvernement augmentera de 15 millions de dollars le budget annuel des Services des foyers de soins, afin de faire passer le nombre d'heures de soins dans les foyers de soins de 3,2 heures par pensionnaire, soit le nombre d'heures fournies depuis le mois dernier, à 3,3 heures par pensionnaire en avril 2022. Merci, Monsieur le ministre. Nous sommes sur la bonne voie. C'est la première augmentation des heures de soins dans les foyers de soins depuis 2008. Pouvez-vous imaginer cela? Nous menons enfin la tâche à bien.

Monsieur le président, les personnes âgées de la province continuent de vivre dans l'ombre de la pandémie de COVID-19. Les personnes ayant besoin de soins de longue durée sont plus touchées que beaucoup d'autres. En décembre dernier, notre gouvernement a montré qu'il sait à quel point il est essentiel que les personnes âgées aient accès à des renseignements clairs et directs. C'est très, très important. Nous avons lancé un site Web appelé Soutiens sociaux NB. Les gens du Nouveau-Brunswick disposent d'une nouvelle option pour se renseigner sur les services et les programmes. Le site Web couvre un large éventail de services et de programmes gouvernementaux et communautaires destinés aux personnes âgées et à leur famille, comme les rénovations, les programmes de médicaments pour les personnes âgées, le Programme extra-mural, la subvention pour réparations domiciliaires mineures et Premier lien, qui est offert par l'intermédiaire de la Société Alzheimer. La liste est longue. Le site Web fournit également des détails sur l'admissibilité et les processus de demande.

Le site Web comprend également un calculateur pour aider les gens et leur famille à évaluer leur situation financière et à déterminer leur part éventuelle de contribution en ce qui concerne le coût du soutien à domicile dans le cadre du Programme de soins de

department. Social Supports NB has been tested by clients to ensure that it is easy to navigate. Seniors were invited to test early versions of the site, and changes were made based on their input, the words they used, and how they categorized information.

Mr. Speaker, as we look to the future, it is our duty as elected officials to do all that we can to leave a better New Brunswick when we are done our work here. I want to thank the official opposition for bringing this forward. I want to assure it that the Department of Social Development already has a policy and a procedure to allow couples to remain together. It is the policy for social admissions. Thank you, Mr. Speaker.

15:55

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate being able to get up and speak on this bill. But before getting on to what I have prepared, I have the opportunity to maybe answer for some of the stuff I heard. First of all, to the minister, we have a policy. We are going to have a regulation. My understanding—and he said it clearly—is that a regulation gets passed in Cabinet. Well, with all due respect to the minister, I trust this Assembly much more than I trust his Cabinet. So let's just finish moving along the project that we started back in March.

(Interjections.)

Mr. Legacy: We started. We started.

Then, there was a point on communication . . .

(Interjections.)

Mr. Speaker: Thank you, minister.

Mr. Legacy: The bill was introduced on March 19, and we are being told that we did not do our homework. Well, just read the bills. It is presented here, so I do not think we need any lessons on that.

longue durée et du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap administrés par le ministère. Soutiens sociaux NB a été testé par des clients pour qu'il soit facile à utiliser. Les personnes âgées ont été invitées à tester les premières versions du site, et des changements y ont été apportés en fonction de leurs observations, des mots qu'elles utilisaient et de la façon dont elles classaient l'information.

Monsieur le président, alors que nous mettons le cap sur l'avenir, il est de notre devoir, en tant que représentants élus, de faire tout ce que nous pouvons pour que, lorsque nous aurons terminé notre travail ici, le Nouveau-Brunswick se porte mieux. Je tiens à remercier l'opposition officielle d'avoir soulevé la question. Je tiens à lui assurer que le ministère du Développement social dispose déjà d'une politique et d'un processus pour permettre aux couples de rester ensemble. Il s'agit de la politique d'admission pour raisons sociales. Merci, Monsieur le président.

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Je suis content de pouvoir prendre la parole au sujet du projet de loi. Néanmoins, avant de passer aux observations que j'ai préparées, je pourrais répondre à certains des propos que j'ai entendus. Tout d'abord, le ministre a indiqué que nous avons une politique. Nous aurons un règlement. Je crois comprendre — et le ministre l'a dit clairement — qu'un règlement est adopté par le Cabinet. Eh bien, avec tout le respect que je dois au ministre, je fais beaucoup plus confiance à l'Assemblée législative qu'à son Cabinet. Alors, terminons le travail concernant la mesure que nous avons présentée en mars.

(Exclamations.)

M. Legacy : Nous avons présenté le projet de loi. Nous l'avons présenté.

Ensuite, il a été question de communication...

(Exclamations.)

Le président : Merci, Monsieur le ministre.

M. Legacy : Le projet de loi a été déposé le 19 mars, et on nous dit que nous n'avons pas fait nos devoirs. Eh bien, vous n'avez qu'à le lire. Il est présenté ici ; je

But the really sad part was the statement that the government put this out on the Web and got no response. It got no reply. What is sad about that is that the minister has gotten so used to getting complaints and negative comments and not appreciation when he puts something out. If he gets nothing, it is a positive. You know, we could have gotten “Congratulations”. We could have gotten “Good job”. But we got none of that. It was just silence, and that was positive.

The final part is the description of this utopia that we are getting from the government. Well, my wife works in a nursing home, and I cannot wait to call her tonight—after she has worked seven shifts in a row, after she has picked up three shifts, and as she is about to do three doubles this coming weekend—and tell her how this government has made it so much better for her. I am going to say, Honey, they have a website and a calculator now. I just cannot wait to tell her. It is going to be awesome.

Pour commencer, je veux dire que c’est un plaisir pour moi de parler du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*. Tout d’abord, je veux féliciter mon collègue, le député de Baie-de-Shediac—Dieppe, d’avoir déposé ce projet de loi en mars dernier.

Comme je l’ai mentionné, ma femme est infirmière et elle travaille dans un foyer de soins. Je peux témoigner de l’incidence que pourrait avoir ce genre de projet de loi sur nos pensionnaires de foyers de soins et sur leur vie.

Tout d’abord, il est important de comprendre que le contexte qui existe dans un foyer de soins représente un climat tout aussi unique que difficile.

Les pensionnaires, des gens souvent plus âgés, mais pas toujours — on va se le dire — ont beaucoup plus de vécu que la moyenne. En perdant leur indépendance, leurs points de contact et leurs points de repère, c’est d’autant plus traumatisant pour eux. Ils perdent d’un coup l’accès à leur liberté, à leurs amis et

ne pense donc pas que nous ayons de leçons à recevoir à cet égard.

Toutefois, ce qui est vraiment triste, c’est la déclaration selon laquelle le gouvernement a affiché un projet sur le Web et n’a obtenu aucune réponse. Le gouvernement n’a obtenu aucune réponse. Ce qui est triste, c’est que le ministre s’est habitué à recevoir des plaintes et des remarques négatives et non de la reconnaissance lorsqu’il publie des renseignements. S’il n’obtient aucune réponse, c’est bon signe. Vous savez, des gens auraient pu nous dire : « Félicitations ». Des gens auraient pu nous dire : « Beau travail ». Nous n’avons cependant reçu aucune rétroaction. Il n’y a eu que du silence, et c’était bon signe.

Le dernier élément concerne la description de l’utopie que nous présente le gouvernement. Eh bien, ma femme travaille dans un foyer de soins, et j’ai vraiment hâte de l’appeler ce soir — après qu’elle aura fait sept quarts de travail consécutifs, après qu’elle aura accepté trois quarts de travail supplémentaires et comme elle s’apprête à faire des doubles quarts à trois reprises en fin de semaine — et de lui expliquer la façon dont le gouvernement actuel a tellement amélioré les choses pour elle. Je vais lui dire : Chérie, le gouvernement a maintenant un site Web à cet égard ainsi qu’un calculateur financier. J’ai vraiment hâte de le lui dire. Cela sera génial.

To begin with, I want to say that it is a pleasure for me to speak on Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*. I first want to commend my colleague, the member for Shediac Bay-Dieppe, for tabling this bill last March.

As I mentioned, my wife is a nurse and she works in a nursing home. I can attest to the effect this kind of bill would have on the lives of our nursing home residents.

First of all, it is important to understand that the environment in a nursing home is as unique as it is challenging.

The residents, often older people but not always—let’s be real—have a lot more life experience than the average person. Losing their independence, their points of contact, and their reference points, is therefore even more traumatic for them. They suddenly lose their freedom and cannot see their

à leur famille. Encore plus, ils perdent leur indépendance, une transition qui est souvent très difficile et qui peut se manifester en frustration, en dépression et quelquefois même en colère.

Pour la famille, c'est une situation déchirante de prendre un être cher et de le placer pour ses propres besoins de sécurité et de santé dans un foyer. La famille peut avoir un sentiment de culpabilité et de regret. Elle peut aussi vouloir compenser ces sentiments. Elle peut s'exprimer en étant plus exigeante envers le personnel et le foyer. Elle peut démontrer de la frustration et de l'impuissance envers la situation, ce qui est aussi très difficile.

Pour le personnel, tout d'abord, dans le contexte actuel, il y a un manque complet de ressources. Pour toutes sortes de raisons budgétaires et de mauvaise gestion des effectifs, de ratios à atteindre ainsi que de procédures datées, les foyers ne peuvent remplir les quarts de travail avec assez de personnel. Le personnel est épuisé.

Le premier ministre dit régulièrement qu'il n'y a pas d'effectifs pour pourvoir les postes vacants sur le marché. Ce qu'il ne considère pas, et c'est sérieux, c'est que plusieurs personnes en poste se posent des questions quotidiennement à savoir si elles peuvent continuer dans leur profession choisie. Cela n'est pas un contexte de vouloir faire un point politique. Ce n'est pas par malice ou même par frustration. C'est tout simplement dans un contexte où ces gens-là doivent décider s'ils pourront continuer à mettre le bien-être de leurs patients et du système en avant de leurs propres besoins de bien-être et de santé.

16:00

Ce qui est encore plus préoccupant, c'est que ceci n'est que le début de la crise dans le domaine des soins de santé que nous traversons. Nous n'avons pas encore touché le fond.

I will repeat. The current crisis that we are seeing in nursing homes, as severe as it is or as it may seem, is probably just the beginning of what is to come in its timeliness and severity. What concerns me is that instead of the government getting everyone in the system to start evolving, to come up with innovative solutions, and to work as a team for the benefit of everyone—the whole province, including nursing home employees such as nurses—it is spending an inordinate amount of time trying to navigate through unfavourable labour relations. To fix this huge

friends and family. Moreover, they lose their independence, which is a transition that is often very difficult and can be expressed in frustration, depression, and sometimes even anger.

For the family, it is heartbreaking to take a loved one and put them in a home for their own safety and health. Family members can feel guilty and regretful. They can also want to compensate for those feelings. They can express this by being more demanding of the staff and the home. They can show frustration and a feeling of powerlessness with the situation, which is also very difficult.

For the staff, firstly, in the current situation, resources are completely lacking. For all sorts of reasons related to budgets, mismanagement of staff, ratios to reach, and dated procedures, nursing homes cannot fill shifts with enough staff. The staff are exhausted.

The Premier says on a regular basis that there are no workers to fill the vacant positions in the market. What he does not consider—and this is serious—is that a significant number of people on the job wonder every day whether they can continue on in their chosen profession. This is not about wanting to score political points. It is not out of malice or even frustration. It is just that these people have to decide whether they will be able to continue to put the well-being of their patients and the system before their own well-being and health.

What is even more concerning is that this is just the beginning of the health care crisis that we are going through. We have not hit rock bottom yet.

Je vais répéter mes propos. La crise actuelle dans les foyers de soins, aussi grave qu'elle soit ou qu'elle puisse paraître, n'est probablement que le début d'une crise plus grave et plus longue. Ce qui me préoccupe, c'est que le gouvernement, au lieu de demander à tout le monde au sein du système d'évoluer, de trouver des solutions novatrices et de travailler en équipe pour le bien de tout le monde — de toute la province, y compris les employés de foyers de soins comme les infirmières —, passe beaucoup trop de temps à essayer de gérer des relations de travail défavorables. Pour

problem, we will need an absolutely key ingredient—trust. We need to have trust between employees and their colleagues, trust between employees and their management team, trust between operating units and government, and trust between a broken system that needs to be fixed and a government bent on not listening.

Voici un compte rendu du quotidien du personnel des foyers de soins. Il y a le besoin médical : passer des médicaments, faire les traitements et en faire le suivi et suivre des procédures variées aussi nombreuses soient-elles. Je vous rappelle que ce sont des pensionnaires qui ont besoin de plus de soins que la normale en raison de leur âge avancé.

Il y a la gestion des relations avec les familles qui veulent un service personnalisé pour les personnes qui leur sont chères. Il y a la gestion avec le bureau de la direction qui demande un rapport sur une gamme de mesures et d'indicateurs à atteindre dont il faut rendre compte.

Par manque de ressources, les membres du personnel apportent souvent des fournitures non médicales payées de leur poche afin d'offrir un minimum de dignité à leurs pensionnaires. Ils vont agir comme soutien médical, tout comme ils doivent être un peu des concierges personnels. Lorsque la sonnette retentit dans une chambre pour la énième fois de la journée, il faut répondre, car il peut s'agir d'un pensionnaire qui demande de changer de chaîne de télévision tout comme il peut s'agir d'une personne qui a fait une chute et qui est en détresse. C'est donc dans ce contexte, que ces différents groupes gèrent leur anxiété, leurs émotions et leur stress par rapport aux foyers de soins.

Imaginez maintenant que, en plus de tout cela, en tant que pensionnaire, vous devez être séparé de l'être qui vous est le plus cher dans la vie, soit la personne avec laquelle vous avez tout partagé pendant 40 ans, 50 ans, 60 ans ou même 70 années de votre vie. Quel traumatisme.

My wife sometimes shares those intimate moments that she has witnessed in her workplace. These are moments when you see the calm, comfortable manner with which lifelong partners fall in with each other on short one-hour visits, sweethearts who show worn-out pictures of their beloved when they were much younger and in the prime of life, as though they had just met for the first time or were celebrating a recent date. There are residents who will not sleep a minute

régler l'énorme problème, nous aurons besoin d'un élément absolument essentiel : la confiance. La confiance doit régner entre les employés et leurs collègues, entre les employés et leur équipe de gestion, entre les unités de soins et le gouvernement ainsi qu'entre un système brisé qui doit être réparé et un gouvernement déterminé à ne pas écouter.

Here is an account of the day-to-day lives of nursing home workers. There are medical tasks: dispensing medication, providing treatment and follow-ups, and carrying out many different procedures. I remind you that these are residents who require more care than people normally do, because of their advanced age.

There is the management of relationships with families who want personalized service for their loved ones. There is the management with the board of directors that asks for reports on a range of measures and targets to track.

Because of a lack of resources, staff members often bring non-medical supplies paid for out of their own pockets to provide a bit of dignity to their residents. They will act as medical support, just as they have to act a bit as personal caretakers. When the bell rings in a room for the umpteenth time that day, it must be answered, because it could be a resident who is asking to change the TV channel, but it could also be someone who has fallen and is in distress. So this is the environment in which these different groups manage their anxiety, emotions, and stress with respect to nursing homes.

Now imagine that, on top of all of that, as a resident, you are separated from the person who is nearest and dearest to you, with whom you have shared everything for 40, 50, 60, or even 70 years of your life. How traumatic.

Ma femme me fait parfois part des moments intimes dont elle a été témoin dans son milieu de travail. Ces moments permettent de voir des partenaires à vie se rencontrer de façon calme et confortable pendant de courtes visites d'une heure, des amoureux qui montrent aux gens de vieilles photos de leur partenaire lorsqu'il était beaucoup plus jeune, dans la fleur de l'âge, comme s'ils venaient de se rencontrer ou d'avoir un rendez-vous galant. Certains pensionnaires ne

of the night unless they can wish their spouse good night over the phone before settling in.

Unfortunately, COVID-19 truly highlighted for these residents how difficult it is to have so many of those small moments taken away from them. It is a necessity. We understand because they are the most vulnerable people, but it did highlight how difficult it is and just how important those connections are and will continue to be.

I myself am fairly youngish. God willing, neither my wife nor I will have to face the prospect of needing the services of a nursing home soon. We have already been together for over 30 years. As I thought about this bill, I truly reflected on how scary it is for me to imagine our being separated in our last years, knowing that we would still want to be together and knowing that we want to share our time to the last minute.

16:05

I know that this bill has lofty goals, and, logistically, it will be complicated to enforce, even now that we know the good news that there are regulations and a policy already in place. But on the ground, it is still going to be difficult. But that is what we do, is it not—to try to make what seems impossible possible? At least, that is what we should try to achieve in this House. Other jurisdictions have achieved success, and we can also. We have that ability. I implore all my colleagues in the House to support this bill. I know I will. I thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mrs. Shephard: Well, thank you, Mr. Speaker. I have said this before in this House. I do not like the fact that I am imperfect, but I have to live with it, and I have to do my best whenever I try anything. Listening to the member opposite as he was speaking and talking about . . . Well, he was kind of taking jabs by saying that he would trust others before our Cabinet, etc. That is a little sad to hear in this House because we all try to be honourable members and live up to our obligations here.

pourront pas dormir de la nuit s'ils ne peuvent pas, par téléphone, souhaiter à leur conjoint une bonne nuit avant de se coucher.

Malheureusement, pour les pensionnaires en question, la pandémie de COVID-19 a vraiment souligné à quel point il est difficile de se faire enlever beaucoup des petits plaisirs de la vie. Il était toutefois nécessaire d'agir ainsi. Nous comprenons qu'il a fallu agir ainsi parce que ces pensionnaires sont les personnes les plus vulnérables, mais la pandémie a effectivement souligné l'importance des liens, tant à l'heure actuelle que dans l'avenir, et les difficultés posées par leur absence.

Dans mon cas, je suis assez jeune. Si Dieu le veut, ni ma femme ni moi n'aurons bientôt besoin des services d'un foyer de soins. Nous sommes ensemble depuis plus de 30 ans. Alors que je pensais au projet de loi, j'ai véritablement réfléchi à quel point il serait effrayant d'imaginer qu'on me sépare de ma femme pendant les dernières années de notre vie, même si nous voulons rester ensemble et passer chaque moment qu'il nous reste ensemble.

Je sais que l'objectif du projet de loi est noble et que, même si nous avons appris la bonne nouvelle, c'est-à-dire que des règlements et une politique sont déjà en place, il sera difficile d'appliquer la loi sur le plan de la logistique. Sur le terrain, ce sera difficile. Pourtant, n'est-ce pas ce que nous faisons — essayer de rendre possible l'impossible? Du moins, c'est ce que nous devrions viser à la Chambre. D'autres régions ont connu du succès à cet égard, et nous pouvons en connaître ici également. Nous en sommes capables. J'exhorte tous mes collègues à la Chambre à appuyer le projet de loi. Je sais que je le ferai. Je vous remercie, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Shephard : Eh bien, merci, Monsieur le président. Je l'ai déjà dit à la Chambre. Je n'aime pas que je sois imparfaite, mais je dois l'accepter et faire de mon mieux dans tout ce que je fais. En écoutant le député d'en face pendant qu'il parlait de... Eh bien, notamment, en disant qu'il ferait confiance à d'autres gens au lieu de notre Cabinet, il lançait en quelque sorte des attaques... C'est un peu triste d'entendre cela à la Chambre, car nous essayons tous d'être de dignes parlementaires et d'être à la hauteur de nos obligations.

But I was listening as he spoke. Look, there are so many things I could point to. I could point to a former Liberal Minister of Families and Children who said that kinship legislation would only be a few weeks away, and it never, ever, ever happened. It never happened. It happened when I was Minister of Social Development, and I have to say that it truly was one accomplishment that I was very humbled to be able to achieve as Minister of Social Development.

But on this, I want to say that we do have friendships here. I want to point to the member for Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, who, when I was Minister of Social Development, asked me about this very policy. That was in early 2020. It was not that long ago. I promised him that we were working on it and that we were looking for solutions. Even at that time, if we could make those accommodations to have lifelong partners living together in a nursing home, we accommodated that. So they have known for some time that we have been working on this.

I am very proud of the current Minister of Social Development for continuing on this path, for having completed the work in October, and for having posted the regulation. The members opposite and their staff completely missed it. They could have brought something forward today that still needed to be worked on. But it is okay. We are imperfect. We are imperfect, and we will strive to do better. I know that we all will.

Mr. Speaker, I have also mentioned before that I was very privileged that my mom, at the age of 87, passed away in her home with her family and with her family physician there. I would wish that experience for every single person who would choose to have it because all we, as children and human beings, want to do is to take care of those whom we love. It is no different for any of our aging parents or aging family members. We want the very best for them. I recall having constituents who passed away within hours of each other. They had their wake and funeral together. Keeping that relationship together and keeping those individuals together in their own home, whether it be

Toutefois, j'écoutais pendant que le député d'en face parlait. Écoutez, je pourrais souligner tant de choses. Je pourrais souligner qu'un ancien ministre libéral des Familles et des Enfants a dit qu'une mesure législative concernant la prise en charge d'un enfant par la famille élargie serait adoptée quelques semaines plus tard, mais que cela ne s'est jamais produit. Cela ne s'est jamais produit. Toutefois, la mesure a été adoptée lorsque j'étais ministre du Développement social, et je dois dire que c'est une réalisation que j'ai été très fière d'avoir pu accomplir à titre de ministre du Développement social.

Sur ce, j'aimerais tout de même dire que nous avons effectivement des amitiés à la Chambre. J'aimerais parler du député de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, qui, lorsque j'étais ministre du Développement social, m'a posé des questions à l'égard de la politique en question. C'était au début de 2020. Il n'y a donc pas si longtemps. Je lui ai promis que nous y travaillions et que nous cherchions des solutions. Même à ce moment-là, si nous pouvions prendre des arrangements pour que des partenaires de vie puissent vivre ensemble dans le même foyer de soins, nous procédions de la sorte. Les gens d'en face savent donc depuis quelque temps que nous y travaillons.

Je suis très fière de l'actuel ministre du Développement social, car il poursuit sur la même voie, il a terminé le travail en octobre et il a fait afficher le règlement. Cela avait complètement échappé aux gens d'en face et à leur personnel. Aujourd'hui, ils auraient pu soulever une question exigeant davantage de travail. Toutefois, ça va. Nous sommes imparfaits. Nous sommes imparfaits et nous nous efforcerons de faire mieux. Je sais que nous ferons tous mieux.

Monsieur le président, comme je l'ai déjà mentionné, j'ai été très chanceuse que ma mère, âgée de 87 ans, a pu rendre son dernier souffle chez elle entourée de sa famille et de son médecin de famille. Je souhaite cela à quiconque le voudrait, car, en tant qu'enfant et être humain, nous ne voulons que prendre soin de nos proches. Il va de même pour les membres de notre famille et nos parents vieillissants. Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour eux. Je me souviens d'un couple de ma circonscription qui est décédé à quelques heures d'intervalle. Les deux personnes ont eu une veillée funèbre et des funérailles communes. Il est très important pour nous que les couples restent ensemble,

a nursing home or the home in which they lived their whole lives, is really important to us.

16:10

Even throughout Social Development—the minister would know this—all the new nursing home constructions are now almost always built with individual rooms. They also make allowances to have a room or a few rooms large enough to accommodate couples. That is because it is so important. It cannot always happen. We know that there are circumstances that may send a loved one to a different acuity of care. But when it is possible, it is a priority.

Mr. Speaker, I also heard some other comments about work being done. I want to talk just a minute about something that is going to support this practice and this regulation, which is already done, and that is the health plan. The upcoming health plan, which is to be released within days, speaks to five pillars. Those five pillars include access to primary care, access to surgery, and a connected network. By that, I am talking about a network of excellence. We speak to mental health and addictions because we must continue to promote the five-year mental health and addictions plan, which we accelerated to three years anyhow. Then, our fifth pillar is seniors, how we care for those seniors, how we promote aging in place, and how we also support long-term care facilities.

So, Mr. Speaker, seniors are never, ever very far from our minds. The current Minister of Social Development, my colleagues, and I, just like our colleagues across the way, have aging parents and aging aunts and uncles, and we want to take care of them. I think that it is really important that we always continue the evolution to do better. That is certainly our philosophy over here. We have never, ever stopped working for this. The department has policies, policies that it follows very well.

Let me just say that social workers working in adult protection and in long-term care have a very good skill

que ce soit chez eux, dans le domicile où ils ont vécu toute leur vie, ou dans un foyer de soins.

Même au sein du ministère du Développement social — le ministre le sait —, des chambres individuelles sont presque toujours prévues lors de la construction de tout nouveau foyer de soins. Une ou quelques chambres suffisamment grandes pour accueillir un couple sont également prévues. C'est parce qu'il s'agit d'un aspect si important. Un couple ne peut pas toujours rester ensemble. Nous savons que certaines circonstances peuvent exiger qu'un proche soit envoyé ailleurs en raison d'un besoin de soins différents. Toutefois, il s'agit d'une priorité que les couples restent ensemble et on procède ainsi autant que possible.

Monsieur le président, j'ai également entendu d'autres observations au sujet du travail en cours. J'aimerais prendre une petite minute pour parler d'une mesure déjà prise, à savoir le plan de la santé, qui appuiera la pratique en question et le règlement. Le plan de la santé à venir, qui sera publié dans quelques jours, comporte cinq piliers. Parmi ces cinq piliers figurent l'accès aux soins de santé primaires, l'accès aux chirurgies et la création d'un système connecté. Ce que j'entends par là, c'est un réseau d'excellence. Le plan comporte également un pilier visant la santé mentale et les dépendances, car nous devons continuer à soutenir le plan de cinq ans visant la santé mentale et les dépendances, dont nous avons accéléré la mise en oeuvre et qui se fera en trois ans. Ensuite, notre cinquième pilier porte sur les personnes âgées, la façon dont nous prenons soin d'elles, le soutien que nous offrons pour les aider à vieillir chez elles et la façon dont nous appuyons les établissements de soins de longue durée.

Ainsi, Monsieur le président, les personnes âgées de notre province ne sont jamais loin de nos pensées. Le ministre actuel du Développement social, mes collègues et moi, tout comme nos collègues d'en face, avons des parents, des tantes et des oncles vieillissants et nous voulons en prendre soin. Je pense qu'il est vraiment important de toujours continuer de faire mieux. De ce côté-ci, il s'agit certainement de notre philosophie. Nous n'avons jamais cessé le travail à cet égard. Le ministère a des politiques qu'il respecte très bien.

Laissez-moi simplement dire que les travailleurs sociaux dans le domaine de la protection des adultes et

set in understanding and determining the needs that have to be met. They help guide us through this process. They help guide families and individuals through this process, couples included.

Seniors deserve to be in a place where they are comfortable. Of course, if you have been married 50, 60, or 70 years, you would want to remain with your spouse—who would not? That is what we need to promote, so much so that since as far back as early 2020, when my colleague from Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore asked me about it, we have been working on this. Through COVID-19, through all sorts of phases—red, orange, and yellow—all this work has continued. We did not stop because we know that it is too important. The senior management of these departments has continued on tirelessly. These employees deserve our commendation. They deserve our thanks and our congratulations for doing the jobs that they have been doing under extraordinary circumstances over these past 18 or 20 months. They delivered.

We figured it out. It did not necessarily have to be a bill. It could be a regulation. The homework was done. The MEC was presented, and the regulation was approved. It was posted for 30 days. For some strange reason, the members opposite failed to see it. That happens. The good news is that it is done. The regulation will come into effect, and this policy will be permanently in place, unless somebody else removes it. But I could never imagine someone else removing it.

16:15

Seniors are, without a doubt, one of our priorities, and they have been from day one. It has been my pleasure to work with my colleagues to make sure that we have the very best care for them. We have had a pilot program recently, actually because of COVID-19, that is going to support the work that we do going forward. We have had a pilot where we married up extra-mural care with special care homes because special care homes do not have a clinical component. Because of COVID-19, we had to implement that. With what that has taught us, we now can see a vision to continue with a clinical component in special care homes as well. It is different from a nursing home, but it may give us opportunities to expand our services in special care

des soins de longue durée sont très habiles à cerner et à déterminer les besoins à combler. Ces travailleurs nous guident pendant le processus. Ils guident les gens et les familles, y compris les couples, pendant le processus.

Les personnes âgées méritent de vivre dans un endroit où elles sont à l'aise. Bien sûr, si une personne est mariée depuis 50, 60 ou 70 ans, elle voudra rester avec son conjoint ; qui ne le voudrait pas? Il est si important pour nous d'encourager une telle pratique que nous y travaillons depuis le début de 2020, lorsque mon collègue, le député de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, m'a consultée sur le sujet. Malgré la pandémie de COVID-19 et le passage à toutes sortes de phases — rouge, orange et jaune —, le travail s'est poursuivi. Nous ne l'avons pas arrêté, car nous savons qu'il est trop important. La haute direction des ministères concernés a poursuivi son travail sans relâche. Ce personnel mérite nos éloges. Il mérite nos remerciements et nos félicitations en raison du travail qu'il effectue malgré les circonstances exceptionnelles ayant cours depuis 18 à 20 mois. Le personnel a été à la hauteur.

Nous avons trouvé une solution. Il n'est pas nécessaire qu'elle fasse partie d'un projet de loi. Elle peut prendre la forme d'un règlement. Le travail a été fait. Le mémoire au Conseil exécutif a été présenté, et le règlement a été approuvé. Il a été affiché pendant 30 jours. Pour une raison inconnue, les gens d'en face ne l'ont pas vu. Cela arrive. La bonne nouvelle, c'est que le travail est accompli. Le règlement entrera en vigueur, et la politique sera en place de façon permanente, à moins que quelqu'un d'autre ne la supprime. Toutefois, je ne pourrais jamais imaginer que quelqu'un d'autre la supprime.

Depuis le début, les personnes âgées constituent, sans aucun doute, une de nos priorités. J'ai eu le plaisir de travailler avec mes collègues pour assurer les meilleurs soins qui soient pour elles. En fait, en raison de la pandémie, nous avons récemment lancé un programme pilote qui appuiera notre travail dans l'avenir. Dans le cadre du programme pilote, nous avons jumelé les soins extramuraux avec des foyers de soins spéciaux, car ceux-ci ne comportent pas d'aspect clinique. Nous avons dû procéder ainsi à cause de la pandémie de COVID-19. En raison de ce que nous avons appris du programme, nous envisageons maintenant de continuer à intégrer l'aspect clinique aux foyers de soins spéciaux. Ils sont différents des

homes and give us the ability not only to provide more beds but also to provide a very different life from what a nursing home would provide. Many seniors have the ability to be in a facility with less acuity of care.

There is always room for improvement, Mr. Speaker. There are always things that we can do to make things better. The regulation was prepared under the *Nursing Homes Act*, and it was posted for 28 days as per usual, without any comments. That is great because now we can proceed. We know that nobody wanted us to change what was there. The input that we receive on posted regulations is always valuable for helping to direct us to do good policy work.

So now we move on. Our nursing homes and special care homes, which are tremendous partners in our long-term care structure, will continue to move forward and do the very best to ensure that those who are long-term spouses can be kept together. That is as it should be, Mr. Speaker. We know that families want that, and we know that couples want that. It truly is a heartwarming thing to watch when couples who have been together for most of their adult lives can be with each other near life's end. It is tremendous.

Mr. Speaker, we began this work back in 2020. My colleague finished it. Because of that, we do not need to pass this bill. We will have to vote no because the work is already done. I am sorry that they did not know that. This is how we work. We do not wait. We continue on.

(Interjections.)

Hon. Mrs. Shephard: We have a colleague who used to say that all the time, did we not? We do the work.

As we go forward into this future of ours, we have the ability to place seniors together. I am really proud of that. I am proud of my colleague the Minister of Social

foyers de soins ordinaires, mais cette mesure pourrait nous donner l'occasion de fournir davantage de services dans les foyers de soins spéciaux et nous permettre d'offrir plus de lits et d'assurer au quotidien des conditions de vie différentes de celles qu'offrent les foyers de soins ordinaires. De nombreuses personnes âgées peuvent habiter dans un établissement offrant un niveau de soins inférieur.

Il est toujours possible d'apporter des améliorations, Monsieur le président. Nous pouvons toujours trouver des moyens pour apporter des améliorations. Le règlement a été rédigé en vertu de la *Loi sur les foyers de soins* et il a été affiché pendant 28 jours, comme à l'habitude, et aucune observation n'a été faite à son sujet. C'est très bien, car nous pouvons maintenant aller de l'avant. Nous savons que personne ne voulait que nous changions ce qui avait été affiché. Les observations que nous recevons au sujet des règlements affichés sont toujours utiles et nous aident à faire un bon travail en matière de politiques.

Ainsi, nous allons maintenant de l'avant. Les foyers de soins ordinaires et les foyers de soins spéciaux de notre province, qui sont des partenaires incroyables au sein de notre système de soins de longue durée, continueront d'aller de l'avant et feront de leur mieux pour que les conjoints de longue date habitent ensemble. La situation est telle qu'elle devrait l'être, Monsieur le président. Nous savons que c'est ce que veulent les familles et les couples. Il est vraiment réjouissant de voir que des couples qui ont demeuré ensemble pendant la plus grande partie de leur vie adulte peuvent rester ensemble vers la fin de leur vie. C'est merveilleux.

Monsieur le président, nous avons entamé le travail en 2020. Mon collègue l'a terminé. Pour cette raison, il n'est pas nécessaire que nous adoptions le projet de loi. Nous devons voter contre parce que le travail est déjà accompli. Je suis désolée que les parlementaires d'en face ne l'aient pas su. Il s'agit de la façon dont nous travaillons. Nous n'attendons pas. Nous allons de l'avant.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Shephard : Nous avons un collègue qui avait l'habitude de tenir de tels propos, n'est-ce pas? Nous accomplissons le travail.

Dans l'avenir, nous aurons la capacité de permettre aux personnes âgées de rester ensemble. J'en suis très fière. Je suis fière de mon collègue, le ministre du

Development for continuing this work and making sure that this gets done.

I am going to reiterate that as we build new nursing homes, we now always tend to consider larger rooms so that good friends or partners in life get to be together in the latter days of their lives.

16:20

I am sure that there will be other requests that the opposition members will have for us in the future, and I am sure that together, we will be able to decide what needs to go forward and what does not. But for now, on today's Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*, we have already done the work. I am proud of the fact that we have, and I am proud to stand here to speak to it today in support of my colleague and to let the opposition members know that we are here to help anytime they ask. Thank you, Mr. Speaker.

M. Guitard : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, il faut rendre à César ce qui appartient à César ; alors, j'aimerais remercier le gouvernement pour sa position. Nous, en tant qu'opposition, nous voyions ce dossier avec une certaine importance et nous avons suggéré un projet de loi. Toutefois, le gouvernement, avec l'aide des hauts fonctionnaires du ministère, a trouvé un autre mécanisme, et nous devons nous en réjouir aujourd'hui.

(Exclamation.)

M. Guitard : Ce mécanisme n'est pas permanent, mais je vais quand même donner le bénéfice du doute à la ministre. Elle a raison de dire que ce sera probablement difficile pour un gouvernement — surtout un gouvernement libéral — d'abroger ce règlement. Maintenant, c'est un gouvernement conservateur qui l'a mis en place ; donc, les chances sont bonnes que cela va demeurer. Toutefois, un projet de loi aurait été encore plus solide.

Cela étant dit, il faut aussi donner le bénéfice du doute à nos bonnes intentions en déposant ce projet de loi pour faire avancer les choses.

Développement social, car il a poursuivi et mené à bien le travail.

Je répète que, au fur et à mesure que nous construisons de nouveaux foyers de soins, nous avons maintenant toujours tendance à prévoir des chambres plus grandes pour que les bons amis ou les partenaires de vie puissent être ensemble dans la dernière partie de leur vie.

Je suis sûre que les parlementaires du côté de l'opposition nous feront d'autres demandes dans l'avenir, et je suis sûre que nous pourrions décider, ensemble, des mesures qui doivent aller ou non de l'avant. Pour l'instant, en ce qui concerne le projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*, nous avons déjà accompli le travail. Je suis fière que nous l'ayons fait, et je suis fière de prendre la parole ici à ce sujet aujourd'hui afin d'appuyer mon collègue et de faire savoir aux parlementaires du côté de l'opposition que nous sommes là pour les aider chaque fois qu'ils nous le demandent. Merci, Monsieur le président.

Mr. Guitard: Thank you, Mr. Speaker. First of all, you have to give credit where credit is due, so I would like to thank the government for its position. We, as the opposition, believe this file is important, and we have proposed a bill. However, the government, with the help of senior civil servants from the department, has found another mechanism, and we should welcome that today.

(Interjection.)

Mr. Guitard: The mechanism is not permanent, but I will still give the minister the benefit of the doubt. She is correct in saying that it will probably be difficult for a government—especially a Liberal government—to repeal the regulation. Now, it is a Conservative government that has put it in place, so it is likely that it will stay. However, a bill would have been even stronger.

That being said, we also have to get the benefit of the doubt for the good intentions we had in tabling this bill to move things forward.

Au cours de la dernière année, plusieurs exemples démontrent que, lorsque les partis de l'opposition — les Libéraux et mes collègues du Parti vert et de l'Alliance des gens — travaillent avec le gouvernement, ce dernier améliore son rendement, ce qui est normal. Quand deux personnes ont deux bonnes idées, c'est toujours mieux qu'une seule personne, car il y a toujours la chance d'améliorer l'idée de l'autre.

Cet été, nous en avons vu la preuve avec le comité multipartite sur la COVID-19, alors que tous les partis politiques siégeaient à la table. Certaines décisions ont été difficiles à prendre, il ne faut pas s'en cacher. Toutefois, le but était de protéger les gens de cette province, et nous avons quand même pris de bonnes décisions et posé de bons gestes. Cela a été difficile pour la population et pour le moral des gens, mais, quand même, nous avons pris de bonnes positions.

Toutefois, à la mi-juillet, le comité a disparu. Il n'y avait plus de mesures d'urgence ; donc, on n'avait plus besoin des parlementaires. Le gouvernement s'est retrouvé tout seul. Trois semaines, et cela a été le bordel. Vous n'avez qu'à regarder la situation dans laquelle nous nous trouvons présentement. Donc, voilà la preuve que, si nous pouvons travailler ensemble et si le gouvernement écoute les partis de l'opposition, de temps à autre, de bonnes décisions peuvent être prises dans cette 60^e législature.

Oui, peut-être que nous avons manqué quelque chose, mais je ne le pense pas. Cela nous donne au moins, aujourd'hui, la chance... On sait une chose : Pour ce qui est de la communication du côté francophone, le gouvernement a manqué un peu le bateau au cours des dernières années. Il ne faut pas s'en cacher. Même si nous avons demandé au premier ministre un interlocuteur francophone lors de ses conférences de presse, on ne l'a toujours pas eu. Aujourd'hui, au moins, certains parlementaires ont parlé en français et certains ont parlé en anglais — la ministre a parlé en anglais —, ce qui donne la chance à tous les gens de réaliser qu'il y a eu des changements dans le domaine des soins de santé. Je suis convaincu que ce ne sont pas toutes les familles du Nouveau-Brunswick qui étaient au courant de la nouvelle réglementation. Du côté communication, l'exercice d'aujourd'hui n'est pas inutile ; elle est même nécessaire dans les circonstances actuelles.

A number of examples over the past year have shown that, when the opposition parties—the Liberals, and my colleagues from the Green Party and the People's Alliance—work with government, its performance improves, which is normal. When two people have two good ideas, it is always better than only one person's idea, because there is always the opportunity to improve the other's idea.

The all-party COVID-19 committee showed us proof of that this summer, when all political parties were at the table. Some decisions were difficult to make; there is no point denying it. However, the goal was to protect the people of this province, and we did make good decisions and did some things right. It was difficult for the people and their morale, but we did take the right positions.

However, in mid-July, the committee disappeared. There were no longer any emergency measures, so the members were no longer needed. Government found itself alone. That was the case for three weeks, and it was a mess. All you have to do is look at the situation we are in now. So, there is the proof that, if we work together and if the government listens to the opposition parties, every now and then, good decisions can be made during this 60th Legislature.

Yes, maybe we have missed something, but I do not think so. It at least gives us the chance, today, to... One thing is clear: In regard to French communication, the government has somewhat missed the mark over the past few years. There is no point denying it. Even if we asked the Premier for a French speaker during his press conferences, it did not always happen. Today, at least, some members spoke French and others spoke English—the minister spoke English—which gives everyone the chance to learn that there have been changes in health care. I am convinced that not every family in New Brunswick was aware of the new regulation. In terms of communication, today's exercise is not pointless—it is even necessary, given the current circumstances.

16:25

Comme nous le savons, en ce qui concerne le côté francophone, il y a un peu de laisser-aller. Nous nous demandons parfois comment il se fait que des personnes n'aient pas compris un message. Ce n'est pas facile pour les interprètes. Vous voyez la vitesse et le débit de mon allocution en ce moment. Ces personnes essaient de suivre. Il est probable que, à un moment donné, elles sautent une phrase. Vous sautez une phrase dans un paragraphe, cela rend le message un peu compliqué. Chapeau aux interprètes. Ces personnes font un excellent travail.

Toutefois, il n'y a rien de tel qu'une personne qui livre un message dans sa propre langue et une personne qui l'écoute dans la même langue. Aujourd'hui, nous avons eu la chance d'avoir le message dans les deux langues officielles de la province, et d'entendre la même chose. Nous avons réussi à montrer aux gens du Nouveau-Brunswick que les parlementaires du côté libéral et ceux du côté du gouvernement ont du cœur. Nous avons fait cela ensemble pour les gens du Nouveau-Brunswick. Certains voudront peut-être se moquer de la proposition que nous avons présentée aujourd'hui même si ce qui est proposé a déjà été fait. Il y a une raison à cela. C'est que nous avons la chance, en tant que parlementaires, d'informer les gens de la province et de passer le message dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Sometimes people do not realize that when they do translation, they miss a word or they miss a sentence. We speak too fast, especially in our language, and especially me in French. I speak too fast. If I speak too fast, it is tough for them to translate, so we are missing something. We are missing part of the message. The Francophone population of New Brunswick said this: I missed a lot of the message that came from the Premier. It is not the Premier's fault. Look, the Premier is doing his best. He does not speak French. It is not his fault. However, when we trust only the translation, sometimes part of the message is missed. It is nobody's fault. I am not here to judge anyone. I am just stating a fact. It is not easy to speak another language. It is not easy, when you do not speak the other language, to listen to a message that has been translated with sentences that are missing because the person was speaking too fast. That is the common situation for a lot of Francophones in New Brunswick during this pandemic.

As we know, when it comes to communication in French, there is a bit of a laissez-faire attitude. We sometimes wonder why some people have not understood a message. It is not easy for the interpreters. You see the speed and the rate at which I am speaking. These people are trying to follow along. At some point, they probably skip a sentence. If you skip a sentence in a paragraph, the message becomes a bit complicated. Kudos to the interpreters. These people do a wonderful job.

However, there is nothing quite like someone delivering a message in their own language and another person listening in that same language. Today, we have had the chance to receive messages in both of the province's official languages and hear the same thing. We were able to show New Brunswickers that both the Liberal members and the government members have a heart. We did that together for New Brunswickers. Some may want to make fun of what we proposed today, even if what was proposed had already been done. There is a reason for that. It is because, as members, we have the opportunity to inform the people of the province and to do so in both the official languages of New Brunswick.

Parfois, les gens ne se rendent pas compte qu'ils oublient un mot ou une phrase lorsqu'ils traduisent. Nous parlons trop rapidement, surtout lorsque nous nous exprimons dans notre langue, et surtout, dans mon cas, lorsque je m'exprime en français. Je parle trop vite. Si je parle trop vite, il est difficile pour les interprètes de traduire ; il nous manque donc des parties. Il nous manque des parties du message. Voici ce que des francophones du Nouveau-Brunswick ont dit : Il me manque une grande partie du message qu'a livré le premier ministre. Ce n'est pas la faute du premier ministre. Écoutez, le premier ministre fait de son mieux. Il ne parle pas français. Ce n'est pas sa faute. Toutefois, lorsque l'on ne se fie qu'à la traduction, il manque parfois une partie du message. Ce n'est la faute de personne. Je ne suis pas ici pour juger quiconque. Je ne fais qu'énoncer un fait. Ce n'est pas facile de parler une autre langue. Ce n'est pas facile, lorsque l'on ne parle pas l'autre langue, d'écouter un message qui a été traduit et auquel il manque des phrases parce que la personne parlait trop vite. Voilà une situation que vivent couramment de

Today, I am pleased with what we have done by going over a bill that a regulation already settled. You found a solution to the situation. Good. We are all happy. We used this opportunity here today to cover the message in both languages. The population of New Brunswick now realizes that, on this issue, we worked together for the good of New Brunswickers.

Nous avons travaillé ensemble à quelque chose qui était humain. Voilà le message que nous envoyons en tant que groupe. Ce n'est pas une perte de temps de le faire. Je suis fier de l'avoir fait. Sur ce, Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné la parole. Ce n'était pas prévu, mais j'ai profité de l'occasion pour expliquer un peu pourquoi nous avons déposé un projet de loi dont l'objet avait déjà été mis en œuvre par le gouvernement. Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker: There are two minutes left.

Mrs. Bockus: Thank you, Mr. Speaker. It is my pleasure to rise today to represent my riding of Saint Croix and to speak on Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*, introduced by the official opposition. My husband and I celebrated our 46th anniversary last month. We have seen the ups and downs of life together. We have raised two children together. We enjoy seven grandchildren. We have been on many adventures, and we are best friends. We truly are life partners.

Life partners, Mr. Speaker, whether they like to be called spouses, couples, or partners, go together like bread and butter or, as my husband likes to say, like apple pie and cheese. One without the other is like a kiss without a squeeze. Life partners choose to live together in their younger years, and it is only natural and right that they wish to stay together in their older years.

nombreux francophones du Nouveau-Brunswick depuis le début de la pandémie.

Aujourd'hui, je me réjouis de ce que nous avons accompli après avoir examiné un projet de loi portant sur une question qu'un règlement a déjà permis de régler. Vous avez trouvé une solution au problème. C'est bien. Nous sommes tous contents. Nous avons donc profité de l'occasion aujourd'hui pour communiquer le message dans les deux langues. Les gens du Nouveau-Brunswick se rendent maintenant compte que, à cet égard, nous avons travaillé ensemble dans leur intérêt.

We worked together on something that was humane. That is the message that we are sending out as a group. It is not a waste of time. I am proud to have done so. With that, Mr. Speaker, thank you for allowing me to speak. It was not planned, but I took the opportunity to explain a bit about why we tabled a bill aimed at doing something that had already been implemented by the government. Thank you, Mr. Speaker.

Le président : Il reste deux minutes.

M^{me} Bockus : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir aujourd'hui de prendre la parole pour représenter ma circonscription de Sainte-Croix et pour parler du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*, lequel a été déposé par l'opposition officielle. Mon mari et moi avons célébré notre 46^e anniversaire de mariage le mois dernier. Nous avons vécu les hauts et les bas de la vie commune. Nous avons élevé deux enfants ensemble. Nous avons le bonheur d'avoir sept petits-enfants. Nous avons vécu ensemble de nombreuses aventures, et nous sommes les meilleurs amis du monde. Nous sommes véritablement des partenaires de vie.

Les partenaires de vie, Monsieur le président, qu'ils se font appeler des conjoints, des couples ou des partenaires, sont inséparables comme le pain et le beurre ou, comme dirait mon mari, comme la tarte aux pommes et le fromage. L'un sans l'autre, c'est comme un baiser sans câlin. Les partenaires de vie choisissent de vivre ensemble dans leur jeunesse ; il est donc tout à fait naturel et juste qu'ils souhaitent rester ensemble lorsqu'ils sont plus âgés.

16:30

For that reason, Mr. Speaker, I am happy that the government of New Brunswick, through the Department of Social Development, already has a policy in place that allows couples to be placed together in a care home when that stage of life comes. The policy for social admission considers requests for partner placement based on social and/or humanitarian concerns.

Mr. Speaker: Thank you, member. We have reached the end of today's time. I call on the Government House Leader.

(Hon. Mr. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 4:31 p.m.)

Voilà pourquoi, Monsieur le président, je me réjouis que le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire du ministère du Développement social, ait déjà une politique en place permettant aux couples de rester ensemble dans un foyer de soins quand ils seront arrivés à cette étape de leur vie. La politique visant les admissions pour raisons sociales/humanitaires permet de traiter les demandes de placement des partenaires en fonction de considérations sociales ou humanitaires.

Le président : Merci, Madame la députée. Il est l'heure de lever la séance. Je donne la parole au leader parlementaire du gouvernement.

(L'hon. M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 16 h 31.)

